

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16269 – 7 F — DIMANCHE 18 - LUNDI 19 MAI 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Ted Turner veut changer le monde
■ Les meilleurs titres de CD-ROM



Les rebelles zaïrois entrent dans Kinshasa

● Les troupes de M. Kabila ont gagné la capitale du Zaïre au lendemain de la fuite de M. Mobútu ● Le « numéro deux » de l'Alliance rebelle se prononce pour une « conférence nationale » rassemblant toute l'opposition ● *Enquête : comment le dictateur zaïrois a construit sa fortune*

LES FORCES REBELLES de Laurent-Désiré Kabila entraient dans Kinshasa, samedi 17 mai en fin de matinée, vingt-quatre heures après que le président Mobutu Sese Seko eut fui la ville.

Des éléments avancés de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) attaquaient l'aéroport de la capitale, tandis que d'autres étaient signalés à quelques kilomètres du centre-ville. Alors qu'approchait le dénouement militaire d'une campagne entamée en octobre 1996 dans l'est du pays, le dernier carré des dignitaires du mobutisme s'entre-déchirait. Apparemment sur le point de négocier l'arrivée *« en douceur »* des hommes de M. Kabila, le ministre de la défense, le général Mabele Bokungu Lieko, a été assassiné dans la nuit de vendredi à samedi dans l'enceinte du camp de la Division spéciale présidentielle. De nombreux responsables du gouvernement et de l'armée avaient fui de l'autre côté du fleuve, au Congo, ou se cachaient dans Kinshasa. La débandade avait commencé la veille, dès l'annonce du départ du maréchal Mobutu

Toute tentative de médiation politique, par l'intermédiaire de personnalités liées à l'ancien régime, paraissait devoir rester lettre morte. Dans un entretien au *Monde*, le docteur Emile Ilunga, qui passe pour être le numéro deux de l'AFDL, affirme que la rébellion, une fois installée à Kinshasa, convoquera une *« conférence nationale »* réunissant *« les résistants de l'intérieur et de l'extérieur »* pour nommer un gouvernement de transition.

FAUDRAIT PEUT-ÊTRE QUE TU AILLES TE CHANGER !

Lire pages 2 et 3 et l'enquête sur la fortune de Mobutu p. 12 et 13

Affaire Elf : une filiale genevoise au cœur de l'enquête

LA PERQUISITION conduite, jeudi 15 mai, à la Tour Elf par les *juges Eva Joly* et *Laurence Vichievsky*, marque un nouveau pas dans l'enquête sur le groupe pétrolier. Le PDG d'Elf, Philippe Jaffré, ayant assuré ne pas être en mesure d'ouvrir un coffre-fort, les enquêteurs ont posé des scellés en attendant de revenir sur les lieux. Plusieurs documents, relatifs notamment à une filiale genevoise, la Sofineg, et à l'acquisition en Allemagne du réseau de stations-service Minol, ont été saisis. Les enquêteurs ont aussi fouillé le bureau du *« responsable de la sécurité »*, ancien membre des services secrets, dans le coffre duquel ont été découvertes des *« notes blanches »* portant sur certaines enquêtes judiciaires en cours – mais sans lien apparent avec Elf.

Lire page 11

Elections législatives

■ Le Parti socialiste s'alarme des déficits publics

■ Les grévistes de la SNCF dans la campagne

■ Le défi bordelais d'Alain Juppé

■ Les sept sujets capitaux (6) : chambardement dans l'armement

Lire pages 6 à 10, page 28 et notre éditorial page 16

Angoisse rue de Grenelle : et si le bac n'avait pas lieu ?

LE SCÉNARIO *catastrophe dessiné par Guy Bourgeois dans Le baccalauréat n'aura pas lieu* (Payot, 1989) pourra-t-il encore être évité cette année ? A la grâce des inspecteurs ! Les IPR-IA, inspecteurs pédagogiques régionaux-inspecteurs d'académie, qui exercent selon leur propre formule *« d'importantes responsabilités à des endroits clés du système éducatif »*, laissent en effet planer une menace sur le diplôme-monument national : ils refuseraient cette année de siéger dans les commissions d'harmonisation où sont examinées les notes des candidats qui dépendent d'un même jury. Ce corps de 1 056 personnes recrutées parmi les agrégés, les chefs d'établissement de haut niveau et les inspecteurs de l'enseignement primaire pourrait également compromettre la rentrée en refusant de titulariser les lauréats du Capes à l'issue de leur année de stage. Sans titularisation, pas de nomination.

Pourquoi tant de colère de la part de fonctionnaires qui se décrivent comme des responsables habitués à agir *« dans le calme, la sérénité et la discrétion »* ? Parce qu'ils en ont assez d'être les éternels oubliés de la revalorisation des personnels de l'éducation nationale, qui a touché tout le monde sauf eux. En 1993, les recevant solennellement dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le nouveau ministre François Bayrou leur avait lancé une manière de *« Je vous ai compris »* assorti de promesses substantielles concernant leur carrière. Tonnerre d'applaudissements. L'année suivante, plutôt que de revenir les mains vides, le ministre ne s'était pas déplacé et avait dépêché l'un de ses directeurs. L'année d'après, les promesses n'étaient toujours pas honorées...

Les IPR-IA ont donc décidé de mettre à exécution les menaces qu'ils brandissaient depuis quelques mois. Le passage à l'acte a commencé par une politique de la chaise vide dans les jurys académiques chargés de titulariser les professeurs et une rétention des rapports d'inspection, suscitant une véritable panique rue de Grenelle. Le directeur des personnels enseignants a aussitôt sonné le tocsin et prié les recteurs de réformer les jurys pour remplacer les récalcitrants en grève du zèle. Mais comment couper aux recours devant les tribunaux administratifs qui ne manqueraient pas de survenir ?

Mardi 6 mai, une réunion interministérielle de la dernière chance se tenait donc à Matignon, *« sous la pression »*, avoue un conseiller technique. Il y fut décidé que le régime d'avancement des IPR-IA serait simplifié, c'est-à-dire accéléré pour certains ; que quelques postes d'inspecteurs généraux supplémentaires – le bâton de maréchal – pourraient être débloqués et, surtout, que des emplois *« fléchés »* permettraient d'être payé *« au-delà de l'échelle lettre A »*, qui va jusqu'à G. *« 50 points indiciaires, c'est 1 000 francs par chevron, et il faut compter trois chevrons par lettre »*, souligne avec satisfaction Robert Prosperini, secrétaire général de leur syndicat.

Reste à concrétiser toutes ces belles avancées par un « bleu » des finances ou, en tout cas, un engagement indéfectible du gouvernement allant au-delà du 1er juin, jour du second tour des législatives. Ce sera l'objet de la deuxième réunion interministérielle, prévue mardi 20 mai. Ministères de la fonction publique et du budget sont dans leurs petits souliers. Et si les autres corps d'inspection comparables de la fonction publique s'avisaient d'en demander autant ? *« Il faut savoir ce que l'on veut : le bac doit-il oui ou non avoir lieu ? »*, demande-t-on en haut lieu. En tout cas, la campagne électorale ne sera pas perdue pour tout le monde.

Béatrice Gurrey

Courriers distingués

IL EST L'INTIME de la vie de bureau, s'imposant à l'ouverture de toute lettre, de tout fax. Logo, typographie, graphisme : son en-tête se glisse en préalable à l'échange, comme une politesse dont l'absence serait choquante. Commercial ou personnel, le papier à lettres fut ainsi un terrain de jeu pour les graphistes du XXe siècle. Entre signes, sigles et symboles, *notre rubrique « Styles »* explore cet univers à l'occasion de l'exposition organisée à Paris par Le Musée de La Poste sur « L'image de marque à travers le courrier ».

Entre « sacs-objets » et « mots-valises », bagages et sacs de voyage sont les produits de la semaine. Quant au lieu, c'est le Grand Rex, ce cinéma mythique dont on peut désormais visiter les coulisses.

Lire page 20



DEREK HUDSON

■ Festival de Cannes

Avec *Le Goût de la cerise*, la liberté et la modestie du cinéaste iranien Kiarostami triomphent sur la Croisette, tandis que Mathieu Kassovitz rate son retour avec *Assassin(s)*. p. 22 et 23

■ Scandale en Corée du Sud

Le fils du président sud-coréen, accusé d'avoir touché des pots-de-vin pour un montant de 20 millions de francs, a été arrêté, samedi 17 mai. p. 4

■ Restructuration dans le papier

Pressée par ses actionnaires, l'industrie papetière doit évoluer. L'heure des fusions internationales est venue. p. 17

■ La publicité se régionalise

Dans un marché en forte croissance, *les agences publicitaires régionales* se développent au point de concurrencer celles de Paris. p. 19

■ Polémique autour de « Guernica »

Le musée madrilène Reina Sofia refuse de prêter le tableau de Picasso à Bilbao. Les Basques parlent de *« vexation politique »*. p. 24

■ « Grand Jury »

Dominique Strauss-Kahn est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », lundi 19 mai à 18 h 30.

Handball français, la mutation



DANIEL COSTANTINI

L'ÉQUIPE de France de handball remet son titre de championne du monde en jeu au Japon. Profondément remaniée, la nouvelle formation ne vise pas l'exploit. Dans un entretien au *Monde*, l'entraîneur national, Daniel Costantini, fixe son objectif : *« Se passer des anciens. »*

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 518 - 7,00 F



POINT DE VUE

M. Le Pen peut-il faire battre la majorité ?

par Jérôme Jaffré

LA difficulté classique de Jean-Marie Le Pen est que, s'il comptabilise un grand nombre de suffrages, il a peu de prise sur le jeu politique et ne pèse pas sur la dévolution du pouvoir. En 1992, malgré un score de 14 % aux régionales, il n'a pas fait l'élection des présidents des conseils régionaux, ni même empêché la reconduction des caciques de la majorité. En 1993, malgré 12,7 % des voix, il n'a rien pu négocier et a assisté impuissant au triomphe de la droite modérée. En 1995, malgré ses 15,3 % et des déclarations incendiaires (*« Chirac, c'est Jospin en pire »*), il a vu son ennemi intime accéder à l'Elysée.

Pour M. Le Pen, l'enjeu de ces élections législatives est simple : dépasser, bien sûr, les meilleures performances électorales du Front national, mais aussi tout faire pour causer la perte de la majorité actuelle. Pour cela, l'arme fatale aux mains du FN réside dans la multiplication des triangulaires au second tour de scrutin. Car dans ce cas de figure, l'expérience montre que, bien que n'ayant aucune chance de victoire, les candidats frontistes maintiennent à peu près intact leur capital de voix du premier tour, laissant le candidat de la majorité affaibli face au rassemblement de la gauche unie.

En 1993, la faiblesse des socialistes a interdit la mise en œuvre de cette stratégie sur une grande échelle, *mais on relevait déjà que*, dans les triangulaires PS-UDF-FN, le Front national gardait presque intégralement ses voix : 21,5 % au second tour, contre 22,5 % au premier tour.

Accéder au second tour suppose pour le FN d'être en première ou deuxième position dans les circonscriptions en ballottage – ce que la renaissance socialiste rend beaucoup plus difficile qu'il y a quatre ans – ou bien de dépasser la barre de 12,5 % des inscrits.

Lire la suite page 14

Jérôme Jaffré est vice-président de la Sofres.

ZAÏRE Samedi 17 mai, en fin de matinée, les premières troupes de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), de Laurent-Désiré Kabila, entraient dans la capitale Kinshasa, désertée, la veille, par le président Mobutu. ● SELON LES AMÉRICAINS, le chef rebelle ne serait pas disposé à accepter une structure de transition. Le médiateur des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Mohamed Sahnoun, veut tout faire pour éviter *« qu'une dictature soit remplacée par une autre »*. ● A BRUXELLES, Emile Ilunga, considéré comme le numéro deux de l'AFDL, annonce que, après *« la reddition et le désarmement des forces liées à l'ancien régime »*, l'Alliance réunira une *« conférence nationale »* regroupant les résistants de l'intérieur et de l'extérieur pour nommer un gouvernement de transition.

A Kinshasa, les derniers soubresauts du mobutisme

Alors que les troupes de Laurent-Désiré Kabila s'apprêtaient à entrer dans Kinshasa, les partisans du maréchal Mobutu se livraient à des règlements de comptes. Assassiné par des hommes de la garde présidentielle, le général Mahele, ministre de la défense, voulait négocier avec les rebelles

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Les troupes rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila n'étaient pas encore entrées dans Kinshasa que les règlements de compte zaïro-zaïrois, au sein du camp gouvernemental, avaient déjà commencé. Vendredi dans l'après-midi, après que le ministre de l'information eut fait une communication verbeuse au nom du gouvernement, le général Nzimbi, commandant de la Division spéciale présidentielle (DSP), a traversé le fleuve avec certains de ses officiers pour se rendre à Brazzaville. Le général Mahele Bokungu Lieko, chef d'état-major et ministre de la défense, a fait traverser son bateau à bord duquel se trouvaient ses biens, mais il est resté à Kinshasa.

Sur les conseils de l'ambassadeur des Etats-Unis au Zaïre, il a entrepris, dans la nuit, une tournée d'explications dans les camps militaires. Il s'est rendu au camp Colonel-Tshatshi, là où résidait le maréchal Mobutu jusqu'à son départ pour Gbadolite, où il a tenté de calmer la troupe avant d'expliquer qu'il fallait maintenant déposer les armes, abandonner l'uniforme et se mettre en civil. Incrédules, les soldats de la DSP, originaires en grande majorité de l'Equateur, la province natale de Mobutu Sese Seko, ont protesté. Abandonnés de leur haute hiérarchie, ils ont vite pris à partie le chef d'état-major, l'accusant de trahison et de félonie. Un militaire plus véhément que les autres a sorti son arme et l'a tué. Samedi matin, des fusillades nourries étaient toujours entendues à proximité du camp Tshatshi.

Le général Mahele était en contact indirect avec le camp rebelle. Depuis le soir du 10 mai, on lui prêtait l'intention de déclarer Kinshasa « ville ouverte » afin de faciliter l'*« atterrissage en douceur »* des rebelles dans la capitale zaïroise, selon l'expression utilisée par Bill Richardson et Daniel Simpson, respectivement ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU et à Kinshasa. Dès la mort du général Mahele connue, le général Likulia Bolongo, premier ministre, aurait choisi de se mettre à l'abri avec les siens à la résidence de l'ambassadeur de France, selon un officier supérieur zaïrois. L'ambassade de France à Kinshasa a démenti cette information samedi matin. Mais de bonne source, on indique qu'une *« chasse à l'homme est ouverte contre ceux qui ont, ces derniers temps, conseillé à M. Mobutu de quitter le pouvoir »*. De très proches collaborateurs du chef de l'Etat, des familiers – voire des parents – qui peuvent être soupçonnés de l'avoir trahi et qui n'ont pas pu quitter le pays se cachent dans Kinshasa depuis vendredi soir.

Peu de temps après l'assassinat du général Mahele, en raison des mouvements au sein de la DSP, les troupes occidentales basées à Brazzaville ont été mises en alerte. L'effervescence sur le fleuve était visible du haut des immeubles de Kinshasa. L'opération s'est arrêtée après que Kongulu Mobutu, le propre fils du maréchal, capitaine de la DSP, eut prévenu les chancelleries occidentales qu'il ne s'agissait là que d'affaires zaïro-zaïroises.

Cependant, vers trois heures du matin, deux blindés ont pris position devant l'hôtel Intercontinental où de nombreux officiers des Forces armées zaïroises (FAZ) ont cherché refuge vendredi soir. Un grand nombre d'entre eux sont arrivés dans l'hôtel juste avant le couvre-feu de 20 heures, accompagnés de leurs familles en larmes. L'hôtel est l'un des centres de regroupement des ressortissants étrangers vivant à Kinshasa, l'un des points devant être protégé en priorité en cas d'intervention occidentale. Les blindés et les hommes de la DSP qui accompagnaient Kongulu Mobutu ne sont pas restés longtemps sur place. Ils sont repartis avec ceux qu'ils étaient venus chercher sans que l'on sache précisément pour l'instant de qui il s'agit.

Vers 22 heures, un camion plein de blessés est arrivé aux portes de l'hôpital Mont-Ngaliema en provenance de Ndjili, l'aéroport international de Kinshasa, où apparemment des combats avaient lieu. On a cru un moment que des commandos rebelles arrivés par le fleuve étaient dissimulés dans les marais environnants et pilonnaient au mortier les militaires de Kibomango, un camp d'entraînement de la DSP, proche de l'aéroport. Mais il semblait plus probable, quelques heures plus tard, que des militaires gouvernementaux aient ouvert le feu sur d'autres soldats gouvernementaux, ceux qui avaient retourné leur vareuse dans l'après-midi et s'étaient ceints le front d'un ruban blanc, signe d'allégeance aux forces rebelles.

SOUS LE FEU DES COLLÈGUES

Quelques huit cents militaires zaïrois avaient été vus, en début d'après-midi, approchant de Kinshasa en provenance de Nsele. Toujours en uniforme, mais le front paré de blanc, ils arrivaient de l'est en courant et en chantant. Ils ont semé la confusion au sein de la population qui croyait acclamer les rebelles de l'Alliance. Ils avaient l'intention, avant de tomber sous le feu de leurs collègues fidèles au régime, de passer la nuit au camp Ceta, déserté la veille par les militaires qui l'occupaient. Les Kinois, maltraités par les militaires depuis les pillages de 1991 et 1993, avaient eu dans la journée le sentiment de prendre une légitime revanche en pillant les installations du camp. Maigre consolation pour la population des quartiers environnants, harcelée pendant sept ans par une soldatesque toute-puissante.

En début de journée, le président Mobutu Sese Seko, après une nuit de discussion avec les généraux Likulia, Mahele et Nzimbi, avait décidé de quitter Kinshasa pour Gbadolite, son sanctuaire à la frontière centrafricaine. C'est là que ses enfants et ses parents décédés sont enterrés. Pas question pour le maréchal Mobutu, qui a le culte des ancêtres et de la famille, de partir bientôt en exil en laissant derrière lui les sépultures de ses proches. Jean-Luc Habyarimana, le fils de feu Juvénal Habyarimana, le président rwandais assassiné le 6 avril 1994, enterré lui aussi à Gbadolite, avait fait le nécessaire il y a une dizaine de jours pour soustraire les restes de son père à la vindicte des rebelles zaïrois encadrés par des Tutsis rwandais.

Le président zaïrois a quitté Kinshasa, mais il n'a pas démissionné de son poste comme l'exigeait Laurent-Désiré Kabila, qui avait donné au maréchal Mobutu jusqu'à lundi pour remettre le pouvoir à l'Alliance. Le ministre zaïrois de l'information, Kin-Kiey Mulumba dans une déclaration lue vendredi après-midi, a expliqué dans quel contexte le chef de l'Etat avait quitté Kinshasa après y être revenu, en mars, dans l'espoir de résoudre la crise par les négociations.

Le ministre en a appelé à l'Acte constitutionnel de la transition, citant copieusement les articles 75, 53, 54 et 37, pour dire que le président ne pouvait en aucun cas transmettre à qui que ce soit des pouvoirs qu'il ne détenait pas. *« Le président règne mais ne gouverne pas »*, a-t-il dit.

M. Kin-Kiey a souligné que le président avait cessé depuis longtemps *« toute intervention dans la conduite des affaires de l'Etat »*, se cantonnant *« à son rôle constitutionnel »*. Pour le ministre, la situation est limpide, le chef de l'Etat s'est retiré dans ses terres, indiquant qu'il ne se présenterait pas à sa propre succession lors d'éventuelles élections générales. Pour le reste, le gouvernement gouverne, *« appliquant les lois de la République, tout en étant pleinement responsable de la gestion des affaires de l'Etat devant le Parlement »*, et c'est au président du Haut conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) qu'incombe *« la mission d'assurer la médiation de la crise entre l'Alliance et les Institutions de la République »*.

AUX PORTES DE LA VILLE

En d'autres termes, Mgr Laurent Monsengwo, l'archevêque de Kisangani, rétabli dans ses fonctions à la tête du HCR-PT, bien qu'il n'ait pas officiellement accepté de réintégrer un poste qu'il avait été contraint d'abandonner en janvier 1996, est chargé de négocier avec la rébellion. Une tâche d'autant plus ingrate que les rebelles ont fait savoir depuis longtemps qu'ils ne traiteraient pas plus avec Mgr Monsengwo qu'avec le maréchal Mobutu.

Le ministre de l'information, porte-parole du gouvernement, comme le reste de la classe politique zaïroise n'a pas l'air d'avoir compris de quoi il retourne depuis huit mois. Les rebelles de Laurent-Désiré Kabila, soutenus indéfectiblement par leurs alliés, vont prendre le pouvoir par la force à Kinshasa et s'installer à la tête du pays. Les rebelles en armes sont aux portes de la ville, ils ont pris l'aéroport international de Ndjili samedi matin, mais les hommes politiques kinois ne veulent toujours pas croire qu'ils vont être contraints d'abandonner les affaires.

Frédéric Fritscher

Des forces de quatre pays pour évacuer les étrangers

Quatre pays occidentaux ont détaché des forces en Afrique centrale et principalement au Congo dans l'éventualité d'une évacuation des 2 000 ressortissants étrangers au Zaïre. Les Etats-Unis disposent de quelque 1 500 hommes, dont 1 150 Marines embarqués sur un porte-hélicoptères au large de Pointe-Noire (Congo). La France a déployé 300 légionnaires – non compris 600 soldats basés à Libreville (Gabon) – à Brazzaville en vue de traverser le fleuve Congo, qui sépare cette ville de Kinshasa, et ramener ainsi les étrangers évacués par embarcations ou hélicoptères. Le Royaume-Uni a mobilisé quelque 260 hommes, notamment à Brazzaville, avec, à leur disposition, du matériel amphibie. Le Portugal, enfin, a dépêché environ 70 commandos au Congo.

Toutes ces forces armées ont des avions militaires de transport qui peuvent se poser directement sur l'aéroport de Kinshasa.

« Est-il parti pour de bon ? »

GOMA (Nord-Kivu)
de notre envoyée spéciale

« Espérons que ce n'est pas une tromperie. Nous connaissons les manœuvres de duplicité de ce monsieur… » Forte carrure et voix douce, ce responsable à l'information de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) n'en dira pas plus. *« Nous ne sommes pas autorisés à faire une déclaration »*, déclare-t-il, vendredi 16 mai. Dans les locaux quasiment monacaux de l'Alliance, au centre-ville, on s'applique à rédiger à la main les rapports ordinaires, dans un silence buté : *« Tous les cadres sont partis à Lubumbashi. Personne ici ne peut commenter la situation. »* Aucune réunion, aucune manifestation n'est prévue ce week-end. La ville n'a pas frémi au *« moment historique »* qu'est le départ de Mobutu de la capitale.

REPORTAGE

Au grand marché de Viruga, les « mamans » installent leur étal de pagnes

« Ici, peu de gens suivent l'information à la radio. Ils ignorent encore que Mobutu a quitté Kinshasa. » Leandre, père de sept enfants, est revenu en ville il y a deux mois, après avoir fui avec sa famille les premiers combats, en novembre. *« Ce fut très dur »*, dit son aîné de seize ans. *« Nous ne savions pas que c'était l'armée de libération. Nous avons pris la route de Kindu »*, ajoute le père, fier de son odyssée. A Kindu, il a suivi le séminaire de formation de l'Alliance. *« Comment peut-on ne pas être des leurs ? Ce sera un hourra quand Kinshasa tombera. L'état-major de l'armée zaïroise doit prendre contact avec Kabila, espérons. Sinon, ce sera un bain de sang. »*. Sur les ondes de La Voix du peuple, une radio proche de l'Alliance, on applaudit : *« Même les morts ont jubilé dans leur tombe. »*

Au lever du soleil, samedi 17 mai, Goma, toujours paisible, ignore aussi que le chef d'état-major vient d'être tué par des membres de la garde présidentielle. Hubert, vingt-sept ans, animateur à La Voix du peuple, est un des rares à le savoir déjà. En pantalon jaune, sabots noirs et bracelets colorés, il enfourche son vélo pour partir à la chasse de cassettes chez divers amis. Il prépare son émission du « Week-end mondial de musique ».

DU RIZ ET DU CARBURANT

Sans un sou. Les nouvelles autorités, que l'équipe de la radio aide techniquement pour les bulletins d'« Alliance actualités », n'ont pas donné un zaïre jusqu'à présent. Il faudrait de l'argent pourtant pour vivre et pour acheter un instrument de musique. *« Seules les paroisses en disposent, et elles les gardent jalousement »*, regrette Hubert, chanteur et guitariste qui admire son compatriote Lokwa Kanza, chanteur internationalement connu.

Quand Kabila dirigeait de Goma son mouvement, Hubert a suivi les meetings. *« Il a été le premier et le seul à dire publiquement que les soldats ne devaient pas battre les gens ou en arrêter d'autres illégalement. »* Mais cela ne suffit pas à assurer la démocratie. *« Il n'y a pas de tolérance. Nous n'avons pas de ligue des droits de l'homme pour nous protéger »*, ajoute Hubert. Son émission satirique du lundi, « Faucon, Faucon », à la façon des Guignols, a été un tel succès populaire que nul ne songe à le brimer, *« pour le moment du moins »*.

Au grand marché de Viruga, les premières « mamans » installent leur étal de pagnes colorés, entre les énormes flaques d'eau. Celesté retrouve Isidore, son ami, aussi sec et ridé que lui. *« Beaucoup d'entre nous comptaient sur les négociations. Elles sont mal parties, un des négociateurs n'est plus là. Kinshasa est encerclée. Si l'assaut est donné, on craint le carnage. »*

La nouvelle administration installée ici par l'Alliance a fait baisser les prix de la bière, du riz et du carburant. *« Les recettes commencent à rentrer, mais les fonctionnaires ne sont toujours pas payés. »* Un de leurs amis, douanier à la frontière rwandaise, leur a confirmé le changement de gestion. *« On est sérieux, plus personne ne se sucre. On n'a pas le choix, on est très contrôlé. »* Celesté et Isidore ont vu en public le président de l'Alliance *« cinq fois : il est gros, sympathique, il nous débarrasse de la dictature. Mais tant que le chef n'est pas mort, le cabri ne peut pas porter le grelot »*.

Danielle Rouard

Selon les Américains, M. Kabila refuserait toute formule de transition

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Laurent-Désiré Kabila a-t-il accepté une structure de transition ? La réponse, selon des sources américaines, serait négative. M. Kabila aurait tout simplement accepté *« le concept des élections »*, mais il refuse toute idée d'un organisme de transition. Il aurait même l'intention, dit-on encore, de dissoudre l'Assemblée nationale. Le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) accepterait *« pour l'instant »* d'inclure les partis politiques dans son gouvernement, à l'exception des forces politiques mobutistes, qui pourront, selon ses termes, faire partie de l'opposition.

Au cours d'une conversation téléphonique de Kigali, où il se trouvait samedi matin avant de se rendre à Kampala, le médiateur des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Mohamed Sahnoun, confirme également les décision du chef de l'AFDL. Considérablement marginalisé par les responsables sud-africains, qui veulent à tout prix être reconnus comme les médiateurs dans la crise zaïroise, le diplomate algérien s'efforce pourtant de *« tout faire »* pour éviter *« qu'une dictature soit remplacée par une autre »* au Zaïre.

« Notre idée est que l'autorité de transition désigne un gouvernement dont le chef serait M. Kabila », explique M. Sahnoun. L'autorité de transition serait en mesure de *« garantir le processus démocratique »*. M. Sahnoun propose aussi la convocation d'une conférence régionale avec les chefs d'Etat de la région, *« pour exiger que le processus démocratique soit respecté par l'Alliance »*.

A l'ONU aussi, le principal souci reste le sort des réfugiés. Avec *« l'ennemi commun »* parti, Laurent-Désiré Kabila a trois énormes problèmes à résoudre, explique un diplomate du secrétariat : résoudre le problème humanitaire, établir sa légitimité politique et s'occuper de la situation économique du pays. Selon ce diplomate, *« rien ne pourra se faire au Zaïre »* avant la résolution du problème des réfugiés. *« En ce qui concerne ses relations avec la communauté internationale, M. Kabila sera hanté par les réfugiés. Tant que ceux-ci ne seront pas réinstallés, il ne sera pas considéré comme légitime. »*

Surtout, ajoute notre interlocuteur, *« le fait qu'il va prendre le pouvoir par la force n'est pas le meilleur moyen pour établir sa légitimité »*.

DIVERGENCES

Par ailleurs, parlant des divergences entre les Etats-Unis et la France sur la question zaïroise, les diplomates américains semblent divisés. Représentatif de la ligne dure à Washington, un diplomate, contacté par téléphone, se dit *« extrêmement irrité »* par des *« insinuations, très répandues en France »*, selon lesquelles les Etats-Unis seraient *« responsables »* de l'émergence de Laurent-Désiré Kabila, *« insinuations qui sous-tendent que Washington serait responsable du comportement de ce dernier »*.

D'autres diplomates, plus circonspects, minimisent à chaque occasion les divergences entre Washington et Paris. *« Malgré ce que peuvent penser certains Français, estime ainsi un observateur américain, les Etats-Unis n'ont aucune envie de s'enliser dans la complexité des politiques africaines. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons tellement mis de temps pour nous engager dans la crise zaïroise. »*

Afsané Bassir Pour

La Suisse a mis sous séquestre la villa de Savigny

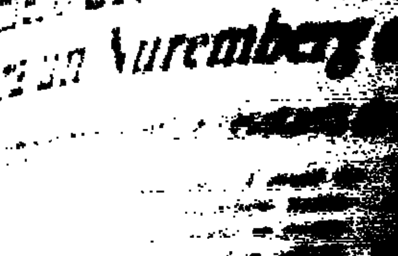
LE GOUVERNEMENT suisse a annoncé, vendredi 16 mai en milieu d'après-midi, la mise sous séquestre de la villa de Savigny, sur les bords du lac Léman, appartenant au président Mobutu. Cette décision répond à une demande d'entraide judiciaire déposée par les représentants de Laurent-Désiré Kabila, qui ont également demandé le gel des avoirs bancaires du président zaïrois. Les autres pays dans lesquels M. Mobutu possède des biens immobiliers, dont la France et la Belgique, n'ont pas encore pris de mesures similaires. On faisait savoir, vendredi, à Paris, que la décision suisse était l'aboutissement d'une procédure légale qui ne semble pas avoir été jugée recevable à Paris et Bruxelles.

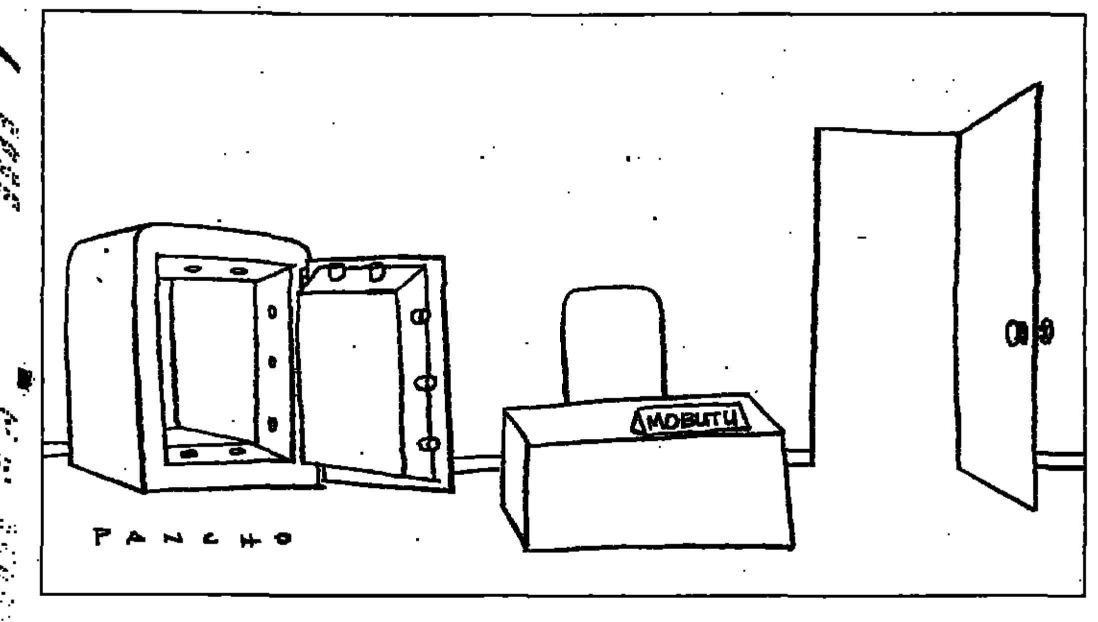
Une mise sous séquestre massive pourrait éventuellement intervenir à la suite d'une concertation internationale. Tel avait été le cas en août 1990, après l'invasion du Koweït par l'Irak. Le *Journal officiel* de la République française indiquait alors que le décret de gel de ces avoirs *« vu l'urgence, entrera immédiatement en vigueur »*, situation officialisée par une résolution de l'ONU. Le flou de la situation prévalant à Kinsasha et la légitimité encore incertaine des futurs dirigeants ne semblent pas, pour l'instant, favoriser une telle option.

« La demande d'entraide, qui ne contient pas une description suffisante des avoirs qu'il s'agit de geler, ne permet pas l'adoption éventuelle d'autres mesures pour l'instant », souligne le communiqué publié vendredi par les autorités helvétiques. Si elle a saisi des biens immobiliers, la Suisse ne s'est pas, en revanche, prononcée sur le gel des avoirs bancaires, demandé par les représentants de M. Kabila.

Les établissements bancaires de la Confédération doivent, avant la fin du mois, communiquer à Berne leurs informations sur les avoirs détenus par le président Mobutu sur leurs comptes. Mais l'enquête pourrait montrer que les sommes détenues par le président en Suisse ont déjà été largement entamées. *« Nous avons signifié aux 415 banques du pays l'obligation de nous communiquer la liste des fonds déposés chez elles par le président Mobutu. Je suppose que cette enquête risque en grande partie d'être vaine, mais je n'en ai pas la preuve »*, a ajouté vendredi, à l'Agence France-Presse, le président de l'autorité indépendante de surveillance des banques.

Françoise Lazare





Le numéro deux de l'Alliance affirme qu'« il y aura un Nuremberg du mobutisme »

M. Ilunga évoque un « compromis » entre résistants de l'intérieur et de l'extérieur

BRUXELLES
de notre correspondant

Emile Ilunga est souvent présenté comme le numéro deux de l'Alliance dirigée par Laurent-Désiré Kabila. Ce médecin, âgé de cinquante-quatre ans, élevé et formé en Belgique, ancien étudiant de l'Université libre de Bruxelles, est retourné en Afrique au début des années 90 pour organiser les maquis antimobutistes principalement animés par les anciens « gendarmes katangais », fer de lance de la sécession de la province à la fin des années 60. Il se trouve actuellement à Bruxelles pour entamer un dialogue avec les autorités belges sur les futures relations de l'ancienne puissance coloniale avec le pouvoir qui va s'installer à Kinshasa.

Pour lui, le scénario de l'immédiat après-Mobutu est simple : « *Après la reddition et le désarmement des forces liées à l'ancien régime, une conférence nationale va être réunie qui rassemblera les forces combattantes de l'extérieur et de l'intérieur, auxquelles pourront se joindre les partis de la résistance intérieure et des représentants de la société civile.* » Avec quels objectifs ? « *Etablir un compromis historique entre ces forces, mettre en place un gouvernement de transition, faire un état des lieux pour ce sous-continent qui se trouve dans une situation économique dramatique.* »

M. Ilunga exclut d'emblée la participation à cette conférence des formations politiques liées à l'ancien régime : « *De Gaulle n'a pas fait entrer les gens de Vichy dans son gouvernement provisoire en 1944* », remarque-t-il avant de poursuivre son parallèle historique : « *Les responsables de trente-deux ans de dictature et de pillage du pays devront rendre des comptes. Il y aura un Nuremberg du mobutisme* », annonce-t-il.

Il ne croit pas non plus à une possible médiation de Mgr Mousengwo, archevêque de Kinshasa, à qui il reproche d'avoir contribué à prolonger l'ère Mobutu. Ce libre-penseur formé à l'école résolument anticléricale du laïcisme belge affirme avec un grand sourire : « *Le clergé va devoir s'habituer à limiter son action au domaine spirituel !* »

« DÉMOCRATE ET PROGRESSISTE »

L'avenir du Congo, dénomination que le pays s'apprête à retrouver, nécessite, selon Emile Ilunga, « *le maintien de son intégrité territoriale et la lutte contre les forces centrifuges* ». Ce Katangais insiste néanmoins sur l'importance de l'autonomie accordée aux provinces dans le cadre d'un Etat fédéral rétabli, « *comme cela avait été prévu au lendemain de l'indépendance* ».

M. Ilunga connaît très bien Laurent-Désiré Kabila : il a été, pendant près de vingt ans, le porte-parole de son mouvement en Europe. Il trouve l'homme « *courageux et intelligent* », mais ne limite pas son appréciation à un panégyrique du nouvel homme fort du Congo : « *C'est une personnalité complexe, qu'une longue vie dans le maquis a rendue très méfiante* », ajoute-t-il, concédant que les aspects « *autoritaires de sa personnalité* » peuvent faire douter de l'avenir de la démocratie et des droits de l'homme au Congo.

Mais Emile Ilunga, qui se définit lui-même comme « *démocrate et progressiste* », insiste sur le fait que l'Alliance rassemble des forces diverses et que, pour sa part, la résistance intérieure qu'il représente se montrera « *vigilante* ». Il regrette également les « *erreurs* » commises, ces dernières semaines, par Laurent Kabila : « *On n'accepte pas le principe d'une rencontre avec Mobutu pour se défiler au dernier moment. Il n'est pas convenable d'outrager à deux reprises le président Mandela. C'est un comportement pathologique* », estime le médecin.

Emile Ilunga rejette, cependant, les condamnations de l'action des troupes de l'Alliance vis-à-vis des réfugiés rwandais se trouvant dans les zones contrôlées par elle : « *C'est une situation que nous n'avons pas créée. La présence de ces réfugiés est une conséquence du drame rwandais. Nous nous trouvions confrontés à des gens encadrés par les anciennes Forces armées rwandaises (FAR) et les milices interhamwés. Les puissances qui ont soutenu l'ancien régime au Rwanda portent une lourde responsabilité dans la situation de ces réfugiés.* »

Emile Ilunga s'étonne également d'avoir retrouvé ces réfugiés « *jusqu'à la frontière de l'Angola, à des milliers de kilomètres de leur base de départ. Il est impossible qu'ils aient pu faire le trajet à pied à travers la brousse. Il a bien fallu que quelqu'un assure leur transport !* »

Luc Rosenzweig

Le triomphe de Jean-Raymond Boulle, l'homme d'affaires financier des rebelles

Ce Mauricien a recomposé l'exploitation des gisements miniers au Zaïre

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« *L'Alliance contrôle effectivement le sol, et elle a le soutien de la population, c'est cela qui compte en droit international.* » Jean-Raymond Boulle peut savourer son triomphe lorsqu'il commente le contrat de 1 milliard de dollars signé avec l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), dirigée par Laurent-Désiré Kabila, qui porte sur la remise en état de la mine de cuivre et de zinc de Kipushi et sur le retraitement du cobalt de Kolwezi. En quelques mois, le principal actionnaire et fondateur de la petite compagnie America Fields Mineral (AFM) a accompli un parcours sans faute.

PORTRAIT

Il avait été écarté par Mobutu, il est courtisé par ses anciens patrons

Ce natif de l'île Maurice, âgé de *quarante-sept ans, homme d'affaires* timide et discret, a fait voler en éclats le système régissant l'octroi des gisements miniers au Zaïre. Charmant, infatigable, plein d'énergie, ce pirate rusé et ambitieux sait désormais qu'il peut faire trembler les géants des matières premières.

Il a choisi Laurent-Désiré Kabila après que le régime Mobutu eut écarté en dernière minute son offre, pourtant supérieure à celles de ses rivaux, pour la reprise de certains actifs de la société d'Etat Gecamines.

ÉTUDE PRÉALABLE

Si les fonds promis ne seront versés qu'après une étude de faisabilité, sa contribution à l'effort de guerre de Kabila n'est pas négligeable : mise à la disposition du chef des rebelles de son avion personnel ; ouverture d'un comptoir d'achat de diamants à Kisangani afin de vendre les pierres pour fournir les espèces trébuchantes nécessaires pour l'offensive militaire ; organisation d'une visite du site de Kipushi par des gestionnaires de patrimoine londoniens.

Une revanche pour cet amoureux de l'Afrique qui nourrit depuis des lustres l'ambition de ne plus être l'éternel second du petit monde des mines.

Le savoir-faire de M. Boulle dépasse de loin les frontières d'America Fields Mineral, une petite affaire créée en 1995 et décrite dans son rapport annuel comme « *une société de ressources naturelles dont l'objet est l'acquisition, l'exploration et le développement de gisements miniers* ». Le siège de cette firme, baptisé « The Company » (à l'instar du surnom de la CIA, soulignent les mauvaises langues) est situé à Hope, dans l'Arkansas.

Inscrite aux Bourses de Vancouver et de Toronto, AFM a des intérêts en Afrique (titane en Sierra Leone, diamants en Angola, cobalt en Zambie) et en Amérique du Sud (diamants au Brésil). Via une société de holding basée au Luxembourg, M. Boulle, lui-même domicilié fiscalement à Monaco, est l'actionnaire majoritaire.

DÉBUTS À LA DE BEERS

Alors qu'on le décrit comme un opérateur et comme un commis-voyageur, son frère Max passe pour la tête pensante financière de la société. Les Boulle roulent d'ailleurs en famille : deux autres *frères, Franco et Bertrand,* travaillent dans la mouvance du groupe, le premier en Russie, le second en Guinée.

Ancien diamantaire entré à la De Beers au début des années 70, il est basé en Sierra Leone, puis au Zaïre où il est chargé de l'administration et du contrôle des bureaux d'achats avant d'être envoyé au QG londonien de la Central Selling Organisation, le bras marchand de la compagnie. Mais la bureaucratie de cette société très hiérarchisée et conservatrice étouffe le jeune cadre, qui claque la porte en 1981 et s'installe comme négociant de pierres précieuses en Sierra Leone tout en bourlinguant en Afrique australe.

En 1989, il fonde Diamond Fields Ressources (DFR), société de droit canadien à laquelle est associé par la suite un entrepreneur américain, Robert Friedland. Ce spécialiste de la collecte de capitaux prend rapidement les commandes, marginalisant M. Boulle. C'est alors qu'envoyé au Labrador, dans le Grand Nord canadien, pour y chercher des gisements diamantifères, un géologue de Diamond Fields Ressources tombe par hasard, en 1994, à Voisey Bay, sur le gisement de nickel le plus vaste au monde, par sa taille et sa richesse.

Après une formidable bataille aux enchères, au terme de laquelle le géant minier canadien Inco rachète DFR au nez et à la barbe de son rival Falcon Bridge, M. Boulle empoche 1,7 milliard de francs, pactole qui lui permet de créer une nouvelle société, America Fields Mineral. Cette fois, il est seul maître à bord car il n'a jamais pardonné à Robert Friedland de s'être allié derrière son dos, en Sierra Leone, à une filiale d'Executive Outcome, l'organisation de mercenaires sud-africains dont les hommes de main tentaient alors de mater une insurrection dans les zones diamantifères.

Les grandes sociétés minières, sud-africaines et européennes, sont aujourd'hui dans leurs petits souliers. Economiste à l'université du Kentucky avant d'être désigné « ministre » des finances des rebelles, Mwana Nanga Mawampanga se méfie de la De Beers, accusée par le département américain de la justice de violation de la législation anti-trust et dont les cadres sont interdits de séjour aux Etats-Unis.

RUMEURS

D'après certaines rumeurs, lors d'une première enchère organisée par l'Alliance, le conglomérat de Johannesburg aurait été contraint de payer de 20 % à 30 % plus cher les pierres provenant de la Miba, malgré l'accord de commercialisation exclusif le liant à la compagnie zaïroise.

A Anvers, on raconte que certains des diamantaires belges qui avaient aidé Mobutu au début des années 80 à faire sécession de la De Beers – avant d'être contraints de regagner son giron quelques années plus tard – ont déjà pris langue avec Kabila pour lui proposer d'organiser un circuit de vente parallèle. Quant à la compagnie sœur de la De Beers, l'Anglo American Corporation, qui lorgnait sur les ressources en zinc et en cuivre du Zaïre, elle voit d'un mauvais œil M. Boulle devenir un rival de poids.

Ces jours-ci, les Openheimer multiplient les gestes envers leur ancien employé, dans l'espoir de se rapprocher de Laurent-Désiré Kabila. Si Jean-Raymond Boulle les respecte au point de ne pas écarter un futur partenariat, c'est seulement parce que les maîtres de l'Anglo America De Beers le prennent aujourd'hui au sérieux.

Marc Roche

Le Zaïre, Paris et Washington : la dialectique du client et du parrain

MÉDIATIQUEMENT, les comptes sont déjà faits. Avec le départ du maréchal Mobutu, la France perd un de ses protégés africains et enregistre une défaite diplomatique à la mesure de l'attachement qu'elle pouvait porter à l'un des plus grands pays francophones dans le monde. Son influence s'y estomperait au profit de celle des Etats-Unis, qui verront bientôt s'installer à Kinshasa leur protégé à eux, en la personne de Laurent-Désiré Kabila, qu'entoure une escouade de jeunes collaborateurs formés dans les universités américaines. Bilan : Paris perd, Washington gagne.

ANALYSE

Les erreurs qui ont mené à un revers, pas à un fiasco

A vrai dire, la dialectique du « client » et du « parrain » n'est pas si simple – du moins en Afrique – pour que ce schéma rende tout à fait compte de la réalité. Paris n'a sans doute pas l'influence qu'on lui a prêtée sur M. Mobutu et Washington, à l'évidence, ne contrôle pas tous les faits et gestes de M. Kabila. Dès vendredi, Jacques Godfrain, ministre de la coopération, dénonçait « *le cliché : Kabila égale Etats-Unis et Mobutu égale France* ». Il résumait en trois point ce qu'avait été, selon lui, le comportement de Paris dans la crise zaïroise : 1. « *Nous avons été pour une conférence régionale des pays riverains des Grands Lacs sous l'égide de l'ONU et de l'OUA* » ; 2. La France n'a cessé de réclamer « *des moyens pour assurer le sort des réfugiés* » ; 3. Elle a refusé de choisir « *Kabila ou Mobutu* » pour prôner « *des élections qui, d'ailleurs, auraient dû avoir lieu en juin* ». « *Notre coopération avec le Zaïre est suspendue depuis six ans. Je l'ai reprise (...) pour deux choses : une salle d'opération de l'hôpital de Kinshasa et une bibliothèque à l'université* », ajoutait M. Godfrain.

Quoi qu'en pense le ministre, cette ligne de défense, érigée après coup, après la « *défaite* », comporte de nombreuses failles. Elle ne rend pas compte d'une série d'erreurs – officieusement avouées en haut lieu – qui expliquent que Paris enregistre bel et bien un revers au Zaïre, même s'il n'est pas le fracassant fiasco dénoncé ici et là. Erreur de réaction à l'évolution de la situation politique dans ce pays, d'abord : « *Nous avons mis bien trop de temps à réévaluer notre politique au Zaïre* », confessent certains milieux officiels. Erreur d'analyse de fond, ensuite : la thèse de « *l'incontournabilité de Mobutu* » encore défendue haut et fort à Paris en avril était une « *absurdité* », reconnaissent les mêmes sources.

« HÉRITAGE PLOMBÉ »

Erreur de méthode, enfin, qui peut expliquer les précédentes, avec cette multiplicité des centres de décision intervenus dans la gestion de la crise. Ce qui est dénoncé ici, c'est l'inanité d'un système consistant à faire dépendre la politique africaine de la France de pas moins de quatre « *lieux* » : deux cellules à l'Elysée, le Quai d'Orsay, les « *services* » et le ministère de la défense...

Mais il y a plus. Dans l'affaire zaïroise, la France était « *plombée* » – l'expression est employée à l'Elysée – par l'héritage de sa politique dans la région depuis 1994. La France, en l'espèce celle de Mitterrand, fut l'alliée du régime rwandais d'où allaient sortir les auteurs du génocide dont furent victimes, cette année-là, des centaines de milliers de Tutsis au Rwanda. L'opération militaro-humanitaire qu'elle mit alors en place, « Turquoise », permit de sauver des vies ; elle fut aussi une « *passoire* » par où s'échappèrent certains des chefs hutus responsables des massacres, comme s'ils avaient trouvé, çà et là, quelques complicités françaises.

C'est ici qu'intervient l'un des tournants de la politique zaïroise de Paris. Pour assurer les bases logistiques de « Turquoise », puis pour « *héberger* » les centaines de milliers de réfugiés hutus rwandais fuyant le régime de Kigali passé aux mains des Tutsis, on a besoin du Zaïre. A Paris, comme à Washington et Bruxelles, Mobutu est alors en « *quarantaine* », traité en indésirable depuis trois ou quatre ans, pour cause de corruption aggravée. La France – et l'Afrique du Sud de Nelson Mandela, pour d'autres raisons – va aider à remettre en selle un dictateur malade, de plus en plus corrompu et de moins en moins présent à Kinshasa.

Ce faisant, la France acquiert une double image : celle d'un pays qui a trop longtemps collé à un régime de Kigali d'où sont partis les massacreurs de 1994 ; et celle d'un pays qui prend la défense du régime finissant de Mobutu Sese Seko. C'est cet héritage-là qui « *plombe* » Paris quand va se jouer, dans l'est du Zaïre, un nouvel épisode de la crise des Grands Lacs. C'est lui qui rend la France suspecte à la fois auprès du nouveau régime de Kigali et de ce qui est largement sa « *créature* », la rébellion de Laurent-Désiré Kabila.

C'est ce même héritage qui fait soupçonner la France de vouloir bloquer la rébellion et défendre le régime de Mobutu quand elle propose de dépêcher une force militaro-humanitaire. Il s'agissait de venir à l'aide des réfugiés (hutus) rwandais dans l'est du Zaïre. L'avenir allait, dramatiquement, prouver que cette proposition était pertinente ; son auteur n'avait, malheureusement, plus la crédibilité requise pour la défendre avec vigueur. Rien n'était pourtant inévitable. Washington avait aussi largement contribué à réhabiliter Mobutu (« *un homme de bon sens* », disait Ronald Reagan), dont le régime devait, après tout, beaucoup plus aux Etats-Unis qu'à la France. Mais cela n'empêchera pas les Etats-Unis de dépêcher immédiatement un diplomate (le numéro deux de leur ambassade à Kigali) auprès de M. Kabila ni d'appuyer, au moins politiquement, la rébellion que ce dernier enclenche dans l'est du Zaïre.

« LE PARADOXE FRANÇAIS »

Il n'y avait pas de découpage régional aussi net qu'on le dira plus tard, avec, d'un côté, le Rwanda de Paul Kagamé et l'Ouganda de Yori Museveni, clients et protégés de Washington, et, de l'autre, le Zaïre de Mobutu, défendu par la France. Jean-François Bayart, directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI), observe ainsi dans *Le Nouvel Observateur* (daté 15-21 mai) : « *Museveni a toujours été très ouvert à la coopération et aux investisseurs français. (...) La France est ainsi devenue l'un des premiers partenaires économiques de l'Ouganda, alors que ses intérêts au Zaïre demeurent pratiquement nuls.* »

Car le paradoxe est là : si elle a donné l'impression de s'accrocher au régime Mobutu, la France n'a que très peu d'échanges économiques avec le Zaïre, et ses investissements y sont quasiment nuls. Si, comme l'avancent certains commentaires de presse, la France a « *perdu* » le Zaïre, alors elle n'a pas perdu grand-chose. Les gros investisseurs au Zaïre ont été, et sont toujours, les Etats-Unis, les Belges, les Sud-Africains. Le Zaïre de Mobutu « *n'a jamais été notre jardin* », souligne-t-on à Paris : pays francophone par la grâce de la Belgique, régime créé et soutenu par celle des Etats-Unis, le Zaïre de Mobutu n'a pas vraiment fait partie du pré carré français. On dira que cette manière de coller au Mobutu des dernières années n'en aura été que plus fautive...

Aux Etats-Unis d'affronter maintenant, à l'égard de M. Kabila, le problème qui fut celui de la France à l'égard de M. Mobutu. L'Amérique va devoir gérer l'« *héritage* » de la gestion d'une crise qui l'a, à tort ou à raison, installée dans le rôle de grand protecteur de M. Kabila. Il n'est pas sûr que l'on célèbre cela comme une victoire à Washington.

Alain Frachon

L'Amérique du Sud résiste à la volonté de Washington de créer une zone de libre-échange

La déclaration de Belo Horizonte demeure vague sur les échéances

Les trente-quatre pays du continent américain réunis à Belo Horizonte, au Brésil, pour discuter de la création d'une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un échéancier précis. Ils ont manifesté leur volonté de ne pas précipiter l'intégration commerciale voulue par Washington, préférant consolider le Mercosur, qui a grandement contribué à l'expansion commerciale de ses membres.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« Un document équilibré, sans vainqueurs ni vaincus » : le ministre brésilien des relations extérieures, Luiz Felipe Lampreia, a su résumer en termes diplomatiques la teneur de la déclaration finale sur la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) paraphée, vendredi 16 mai, à Belo Horizonte (centre du Brésil), par les ministres du commerce des trente-quatre Etats du continent américain et des Caraïbes, Cuba excepté.

Conclu au terme de laborieuses tractations, l'accord demeure flou sur les échéances, stipulant que la ZLEA entrera en vigueur *« au plus tard en 2005 »*, après la réalisation de *« progrès concrets »* espérés *« vers la fin du siècle »*. Prudemment, le document se contente d'indiquer que les négociations sur le démantèlement progressif des barrières tarifaires *« devront débuter »* en février 1998, à l'occasion de la prochaine réunion ministérielle prévue à San José, au Costa Rica, un mois avant le sommet de Santiago du Chili, auquel participeront les chefs d'Etat et de gouvernement des Amériques.

La volonté de Washington d'accélérer l'implantation de la ZLEA se heurte, à l'évidence, aux réticences de nombre de ses futurs partenaires. Porte-parole du Mercosur (union douanière qui associe le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay) et de la plupart des autres pays sud-américains, Brasilia a victorieusement résisté aux pressions américaines en refusant de s'engager sur des dates butoirs.

Confronté à un inquiétant déficit commercial (23 milliards de francs sur les quatre premiers mois de l'année) consécutif à l'abaissement brutal des droits de douane depuis 1990, le Brésil redoute, comme ses voisins, les effets désastreux que pourrait avoir sur son économie en voie de stabilisation une libéralisation mal maîtrisée du flux des échanges sur le continent.

Dans un discours prononcé le 15 mai, lors de l'ouverture de la réunion, le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, avait clairement exposé la position de son gouvernement, soutenue tant par l'opposition de gauche que par les organisations patronales locales. *« Nous ne devons pas nous presser pour avancer. La zone de libre-échange que nous souhaitons,* avait-t-il souligné, *ne doit pas représenter une victoire à court terme pour ceux qui veulent en tirer des bénéfices immédiats. »*

LES POINTS SUR LES « I »

Fervente partisane d'une dissolution au sein de la future ZLEA des blocs régionaux existants – le Mercosur, comme l'Alena, qui regroupe les Etats-Unis, le Canada et le Mexique –, Charlene Barshefsky, représentante américaine pour le commerce, a imperturbablement continué à prendre des notes lorsque M. Cardoso a affirmé que le Mercosur, à l'origine du quadruplement du commerce en cinq ans entre ses Etats membres, restait *« une priorité de* [la] *politique extérieure et commerciale »* brésilienne. Puis, mettant les points sur les « i », M. Cardoso n'a pas estimé *« utile que ce puissant levier du commerce interrégional se dilue plus tard »* dans une zone de libre-échange.

Le pilonnage en règle des positions américaines avait en fait commencé deux jours plus tôt, quand le président brésilien avait confié à une radio locale que les négociations sur la ZLEA étaient *« imaginaires »* dans la mesure où Bill Clinton ne pouvait rien conclure sans faire face à de possibles amendements du Congrès.

Quoi qu'il en soit, l'empressement de Washington à renforcer, sur un marché allant de l'Alaska à la Terre de Feu, le « leadership » que lui confère sa puissance économique, semble avoir ravivé les velléités unitaires des pays périphériques du Mercosur. Après le Chili et la Bolivie, qui en sont devenus des membres associés en 1996, le Pérou, la Colombie, l'Equateur et le Vénézuela se disent prêts, eux aussi, à entamer des pourparlers en vue de leur adhésion au marché commun le plus dynamique du sous-continent.

Jean-Jacques Sevilla

Plutôt l'Europe que l'Amérique

Lors de son récent voyage dans cinq pays d'Amérique du Sud, Jacques Chirac s'était fait le chantre d'une étroite coopération commerciale entre l'Union européenne (UE) et les Etats du sous-continent à fort taux de croissance. L'offensive présidentielle visait à contrarier les prétentions de Washington qui veut consolider, *via* la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) en gestation, sa déjà considérable influence dans la région.

Récemment publiée dans la revue mensuelle *Conjuntura economica*, une étude de la fondation Getulio Vargas tranche en faveur d'un renforcement des échanges avec le Vieux Continent, les chercheurs parvenant à la conclusion qu'une alliance avec l'UE entraînerait, en 2005, une augmentation du PIB brésilien de 5,05 % alors que l'adhésion à la ZLEA limiterait cette hausse à 2,08 %. Le PIB argentin en profiterait davantage encore : + 6,71 %, alors qu'en cas d'intégration strictement continentale la progression ne serait que de 0,68 %. – *(Corresp.)*

Les Néerlandais soumettent un nouveau projet de révision du traité de Maastricht

LA CONFÉRENCE intergouvernementale (CIG) chargée de redéfinir l'ambition politique de l'Union européenne est entrée dans sa dernière ligne droite. Les Néerlandais, qui assument la présidence des travaux depuis janvier, avec une autorité remarquée à Paris, ont soumis aux représentants des Quinze, réunis vendredi 16 et samedi 17 mai à huis clos à Huten, un nouveau projet de traité reprenant et complétant celui soumis au sommet de Dublin en décembre 1996 par les Irlandais. Il sera débattu, mardi prochain, par les ministres des affaires étrangères, chargés de préparer en conclave le sommet informel qui réunira, le 23 mai, les chefs d'Etat et de gouvernement, à Noordwijk (Pays-Bas).

A deux jours des élections françaises, ce sommet européen est le premier auquel participera le nouveau premier ministre britannique, le travailliste Tony Blair. Il a été convoqué pour sérier les derniers obstacles à surmonter d'ici au 16 juin, date à laquelle les dirigeants européens se réuniront à nouveau, à Amsterdam, pour conclure leur accord sur la révision du traité de Maastricht.

Le document irlandais avait précisé le schéma des discussions, brossant à grands traits les rapprochements en cours sur les questions de politique extérieure et de sécurité, de justice et de police, sur un modèle social européen incluant des mesures de coordination pour mieux lutter contre le chômage.

Depuis, les négociations ont permis, entre les pays fondateurs de l'Union, l'émergence d'un consensus que Lamberto Dini, le ministre italien des affaires étrangères, résumait ainsi, vendredi 16 mai, à Rome : *« Nous ne voulons pas d'une Europe invertébrée, d'une Europe devenue plus large et hétérogène, qui soit résignée et triste, un magma sans structure. (...) Parce qu'alors, parallèlement à l'arrivée de la monnaie unique, s'ouvrirait au centre de l'Europe un gouffre institutionnel capable d'engloutir nos meilleurs projets. »*

La crainte de certains petits pays, notamment scandinaves, d'être entraînés à leur corps défendant dans des politiques qu'ils ne cautionneraient pas ne devrait pas empêcher des avancées substantielles. Le changement de gouvernement en Grande-Bretagne ne leur permet plus de faire front avec les Britanniques pour noyer le processus.

L'ESPOIR DE LA FRANCE

A en croire le nouveau secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, la volonté de Londres de prendre désormais ses responsabilités en Europe doit permettre de se mettre d'accord sur les moyens d'une véritable politique extérieure dans les domaines stratégiques reconnus d'intérêt commun.

Paris n'a pas perdu l'espoir que soit nommé un coordonnateur qui pourrait représenter l'Union au sein d'une troïka comprenant le président en exercice et le responsable de la Commission pour les affaires extérieures. Les travaillistes ont en revanche fait savoir qu'ils n'étaient pas en mesure d'évoluer maintenant sur une défense européenne.

L'arrivée au pouvoir de Tony Blair a permis de boucler le consensus sur la nécessité d'un chapitre substantiel dans le traité consacré aux questions sociales, et notamment à l'emploi. Elle devrait faciliter l'achèvement des discussions sur l'adoption d'une politique plus cohérente dans le domaine de la sécurité intérieure. L'expérience acquise dans le cadre de l'espace Schengen devrait être élargie aux Quinze, avec une exception pour les îles Britanniques, qui ne veulent pas abandonner leurs contrôles frontaliers.

Il reste surtout, avant Amsterdam, à s'entendre sur la redéfinition du pouvoir des diverses institutions européennes et la relation entre les grands et les petits pays. Si la plupart admettent que l'Union élargie du futur ne peut fonctionner avec les mêmes règles qu'aujourd'hui, les dosages sont délicats.

Les *« petits »* entendent continuer d'exister. Les grands, qui représentent l'essentiel de la population, ne veulent pas risquer d'être minorisés par des coalitions d'intérêt hétéroclites. Mais il y va aussi de la représentation que chacun se fait du contrôle démocratique de la future Union, thème d'autant plus sensible qu'il se heurte à des traditions bien ancrées dans chacun des pays.

Henri de Bresson

Kim Hyun-chul, fils du président sud-coréen, a été arrêté pour trafic d'influence

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Le parquet sud-coréen a finalement inculpé, samedi 17 mai, le fils du président Kim Young-sam, qui est impliqué dans une affaire de trafic d'influence. Accusé d'avoir touché des pots-de-vin de deux entreprises pour un montant d'environ 20 millions de francs, il a été mis en détention.

Avec ses petites lunettes et ses complets bien coupés, Kim Hyun-chul, que la presse avait surnommé le *« prince héritier »*, avait pourtant l'air d'un bon garçon de famille représentatif de la jeune élite de l'Asie « battante » plus que d'un manœuvrier des coulisses du pouvoir. Au pays du Matin-Calme, imprégné des vertus confucéennes, ce scandale risque fort d'éclabousser le père.

Agé de trente-sept ans, il est le fils préféré du président : celui avec lequel il avait le plus d'affinités. Hyun-chul n'avait pourtant pas été un brillant étudiant à l'université, et, après un bref passage dans un conglomérat, il était devenu conseiller de son père. Contrairement à son frère aîné, qui ne manifestait aucun intérêt pour la politique, il ne lui fallut pas longtemps pour prendre goût au pouvoir et à ses intrigues.

Après la victoire de son père aux élections de 1992, Kim Hyun-chul transformera une partie de la machine électorale sur laquelle il avait eu la haute main en un système de pouvoir parallèle financé par des pots-de-vin et les reliquats des financements de la campagne présidentielle. Selon l'opposition, le parti gouvernemental aurait dépensé 5,75 milliards de francs – soit trente fois plus qu'il ne l'a déclaré – dans cette campagne, dont près de 650 millions de francs auraient été accaparés par Kim Hyun-chul.

AUCUNE FONCTION OFFICIELLE

Le système de pouvoir parallèle du *« petit président »* reposait sur deux hommes : son ami d'enfance, l'homme d'affaire Park Tae-joon, et un autre fidèle, Kim Ki-sup, chef adjoint des services de la sécurité nationale, l'ancienne KCIA, organe de répression des régimes musclés précédents. Ce dernier avait été nommé à ce poste en 1993 sur la recommandation de *« Monsieur Fils »*, mais il dut démissionner en mars à la suite du scandale du conglomérat Hanbo (pots-de-vins destinés à favoriser des prêts bancaires et à différer une faillite de près de 33 milliards de francs). Onze personnes, dont des proches conseillers du président, avaient été arrêtés.

Bénéficiant de la confiance de son père, Hyun-chul se livrera à un trafic d'influence pour des nominations ou la signature de contrats publics. N'occupant aucune fonction officielle – il était inscrit en doctorat de gestion à l'université Koryo –, le fils du chef de l'Etat était *« le pouvoir derrière le trône »*, écrit le quotidien *Chosun Ilbo*. Le parquet n'a cependant pas pu établir s'il est impliqué dans le scandale Hanbo.

En revanche, les magistrats ont découvert des flux d'argent (près de 75 millions de francs) gérés par Park Tae-joon et Kim Ki-sup pour son compte et une centaine de comptes bancaires (sous des noms d'emprunt) ouverts avant que cette pratique ne soit interdite en 1993 par son père.

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Kim Young-sam, personne n'ignorait dans les milieux de la politiques, des affaires ou des médias l'existence d'un système de pouvoir parallèle gravitant dans l'ombre de la présidence. *« Il se constitua ainsi autour du fils du président un lobby d'opportunistes »*, nous dit une personnalité de l'entourage présidentiel. La presse connaissait une partie des manigances de Kim Hyun-chul – même s'il ne s'agissait que du sommet de l'iceberg –, mais celui-ci la muselait en intentant des procès en diffamation aux journaux qui osaient salir sa réputation. Ce fut le cas du *Hangyorei*, le seul quotidien sud-coréen n'appartenant pas à un conglomérat, du *Los Angeles Times* et du *Monde*.

Le système de pouvoir de Kim Hyun-chul a commencé à se fissurer avec le scandale Hanbo. Le *« petit président »* contre-attaqua en intentant un procès à six parlementaires de l'opposition qui l'avaient mis en cause. Devant l'Assemblée nationale, le 25 avril, il rejeta encore toutes les allégations retenues contre lui. Mais au cours des auditions par le parquet, il allait passer de la position de témoin à celle de suspect, puis aujourd'hui d'inculpé.

Philippe Pons

Démarche française en faveur de 17 dissidents chinois

PÉKIN. Jacques Chirac a confirmé, vendredi 16 mai au cours d'une conférence de presse à Pékin, qu'une démarche avait été effectuée, *« oralement et par écrit »*, par le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, en faveur de dissidents chinois emprisonnés. M. de Charette a précisé qu'il avait évoqué *« dix-sept cas individuels »*, dont ceux de Wei Jingsheng, le plus célèbre des dissidents en détention, et Wang Dan, ancien dirigeant du mouvement de la place Tiananmen en 1989.

Le président français a d'autre part qualifié d'*« historique et considérable »* la décision de la Chine de ratifier d'ici à la fin de l'année la convention internationale sur la protection des droits économiques, sociaux et culturels, et d'envisager d'adhérer à celle concernant les droits civils et politiques. Il a précisé que la France entend aborder ces questions, face à Pékin, sur le mode de la persuasion : *« Expliquer, inciter, convaincre »*, a-t-il résumé. – *(Corresp.)* *Lire également page 17.*

Irlande du Nord : Tony Blair fait un geste vers le Sinn Fein

ARMAGH. Tony Blair a effectué, vendredi 15 mai, sa première visite en Irlande du Nord, où il a reçu un accueil chaleureux de la population et rencontré plusieurs responsables politiques et religieux. Le nouveau premier ministre britannique a annoncé *« un effort supplémentaire »* envers le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, en lui proposant de rencontrer des officiels avant même un cessez-le-feu. Celui-ci reste toutefois la condition à toute participation du Sinn Fein aux pourparlers de paix qui devraient reprendre le 3 juin.

M. Blair a été très net : *« Mon message au Sinn Fein est clair,* a-t-il dit. *Le train d'un règlement* [du problème nord-irlandais] *est sur le point de partir. Je veux que vous soyez à bord. Mais il partira de toute façon et je ne permettrai pas qu'il vous attende. »* Il a également rappelé que toute solution devrait être ratifiée par référendum et qu'il ne croyait pas à une réunification de l'Irlande de son vivant. – *(Corresp.)*

L'opposition turque veut censurer le gouvernement

ANKARA. Une motion de censure contre le gouvernement de coalition dirigé par le premier ministre islamiste, Necmettin Erbakan, a été déposée, vendredi 16 mai à Ankara, par trois partis d'opposition parlementaire : le Parti de la Mère patrie (ANAP, droite) de Mesut Yilmaz, le Parti de la gauche démocratique (DSP, gauche à tendance nationaliste) de Bulent Ecevit et celui du Républicain du peuple (CHP, social-démocrate) de Deniz Baykal.

Accusé dans ce texte de *« violer les principes fondamentaux de la République de Turquie »* et d'entraîner le pays *« vers un conflit interne »*, le gouvernement y est aussi critiqué pour sa politique étrangère *« hors de celle de l'Etat »*. La motion de censure doit être votée par le Parlement, au plus tôt dans les six jours et au plus tard vingt jours après sa déposition. La majorité absolue – 276 voix sur 550 – est nécessaire pour la destitution du gouvernement. – *(AFP)*

AFRIQUE

■ **BURKINA : le parti du président Blaise Compaoré**, le Congrès pour la démocratie et le progrès, a remporté une victoire écrasante sur l'opposition, aux législatives du 11 mai, avec 101 députés sur 111, selon les résultats officiels rendus publics vendredi 16 mai. – *(AFP)*

■ **MALI : Alpha Oumar Konaré a été réélu** pour un nouveau mandat de cinq ans à la présidence du Mali, selon les résultats officiels complets de l'élection présidentielle du 11 mai, publiés vendredi 16 mai par la Commission électorale indépendante. – *(AFP)*

EUROPE

■ **La présidente d'Irlande**, Mary Robinson, et l'ancien chef d'Etat chilien, Patricio Aylwin, ont reçu, vendredi 16 mai à Lisbonne, le prix Nord-Sud 1997 décerné par le Conseil de l'Europe. Ce prix est attribué à deux personnalités, une d'Europe et l'autre d'un continent du Sud, qui se sont distinguées dans le domaine de la protection des droits de l'homme et de la démocratie pluraliste. – *(AFP)*

■ **Le Conseil de l'OTAN** (ambassadeurs) a entériné, vendredi 16 mai à Bruxelles, l'accord OTAN-Russie baptisé *« Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles entre l'OTAN et la Fédération de Russie »*. – *(AFP)*

■ **RUSSIE : ■ RUSSIE : la Russie, le Kazakhstan, Oman** et un consortium de compagnies pétrolières dominé par les Américains se sont mis d'accord, vendredi 16 mai, pour construire un oléoduc – long de 1 500 km et qui entrera en exploitation en 1999 – afin d'acheminer le pétrole kazakh vers la Méditerranée, via la Russie. – *(AFP)*

■ **ITALIE/ALBANIE : ■ ITALIE/ALBANIE : Romano Prodi, le président du Conseil italien**, a donné *« deux jours »* aux partis politiques albanais pour s'entendre sur une loi électorale. Faute d'accord, la mission de la Force multinationale de protection (FMP) dirigée par l'Italie pourrait être reconsidérée, a dit M. Prodi, vendredi 16 mai lors d'une visite éclair à Vienne. – *(AFP)*

PROCHE-ORIENT

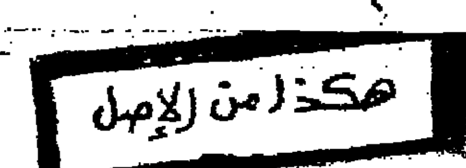
■ **LIBAN : trois soldats israéliens** ont été tués et sept autres ont été blessés jeudi 15 mai lors des plus violents affrontements depuis un an, entre l'armée israélienne et le Hezbollah au Liban. Ils se sont déroulés dans le sud de la vallée de la Békaa, sous contrôle syrien, en dehors de la « zone de sécurité » occupée par Israël au Liban sud, et ont provoqué une riposte de l'aviation et de l'artillerie israéliennes. – *(AFP)*

■ **Le gouvernement américain** a défendu avec vigueur, vendredi 16 mai, le coordonnateur du processus de paix au Proche-Orient, Dennis Ross. Le porte-parole du département d'Etat a qualifié de *« ridicules »* des accusations palestiniennes selon lesquelles M. Ross favoriserait Israël. M. Ross devait quitter Israël, samedi, au terme d'une vaine tentative visant à amener Israéliens et Palestiniens à reprendre leurs négociations. – *(AFP)*

L'ex-commissaire mexicain Pablo Chapa est arrêté en Espagne

MEXICO. Sorti clandestinement du Mexique pour échapper à un mandat d'arrêt, l'ex-commissaire Pablo Chapa a été capturé à Madrid, vendredi 16 mai, par la police espagnole, ont annoncé les autorités judiciaires mexicaines, qui ont aussitôt demandé son extradition. L'ancien responsable des enquêtes sur l'assassinat de deux dirigeants politiques mexicains, José Ruiz Massieu et Donaldo Colosio, est accusé d'avoir manipulé des témoins et d'avoir fabriqué des preuves pour impliquer dans l'un des crimes – celui de José Ruiz Massieu, secrétaire général de la formation au pouvoir –, Raul Salinas, frère de l'ancien président de la République Carlos Salinas.

La contre-offensive lancée par les avocats de la famille Salinas allait permettre de démontrer que le commissaire avait versé une forte somme d'argent au principal témoin à charge et qu'il avait autorisé l'inhumation clandestine d'un cadavre pour fabriquer les « preuves » dont il avait besoin. – *(Corresp.)*





هكذا من الأصل

SOCIAL La grève des contrôleurs de la SNCF, relancée par les votes des assemblées générales, échappe aux syndicats, qui, officiellement, se bornent à suivre la « base ». Les confédérations se tiennent à l'écart de ce conflit, exploité électoralement par la droite, qui dénonce le non-respect du service public, tandis que le PS y voit la justification de sa proposition de conférence nationale sur les salaires. ● À LILLE ET À LYON, c'est le service public, autant que leur statut, que les grévistes affirment vouloir défendre. L'AG lyonnaise, vendredi 16 mai, a fait apparaître l'embarras de certains contrôleurs. ● LES PILOTES d'Air France sont appelés à la grève du 20 au 23 mai pour protester contre un projet de révision de la grille salariale pour les nouveaux embauchés, projet que leur syndicat qualifie d'« *attaque sans précédent contre la profession* ».

Les syndicats sont dépassés par les contrôleurs de la SNCF

La grève, reconduite par la majorité des assemblées générales, prive de trains de nombreux voyageurs à l'occasion du week-end de Pentecôte. La majorité sortante dénonce le non-respect du service public, tandis que le PS parle « salaires » et que le PCF entrevoit un nouveau mouvement social

AU TERME d'une véritable journée des dupes, le trafic SNCF est resté fortement perturbé, vendredi 16 mai et samedi 17 dans la matinée. Samedi matin, huit établissements sur une cinquantaine avaient repris le travail : Paris-Nord, Paris-Est, Saint-Lazare, Rouen, Metz-Nancy, Le Mans, Limoges et Rennes. A Amiens, les trente-quatre contrôleurs ont, selon la direction, repris le service « *à titre individuel* ». Une quarantaine de centres restaient donc paralysés.

Pourtant, la réunion de travail que la direction et les syndicats avaient tenue dans la nuit de jeudi à vendredi avait semblé fructueuse (*Le Monde* du 17 mai). Les agents commerciaux des trains – appellation officielle pour désigner les neuf mille contrôleurs – avaient bénéficié de mesures catégorielles qu'un syndicaliste évalue à environ 100 millions de francs et la direction à plusieurs dizaines de millions.

Hausse des primes, augmentation des effectifs... la direction n'avait pas lésiné pour tenter de résoudre à chaud un problème récurrent depuis dix ans : le malaise d'une profession qui ne sait plus si sa fonction est de contrôler les « usagers » ou de conseiller les « clients ».

A la sortie de cette réunion, tous les syndicats affichaient leur satisfaction, y compris la CGT, qui estimait que « *les nouvelles propositions de la direction de l'entreprise sont à mettre au crédit de la puissante action des agents commerciaux des trains* ». Pourtant, au fil de la matinée, les assemblées générales des contrôleurs votaient massivement pour la poursuite du mouvement. Certaines pour vingt-quatre heures, d'autres, comme à Strasbourg, jusqu'à mardi matin. La direction qui, dans la matinée, se félicitait d'avoir pu mener « *un dialogue social d'une grande richesse* », jugeait « *injustifiable* » et « *inexplicable* » la poursuite de la grève.

Hormis Sud-Rail, non représentatif au niveau national et par conséquent non invité à la table des négociations, tous les syndicats ont été dépassés par la « base ». Pour la deuxième fois en deux semaines. Suite à une première table-ronde organisée par la direction le 30 avril, les syndicats avaient déjà exprimé leur satisfaction mais n'avaient pas été suivis par les assemblées générales. Ce premier échec explique le préavis de grève déposé par la CGT, la CFDT et la CFTC pour le 14 mai, à l'origine de la grève actuelle.

Vendredi, l'unité syndicale qui avait prévalu en avril et dans une moindre mesure au cours de la table ronde avec la direction, volait en éclats. Alors que Bernard Thibault, secrétaire général charismatique des cheminots CGT et son homologue de la CFDT, Bruno Dalberto, prenaient soin de rester en retrait et de laisser leurs collaborateurs monter en première ligne, aucune réunion intersyndicale n'était organisée. « *Je n'arrive pas à joindre la CGT. Je vais donc donner comme consigne à mes équipes de demander aux militants CGT sur le terrain quel est le point de vue de leur fédération puis d'arrêter leur position en fonction de celle de la CGT* », expliquait Bernard Bondu, secrétaire national de la CFDT-cheminots.

Les confédérations restent à l'écart

Les grandes confédérations ne croient pas à l'extension du conflit à d'autres catégories du personnel de la SNCF, ni à l'ensemble des transports. A la CGT, le conflit est suivi de très près par la confédération. Bernard Dexet, responsable du secteur « luttes », reconnaît que « *le climat social est très tendu à la SNCF* », mais, pour le moment, la nature du conflit reste professionnelle, et sa gestion relève de la fédération des cheminots, dirigée par Bernard Thibault.

A la CFDT, il n'est pas question que la confédération s'exprime sur le sujet. Indépendamment des relations houleuses qu'elle entretient avec sa fédération de l'équipement et des transports, la direction de la CFDT estime que le conflit de la SNCF relève de la branche cheminots. A Force ouvrière, le sentiment est identique. Attentif à l'évolution de conflit, Marc Blondel est tenu informé par Jean-Jacques Carmantrans, secrétaire général de la fédération des cheminots.

DOUBLE JEU DE LA CGT ?

Le premier syndicat de la SNCF ne souffle pas non plus sur les braises. Sans attendre l'intervention télévisée de Louis Gallois, le président de la SNCF, au journal de 20 heures sur France 2 – intervention que ses responsables affirment ne pas avoir pris la peine d'écouter –, la CGT a publié un communiqué ambigu. Selon elle, les « *acquis déjà obtenus par l'action* » sont réels, mais « *il apparaît clairement que les mesures financières jugées généralement insuffisantes par la plupart des agents commerciaux de trains découlent de la politique d'austérité salariale de la SNCF* ».

C'est pourquoi, sans appeler explicitement à une extension du mouvement, « *elle invite ses militants, l'ensemble des cheminots à peser plus fort dans chaque service pour l'ouverture rapide de réelles négociations salariales* ». Quant aux contrôleurs, la CGT les « *appelle à conserver leur unité par des prises de décision démocratiques dans chaque établissement pour définir les suites à donner aux formes et au contenu de leur mobilisation* ».

Sauveur Ventura, secrétaire fédéral de la CGT-cheminots, reconnaît que « *la situation est délicate* ». « *Nous ne préconisons rien. Ni la reprise du travail, ni la continuité de l'action ne sont à exclure. Il y a des propositions significatives mais les grévistes les estiment insuffisantes. C'est aux gens de décider. Il n'est pas facile de les calmer. Cela fait quinze ans que ça mijote. La direction récolte ce qu'elle a semé.* »

A une semaine des élections, la CGT joue-t-elle un double jeu ? Sur cette question, les autres syndicats divergent : « *Je ne le crois pas. Dans la plupart des assemblées générales, la CGT appelle à la reprise du travail* », estime Paul Roche, secrétaire de la fédération maîtrise et cadres, qui précise que « *les autres catégories de personnel vivent très mal ce conflit* ». En revanche, Force ouvrière croit savoir que « *c'est recherché et volontaire* ».

Rétrospectivement, certains propos récemment tenus prennent une autre dimension. Le 13 mai, devant quelques centaines de militants communistes réunis à la Mutualité, Bernard Thibault, dirigeant des cheminots CGT, avait eu des propos étrangements prémonitoires (*Le Monde* du 15 mai) : « *A partir de midi, demain, il n'y aura pas beaucoup de trains, je suis désolé de vous l'annoncer* », avait-il dit, avant d'ajouter, « *N'est-ce-pas le plus sûr moyen de ne pas voir les questions sociales échapper au débat électoral ?* »

Electoralement, la droite peut tirer argument d'une France en partie paralysée par une grève catégorielle menée par quelques milliers de cheminots. Dans l'entourage d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, on observe seulement que, dans ce conflit, la base déborde les syndicats, y compris la CGT, et que nul ne sait comment cela va évoluer. Samedi matin, la direction de la SNCF espérait que le travail allait progressivement reprendre au cours du week-end.

Un trafic en pointillé

Selon la direction de la SNCF, le trafic devait être normalement assuré sur les lignes Paris-Londres, Paris-Bruxelles, Paris-Genève, de même que sur Paris-Rennes et les lignes de banlieue, sauf Paris-Est. Le trafic devait être « *proche de la normale* » sur Paris-Lyon et Paris-Rouen. Ailleurs, la circulation des trains est plus aléatoire. Informations par Minitel (3615 SNCF) ou en téléphonant au 08-36-35-35-35. Pour la banlieue parisienne, contacter le 01-53-90-20-20.

Frédéric Lemaître

Les Lyonnais ont hésité avant de voter la poursuite du mouvement

LYON

de notre correspondant régional

Ce fut une « AG » hésitante, en suspens. A écouter les interventions des cent cinquante à deux cents contrôleurs entassés, vendredi 16 mai, dans un foyer de la SNCF à Lyon, la tendance semblait à la reprise du travail. Pourtant, quand est arrivé enfin le moment du vote, ce fut clair et net : onze voix pour l'arrêt du mouvement, douze abstentions. Il était inutile de comptabiliser les mains levées pour la poursuite de la grève jusqu'à samedi à midi.

Avant de trancher, l'assemblée s'est cherchée. Même certains délégués syndicaux paraissaient sceptiques : « *J'sais pas quoi faire* », a reconnu « Momo », membre de la CGT. Pendant presque deux heures, les contrôleurs ont tourné autour du pot, entre des discours plutôt durs des adhérents de SUD ou de la CFDT, et la crainte de se « mettre à dos » les usagers. Tous étaient pourtant d'accord sur un point : la direction de la SNCF, selon eux, n'avait rien lâché.

« PARTEZ PAS EN WEEK-END ! »

« *C'est une journée à ne pas rater, faut pas se tromper* », a résumé un ACT, agent commercial des trains, appellation répertoriée des contrôleurs. « *Ça, on le sait*, lui a lancé un collègue, *mais qu'est-ce que tu proposes ?* » Un autre a suggéré d'attendre la nomination d'un médiateur pour cesser la grève. « *Ton médiateur*, lui a-t-on répondu, *il va se pointer en costume-cravate au journal de 20 heures et annoncer que tout est réglé. Et nous, on sera Gros-Jean comme devant !* »

Il y a eu un petit moment de silence ; chacun a interrogé son voisin du regard. Puis Momo, monté sur une chaise, a expliqué que le week-end de la Pentecôte, « *c'est le tiroir-caisse pour la SNCF* ». En clair, poursuivre la grève pendant ces jours où les trains sont bondés, c'était peut-être le meilleur moyen de faire pression sur la direction. Un délégué CFDT a pris la suite sur la chaise, répétant les « *quatre revendications* », dont « *la qualification D, et non la C, comme dit la direction* ». Personne ne contestait cette plate-forme revendicative. « *Si l'on ne fait rien, ils vont bientôt nous supprimer dans les trains* », a soutenu un ACT qui, il y a quelques mois, travaillait sur le réseau de la banlieue parisienne. Chacun en convenait, mais fallait-il s'engager dans un long conflit ? Faute de réponse, et en attendant de savoir comment les collègues des autres ECT (établissement commercial des trains) se comportaient, la grève a été plébiscitée. Pour vingt-quatre heures. « *Mais déconnez pas, les gars, partez pas en week-end !* », a dit un cheminot. Une souscription a été ouverte pour acheter de quoi improviser un barbecue dans la cour.

Bruno Caussé

La droite dénonce la grève, le PS pose la « question des salaires »

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT du RPR, Patrick Stefanini a déclaré, vendredi 16 mai, « *tout à fait inadmissible que, à la veille d'un week-end de retrouvailles familiales, des centaines de milliers de nos concitoyens se trouvent pris en otages dans des conditions scandaleuses* » par la grève des contrôleurs SNCF.

« *Le comportement des agents de la SNCF va être jugé de manière extraordinairement sévère par les forces vives de notre pays, qui assurent tous les jours la création de richesses, qui créent des emplois, qui participent à la lutte contre le chômage, et qui elles n'ont pas le droit de faire grève de manière complètement inopinée, et sans préavis* », a-t-il dit dans un communiqué. « *Nous sommes dans un pays où la SNCF dispose d'un quasi-monopole de transport des voyageurs par le rail* », a souligné M. Stefanini, ajoutant que « *c'est au président de la SNCF de négocier avec les organisations syndicales représentatives* ».

André Santini, le porte-parole UDF de la campagne de l'union RPR-UDF, a déclaré au *Monde* : « *J'observe, dans ce conflit, une double surenchère. D'abord entre les syndicats eux-mêmes. Ensuite, entre les syndicats et les coordinations du genre SUD-Rail. Il s'agit d'un piège diabolique où la notion de service public est perdue de vue. Aujourd'hui, la SNCF enregistre 2 milliards de francs de pertes, alors que la Bundesbahn allemande, qui présente un bénéfice de plus de 2 milliards de francs, nous indique la voie à suivre. L'attitude de certains agents de la SNCF me paraît suicidaire en ce qui concerne l'avenir de leur entreprise. On nous annonce en outre une nouvelle grève à Air France. Je pose la question : y a-t-il un service public dans l'avion ?* »

PAS DE PRONOSTICS

Pour le Parti socialiste, Claude Bartolone a déclaré au *Monde* : « *Lorsqu'on voit des salariés dépasser leurs organisations syndicales et refuser un compromis, cela mérite de regarder quelles peuvent en être les causes. Je pense que ce sont les attaques continuelles de l'Etat contre le service public et notamment contre la SNCF qui amènent les salariés à essayer d'aller le plus loin possible dans le cadre des rapports de force qu'ils ont établis, ne sachant pas ce qui pourrait leur être réservé en cas de victoire de la droite.* »

« *La question des salaires est posée d'une manière globale*, ajoute M. Bartolone. *La proposition de Lionel Jospin de conférence annuelle sur les salaires est encore plus justifiée devant de telles revendications.* »

Place du Colonel-Fabien, au siège du PCF, où l'on se garde bien de livrer des pronostics sur l'évolution du mouvement, on constate simplement que « *tout ceci témoigne d'une effervescence et d'un mouvement social qui ne s'est pas arrêté durant cette campagne* ».

Le mouvement pourrait être un « *point d'appui et un levier important* » pour tous ceux qui ne « *veulent pas donner un chèque en blanc à qui que ce soit* ».

De son côté, Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), exprime dans un communiqué son soutien aux grévistes de la SCNF et à ceux du transport aérien. « *Le ras-le-bol des salariés s'exprime de manière assez inhabituelle jusqu'au cœur de cette morne campagne électorale* », observe-t-il.

A Lille, pour la défense du service public

LILLE

de notre correspondante

Il est presque 20 heures, vendredi 16 mai, à la gare de Lille-Flandres. Ici, le mouvement de grève des contrôleurs SNCF entamé le 13 mai se poursuit, et la mobilisation reste forte. Les syndicats font état de plus de 80 % de grévistes. En fin de matinée, l'assemblée générale a reconduit le mouvement de grève à l'unanimité. Le ton est monté en début d'après-midi : la gare de Lille-Flandres a été bloquée par une cinquantaine de contrôleurs. Aucun train n'est sorti ni entré de 14 heures à 17 heures. Si le trafic a repris lentement, il reste sérieusement perturbé, surtout au niveau régional, où l'on parle d'un train sur quatre, voire sur cinq.

Vendredi soir, ils sont une petite trentaine de grévistes rassemblés dans une salle du « service commande du personnel », qu'ils ont décidé d'occuper pour l'occasion. Une petite dizaine y passeront la nuit, les autres reviendront samedi matin pour participer à l'assemblée générale qui doit décider de la suite du mouvement.

« ON N'EST PAS ASSEZ NOMBREUX »

Tous estiment les propositions de la direction bien insuffisantes et, pour Thierry Follet, responsable des agents de train et délégué du personnel CGT, « *il y a fort à parier qu'en l'absence de négociations sérieuses, la grève sera revotée et que le mouvement va se prolonger au moins jusqu'à mardi matin* ».

Autour d'une bière ou d'un café, chacun parle des raisons de la grogne et des revendications, lesquelles « *ne s'arrêtent pas aux questions de salaires* », insiste Frédéric, agent depuis quatorze ans, qui ne veut pas « *d'une petite prime supplémentaire* » et revendique « *un salaire décent* ». « *Aujourd'hui*, explique-t-il, *40 % de mon salaire sont composés de primes. Quand tu tombes malade, les primes tombent aussi. Ce n'est plus possible. Il faut que les primes soient basculées en salaires.* »

Ce qui détermine Bernard, chef de bord depuis quatre ans et demi, à continuer le mouvement, « *ce sont les conditions de travail liées au manque d'effectif* ». La direction parle de deux cents embauches au niveau national. C'est de la roupie de sansonnet, estime-t-il. « *Aujourd'hui, on se bat pour des effectifs supplémentaires parce qu'on n'est pas assez nombreux. On n'a pas les moyens de remplir les missions qui sont les nôtres.* » Cet avis est partagé par un de ses collègues : « *Notre travail ne s'arrête pas au contrôle des billets. On a une mission d'information, d'accueil des usagers, mais aussi de sécurité à bord des trains* », explique celui-ci, en déplorant le fait que certains trains, aujourd'hui, sont sûrement partis avec des cadres non formés à la sécurité des passagers.

Alain, lui, se félicite du fait que les dernières actions menées à Lille ont permis l'embauche de cinquante jeunes « *en leur donnant un statut* ». Car la sauvegarde du statut est, ce soir, dans toutes les têtes. Comme la défense du service public. « *Il y a de plus en plus de jeunes recrutés en contrats privés*, dénonce un des grévistes. *On les prend, par exemple, pour les opérations "Gilet rouge" lors des grands départs et, après, on les jette. Il faut se bagarrer contre ça !* » Il est déterminé à se battre « *pour la défense du service public, comme en novembre-décembre 1995* ». Les contrôleurs ne veulent pas être taxés de corporatisme.

Nadia Lemaire

Conflit ouvert à Air France entre la direction et les pilotes

AU MILIEU des multiples grèves qu'ont connues Air France et Air France Europe (ex-Air Inter) ces dernières années, un fait important était passé inaperçu : depuis 1993, les pilotes d'Air France n'avaient jamais cessé le travail. Le tout-puissant Syndicat des pilotes de ligne (SNPL) était un partenaire de Christian Blanc. Ce consensus a été rompu. Fin avril, les instances dirigeants du SNPL ont été destituées au profit d'un exécutif beaucoup plus radical.

Le 14 mai, le bureau du SNPL a appelé les pilotes à cesser le travail les 20, 21, 22 et 23 mai pour protester contre la volonté de la direction de négocier, fin juin, une double échelle des salaires des pilotes, qui permettrait des économies en payant moins les futurs nouveaux embauchés. Dans un communiqué, le SNPL accuse la direction de « *mener une attaque sans précédent contre la profession de pilote de ligne* ». Jean-Charles Corbet, nouveau président du SNPL d'Air France, explique que « *cette profession n'a d'avenir que si elle reste soudée et cohérente* » et que « *dans un cockpit, la cohabitation d'un vieux qui roule en Jaguar et d'un jeune qui n'a même pas les moyens de manger correctement peut mettre la sécurité en question* ».

La direction fait valoir que la négociation sur ce point n'est pas achevée et que la grève coûtera 100 millions de francs par jour. « *Quatre jours de grève effacent le résultat net prévu pour l'exercice actuel et donc toute possibilité de croissance* », explique un communiqué dans lequel elle se déclare « *résolue à maintenir le programme dans son intégralité* ». M. Blanc a envoyé une lettre à chaque pilote dans laquelle il rappelle le chemin déjà parcouru par l'entreprise et les réformes qui restent à accomplir. Selon lui, la « *logique dévastatrice de conflit (...) est mortelle en univers concurrentiel* ».

La direction espère qu'une partie des pilotes ne suivront pas la consigne du SNPL, prise sans consultation préalable des syndiqués. Gilles Bordes Pages, membre du conseil d'administration au titre du SNPL jusqu'au 24 avril, a écrit à chaque pilote pour condamner l'attitude de la nouvelle direction du syndicat.

F. Le.

Alain Juppé tente de confirmer son implantation à Bordeaux

Le successeur de Jacques Chaban-Delmas doit compter avec un PS renforcé

Pour sa première campagne législative à Bordeaux, Alain Juppé, devenu maire de la ville en 1995 et candidat dans la circonscription que quitte Jacques Chaban-Delmas, doit tenir compte d'une gauche socialiste qui s'est renforcée autour de Gilles Savary. Les atouts du maire sont nombreux, mais la victoire n'est pas acquise.

BORDEAUX
de notre correspondant régional

Alain Juppé mène sa campagne bordelaise, dans la deuxième circonscription de la Gironde, celle de Jacques Chaban-Delmas, comme une élection municipale. L'enjeu est capital pour lui. Il s'agit de savoir s'il a mieux su convaincre sur le plan local que sur le plan national.

Bordeaux a voulu un maire premier ministre. Elle a choisi de renouer, avec un autre, le pacte passé en 1947 avec M. Chaban-Delmas. Elle a vu une opportunité en M. Juppé, le lui a fait savoir et l'a élu en 1995, tout en marquant une petite réserve : elle a voté du bout des doigts, lui laissant passer tout juste la barre des 50 %. Quatre points de moins que son prédécesseur en 1989, année où les électeurs de la capitale de l'Aquitaine avaient affiché nettement, pour la première fois, leur réticence devant le poids des ans et des affaires.

La dissolution de l'Assemblée nationale donne au nouveau maire de Bordeaux l'occasion de vérifier si la période de concubinage peut se transformer en mariage doublement consenti. Les relations entre Bordeaux et Alain Juppé sont complexes. Il a bien été accueilli et il n'y a pas eu d'entaille dans le contrat. Même au plus fort des grèves de l'hiver 1995, Bordeaux, beaucoup plus pénalisée que les autres capitales régionales, n'a pas bronché. « On l'a voulu, on l'a eu », disaient alors les Bordelais, au plus fort des embouteillages.

EXTRAORDINAIRE GAUCHERIE

M. Juppé a sa part dans cette confiance, dont il est difficile de dire si elle repose sur son aura de premier ministre ou sur sa façon d'être maire de Bordeaux. Le candidat à la succession de M. Chaban-Delmas au poste de député est son contraire. Incapable de passer quelque part à l'heure dite, de faire deux galipettes entre trois sourires et de repartir ailleurs pour reprendre l'exercice. Cela, les Bordelais le lui pardonnent.

Pire encore, M. Juppé se présente partout avec une extraordinaire gaucherie, dont on ne sait si elle est timidité ou rigidité. Il cause « pointu » et lit devant les enfants des écoles des discours écrits dignes d'un sous-préfet de la IIIe République. Les Bordelais passent encore là-dessus. Car il y a des compensations : une faculté de dialogue et d'écoute exceptionnelle. M. Juppé subit avec le sourire – pas trop quand même – les reproches les plus vifs. Il se montre éventuellement un peu sec pour répondre, mais il répond et note tout sur son petit carnet. La terreur de son entourage, ce petit carnet : auxiliaire d'une mémoire d'éléphant, il sert à rendre des comptes comme à en demander. Au bout de deux ans, M. Juppé connaît mieux Bordeaux que la plupart de ses adjoints, dont certains sont en fonction depuis plus de vingt ans. Il est regardé par beaucoup de Bordelais comme une sorte de préfet appelé pour remettre de l'ordre dans la boutique, capacité que peu de gens lui contestent.

RUPTURE AVEC LES LOBBIES

Cependant, le gain de notoriété ne compense pas nécessairement l'altération de la relation de proximité. Gilles Savary, son adversaire socialiste, a sans doute tort quand il se plaint d'une concurrence déloyale pour cause de campagne nationale. M. Juppé semble l'avoir compris quand il décide de préserver les rares moments d'intimité bordelaise que lui réserve la campagne. Il était jusqu'alors impossible pour lui d'entrer dans un commerce sans être suivi par six caméras et autant de preneurs de son, vingt photographes et cinquante journalistes. Désormais, l'itinéraire de campagne demeure « top secret ».

Les incertitudes du candidat Juppé ne tiennent pas seulement à des problèmes d'image. En deux ans, il a pris des mesures ou abordé des dossiers dont il est difficile de mesurer l'impact si vite. Plan lumière ou réactivation de l'aménagement des quais : il a surtout administré des placebos. Substitution d'un tramway au métro, création d'une zone franche sur la rive droite, prise en compte du gisement touristique bordelais : il a su trouver des solutions rapides, efficaces et consensuelles, même si la zone franche est aujourd'hui contestée par les voisins.

Les principales inconnues trouvent sans doute leur origine dans la façon dont il a liquidé le « système Chaban ». Le différend avec Jacques Valade paraît aujourd'hui résorbé, et les deux hommes semblent s'être fort bien accommodés de leur situation d'alliés objectifs ; mais d'autres contentieux ont été ouverts qui peuvent peser sur cette élection : en entrant au Palais Rohan, M. Juppé a fait la part belle aux militants, prenant le risque d'assumer une certaine impopularité, car ils étaient très proches de son prédécesseur et partisans d'une gestion qui a montré ses limites. Il a rompu, néanmoins, sans prendre de gants, avec les lobbies qui faisaient la pluie et le beau temps à la mairie de Bordeaux.

Plus serré à droite, M. Juppé aura moins de place à gauche : il ne bénéficiera plus de cet appoint, venu du radicalisme comme du PS, et qui votait « Chaban » par principe. Le vieux pacte n'a plus de raison d'être et, surtout, le Parti socialiste a réussi à constituer une véritable force militante et à se doter d'un chef de file. M. Savary se prend même à rêver en se souvenant qu'autrefois, il y a bien longtemps, la capitale de l'Aquitaine votait à gauche...

Pierre Cherruau

Le PS présente une militante associative contre « l'ultra-libéral » Alain Madelin

Opposée à l'ancien ministre de l'économie et des finances dans son fief de Redon, Simone Bourges défend ses valeurs « de chaleur humaine et de convivialité »

REDON (Ille-et-Vilaine)
de notre correspondante régionale

Simone Bourges hausse les épaules et lâche, sur le ton de l'évidence : « *Tout le monde sait que, en Ille-et-Vilaine, les trois circonscriptions réservées aux femmes par le PS ne sont pas gagnables.* » Son défi à elle est d'affronter Alain Madelin dans son fief de Redon. Cela rend plutôt combative cette femme de soixante-huit ans.

PORTRAIT

« Je ne peux pas rivaliser avec son côté désinvolte, un peu play-boy »

« *Voilà vingt ans que des hommes de gauche l'ont affronté, des jeunes, d'autres moins, sans résultat* », constate-t-elle. Son époux, maire socialiste de Redon de 1983 à 1995, s'y est essayé. Pourquoi ne mènerait-elle pas le combat à son tour, elle qui est, comme elle se définit elle-même, « *l'exacte anti-Madelin* » ?

« *Je ne suis plus toute jeune, tandis qu'il donne l'impression de l'être encore,* observe-t-elle. *Je ne peux pas rivaliser avec son côté désinvolte, un peu play-boy. Je suis une mère de famille, avec une expérience professionnelle, et j'ai derrière moi des décennies de vie associative à Redon. Tandis qu'il habite Paris et n'a jamais connu que la politique.* »

Mme Bourges dénonce volontiers le goût de son principal adversaire pour le cumul des mandats et son absentéisme. Elle dit vouloir lui montrer que « *la politique ce n'est pas que du média et du discours* », mais elle reconnaît que sa véritable motivation est plus viscérale : « *Madelin, avec ses idées libérales de plus en plus ultra, il commence à nous irriter !* »

Militante de mouvement d'éducation populaire, présidente d'une association d'handicapés, des parents d'élèves du lycée public pendant dix ans, cette ancienne inspectrice des contributions directes est bien connue dans le secteur de Redon. Elle y a siégé comme conseillère muncipale d'opposition entre 1965 et 1971. « *Dans la ville, le climat est complice,* assure-t-elle, *les gens se montrent amusés et... dubitatifs.* »

Reste à faire campagne dans le reste de cette vaste circonscription que briguent treize candidats, à la fois rurale et s'étirant jusqu'aux portes de Rennes. Il a d'abord fallu prendre le temps de rédiger. « *J'ai dû me battre avec les jeunes de la section, ils auraient trouvé naturel que j'adopte leur langage. J'ai eu du mal à imposer mes mots de chaleur humaine, de convivialité, etc.* »

C'est la première fois que la photographie de Mme Bourges – cheveux blancs et lunettes – figurera sur les murs de Redon. Avant que ne débutent les « *grands machins* », c'est-à-dire les réunions publiques qui doivent quadriller la circonscription, la candidate a connu son heure de gloire, le 6 mai, avec la visite de soutien de Lionel Jospin. « *En vingt ans, c'était la première fois qu'on avait un national chez nous. J'avais le trac...* »

Martine Valo

DÉPÊCHES

■ **INTERVENTION PRÉSIDENTIELLE : Lionel Jospin a déclaré,** vendredi 16 mai, sur France-Info : « *Si le président de la République, à son retour de voyage de Chine, devait intervenir à nouveau, il serait normal que nous puissions lui répondre* ». Le premier secrétaire du PS espère que M. Chirac ne choisira pas d'intervenir le vendredi 23 mai au soir, juste avant la fin légale de la campagne sur les ondes.

■ **MINISTRES COMMUNISTES : selon Michel Rocard,** s'il y a une majorité de gauche après les élections, les communistes devront choisir entre participer ou non à un « *gouvernement dirigé par les socialistes et fermement européen* », a-t-il affirmé, vendredi 16 mai, sur France-Inter. Robert Hue a qualifié, vendredi, de « *propos de campagne* » les affirmations de M. Rocard. Dans une majorité de gauche, « *il y aura une majorité de socialistes, mais ces socialistes auront été élus avec des voix communistes* », a-t-il précisé sur LCI.

■ **FRONT NATIONAL : entre 5 500, selon la police, et 7 000 personnes** ont manifesté, vendredi 16 mai, leur hostilité à la venue de Jean-Marie Le Pen, à Nancy. De même, une centaine de militants de Ras l'Front, de SOS-Racisme, du PS et du PCF ont manifesté, le même jour, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) contre la tenue d'une réunion publique avec Samuel Maréchal, directeur du Front national de la jeunesse. Par ailleurs, une quinzaine de personnes ont porté plainte pour coups et blessures à la suite d'incidents opposant des partisans de Jacques Bompard, maire (Front national) d'Orange, à des militants antiracistes lors d'un meeting frontiste, le 15 mai, à Vaison-la-Romaine (Vaucluse).

■ **PREMIER MINISTRE : président d'Idées-Action, Alain Madelin,** a déclaré, vendredi 16 mai à Grenoble, « *un peu fort de café* » les « *persécutions* » dont « *peut être l'objet* » Alain Juppé. Le président du Sénat, René Monory, a néanmoins déclaré, vendredi 16 mai, à Cavaillon (Vaucluse), qu'« *Alain Juppé sera peut-être remplacé, car la politique va changer* » si la majorité sortante est victorieuse le 1er juin. « *Il ne faut pas jeter la pierre à Juppé mais, maintenant, il faut faire une autre politique, une politique de croissance visant à doubler notre excédent commercial* », a ajouté M. Monory.

■ **ENA : l'association des anciens élèves de l'ENA** a annoncé, vendredi 16 mai, qu'elle avait reçu une lettre dans laquelle Alain Madelin lui donne « *les explications les plus apaisantes sur sa pensée concernant l'Ecole nationale d'administration* » (*Le Monde* du 16 mai). M. Madelin admet avoir cité la formule incriminée (« *L'Irlande a l'IRA, l'Espagne a l'ETA, l'Italie a la Mafia, la France a l'ENA* »), mais il précise : « *Ce n'est pas pour la prendre à mon compte, mais pour m'appuyer sur son effet-choc afin de développer aussitôt une idée différente, à savoir que le problème en France n'est pas justement celui des énarques, mais celui de tout un système de pouvoir et de décision aujourd'hui usé et bloqué* ».

Comment Jacques Chirac porte la révolution dans le domaine réservé des trois armées et du complexe « militaro-industriel »

Après avoir mis fin à l'obligation du service militaire, le chef de l'État se heurte aux résistances de certains industriels

Le sujet militaire n'avait eu droit qu'à des *allusions durant la campagne de 1995.* Mais, à peine élu, Jacques Chirac, puisant dans les réflexions de Jean Picq, éphémère secrétaire général de la défense nationale, et François Fillon, spécialiste des questions militaires au RPR, décide de moderniser l'outil de défense. Dans des entretiens au *Monde*, Bertrand Delanoë, sénateur (PS) de Paris, indique que le Parti socialiste ne reviendra pas *« sur la suppression du service obligatoire »*, tandis que Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine, considère que le rendez-vous citoyen institué par la majorité *« n'apporte rien à la défense »*.

EN CE DÉBUT de 1996, une année qui marquera les relations entre les politiques et le *« complexe militaro-industriel »* en France, Pierre Messmer, ancien premier ministre de Georges Pompidou et ancien ministre des armées du général de Gaulle, vient d'être reçu par Jacques Chirac à l'Elysée. Sur le perron, l'ancien colonel (de réserve) de la légion étrangère se livre, visiblement satisfait d'avoir été compris, à des confidences aux journalistes, qui

LES SEPT SUJETS CAPITAUX
Le récit d'un choix présidentiel

Demain : la croissance étouffée

s'enquièrent, dès sa sortie du bureau présidentiel, de la teneur de ses conversations avec le chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution.

M. Messmer n'ignore rien de la chose militaire, qui le passionne. Face aux journalistes, qui savent en quelle considération le tient un président de la République attiré, lui aussi, par les dossiers de défense depuis qu'il a servi comme jeune sous-lieutenant dans un régiment blindé en Algérie, M. Messmer laisse filtrer que les Français doivent s'attendre à une mutation radicale de leur système de défense et que le pays va professionnaliser ses armées.

L'ancien légionnaire provoque un sérieux trouble. Aussitôt, les proches du ministre de la défense en titre, Charles Millon, s'émeuvent de telles indiscrétions. Pourquoi, regrettent-ils, avoir ainsi brisé le secret sur la révolution – car c'en est une ! – de l'institution de défense en chantier devant un comité stratégique d'experts, tenus, eux, au devoir de réserve ? Au ministère de la défense, on infirme donc les fuites ou les indiscrétions qui paraissent dans la presse.

La campagne pour l'élection présidentielle en 1995 n'avait rien laissé deviner. Sauf des allusions brèves et furtives de M. Chirac, le sujet avait semblé tabou. Comment imaginer que cet aggiornamento de l'outil militaire et industriel de défense serait donné plus tard en exemple d'une modernisation de l'Etat tant préconisée par le RPR ?

M. Messmer avait eu raison trop tôt. Mais il n'avait pas été le seul, car le lent travail de réflexion et de maturation du président de la République s'était opéré quelques années auparavant. En catimini, sous l'impulsion de quelques conseillers, qui récusent cette appellation. Tels Jean Picq, l'éphémère secrétaire général de la défense nationale, au début du septennat, et ancien directeur financier, avant la première cohabitation du temps de François Mitterrand, au groupe Aerospatiale, puis directeur au groupe Matra-Hachette ensuite. Ou François Fillon, devenu ministre délégué à la poste, à l'espace et aux télécommunications, dans les gouvernements Juppé, et auteur en octobre 1991 d'un rapport qui prônait – sur cinq à six ans – le passage à une armée professionnelle, une baisse drastique des effectifs, surtout au sein de l'armée de terre, et une refonte structurelle de fond en combie de l'outil de défense.

M. Fillon confiera : *« J'ai alors essuyé un tir de barrage. »* Il trouve sur sa route ceux qui ne veulent pas qu'on touche aux dogmes de la dissuasion et du service national dans un monde où tout a changé depuis que *« la menace continentale principale »* est devenue caduque. A l'époque, M. Chirac avait gardé le silence, tout en donnant l'impression d'être en recherche sur un terrain qu'il affectionne particulièrement. Le fait est que le rapport Fillon de 1991 a, de toute évidence, servi de base à sa réflexion et qu'il a directement inspiré, plus tard, les arbitrages présidentiels de 1996.

Le 22 février 1996 donc, à l'occasion d'un entretien télévisé qu'il regrettera, après coup, de n'avoir pas pu maîtriser à sa guise, M. Chirac rend son verdict.

« Je veux avoir, dit-il, *une défense qui soit, à la fois, plus efficace, plus moderne et moins coûteuse* (...), *et je veux que nous ayons une industrie qui soit la meilleure du monde et ouverte sur les Européens. »* La France *« réduit la voilure »*, comme disent les militaires en évoquant la baisse simultanée, d'ici à 2002, des crédits (20 milliards de francs économisés chaque année) et des effectifs (25 % en moyenne) dans les armées.

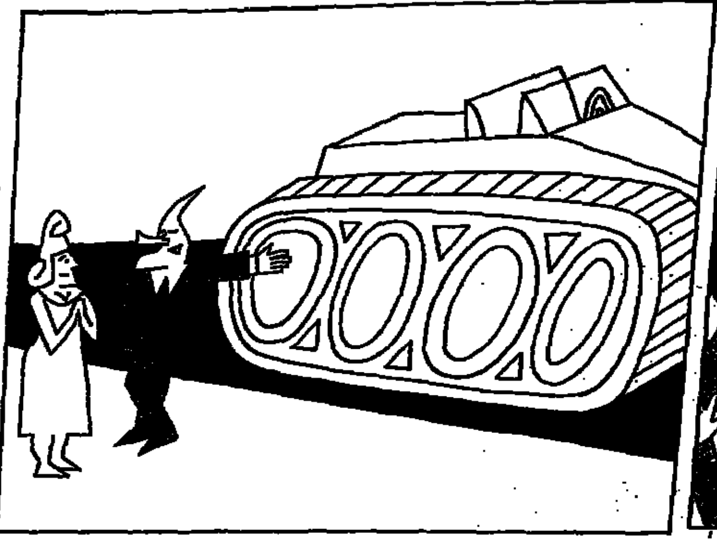
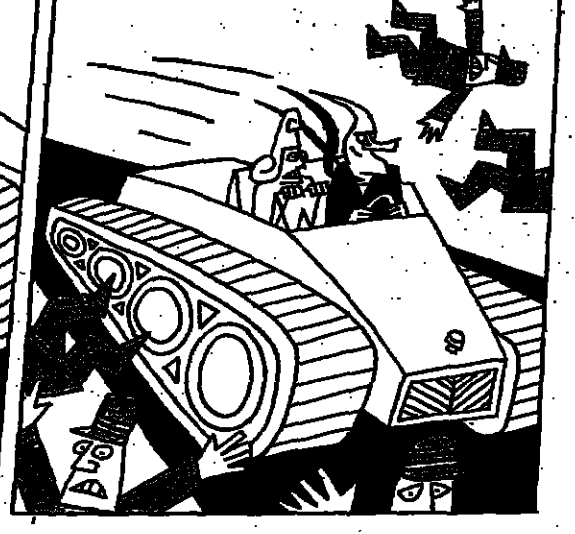
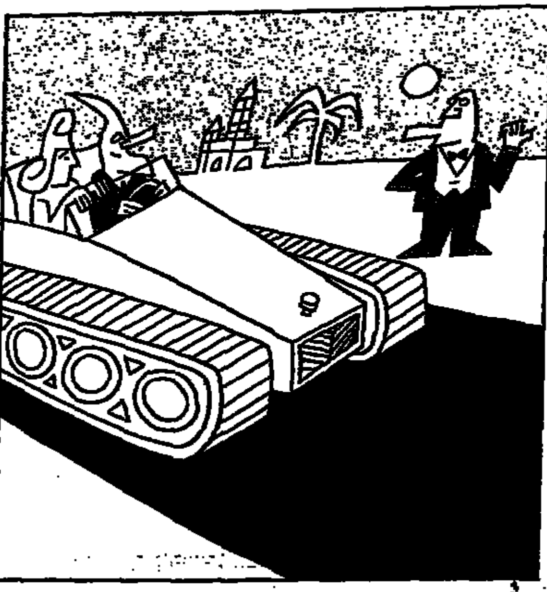
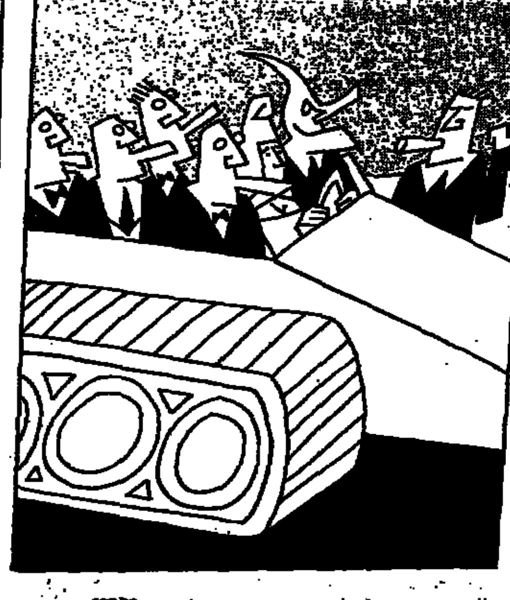
Elle professionnalise ses forces – fini le service obligatoire, vive le rendez-vous citoyen – de façon à les rendre plus mobiles dans le cadre d'interventions extérieures. Elle supprime certains systèmes d'armes nucléaires.

Enfin, elle réorganise son industrie de défense, nationale et privée, autour de quatre pôles : aéronautique (avec la fusion Dassault-Aerospatiale, puis la privatisation du nouveau groupe), électronique (avec la privatisation de Thomson et son rapprochement avec ses éventuels repreneurs dans le secteur militaire), nucléaire et électromécanique (avec davantage de souplesse dans la gestion des groupes d'armement terrestre ou naval).

En 2002, les armées devraient s'être séparées de pas moins de 540 implantations – casernes, ouvrages fortifiés, établissements, bases ou hôpitaux – qui s'étendent sur quelque 5 000 hectares au total. Pour la grande joie de ceux qui veulent aménager autrement le territoire national. Pour la tristesse de ceux qui vivent au contact des garnisons et qui redoutent les retombées économiques de leur suppression. Pour la satisfaction de certains élus locaux, qui y voient enfin la chance de réaliser les projets d'infrastructures dont leurs collectivités ont besoin et que, par leur présence, les armées contribuaient à geler.

Préparées en comité stratégique puis en conseil de défense, à l'Elysée, convoqué à un rythme rarement atteint auparavant, ces initiatives reçoivent leur consécration officielle. Mais elles suscitent aussi des crispations parce que, tout en dessinant l'avenir des armées, les ministres concernés et les chefs militaires doivent gérer un quotidien – la conduite des crises en Afrique et en Europe – qui est loin d'être *« un long fleuve tranquille »*. Des ●●●




Au Parlement gronde la fronde, conduite par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et Xavier de Villepin, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Les programmes des partis politiques en matière de défense

● **La plate-forme d'union RPR-UDF.** *« Sous l'autorité du président de la République, la France affirmera sa présence dans le monde et poursuivra la modernisation de son outil de défense et du service national »*.

● **Le PCF.** Hostile à *« toute militarisation de l'Union européenne »*, le PCF prône *« une armée fondée sur une conception strictement défensive »*. Il plaide pour le rétablissement d'un service militaire, *« plus court »* et *« plus qualifiant »*, et la *« préservation »* et la *« reconversion »* de l'industrie d'armement.

● **Le FN.** Favorable à un service militaire volontaire et à *« une armée de professionnels »* mais hostile à un service civil, le Front national souhaite que le budget annuel de la défense s'élève à 5 % du produit intérieur brut.

● **Le PS.** Lionel Jospin s'est déclaré personnellement favorable à un service volontaire, ouvert aux femmes et aux hommes. Délégué national à la défense, Paul Quilès considère que *« l'objectif est la défense du territoire national et européen »*, et il critique la *« projection »* de forces *« à l'extérieur »* comme le retour au comité militaire de l'OTAN.

●●● échanges, dont on apprendra ensuite qu'ils ont été francs et vifs pour éviter d'avoir à les qualifier de brutaux, opposent même les membres de ces instances décisionnelles lors de séances animées.

Ce n'est pas le front du refus. C'est déjà l'amorce de résistances au « séisme » qui s'annonce. En quelque sorte, une façon pour ceux qui le subiront d'indiquer à un pouvoir peu enclin à écouter les critiques ou les avis divergents et convaincu de détenir « la » solution que les réformes projetées ne passeront probablement pas *comme une lettre à la poste*.

Motivés ou non, les éclats de voix n'épargnent personne. Jugé trop diplomate, l'amiral Jacques Lanxade, alors chef d'état-major des armées, se voit reprocher par M. Chirac, qui a une mémoire d'éléphant, son attentisme alors qu'il était chef de l'état-major particulier de M. Mitterrand à l'Elysée pendant les opérations décidées, en 1988, de reprise en force de la grotte d'Ouvéa, où s'étaient réfugiés des indépendantistes de la Nouvelle-Calédonie. Il ne sera pas prolongé à son poste.

Une crise éclate aussi entre le général Bernard Janvier, légionnaire relevant du secrétaire général de l'ONU pour son commandement en Bosnie, et le chef de l'Etat. M. Chirac lui reproche de n'avoir pas répliqué « au canon » quand les Serbes agressent des « casques bleus » français de la Forpronu à Sarajevo et les prennent en otages. Le général Janvier a beau faire observer qu'il ne dépend pas, en la circonstance, du chef de l'Etat, il sera marginalisé à la tête de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

En conseil supérieur propre à chacune des trois armées, des chefs militaires dénoncent la politique du fait accompli : eux qui, à l'imitation du général Pierre de Percin Northumberland, proposaient que la réforme ne soit pas précipitée et qu'on étale son exécution sur une dizaine d'années au lieu des six ans prévus, se plaignent qu'on ne les a pas entendus et que les jeux étaient faits à l'avance. Bercy – sous-entendu, la direction du budget – l'a emporté.

Les considérations financières ont dicté la réorganisation en cours. En conseil de défense, elles dictent les interventions du premier ministre quand Alain Juppé s'aventure, avec prudence, dans le secteur réservé du chef de l'Etat. Mais au Parlement gronde la fronde, conduite par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et Xavier de Villepin, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Dès l'origine, M. Chirac, qui cite souvent le modèle d'armée britannique en exemple, s'en tient à la professionnalisation et écarte tout appel à des contrats temporaires de volontaires. Il va devoir composer *in fine*. Pour fidéliser les liens entre la nation et son armée, qui tracassent députés et sénateurs, on invente à la va-vite le concept fourre-tout – unique au monde – d'un rendez-vous citoyen de cinq jours, un ersatz de service national qui obligera femmes et hommes.

Dans le domaine des restructurations industrielles de la défense, c'est une logique calquée sur le *standard américain – celui du gigantisme des entreprises en situation de quasi-monopole*, au point que le Pentagone devra s'émanciper de la loi anti-trust – qui oriente la réflexion des conseillers présidentiels.

invité dans ces voyages officiels parce qu'il exporte des produits de haute technologie, ou Yves Michot, le PDG d'Aerospatiale, tous deux engagés dans la privatisation de Thomson et la réorganisation du pôle électronique.

Serge Dassault a aussi ses entrées à l'Elysée. Il acceptera de parler avec M. Michot, polytechnicien comme lui, qu'il tutoie. Il s'était refusé au dialogue avec Louis Gallois, le prédécesseur, en affirmant qu'il discute avec le seul actionnaire, l'Etat. *« En résumé, tout le monde discute avec tout le monde »*, raconte un industriel. Jusqu'à l'Etat qui négocie avec M. Dassault pour évaluer son patrimoine familial.

Pour autant, le résultat n'est pas aujourd'hui au niveau des efforts déployés. Ni même à l'image des restructurations à l'américaine, menées avec promptitude pour satisfaire les actionnaires.

L'industrie de défense doit faire peau neuve. Du moins l'a-t-on cru. Mais toutes les administrations, qui s'estiment impliquées à plusieurs titres, s'en mêlent

A l'Elysée, les notes convergent, que rassemble sur son bureau le secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Denis. On ne le claironne pas sur les toits, mais l'idée qui prévaut est bien de parvenir à concevoir des « champions nationaux » capables, dans chaque secteur de pointe, de s'associer en position de force à des partenaires européens. Du moins, c'est ainsi que le comprennent les alliés futurs des Français.

Après le limogeage, au petit matin du 21 février 1996, lors d'un tête-à-tête de quinze minutes avec M. Juppé, du PDG de Thomson, Alain Gomez, qui a survécu à tous les changements de majorité depuis sa nomination en 1982 et qui faisait de la résistance à sa façon, la voie paraît libre : l'industrie de défense doit faire peau neuve. Du moins l'a-t-on cru. Mais toutes les administrations, qui s'estiment impliquées à plusieurs titres, s'en mêlent.

La cacophonie s'installe, de fait, entre Matignon (à qui il arrive de conduire en direct des entretiens avec les PDG en cause), la défense (*via* sa délégation générale pour l'armement), l'économie et les finances (par le biais de la direction du Trésor) ou l'industrie, pour s'en tenir à l'essentiel. M. Chirac lui-même choisit de consulter, et brouille parfois les cartes.

Dans les avions qui acheminent la délégation présidentielle à l'étranger, les patrons concernés se retrouvent côte à côte, comme par hasard, tels Jean-Luc Lagardère, le PDG de Matra, souvent

Quinze mois après que M. Chirac se fut prononcé, Dassault-Aviation et Aerospatiale ne sont toujours pas mariés. Le repreneur de Thomson-CSF reste à désigner. GIAT Industries, le spécialiste de l'armement terrestre, et la DCN, qui réunit les arsenaux de l'Etat, stagnent dans une situation plus que précaire. Le complexe militaro-industriel se défend. Il ne fait peut-être pas de l'obstruction. Mais cela y ressemble. *« Il y a*, observe Pierre Poquin, le patron des patrons de *l'armement terrestre, quelque chose de surréaliste. »*

Personne, ajoute-t-il en substance, ne conteste le besoin de faire des efforts. Mais les industriels sont pris dans une tenaille, entre l'urgence qu'il y a de restructurer – avec les conséquences désastreuses que sont la fermeture de sites et l'allègement des effectifs – et la nécessité d'abaisser leurs coûts, tandis que l'Etat diminue ou étale ses commandes et que le client à l'exportation joue de la compétition avec des fournisseurs étrangers singulièrement agressifs.

Dès lors, comment contracter les prix tout en faisant des profits, gages d'investissements ultérieurs ? Et M. Poquin conclut : *« Connaissez-vous des capitalistes qui ont envie aujourd'hui d'investir dans le secteur de la défense à des conditions pareilles ? »*

Jacques Isnard

Bertrand Delanoë, sénateur (PS) de Paris

« Nous ne reviendrons pas sur la suppression du service »

« Que critiquez-vous dans l'instauration d'un « rendez-vous citoyen » ?

– La suppression du service militaire obligatoire a été décidée par le chef de l'Etat. C'est un fait sur lequel nous n'entendons pas revenir. Rien ne serait pire que de désorganiser à nouveau notre appareil de défense. En revanche, comme Paul Quilès et moi-même l'avons exprimé au Parlement, personne ne croit aux vertus magiques de ce « rendez-vous citoyen ». Qui peut croire qu'on peut forger un esprit de défense en moins de cinq jours ? Soyons sérieux ! Commençons par renforcer l'instruction civique dans les lycées et collèges, et améliorons la médecine scolaire. Il n'en reste pas moins que nous demeurons très attachés à la permanence d'un lien fort entre les citoyens et la défense du pays.

– Comment espérez-vous rendre rentables des industries de défense qui ne seraient pas privatisées ?

– Il n'y aura pas de nouvelles privatisations. La droite s'accroche au dogme libéral, mais l'industrie de défense n'est pas une industrie comme une autre. C'est à la puissance publique de donner ses orientations pour des restructurations qui sont nécessaires. Depuis deux ans, l'industrie américaine se réorganise – avec le soutien massif de son administration – et a entamé une véritable guerre de conquête des marchés extérieurs. Il n'y a pas plusieurs alternatives. Si nous voulons la survie de l'industrie de défense, nous devons produire européen ou, alors, se résigner à acheter américain. Tel est l'enjeu. C'est pourquoi notre objectif est la constitution de pôles européens dans le secteur, qui donnera la taille critique pour faire face à cette compétition.

– Comment voyez-vous l'avenir des exportations d'armement ?

– La France n'a pas de véritable politique d'exportation. Le plus souvent, les acteurs industriels agissent de manière désordonnée, et nos exportations sont encore tributaires d'une seule zone géographique. Nous devons adopter une politique coordonnée et dynamique. Ce qui implique une présence commerciale incessante et continue sur le long terme. La reconquête du marché européen est un objectif vital pour notre industrie et celle de nos partenaires de l'Union européenne. C'est la clé du développement de nos exportations. Il appartient à l'Etat de contrôler ces exportations. Il serait inacceptable que la France se rende complice de massacres ou d'atteintes aux droits de l'homme avec des matériels fournis à des dictatures.

– Comment envisagez-vous le désarmement nucléaire de la France ?

– Depuis Jean Jaurès, les socialistes ont toujours œuvré pour une politique liant la sécurité au désarmement. Nous ne pouvons qu'être satisfaits des réductions significatives des deux grands arsenaux stratégiques. Mais ne brûlons pas les étapes ! Pour l'instant, la Douma russe n'a toujours pas ratifié les accords Start-2, même s'il semble qu'un accord de principe ait été conclu entre Bill Cliton et Boris Eltsine à Helsinki. La posture nucléaire stratégique de la France est conforme à sa stratégie de dissuasion. Nous avons contribué au désarmement nucléaire depuis le début des années 90. Une éventuelle participation de la France à des discussions ne serait envisageable qu'à la condition de ne pas compromettre la crédibilité de notre dissuasion, qui repose sur une stricte suffisance.

– Quelle serait, selon vous, l'attitude la plus efficace que la France devrait adopter, notamment face à Washington, pour obtenir la reconnaissance d'une identité européenne de défense ?

– Le processus de construction d'une identité européenne de défense est en panne. Le gouvernement a amorcé un processus de réintégration de l'OTAN sans négociations préalables, sans contreparties. La réalité, c'est que l'OTAN est aujourd'hui une alliance de sécurité sous domination américaine. Les relations avec l'Allemagne, notre partenaire privilégié, se sont beaucoup dégradées dans le domaine de la défense. C'est pourquoi il importe de lancer une initiative afin de donner à l'Union européenne (UE) les moyens de sa sécurité collective. L'identité européenne de défense se fera, d'abord, avec les pays membres de l'UE, notamment par le biais de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Il est nécessaire de renforcer la crédibilité de cette instance, et cela passe comme Lionel Jospin l'a rappelé, par un raffermissement des liens entre la France et l'Allemagne. »

Propos recueillis par J. I.

Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine

« Le rendez-vous citoyen n'apporte rien à la défense »

« Approuvez-vous la suppression du service national obligatoire et qu'attendez-vous d'un « rendez-vous citoyen » limité à cinq jours ?

– La professionnalisation de nos armées, trop longtemps retardée, est tout à fait justifiée. Malheureusement, les priorités financières du gouvernement ne permettent pas de mener à bien, à la fois, la modernisation des équipements, le développement d'une composante d'appoint nécessaire à la défense de notre territoire et l'indispensable professionnalisation des forces. Sait-on que, avec les 120 milliards de francs d'endettement du Crédit lyonnais payés par les contribuables, la France pourrait s'offrir huit porte-avions nucléaires ?

» Je doute qu'une nouvelle majorité revienne sur la professionnalisation. En revanche, il me paraît indispensable de réorganiser et de renforcer nos forces de réserve pour le temps de crise. Quant au *« rendez-vous citoyen »*, il est une novation originale, mais qui n'apporte rien à la défense. C'est trop ou trop peu. A l'usage, il faudra sans doute revoir son utilisation, ses activités et sa durée.

– Comment voyez-vous la réorganisation de l'industrie de défense ?

– C'est un exercice doublement délicat. Il nous faut regrouper nos industries de défense en deux pôles – aéronautique et électronique – et les inscrire dans le contexte d'une industrie européenne. Dès la fin des années 80, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont constitué des « champions nationaux ». Nous n'avons guère de choix, et il nous faut procéder au regroupement de nos forces afin de pouvoir mieux négocier les alliances européennes indispensables, notamment dans le domaine spatial. C'est pourquoi la politique de privatisation de Thomson-CSF et d'Aerospatiale devra être poursuivie sans *a priori* idéologique. L'Etat devra garder un droit de regard pour que nos intérêts nationaux soient préservés.

– Etes-vous pour une politique d'exportation « tous azimuts » des armements, au besoin encouragée sur le terrain par le chef de l'Etat ?

– Les armements ne sont pas un bien d'équipement ordinaire. Leur exportation doit s'inscrire dans notre politique étrangère. Il est donc exclu qu'elle soit « tous azimuts ». Cependant, il est essentiel de conserver en France, ou dans l'Union européenne, la base industrielle indispensable à notre indépendance face à la concurrence féroce des groupes américains. Comme les principales puissances militaires font face aux mêmes difficultés, il n'est pas anormal que les plus hautes autorités de l'Etat s'engagent pour soutenir leurs industries.

– M. Chirac a réduit l'arsenal nucléaire national. Est-ce pour vous la fin souhaitable de la dissuasion dans le monde ?

– Rendues possibles par la nouvelle conjoncture internationale, les réductions de nos forces nucléaires ne doivent pas remettre en cause notre attachement à la dissuasion nucléaire. Mais il nous faut rester vigilants, en raison des risques de prolifération des armes nucléaires et autres armes – chimiques ou biologiques – de destruction massive. Il nous faut maintenir la modernité de notre dissuasion, grâce à la simulation d'essais, sans négliger d'étudier une défense anti-missile de notre sol. Dans ces conditions, il me paraît indispensable de préserver les compétences du Commissariat à l'énergie atomique et d'Aerospatiale.

– Une défense européenne autonome a-t-elle un sens hors de l'OTAN si certains alliés de la France hésitent à transformer l'Union de l'Europe occidentale (UEO) en bras armé de l'Union européenne (UE) ?

– Considérant que la sécurité de l'Europe ne peut être abandonnée au bon vouloir des Américains, notre pays s'est efforcé de créer une défense européenne à côté de l'Alliance atlantique. Nos partenaires ont préféré le mol oreiller de la sécurité « otanienne » à une volonté de puissance européenne. La France a dû se résigner à se rapprocher de l'OTAN, pour essayer d'y préserver une identité européenne. A la veille du « sommet » de l'OTAN à Madrid, en juillet, la lamentable affaire du commandement Sud-Méditerranée ne nous laisse guère d'illusions. L'UEO, prise en étau entre l'OTAN et l'UE, cessera-t-elle, enfin, d'être un théâtre d'ombres pour diplomates bien élevés et militaires impuissants ? L'UEO peut être utile pour la mise en œuvre d'une politique d'armement, le développement de forces européennes et leur participation à des opérations limitées n'impliquant pas directement l'Alliance atlantique. »

Propos recueillis par J. I.

La campagne officielle, ou comment faire de la propagande sans trop en avoir l'air

Seuls les petits partis, d'ordinaire privés des médias audiovisuels, s'engagent avec entrain

La campagne dite « officielle » a commencé le 12 mai sur les ondes du service public de la télévision et de la radio. Les grands partis se méfient de ces émissions qu'ils jugent peu suivies, bien que neuf millions de personnes, selon le Conseil supérieur de l'audiovisuel, regardent celles du début de soirée. Les « petits » s'y précipitent avec davantage d'entrain puisqu'elles leur permettent d'accéder aux médias audiovisuels.

RÉCIT

CELA MANQUE légèrement d'insolence, d'impertinence, de contradiction. En termes politiques, on dira que cela manque d'opposition. Les émissions de la campagne dite « officielle », qui a commencé lundi 12 mai à la télévision, ont décidément du mal à faire oublier ce qu'elles sont : des émissions de propagande. Les hommes politiques y professent leur doctrine sans être interrompus par un adversaire ou un journaliste. Le téléspectateur, qui s'est habitué à ce que les hommes politiques soient mis sur le gril par des chaînes de plus en plus indépendantes du pouvoir, a l'impression de revenir en arrière de quelques décennies.

Lorsqu'elle a été créée, cette campagne officielle constituait un progrès pour la démocratie. C'est à l'occasion de la première élection du président de la République au suffrage universel, en 1965, que le général de Gaulle a donné aux candidats qui se présentaient contre lui l'occasion d'intervenir à la télévision. Depuis 1966, majorité et opposition se partagent à égalité le temps d'antenne.

Lorsque TF 1 a été privatisée, en 1986, elle n'a plus été soumise à l'obligation de présenter la campagne officielle. Or les chaînes de service public ont constaté que cette émission, diffusée à 20 h 30, leur faisait perdre de l'audience au prime time, le public les quittant au moment où passaient de longs tunnels de propagande (quinze minutes par candidat). Pour éviter que le service public ne soit pénalisé, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a décidé, en 1993, que seules les émissions courtes (environ une minute) passeraient à 20 h 30, les modules plus longs étant diffusés à des heures de moindre audience.

Nombre de candidats viennent à reculons dans les studios de la Maison de Radio-France : alors qu'ils manquent de temps pour faire campagne, ils se demandent s'il est bien utile de consacrer plusieurs heures à la préparation d'une émission dont ils ont l'impression que personne ne la regarde. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel indique pourtant que l'émission de 20 h 30 touche presque autant de téléspectateurs que le journal qui la précède, soit quelque neuf millions. Mais il ne précise pas si les gens bâillent devant leur poste...

En fait, la campagne officielle intéresse surtout les candidats des petits partis, qui n'ont pas facilement accès aux médias. Le Parti de la loi naturelle ou le Parti humaniste, qui sont en réalité des sectes, n'ont pas manqué pareille occasion de faire du prosélytisme. Les « vols yoggiques », sortes de bonds effectués pieds croisés sous les cuisses, sont une des curiosités offertes par ces émissions.

Les partis politiques font de gros efforts pour rendre leurs émissions attrayantes. Le principe de l'égalité des règles et des moyens prévu par la loi trouve ici ses limites : les plus riches réalisent, à leurs frais, des documents vidéographiques ou sonores qu'ils insèrent dans leurs émissions. Le RPR a ainsi imputé sur ses comptes de campagne le clip qui lui sert de générique : mains d'homme, de femme et d'enfant qui se rejoignent sur fond bleu.

C'est aussi sur son compte de campagne que le Parti socialiste a imputé les micros-trottoirs qui ouvrent ses émissions. Pour que celles-ci n'aient pas l'air trop officielles, le PS a décidé de donner la parole aux Français. Un monospace blanc, dont le capot porte l'inscription *« Dites ce que vous avez sur le cœur »*, sillonne la France, en musique. *« Tous ceux qui voient la voiture peuvent s'exprimer. Nous n'interrogeons pas de militants ! »*, jure Claude Estier, directeur de la campagne officielle. A Bordeaux, une jeune femme agent d'assurances assure qu'*« au conseil municipal, Juppé est de plus en plus suffisant, arrogant, désagréable »*. En Corrèze, un instituteur affirme que *« quand on est élu, on a des devoirs »*. Dans le studio de la Maison de Radio-France, les candidats répliquent à ce qui vient d'être exprimé.

Le studio, c'est l'enfer, pour les réalisateurs, car les plans y sont extrêmement limités. Ces spécialistes de l'image font de leur mieux pour retenir l'attention du téléspectateur, en ponctuant les monologues de quelques mouvements de caméra : plan rapproché (cadrage à hauteur de la taille ou de la poitrine) pour commencer, gros plan sur le visage à mi-parcours, zoom arrière lorsqu'on approche de la conclusion. Ils intercalent des plans d'ensemble ou des plans de coupe lorsque les candidats sont plusieurs.

Bien sûr, il y a des « pros » des plateaux, tel Jean-Pierre Raffarin, ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, qui se penche vers la caméra pour lui dire qu'on a scandaleusement *« sous-estimé, mésestimé les PME depuis quinze ans »*, ou Jacques Delors, capable, en deux prises seulement, de parler 1 minute 26 exactement.

> « Bonjour, je suis juriste et je suis candidate du Parti socialiste dans l'Oise. Ma vie ressemble à celle de beaucoup d'autres... »

Il y a aussi les novices, qui bafouillent, oublient leur texte et regardent n'importe où. Les réalisateurs refusent de leur faire lire un téléprompteur, qui leur donnerait l'air encore plus figé. Depuis 1988, les montages sont autorisés. Toutefois, les réalisateurs préfèrent refaire la prise, six, sept, dix fois s'il le faut, pour conserver une certaine spontanéité.

Le plus dur, c'est de faire les présentations. Certains partis font appel à de vrais-faux journalistes. Cathy Capvert, attachée de presse du Parti communiste et ancienne rédactrice à *L'Humanité*, interroge les candidats en tête à tête. L'UDF fait appel à David Lacombled, chargé de la communication interne et des relations publiques. Le RPR a eu recours à Olivier de Rincquesen, ancien journaliste d'Europe 1, qui avait été suspendu de cette radio en 1993, pendant une semaine, pour avoir animé les assises nationales du RPR. Le PS, qui, par le passé, a eu recours à cette stratégie du faire-valoir, dit trouver *« la formule trop convenue »*. Ses candidats se présentent donc eux-mêmes. Il s'agit d'un homme et d'une femme, jeunes, peu connus, qui ont des chances de gagner une circonscription, et qui parlent à tour du rôle. Elle : *« Bonjour, je suis Laurence Rossignol, je suis juriste et je suis candidate du Parti socialiste dans l'Oise. Ma vie ressemble à celle de beaucoup d'autres... »* Lui : *« Bonjour, je m'appelle Yann Gallut. J'ai trente et un ans, je suis avocat, et je me présente dans le Cher... »*

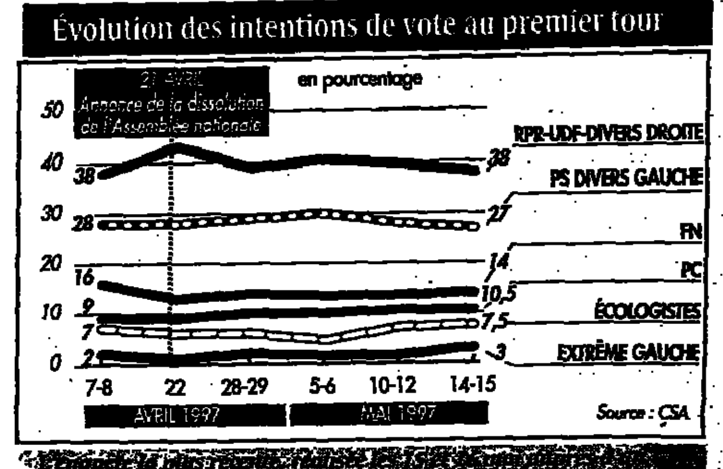
A ces mises en scène un peu théâtrales, les réalisateurs préfèrent les tournages extérieurs, autorisés depuis 1988. Jusqu'à présent, les candidats y étaient peu favorables, parce qu'ils prennent du temps – il faut attendre le soleil et éviter les bruits –, mais, cette fois, beaucoup y ont eu recours. Antoine Waechter s'est fait filmer dans une barque, au milieu d'une rivière, pour montrer qu'il *« conserve le cap »* d'une *« écologie indépendante »*, refusant à la fois gauche et droite. Pendant qu'il parle, défile lentement le paysage d'un marais, où l'on apprend qu'EDF veut réaliser une centrale nucléaire. Brice Lalonde apparaît au détour d'un sentier, cravaté sous un ciré breton jaune, et chaussé de bottes de plastique : on est à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), commune dont il est maire. Pour donner du rythme à son intervention, le réalisateur lui a fait dire chaque morceau dans un décor différent : devant une maison au toit de chaume, dans un champ de pâquerettes, derrière une haie, au bord de la mer. Pour sa part, Dominique Voynet a fait venir les équipes de la SFP dans le Jura.

Même Alain Krivine est parti à la campagne : il s'est fait prendre devant le clocher de la Force tranquille, décor de l'affiche de François Mitterrand en 1981, pour mieux dénoncer une gauche qui *« a fait une politique de droite »*.

Rafaële Rivais

L'incertitude des électeurs pèse sur l'issue du scrutin

La campagne électorale n'a pas mobilisé les Français. Leur indécision pourrait être la clef du premier comme du second tour



[illegible] Le Parisien (daté 17 mai).

BRÈVE, entrecoupée de week-ends prolongés, sans autre dramaturgie que l'attente du premier tour de scrutin, cette campagne électorale n'aura donc eu, jusqu'à présent, aucun impact significatif sur l'opinion des Français. Les ultimes sondages publiés, samedi 17 mai, avant la dernière semaine précédant le scrutin – pendant laquelle leur diffusion est interdite par la loi – confirment la stabilité des intentions de vote des personnes interrogées.

Hormis le « déclic » initial de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, rien n'est parvenu, en l'espace d'un mois, à bousculer les équilibres de l'opinion publique qui prévalaient avant la décision présidentielle. Créditée de 38 % d'intentions de vote au début du mois d'avril, la majorité sortante, qui avait pourtant l'initiative, se situe toujours au même niveau. La tribune de Jacques Chirac, publiée dans la presse de province le 7 mai, et qui était censée relancer la campagne, est restée sans effet.

En dépit d'un léger frémissement au début du mois de mai, les socialistes sont dans la même situation, impuissants à atteindre le cap des 30 % d'intentions de vote qui les placerait en bonne position. Tout juste observe-t-on, depuis cinq semaines, un léger renforcement des intentions de vote en faveur des communistes et de l'extrême gauche. Quant au Front national, il semble n'avoir eu ni le temps ni les moyens de desserrer l'étau du classique affrontement droite-gauche dans lequel s'est inscrit le débat électoral.

Cette campagne sans événement ni débat saillant n'a pas contribué, à l'évidence, à mobiliser les Français. Huit jours avant le premier tour, leur indécision paraît toujours aussi forte puisque, selon la dernière enquête de CSA, trois électeurs sur cinq, seulement, se disent très sûrs de leur choix. L'attitude des quelque 40 % d'électeurs potentiels qui sont encore hésitants ou sans opinion pourrait bien être la clef du scrutin législatif.

Au soir du premier tour, elle pourrait conduire, si elle perdure, à un niveau d'abstention record et peser ainsi fortement sur la configuration du second tour, tant le niveau de participation influe sur la capacité du Front national à maintenir ses candidats et à exercer son pouvoir de nuisance à l'encontre de la majorité sortante. Quant au second tour, décisif dans la très grande majorité des circonscriptions, son issue reste aléatoire dans la mesure où une évolution de 1 point d'intentions de vote, en faveur d'un camp ou de l'autre, fait « bouger » une trentaine de sièges.

Gérard Courtois

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Ainsi, tout « Le Monde » sait que le 17 mai 1997 notre fille chérie,

Juliette GUILLOSSOU

a vingt ans !

Papa, Maman, Choupi, et tous ceux qui t'aiment...

Décès

– De Perrégaux, Nice.

Paul et Simone Benalloul,
Pierrette et André Ruchier-Berquet,
Pierre, Sylvie et Paul,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Benalloul et Bettan,
font part du décès de

M. Sylvain BENALLOUL,

survenu le 15 mai 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année, un mois et demi après son épouse,

Denise.

Les obsèques auront lieu le mardi 20 mai, à 14 h 30, à l'Athanée de Nice, 42, avenue Saint-Augustin, suivies de la crémation à 16 heures, au CNCA, route nationale 202.

Résidence les Jardins de Cimiez,
5, avenue Michel-de-Cimiez,
06000 Nice.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Françoise, Sylvie et Michèle Brun,
ses filles,
Jean-Christophe Brun,
son petit-fils,
Raymonde Brun,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BRUN,
docteur ès lettres,
professeur d'université,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 14 mai 1997, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 20 mai, à 11 heures, au cimetière parisien d'Ivry, 44, rue de Verdun (Ivry).

49, boulevard Saint-Marcel,
75013 Paris.

– Le président de l'université du Maine,
Le doyen de la faculté des lettres et sciences humaines,
Les personnels,
Les étudiants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques BRUN,
professeur honoraire,
directeur honoraire
du département d'études germaniques,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 14 mai 1997, dans sa quatre-vingtième année.

– Nicole Dupeyre-Logan,
son épouse,
Philip, Sylvia, Diane et Karen,
ses enfants
et leurs conjoints,
Ses frères,
Et toute sa famille de France et d'Amérique,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain DUPEYRE-LOGAN,
diplomate,

survenu le 24 avril 1997.

– Le président de la Confédération des industries céramiques de France,

Le bureau de la Confédération et ses membres,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Félix BENOIT-CATTIN,
leur président d'honneur,
président d'honneur
de la Société française
des industries céramiques,
président d'honneur
de l'Institut de la céramique française,
président d'honneur
des amis du Musée de Sèvres,

dans sa quatre-vingt-dix-septième année, le 15 mai 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 20 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice.

– Ita Gattegno,
son épouse,
Michelle et Jean-Claude Guillon,
Danielle Gattegno,
Catherine et Diego Cesarsky,
ses enfants,
Jean-François, Hélène, Martino, Guido, Mathieu et Rose,
ses petits-enfants
et arrière-petite-fille,
Eugénie Gattegno,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix GATTEGNO,

survenu le 15 mai 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 20 mai, à 11 h 30, au cimetière de Sèvres.

Ni fleurs ni couronnes.

« Le soir. La mer n'a plus de lumière et, comme aux temps anciens, tu pourrais dormir dans la mer. »
Paul Eluard.

37, rue des Binelles,
92310 Sèvres.

Le pasteur
Georges FAURE

s'est éteint trop vite, à quatre-vingt-quatre ans, le 30 avril 1997.

L'inhumation suivie d'un culte d'actions de grâce ont eu lieu à Vabre (Tarn), le vendredi 2 mai.

De la part de
Suzon Faure,
Martine et Tanguy Allaigre
et leurs enfants,
Hervé et Laurence Faure,
Pascal et Marie-Thérèse Faure
et leurs enfants,
Ainsi que les familles Faure, de Luze, Perrin, Boyer,
Parents et amis.

« Jésus, ...accorde à ton enfant une place dans le Royaume de ta grâce. »
(Prière anglaise).

6, rue Jean-de-la-Fontaine,
81100 Castres.

– Le directeur du MNHN,
Le directeur du laboratoire de minéralogie,
Et l'ensemble des personnels du Muséum,

ont le regret de faire part du décès de

M. Paul PELLAS,
directeur de recherche émérite
au CNRS,

survenu le 14 mai 1997.

Scientifique de renommée internationale, Paul Pellas a accompli une carrière de minéralogiste au MNHN, où il s'est consacré à l'étude des météorites.

Olivier HUIN

s'est éteint à Paris, le 6 mai 1997.

Selon son vœu, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, place Charles-de-Gaulle,
59300 Valenciennes.

Anniversaires de décès

Jean-Pierre ENARD

nous quittait il y a dix ans.

Nous le portons toujours dans nos cœurs.

Guillaume Enard,
Magali Clément,
Ses familles, parentes et alliées,
Et tous ses amis.

– 19 mai 1997,

Xavier GAUTIER.

Un an déjà !

Tes amis du BILD et de Documents ne se consolent pas de ton absence et t'entourent de leurs fidèles pensées.

Souvenirs

– Depuis le 18 mai 1990,

Bernard CHARLIER,
professeur de lettres,
DESS de psychologie clinique
et pathologique,

est absent, mais reste toujours présent pour tous ceux qui l'ont aimé.

– Depuis le 14 septembre 1996,

Jean-Louis FRASCA

repose dans un cercueil à une place.
Je l'aimai, je l'aime et je l'aimerai.

– Il y a un an, disparaissait

Nina PAVLIK

Ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Conférences

LES ENTRETIENS
DU TROISIÈME MERCREDI
avec Jean AMBROSI

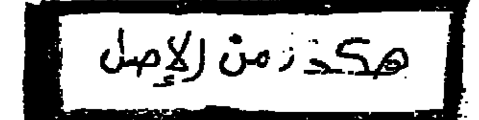
« Symptômes et désir de changement en médiation thérapeutique »

Espace l'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris-5e.
Mercredi 21 mai 1997, à 20 heures.
Entrée libre.

Communications diverses

– A partir du 23 mai 1997, tous les vendredis, de 23 heures à l'aube, l'Amitié latine organise une soirée entièrement « Salsa ».

Salons du Rozès,
19, rue Bobillot, Paris-13e, métro Place-d'Italie.
Dîner : 20 heures + soirée, 120 francs.
Soirée : 23 heures, 80 francs + 1 consommation.



AFFAIRES Les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky devraient effectuer, sans doute dès la semaine du 19 au 25 mai, une nouvelle perquisition à la Tour Elf, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), de manière à assister à l'ouverture d'un coffre-fort, qui n'avait pu être effectuée par le PGG du groupe pétrolier, Philippe Jaffré, lors de la perquisition de jeudi 15 mai. ● À CETTE OCCASION, plusieurs documents relatifs aux conditions d'acquisition du réseau de stations-service Minol dans l'ex-Allemagne de l'Est et à la Sofineg – une filiale basée à Genève, créée en 1992 par Loïk Le Floch-Prigent pour assister les filiales de participation d'Elf en matière financière – ont été saisis. ● DANS UN RAPPORT d'instruction consacré à la Sofineg, les magistrats de la Cour des comptes écrivaient que *« des faits constitutifs d'enrichissements sans cause et/ou d'abus de biens sociaux ne peuvent être écartés ».*

Une nouvelle perquisition aura lieu prochainement au siège d'Elf

Les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont saisi, jeudi 15 mai, des documents relatifs à une filiale genevoise d'Elf – la Sofineg –, ainsi qu'aux conditions d'acquisition du réseau de stations-service Minol dans l'ex-Allemagne de l'Est

LA PERQUISITION conduite, jeudi 15 mai, au siège du groupe Elf-Aquitaine, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, ne restera pas sans lendemain. Les policiers de la brigade financière devraient effectuer, dans la semaine du 19 au 25 mai – sans doute mercredi –, une nouvelle incursion dans la Tour Elf, afin d'assister à l'ouverture d'un coffre-fort, qui n'a pu être effectuée par le PDG du groupe pétrolier, Philippe Jaffré. Ce dernier ayant assuré, jeudi soir, ne pas être en mesure d'ouvrir sur l'heure cette armoire forte, les deux magistrates ont exigé que des scellés soient apposés sur la serrure, afin que personne ne puisse s'emparer de son contenu hors la présence des enquêteurs.

Fort tendu, M. Jaffré se serait emporté contre l'intrusion des juges, escortées d'une quinzaine de policiers, jusque dans son bureau, alors même que le groupe Elf s'est constitué partie civile en 1995 dans le dossier instruit par Mme Joly contre ses anciens dirigeants. Les bureaux de deux des dirigeants actuels les plus importants du groupe, Frédéric Isoard, directeur général des hydrocarbures, et Jean-Luc Vermeulen, responsable de l'Afrique, ont également été fouillés par les enquêteurs. Au terme de ces recherches, qui se sont prolongées tard dans la nuit de jeudi à vendredi (*Le Monde* du 17 mai), le PDG d'Elf a exigé de relire une à une toutes les pièces saisies, afin d'en vérifier le contenu. Ces documents ont ensuite été placés sous scellés et emportés par les policiers.

Mme Joly avait récemment adressé à la présidence d'Elf une série de réquisitions afin d'obtenir la production de documents susceptibles d'intéresser son enquête. Elle semble avoir finalement choisi d'aller chercher elle-même les dossiers espérés, notamment ceux de l'énigmatique Société financière d'ingénierie d'études et de gestion (Sofineg), filiale genevoise ayant permis le transfert de dizaines de millions de francs hors la comptabilité du groupe, et sur laquelle l'enquête de la Cour des comptes s'était heurtée à de nombreuses entraves *(lire ci-dessous)*. Les juges auraient aussi saisi *« quelques éléments »* relatifs à l'acquisition par Elf du réseau de stations-service Minol, en 1992 dans l'ex-Allemagne de l'Est – opération à propos de laquelle le parquet de Paris a délivré un réquisitoire supplétif (*Le Monde* du 30 avril).

Les enquêteurs ont également fait irruption dans l'un des points les plus secrets de la Tour Elf : le bureau du *« responsable de la sécurité »* du groupe, Jean-Pierre Daniel, au 42e étage. Ancien officier de la Légion, puis des services secrets français, M. Daniel est chargé, depuis 1979, de la sécurité des sites pétroliers et des agents du groupe à l'étranger, mais aussi des questions liées au renseignement. Fort de ses contacts personnels, il semble avoir mené des enquêtes sur des sujets parfois fort éloignés des activités d'Elf, ainsi qu'en témoignent quelques-unes des *« notes blanches »* (sans en-tête ni signature) découvertes dans son coffre, et se présentant comme des synthèses d'enquêtes judiciaires en cours. Ces documents, dont certains datent de plusieurs années, concernent entre autres les investigations des magistrats Thierry Jean-Pierre, Renaud Van Ruymbeke ou Eric Halphen, sans lien apparent avec Elf. Une note évoque par exemple les comptes du Groupement des régies réunies (GRR), structure liée au financement du Parti républicain. Ces pièces ont été remises au parquet de Nanterre dans le cadre d'une procédure incidente et pourraient, le cas échéant, être transmises aux magistrats concernés.

Jacques Follorou et Hervé Gattegno

La Cour des comptes s'interroge sur « des faits d'enrichissement sans cause et/ou d'abus de biens sociaux... » à la Sofineg

DE toutes les investigations de la Cour des comptes sur le groupe Elf-Aquitaine, celles consacrées à la Société financière d'ingénierie d'études et de gestion (Sofineg) furent les moins abouties. Et pour cause : créée en 1992 à l'instigation de Loïk Le Floch-Prigent, officiellement pour assister les filiales de participations d'Elf en matière financière, cette énigmatique sous-filiale avait été basée à Genève, où ses activités s'exerçaient à l'abri du droit helvétique. Si bien qu'au mois de février 1994, lorsque les magistrats de la Cour des comptes qui avaient entrepris le contrôle du groupe pétrolier – alors en voie de privatisation – sollicitèrent une extension de leur saisine aux comptes de la Sofineg, ils se heurtèrent à une double impossibilité.

D'une part, *« la direction financière de l'entreprise* [Elf-Aquitaine] *a excipé de la* « réglementation suisse » *interdisant le transport hors de Suisse des pièces comptables, pour en refuser la mise à disposition de la Cour »*, notait ainsi leur rapport définitif, daté du 22 mai 1995. D'autre part, il était évident que les enquêteurs de la Cour des comptes n'étaient nullement habilités à franchir la frontière pour aller chercher en Suisse de quoi nourrir leurs recherches, même si la société helvétique qui les intéressait était une filiale d'une entreprise nationale française. *« Il est tout aussi évident que l'actionnaire, au demeurant unique, qu'est la société Elf-Aquitaine a le pouvoir de se faire transmettre les documents comptables nécessaires à la compréhension de l'activité et des résultats de Sofineg »*, notaient toutefois les magistrats dans leur *« rapport d'instruction »*. Mais cette annotation perfide ne fut pas maintenue dans la version définitive du rapport.

« La direction actuelle du groupe, fut-il alors écrit, *a reconnu que le dispositif mis en place depuis 1992* [incluant la création de la Sofineg] *avait été l'occasion de "gaspillages tout à fait regrettables". »* Le successeur de M. Le Floch-Prigent, Philippe Jaffré, avait lui-même ordonné un contrôle de la filiale suisse, et en avait tiré la conviction qu'hormis ces *« gaspillages »*, aucune véritable infraction n'avait été commise. Geneviève Gomez, femme de confiance et véritable bras droit du nouveau PDG, prit, fin 1993, la présidence de la Sofineg, jusqu'alors occupée par le *« monsieur Afrique »* du groupe, André Tarallo, avec pour mission d'en organiser la dissolution. Il semblait alors clair, dans l'entourage de M. Jaffré, qu'il ne devait pas y avoir d'*« affaire Sofineg »*.

Sur ce chapitre, le rapport définitif de la Cour des comptes – celui daté du 22 mai 1995 – fut donc plus allusif que réellement accusatoire. Les magistrats y relevaient la présence, dans les comptes de la Sofineg pour la période 1992-1993, de quelque 85 millions de francs de *« charges externes non identifiées »*, de 16 millions de francs d'*« honoraires également non identifiés »*, ou encore de 68 millions de francs de *« dépenses de personnel »*, alors même que la liste du personnel de la société n'avait pas été transmise, ni d'ailleurs aucune note d'honoraires. Etait également pointée la présence de 39 millions de francs de *« dépenses d'affrètement, autrement dit de locations d'avions »*, alors qu'Elf disposait de sa propre flotte aérienne. Au terme de deux auditions – de quatre heures chacune – d'Alain Bechtel, alors directeur général des filiales de participation d'Elf-Aquitaine, la Cour avait conclu que *« le recours par les sociétés du groupe aux services de Sofineg* [n'apparaissait] *pas justifié »* et que *« la question du niveau de rémunération de Sofineg au regard de ses prestations effectives* [était] *posée »* – en 1993, les filiales d'Elf lui avaient versé quelque 125 millions de francs d'honoraires.

« AUCUNE JUSTIFICATION »

C'est peu dire que, dans leur « rapport d'instruction », les magistrats s'étaient montrés plus tranchants. *« Des faits constitutifs d'enrichissement sans cause et/ou d'abus de biens sociaux ne peuvent être à ce jour écartés*, écrivaient-ils. [...] *L'absence d'informations précises sur les charges réelles de Sofineg, qui dégage un résultat – sur dix-huit mois – certes modeste (environ 21 millions de francs), mais significatif au regard de son chiffre d'affaires (11 %), ne permet pas de mieux comprendre la justification d'un tel mécanisme de transfert de fonds en Suisse* [...]. *En l'état actuel de ses informations, la Cour constate donc qu'un pourcentage important des charges de la Sofineg* (a minima *85 millions de francs, soit plus de 50 % de ses charges totales) ne font l'objet d'aucune justification. Aucune hypothèse quant à l'usage et aux destinataires de ces fonds ne peut donc être* a priori *écartée. »*

Fort discrètement, les services fiscaux se penchèrent à leur tour sur les comptes de la Sofineg à la fin de l'année 1995. Une vérification fut entamée par la direction des services fiscaux de Paris-Ouest, portant sur la gestion de sa succursale en France, créée en 1993 pour assumer les tâches auparavant confiées à la direction des filiales de portefeuille du groupe. Les enquêteurs du fisc se mirent alors en rapport avec ceux de la Cour des comptes. Leurs investigations devaient porter notamment sur l'application de la TVA aux prestations de conseil dispensées par la Sofineg, ainsi que sur la réintégration des résultats de cette filiale helvétique à ceux du groupe Elf et de ses filiales. Nul ne sait ce que devint cette vérification, ni même si le juge Eva Joly en fut informée. Interrogée le 26 février par Mme Joly, Mme Gomez – qui a quitté le groupe en 1996 – avait indiqué qu'*« à* [son] *arrivée, il n'y avait plus aucune archive à la tour* [Elf] *concernant Sofineg »*.

H. G.

Bernard Tapie dit n'avoir « rien inventé » dans son mode de gestion de l'OM

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Cette équipe a fière allure : Manuel Amoros et Carlos Mozer en défense ; Abedi Pelé en milieu de terrain ; Eric Cantona et Enzo Francescoli en attaque... Transfert après transfert, le tribunal correctionnel de Marseille recompose l'OM des années Tapie. Pourtant, aucun de ces joueurs n'est présent, pas même à titre de témoin. Le président Guy Richarté s'en est d'ailleurs étonné, estimant que certains d'entre eux auraient pu être poursuivis. En leur absence, c'est aux anciens dirigeants et aux impréesarios qu'il revient de s'expliquer sur les montages financiers mis en place à l'occasion des transferts.



PROCÈS

Le mécanisme est souvent le même : en dehors de la somme officielle dûment déclarée, le club accordait de substantiels « compléments » aux joueurs et à leurs agents. Cet argent net d'impôt était versé sur des comptes bancaires à l'étranger, en empruntant souvent des circuits surprenants, grâce à un système de facturation douteux. Pour la venue du Monégasque Amoros, les fonds complémentaires (3,5 millions de francs) et les factures ont circulé entre l'Irlande, la Suisse, la Grande-Bretagne et la Principauté de Monaco. Pour celle de Cantona, l'imprésario Alain Migliaccio, a encaissé une commission d'appoint de 600 000 francs *via* une société barcelonaise.

M. Migliaccio, l'un des principaux agents français, affirme que le joueur n'était pas au courant des *« détails »* de l'opération. Venant à sa rescousse, M. Tapie souligne l'importance de ces « conseillers » pour les vedettes des stades, y compris hors période de transfert : *« Les agents ne sont pas des milliardaires et ils ont vraiment du boulot : les joueurs les appellent même quand la télé est en panne ou que le gosse a une dent de sagesse ! »*

L'ancien président de l'OM commence à prendre ses marques dans ce procès. Il intervient souvent. Se lève, s'agite, apostrophe l'avocat de la Ligue nationale, avec une flagrante volonté d'élargir les débats à l'ensemble du football. Ce qui est reproché à l'OM ne pourrait-il l'être à d'autres clubs, français et étrangers ? *« Nous n'avons rien inventé »*, répète-t-il, à propos de ces méthodes, paraît-il *« nécessaires »*, pour enrôler les meilleurs joueurs. Au fil de ses interventions, il met ainsi en cause le Matra-Racing – aujourd'hui disparu – de Jean-Luc Lagardère ; l'AS Monaco *« qui n'a pas à s'expliquer sur l'origine des fonds »*, et surtout le Paris Saint-Germain, passé et actuel.

Ses allusions au PSG – qualifié ironiquement de club *« honnête et propre »* – lui valent un succès facile dans une salle composée pour partie de fidèles de l'OM. *« Y en a qui ont fait les mêmes conneries que nous mais qui n'ont pas fait une grande équipe ! »*, poursuit Bernard Tapie à propos des différents concurrents français de l'OM. Il ironise également sur les sportifs résidant à l'étranger dans le but, d'après lui, de payer moins d'impôts : Yannick Noah, Alain Prost, Jean-Claude Killy... Manuel Amoros lui-même a longtemps été résident italien. Tout cela pour dire que l'OM aurait agi ainsi parce que la pression fiscale était trop forte, et non dans le but de *« blanchir »* de l'argent ou d'obtenir un enrichissement personnel.

L'Olympique de Marseille serait-il donc victime d'un acharnement judiciaire ? Me Jean Appietto, avocat de la Ligue nationale de football, rappelle que d'autres enquêtes ont été déclenchées ailleurs ; notamment Paris, sur le PSG d'avant Canal Plus. *« Faisons donc le procès de la démesure du football »*, suggère alors l'ancien ministre de la ville. Mais le président du tribunal a surtout le souci des 101 millions de francs du dossier marseillais. Visiblement agacé par la stratégie des prévenus, il finit par lancer : *« Au bout de cinq jours d'audience, j'aimerais bien que les uns et les autres cessent de fuir leurs responsabilités. »*

Philippe Broussard

Six nationalistes corses écroués

HUIT PERSONNES PROCHES DES MILIEUX NATIONALISTES CORSES ont été mises en examen, dans la nuit de vendredi 16 à samedi 17 mai, par le juge d'instruction parisien Gilbert Thiel. Six d'entre elles ont été écrouées dans le cadre de l'information judiciaire sur plusieurs attentats commis en Corse-du-Sud, à partir de septembre 1996, qui avaient donné lieu à une série d'interpellations (*Le Monde* du 14 mai). Au cours de leur garde à vue, et dans le prolongement de l'enquête, une cache d'armes et d'explosifs a été découverte dans une bergerie de la région d'Ajaccio. Le ministre de l'intérieur a félicité, jeudi, les *« services de police et de gendarmerie, qui ont démantelé un commando à l'origine de nombreux attentats revendiqués par l'ex-FLNC-canal historique ».*

DÉPÊCHES

■ **ATTENTAT : un engin incendiaire a été déposé devant une congrégation catholique**, vendredi 16 mai, à Lyon, le jour-même où la grande mosquée de la ville et la synagogue de Villeurbanne étaient visées par des attentats du même type. Des restes d'un cocktail Molotov ont été retrouvés devant la congrégation des servantes du Saint-Sacrement. Le grand mufti et le grand rabbin de Lyon ont exprimé conjointement leur *« réprobation face aux tentatives d'attentats »*.

■ **Une explosion d'origine criminelle a touché une agence de la Société générale à Marseille**, vendredi 16 mai vers 22 h 30, blessant légèrement deux personnes habitant l'immeuble qui abrite la banque.

■ **ÉDUCATION : plus de 400 enseignants de Seine-Saint-Denis ont manifesté**, vendredi 16 mai, devant l'inspection académique de Bobigny, pour soutenir les grévistes du collège Evariste-Galois de Sevran, qui dénoncent, depuis trois semaines, les difficultés de travail et la violence au quotidien. Venus d'une quarantaine de collèges et lycées, les manifestants ont réclamé un plan d'urgence pour l'ensemble du département. Ils ont annoncé une grève générale, jeudi 22 mai, dans les établissements de Seine-Saint-Denis.

■ **FICHIERS : le préfet des Pyrénées-Orientales a déposé trois plaintes** dans le cadre de l'affaire du fichier des juifs du camp de Rivesaltes, a annoncé, vendredi 16 mai, la préfecture. Les deux premières actions ont été engagées pour *« recel d'archives publiques détournées »* contre l'auteur de la découverte des documents et le journaliste qui en a révélé le contenu. Une troisième plainte a été déposée contre X... pour *« vol d'archives publiques »*.

■ **ACCIDENT : trente habitations ont été évacuées après un affaissement minier** survenu jeudi 15 mai à Moutiers (Meurthe-et-Moselle). Le mouvement de terrain a touché quatre-vingts maisons et en a rendu quatre autres inhabitables.

Deux décisions de justice contradictoires sur la prévisibilité des avalanches

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Le tribunal correctionnel de Grenoble présidé par Pascal Leclerc a considéré, jeudi 15 mai, que l'avalanche survenue le 1er janvier 1996 sur une piste de l'Alpe-d'Huez (Isère), qui fit un mort, était parfaitement *« prévisible »*. Trois coulées de neige étaient descendues de façon quasi simultanée des versants qui entourent le glacier de Sarenne. Selon le tribunal, la raideur de la pente – environ 35 degrés – et l'importance du manteau neigeux – 1,5 mètre – rendaient ce dernier extrêmement instable. Le tribunal a condamné, pour *homicide involontaire*, Christian Reberbel et André Roderon, respectivement directeur des pistes et chef du secteur où se produisit l'accident, à six mois de prison avec sursis. La société des remontées mécaniques de l'Alpe-d'Huez (SATA), citée en tant que personne morale, a été condamnée à 250 000 francs d'amende. Le procureur de la République avait requis des peines de neuf à douze mois de prison avec sursis pour les deux « patrons » des pistes.

L'accident survenu à l'Alpe-d'Huez peut, dans une certaine mesure, être comparé à celui qui se produisit le 21 novembre 1992 sur l'un des principaux « boulevards » de la station de Val-Thorens (Savoie). Une avalanche partie de 2 850 mètres d'altitude était venue mourir 680 mètres plus bas, sur la piste Jean-Béranger, où elle ensevelit dix skieurs, dont sept furent tués.

Cette coulée n'était pas inconnue du service des pistes, comme l'avait tout d'abord laissé entendre le maire de la commune, Georges Cumin. Descendue en 1990 au même endroit, elle avait été répertoriée sur la carte de localisation probable des avalanches réalisée à la veille des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville de 1992. La coulée s'étant arrêtée à quelques dizaines de centimètres seulement de la piste, la station n'avait pas jugé utile de traiter ce versant avec des déclencheurs artificiels d'avalanches. Le parquet d'Albertville avait écarté la responsabilité de la commune et du service des pistes et un non-lieu fut prononcé le 5 avril 1993.

Le dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile, quelques mois plus tard, à la demande des familles des victimes, permit de rouvrir le dossier. Après quatre années d'instruction, le juge Serge Bougnon, qui n'a prononcé aucune mise en examen, devrait rendre une ordonnance de non-lieu dans les toutes prochaines semaines. Le 12 mai, le substitut du procureur de la République, René Temoy, a déposé des réquisitions soulignant *« l'imprévisibilité »* de l'avalanche du 21 novembre 1992 et qui écartent toute faute de la part de la commune de Val-Thorens et de son service des pistes.

Le débat autour de la prévisibilité ou non du départ des avalanches ne s'éteindra pas avec ces deux catastrophes. Les meilleurs experts en débattent, en vain, depuis de longues années. Ainsi, Philippe Traynard, qui a siégé pendant plus de dix ans à la commission départementale de sécurité de l'Isère et qui, à ce titre, fut, à la demande du ministère public, appelé à témoigner à l'audience du procès de l'Alpe-d'Huez, a comparé les avalanches aux fruits mûrs : *« Ça tombe ou ça ne tombe pas, c'est imprévisible. »* Mais les magistrats de Grenoble n'ont pas adopté cette position.

Claude Francillon

Considéré comme un allié indispensable aux Occidentaux pour lutter contre le communisme en Afrique, le président du Zaïre a longtemps bénéficié du soutien financier massif des Américains avant d'organiser son propre système de détournement des fonds publics et des richesses de son pays. Son maintien au pouvoir lui a coûté une partie de sa fortune, qui s'élevait, au milieu des années 80, à près de 22 milliards de francs

La véridique histoire du maréchal Mobutu qui a construit une fortune de 4 milliards de dollars en pillant son pays

A l'entrée de la voie privée qui mène à la villa del Mar, une *pierre honore* la mémoire de Sir Winston Churchill, citoyen d'honneur de Cap-Martin. C'est dans l'avenue Churchill que prend l'impasse ombragée. Au bout, la résidence que possède sur la Côte d'Azur le président zaïrois Mobutu Sese Seko, autre monument.

A la grille, un panneau avertit le visiteur de la présence de chiens de garde. Le mur d'enceinte cache la villa, qu'un agent immobilier de la région estime entre 25 millions et 30 millions de francs.

« C'est les enfants que nous voyons le plus, dit le marchand de journaux voisin. *Des sept-huit ans, avec des liasses de billets de 500 francs, et qui achètent tout. Même eux sont plus riches que moi. Mais on sait d'où vient tout cet argent, et on n'aimerait pas que Mobutu vienne se retirer ici. On s'y opposerait. Le peuple français s'y opposerait. »*

Une histoire de vénalité et de corruption que celle de Mobutu, celle d'un des dictateurs les plus extravagants d'Afrique, qui pendant trente-deux ans de pouvoir a réussi – comment et pourquoi ? – à obtenir des aides de l'étranger. C'est l'histoire de son enrichissement personnel et du pillage de la nation, des complicités internationales qui l'ont rendu possible.

L'enquête du *Financial Times* le montre : en dépit des preuves évidentes selon lesquelles, depuis le début du régime, M. Mobutu a détourné et gaspillé les fonds qui lui étaient alloués, des institutions financières, avec la bénédiction de leur gouvernement, ont continué de verser des subventions, dont bien peu sont allées au peuple zaïrois.

Les biens immobiliers constituent la partie la plus visible des avoirs à l'étranger de M. Mobutu. La villa del Mar fait partie d'un ensemble luxueux de plusieurs résidences dont elle est la plus vaste au flanc d'une colline qui dégringole vers la mer.

De la Belgique à la Côte-d'Ivoire, de la Suisse au Maroc, c'est l'une des vingt propriétés dont on sait qu'elles appartiennent à M. Mobutu ou à son entourage. Leur valeur avoisine au moins les 23 millions de livres sterling (200 millions de francs) d'après les estimations d'agents immobiliers et les actes de vente obtenus par le *Financial Times*. Au nombre également des biens fonciers de la famille, un hôtel et des résidences en Afrique du Sud et *une plantation de café* au Brésil.

Masquant l'étendue des investissements essentiellement financés par les fonds de l'Etat zaïrois, beaucoup de biens sont détenus par des sociétés écrans, des associés ou des membres du clan ne portant pas le nom de Mobutu. Pour le *Financial Times*, ces avoirs immobiliers se concentrent surtout dans les riches faubourgs de la capitale belge.

Une fortune, amassée en trente ans de pillage, qui, selon le Trésor américain et le FMI, représenta près de 4 milliards de dollars (22 milliards de francs) au milieu des années 80. Mais l'argent a fondu quand le prix à payer pour rester au pouvoir a grimpé.

Mobutu est le fruit de la guerre froide. En 1960, Patrice Lumumba, devenu premier ministre de l'ancien Congo belge, se met à courtiser le bloc de l'Est. Les services secrets américains projettent de l'assassiner, et lui cherchent un remplaçant pour barrer la route au communisme. Ils le trouvent en la personne de Joseph-Désiré Mobutu, chef militaire de trente ans dont les compagnons d'armes vont arrêter et exécuter Lumumba cette même année, sans l'aide des Etats-Unis.

En 1978, l'entreprise d'Etat Gécamines, géant du cuivre et du cobalt, reçoit l'ordre de virer sur un compte présidentiel la totalité de ses recettes à l'exportation, qui s'élèveront, dès 1989, à 1,2 milliard de dollars (6,6 milliards de francs)

« Les Américains sont intervenus au moment de l'indépendance parce que le pays était financièrement un bon filon, explique M. John Stockwell, ancien chef de la CIA au Zaïre. *A l'époque, Mobutu impressionnait. Personne, en 1960, n'aurait imaginé ce qui allait arriver. »*

Pendant plus de vingt ans, présidents, généraux, espions et banquiers occidentaux ont vu en lui un allié indispensable contre le communisme, et nul n'a rien fait pour mettre un frein à ses excès. Ce n'est qu'une fois la guerre froide terminée que M. Mobutu a estimé sa fortune insuffisante pour lui permettre de garder le pouvoir.

Joseph-Désiré Mobutu prend, en 1965, la tête d'un pays dont les réserves de cuivre, de cobalt, de diamant et de bois sont immenses ; dont les terres, sur de vastes étendues, conviennent à la culture du café et du cacao.

Entre 1970 et 1994, le Zaïre a reçu de l'Occident 8,5 milliards de dollars (47 milliards de francs) de subventions et de prêts. Or, durant cette période, à l'exception de cinq années pour lesquelles les chiffres ne sont pas disponibles, les recettes à l'exportation n'ont été, selon le Fonds monétaire international (FMI), que de 10,7 milliards de dollars (59 milliards de francs). *« Au vu de tels résultats, on a du mal à croire qu'il ait été fait grand-chose au Zaïre sur le plan économique ou social, compte tenu de l'aide allouée »*, indique un tout récent rapport interne de la Banque mondiale.

DEPUIS toujours, le président zaïrois se sert des richesses du pays pour amadouer les opposants, faire taire les critiques et récompenser les séides. *« Mobutu a su bâtir tout un réseau de protections. Il a distribué beaucoup d'argent pour rester au pouvoir. Ses besoins en liquidités sont faramineux »*, commente un ancien sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, qui l'a côtoyé quotidiennement. *« Il a entretenu une garde présidentielle forte de dix mille hommes. Et beaucoup de ceux auxquels il faisait confiance l'ont, semble-t-il, volé – y compris ses enfants. S'il leur donnait à investir 5 millions de dollars en cash, la somme disparaissait. »*

Avant comme après son arrivée au pouvoir, *« Mobutu a reçu de la CIA des millions de dollars les premières années*, affirme John Stockwell. *Ainsi, entre 20 millions et 25 millions de dollars* [110 millions à 137 millions de francs] *sont passés entre ses mains sous forme d'aides des services secrets et du gouvernement américains. »* Quand, en 1975, la guerre civile éclate en Angola, l'argent que la CIA destine aux forces de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) est confié à M. Mobutu pour qu'il le remette aux rebelles en lutte contre le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), que soutient Moscou.

« Puis l'Angola est passé sous influence cubaine, et le Zaïre est apparu comme un rempart sur lequel on pouvait compter. La politique occidentale, sous la conduite des Etats-Unis, a consisté à apporter toute l'aide possible à M. Mobutu », déclare Léo Tindemans, qui fut premier ministre belge de 1974 à 1978.

M. Mobutu a très vite exploité sa position stratégique, instaurant un système de détournements de fonds. *« Tout de suite, nous avons fait passer par Mobutu 1 million de dollars destinés à l'Angola. Mais peu de temps après, l'Unita est venue se plaindre que ses hommes avaient faim, que les moyens manquaient. Pas un sou n'était parvenu aux Angolais. Nos demandes auprès de Mobutu pour qu'il transmettre l'argent sont restées vaines »*, indique John Stockwell, qui a dirigé l'opération secrète de soutien aux forces de l'Unita. *« La CIA a toujours su qu'allaient dans ses poches d'énormes sommes d'argent. »*

Mais M. Mobutu reçoit des montants beaucoup plus importants que ceux que lui offrent les services secrets américains, dont il refuse un jour un don de 25 000 dollars (137 000 francs) des mains de Lawrence Devlin, leur représentant à Kinshasa.

Les spoliations du président, avec l'accord du Parlement, s'élèvent officiellement, dès la fin des années 60, entre 30 % et 50 % du total des investissements publics, pour atteindre 65 millions de dollars (357 millions de francs) durant la seule année 1988. Outre ces détournements, sur lesquels le Parlement n'exerce plus ensuite aucun contrôle, M. Mobutu reçoit des fonds destinés aux *« institutions politiques »*, parmi lesquelles la Fondation Mama Mobutu et le parti au pouvoir, le Mouvement populaire pour la révolution.

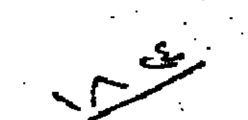
Un rapport de la Banque mondiale publie, sur les années 1980-1987, les informations obtenues par deux chercheurs américains, Steve Askin et Carole Collins. En 1986, la présidence a ainsi encaissé 15 millions de dollars (82 millions de francs). Cependant, selon le même document, M. Mobutu a dépensé cette année-là 94 millions de dollars et les institutions politiques 172 millions (soit 517 millions et 946 millions de francs), ce qui donne une idée de l'étendue des autres sources financières.

« Entre 20 millions et 25 millions de dollars (110 millions à 137 millions de francs) sont passés entre ses mains sous forme d'aides des services secrets et du gouvernement américains », affirme John Stockwell, ancien chef de la CIA au Zaïre

Pour 1989, une étude – toujours de la Banque mondiale – indique que 209 millions de dollars (1,15 milliard de francs) pris sur les crédits de l'Etat ont été inscrits par la Banque centrale du Zaïre à la rubrique *« autres biens et services »*.

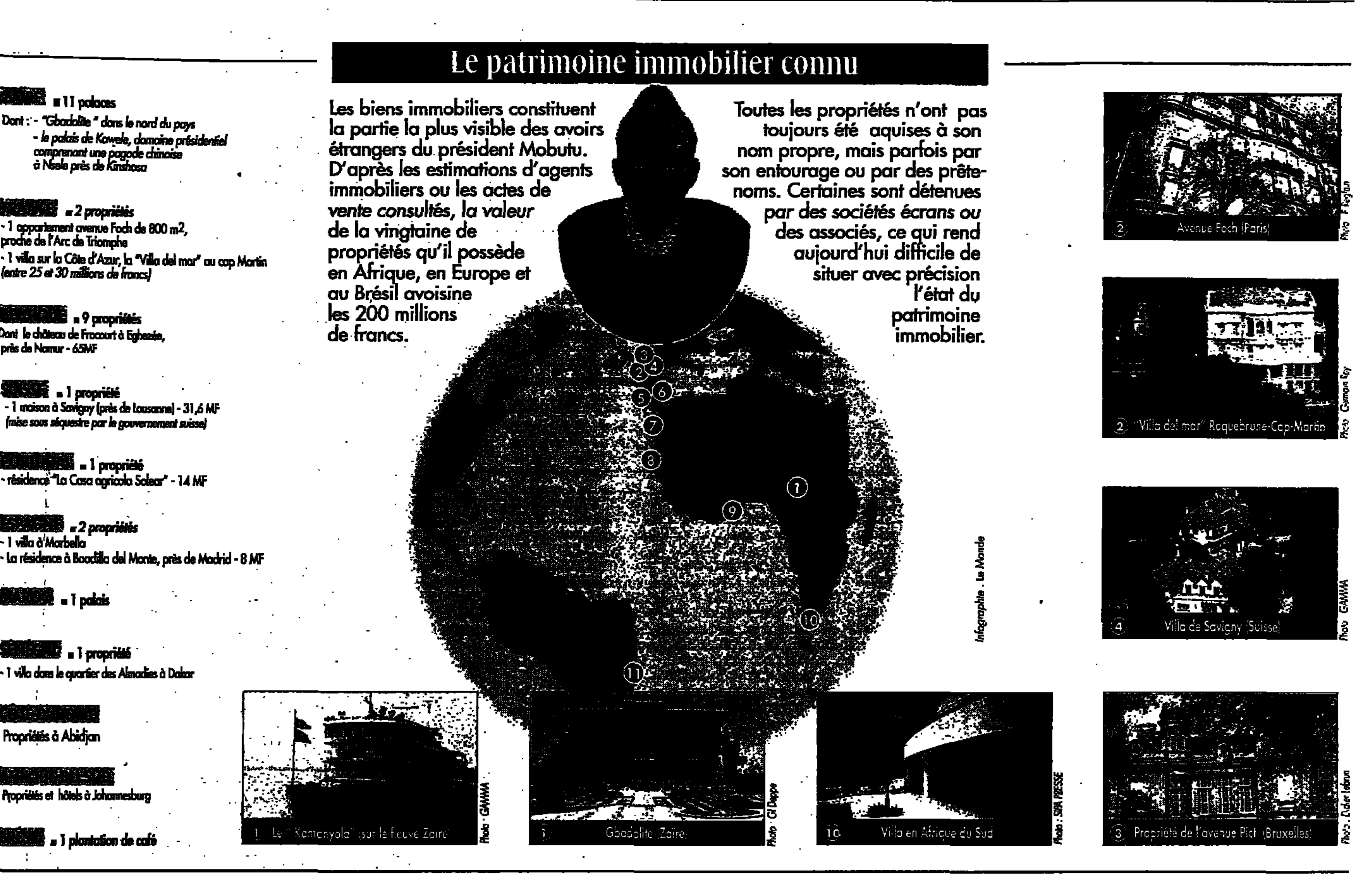
« Les nombreux créanciers du Zaïre n'ont pas la moindre chance, pas la moindre, je le dis bien, de revoir leur argent. (...) Mobutu et son gouvernement ne se soucient pas de rembourser les prêts et se moquent de la dette publique. (...) Il y a toujours eu, et il y a encore, un obstacle majeur qui bouche toute perspective : la corruption de l'équipe au pouvoir », déclarait dans un rapport secret du FMI, qui circula en 1982, un banquier allemand, Erwin Blumenthal, détaché en 1978 auprès de la banque centrale du Zaïre.

Trois ans auparavant, dans une lettre en date du 11 juin 1979 adressée à Jacques de Larosière, alors directeur général du FMI, M. Blumenthal écrivait : *« La situation au Zaïre est allée*



هكذا من الأصل

...istoire ...obutu ...t une fortune de dollars ...pays



dans le sens que je redoutais.» La confiance semble fortement ébranlée entre le régime et le FMI.

Mais le pillage systématique des finances publiques, que M. Blumenthal dénonce en termes accablants, n'affecte ni les donateurs ni les gouvernements étrangers. Son rapport coïncide avec l'arrivée des troupes cubaines en Angola, dont la présence va cimenter le soutien américain à Mobutu. C'est, sans doute, la raison pour laquelle les mises en garde du banquier n'ont pas été entendues. Dès 1988, cinquante mille soldats cubains se trouvent sur le sol angolais pour combattre l'Unita aux côtés du gouvernement marxiste de Luanda.

Selon ses propres informations, le Fonds monétaire international a accordé au Zaïre neuf prêts d'une valeur de 231 millions en droits de tirage spéciaux entre 1967 et 1982, alors que M. Blumenthal achève la rédaction de son rapport. Mais trois fois ce montant sera ensuite alloué, entre l'année du rapport et 1989.

ERWIN BLUMENTHAL a découvert des comptes bancaires spéciaux ouverts au nom de la Banque centrale du Zaïre auprès de sept établissements financiers à l'étranger, à Bruxelles, à Paris, à Genève, à Londres et à New York, où l'on retrouve les millions de revenus à l'exportation disparus du budget. Les versements effectués sur ces comptes font bien apparaître les sommes en question. En 1978, l'entreprise d'Etat Gécamines, géant du cuivre et du cobalt, reçoit l'ordre de virer sur un compte présidentiel la totalité de ses recettes à l'exportation – qui s'élèveront dès 1989 à 1,2 milliard de dollars (6,6 milliards de francs).

« Nous pensions, au début, que Mobutu était le seul à pouvoir gouverner le Zaïre, indique M. Tindemans. *Il avait, à nos yeux, le talent, la puissance, l'intelligence... puis tout a changé. Et ne l'a plus intéressé que l'argent, d'où qu'il vienne, des sociétés privées, des gouvernements étrangers. Il n'avait aucune idée de ce qu'est une politique financière ; mais qu'importait puisque l'argent continuerait d'affluer. Il n'était pas facile de trouver une attitude commune à l'égard de Mobutu. Il y avait ceux qui investissaient au Zaïre et flattaient le président, et ceux qui se montraient hostiles. Nul doute de quel côté la balance penchait.»* Un ancien agent des services secrets zaïrois, Emmanuel Dungia, se souvient que *« l'argent que dépensait Mobutu à séduire et corrompre les grands de ce monde lui procurait une grande satisfaction ».*

Mamadou Touré, qui dirigea au FMI le département Afrique, connaissait l'existence des comptes spéciaux vers lesquels le régime détournait les recettes à l'exportation. *« A la fin des années 70 et au début des années 80,* dit-il, *il s'est passé au Zaïre des choses très bizarres. Nous avions découvert que certains revenus à l'exportation du pays n'étaient pas enregistrés par la Banque centrale, mais portés sur des comptes spéciaux ouverts auprès d'établissements commerciaux hors du pays. Au lieu d'être remboursés, les prêts de l'étranger étaient ainsi détournés. Lorsqu'il avait besoin d'argent pour un voyage, Mobutu envoyait un préposé en Europe retirer d'un compte spécial la somme nécessaire. Les responsables de la Banque centrale zaïroise vivaient dans la peur. Il leur fallait faire ce que Mobutu demandait. »*

Pourtant, tout ne s'est pas toujours passé comme le président zaïrois l'aurait souhaité. *« Deux événements l'ont marqué,* commente un haut fonctionnaire américain. *En 1978, le marché du cuivre s'étant effondré, ses protégés ont exigé d'être payés en dollars, et non en monnaie du pays. Puis, en 1990, mettant fin au système de parti unique, il a créé quarante-cinq partis qu'il a dû financer pour en garder le contrôle. Cela lui a coûté beaucoup d'argent, qu'il a soustrait au secteur productif – aux mines, celles de cuivre d'abord, puis celles de diamant. »*

Plus récemment, des millions de dollars ont été engloutis dans la désastreuse opération qui consistait à faire appel à des mercenaires serbes de Bosnie pour affronter les forces rebelles de Laurent-Désiré Kabila. Cependant, si sa fortune s'est réduite ces dernières années, M. Mobutu reste extrêmement riche. Il possède des parts dans des sociétés suisses et allemandes, des liquidités et un portefeuille immobilier dont le centre est Bruxelles.

« En 1990, mettant fin au système de parti unique, il a créé quarante-cinq partis qu'il a dû financer pour en garder le contrôle. Cela lui a coûté beaucoup d'argent, qu'il a soustrait au secteur productif », commente un haut fonctionnaire américain

AU Zaïre, il est propriétaire d'un vaste domaine à Gbadolite, dans le nord du pays. Il y a fait construire un palais de marbre, une piscine olympique et une piste d'aéroport capable d'accueillir un Concorde. Non loin de Kinshasa, le domaine présidentiel de Nsele s'enorgueillit d'une imposante pagode chinoise couronnée de malachite. Sur le fleuve voisin, est amarré le *Kamanyola*, un steamer à trois ponts aménagé selon les goûts de luxe de M. Mobutu. Des sofas de soie rose en forme de conques agrémentent les salons, et l'emblème à tête de léopard qui lui est cher orne l'argenterie, ainsi que le linge de table et de maison.

Au total, il possède à Bruxelles neuf propriétés foncières – de l'immeuble de bureau au manoir et au château entouré de son parc, dans les quartiers résidentiels de Uccle et Rhode-Saint-Genèse. L'une de ces propriétés se trouve à proximité du Musée de l'Afrique centrale, édifié pour commémorer les exploits du premier prédateur des immenses richesses du Zaïre, le roi de Belgique Léopold II.

A Paris, à quelques pas de l'Arc de triomphe de l'Etoile, dans le 16e arrondissement huppé, M. Mobutu dispose d'un appartement de 800 m² au premier étage du nº 20 de l'avenue Foch, près du fourreur qui a confectionné ses sept toques de léopard. Un pied-à-terre commode pour les visites aux présidents français successifs, qui ont été ses fidèles alliés.

Pour le changer de sa maison de Cap-Martin, Mobutu Sese Seko dispose, entre autres lieux de villégiature, de la Casa Agricola Solear, une résidence comptant douze chambres et 8 hectares de terrain à Areias de Porches, dans l'Algarve portugais. Sa cave compte quatorze mille bouteilles, auxquelles s'ajoutent les très coûteux – nous précise-t-on sur place – portos vieux de soixante-six ans, qu'il apprécie au plus haut point parce qu'ils ont son âge. Ce bien, acquis pour le compte de M. Mobutu en 1985, mais enregistré au nom d'une société anonyme dont le président est Jaime de Cunha Viana, est actuellement évalué à 400 millions d'escudos (14 millions de francs). Homme d'affaires, M. Viana fut le chef de file de l'importante communauté portugaise au Zaïre ; il est aujourd'hui considéré comme le représentant de M. Mobutu au Portugal.

En Espagne, le président zaïrois possède une villa luxueuse et des hôtels à Marbella. Dans la banlieue madrilène de Las Lomas, une superbe résidence à Boadilla del Monte a été acquise, en 1983, 200 millions de pesetas (8 millions de francs) au nom de sa belle-sœur.

Ses comptes bancaires cependant restent introuvables. Les gouvernements occidentaux ne s'en sont inquiétés qu'une seule fois, en 1991, quand les Etats-Unis, la France et la Belgique ont enquêté sur les holdings détenus dans leur pays. La France et les Etats-Unis ont abandonné l'idée de geler les avoirs de M. Mobutu sur leur territoire, sous le prétexte qu'ils y étaient très limités. La Belgique, pour sa part, a regretté de ne pas disposer de moyens légaux suffisants en cas de saisie des biens.

Parmi les banques dont on sait qu'elles ont traité avec M. Mobutu et ses prête-noms figurent dans le rapport Blumenthal de 1982 la Banque Bruxelles Lambert, Paribas, le Crédit commercial, Indosuez, la Midland Bank et l'Union de banques suisses.

Interrogées sur leurs éventuelles relations d'affaires avec M. Mobutu, toutes se sont abritées derrière le secret bancaire. Seule la Midland a accepté d'en dire plus : *« Nous ne détenons aucun compte ouvert au nom de M. Mobutu. Nous avons un compte avec une banque du Zaïre qui est dormant depuis plus d'un an. »*

Le nom de M. Mobutu a été cité dernièrement dans un rapport interne au gouvernement belge rédigé par Hendrijk van Dijk, membre de l'ambassade de Belgique au Luxembourg. Le président zaïrois fait partie des chefs d'Etat qui blanchissent dans ce pays des sommes d'argent *« fantastiques »*. Il figure au côté du Libyen Muammar Kadhafi, de l'Irakien Saddam Hussein et de l'empereur centre-africain récemment disparu, Jean-Bedel Bokassa.

« Nous avions découvert que certains revenus à l'exportation du pays n'étaient pas enregistrés par la banque centrale, mais portés sur des comptes spéciaux ouverts auprès d'établissements » à l'étranger, raconte Mamadou Touré, du FMI

Un banquier suisse a déclaré qu'il serait *« très surprenant »* que l'on découvre, appartenant à M. Mobutu, des sommes importantes encore investies dans des banques helvétiques. *« Le bon sens le plus élémentaire l'aura, depuis longtemps, amené à sortir l'essentiel de son argent du pays, afin d'éviter la mésaventure survenue aux héritiers de l'ex-président des Philippines, Ferdinand Marcos, dont les comptes bancaires ont été bloqués pendant plus de dix ans. »*

LA Commission fédérale des banques suisses a, en avril, demandé à douze grands établissements du pays s'ils détenaient des comptes au nom de M. Mobutu. Tous ont répondu par la négative, mais des proches collaborateurs du président zaïrois ont confirmé au *Financial Times* que le gros de ses disponibilités se trouvaient toujours sur des comptes en Suisse.

Le parlementaire socialiste genevois Jean Ziegler, adversaire depuis longtemps du secret bancaire helvétique, refuse l'idée que l'essentiel de la fortune de M. Mobutu ait, à ce jour, quitté le pays.

« Nous ne parlons pas de 1 million de dollars déposé sur un compte en banque, mais de tout un empire financier qui s'est construit de par le monde en trente ans », précise M. Ziegler, qui estime que *« plusieurs milliards de dollars »* de la fortune de M. Mobutu ont été investis en Suisse.

A son sens, cependant, plus le gouvernement reportera le gel de ces avoirs, plus il court le risque de les voir s'évanouir. *« Si cela arrivait, la Suisse serait alors coupable de complicité dans un gigantesque détournement de fonds. »* Le gouvernement, poursuit Jean Ziegler, a agi avec *« une grande légèreté »*. Son attitude est *« typique de l'hypocrisie helvétique »* qui fonde les rapports avec le Zaïre depuis des années. En novembre dernier, Genève a refusé de renouveler le visa d'entrée de M. Mobutu. Il n'en a pas toujours été ainsi.

L'homme politique suisse qui a entretenu les relations les plus étroites avec M. Mobutu est Nello Celio, membre du Parti radical démocrate et président de la Confédération helvétique en 1972. Décédé en 1995, M. Celio, qui appartenait au conseil d'administration du Crédit suisse, avait présidé Alusuisse, la seule société d'aluminium du pays. Il avait participé de très près au projet d'installation d'une fonderie au Zaïre et était président d'Eurotrust, important fonds d'investissements entretenant des liens avec Kinshasa.

Aujourd'hui, M. Mobutu est atteint d'un cancer et l'incertitude demeure quant aux héritiers de sa fortune. Il ne manquera certes pas de parents, de collaborateurs et d'alliés pour tenter de s'approprier une partie de ce qui reste. Mais le peuple zaïrois, que le pouvoir mobutiste a laissé sur le bord du chemin, va, lui aussi, vouloir récupérer ce qui lui a été volé.

La question est de savoir si les pays qui, à l'heure actuelle, accueillent ces avoirs sont prêts à lever le voile du secret derrière lequel ils se cachent, avec M. Mobutu, depuis tant d'années.

Jimmy Burns
et Mark Huband

Traduction : Sylvette Gleize

Jean-Marie Le Pen peut-il faire battre la majorité ?

Suite de la première page

Cette dernière condition est essentielle, car elle signifie que le seuil de qualification varie selon la participation électorale : avec une forte participation, 12,5 % des inscrits peuvent signifier 16 % des suffrages exprimés ; avec une faible participation, la barre peut aller au-delà des 20 %.

Or, pour mettre en œuvre sa stratégie des triangulaires, Jean-Marie Le Pen se heurte à un ennemi invisible : la menace de forte abstention qui pèse sur ces élections législatives précipitées. Les sondages témoignent du faible intérêt des Français pour la campagne (la moitié ne s'y intéresse pas, contre un tiers d'habitude), de leur sentiment de faible différence entre les programmes des grands partis (70 % le pensent) et d'une absence totale d'attentes quant aux conséquences éventuelles du scrutin : 61 % jugent que les résultats de l'élection ne changeront rien à leur vie de tous les jours.

Au-delà de l'effet sur son score, une forte abstention aurait pour conséquence de réduire comme peau de chagrin le nombre des maintiens du Front national au second tour de scrutin

Dans ces conditions, le risque est grand de voir l'abstention dépasser les niveaux exceptionnels qu'elle avait atteints en 1988 (33,9 %) et en 1993 (30,7 %). On ne peut même pas exclure que le record absolu d'abstention, depuis 1875, établi lors des législatives de 1988, soit battu le 25 mai prochain.

Là est le talon d'Achille du Front national. Car l'abstention n'est pas une variable neutre, ni sociologiquement, ni politiquement. On retrouve, dans la propension à l'abstention, les clivages qui ont joué par exemple dans le partage du vote de Maastricht entre le « *oui* » et le « *non* ». Ce sont ainsi les ouvriers, les chômeurs, les personnes sans diplôme qui s'abstiendront le plus. L'effet sur la répartition des suffrages est réel (tableau 1).

La gauche ne devrait pas souffrir d'une forte abstention car ses électeurs, plus politisés que la moyenne, se mobiliseraient relativement mieux. L'union RPR-UDF n'en souffrirait pas davantage, car son électorat comprend une forte proportion de personnes âgées très attachées à l'accomplissement de leur devoir civique. En revanche, le Front national pourrait s'en trouver pénalisé, jusqu'à 2,5 % des suffrages exprimés, selon des sondages effectués, il est vrai, au début du mois. Parce que son électorat comprend une forte proportion d'ouvriers, de chômeurs et de personnes sans diplôme. Et parce qu'il recueille un maximum de suffrages parmi les personnes les moins intéressées par la politique, celles qui, par nature, sont les plus enclines à ne pas aller voter dans un scrutin de faible implication. Il est d'ailleurs frappant de constater que, en suffrages exprimés, le FN recueille ses meilleurs scores aux élections présidentielles, scrutin de la participation maximale, et ses plus mauvais aux européennes, scrutin de la plus forte abstention.

Mais, au-delà de l'effet sur son score, une forte abstention aurait pour conséquence de réduire comme peau de chagrin le nombre des maintiens du Front national au second tour de scrutin. En s'appuyant sur le modèle de simulation électorale mis au point à la Sofres, on a croisé les deux variables essentielles : le score du Front national en suffrages exprimés (de 13 % à 17 %) et le niveau d'abstentions en retenant trois hypothèses : une très faible abstention (comme en 1986), une forte abstention (comme en 1993) et l'hypothèse d'une abstention record, montant jusqu'à 40 % des électeurs inscrits.

L'effet que montre le tableau 2 est impressionnant. Avec une abstention à 20 %, le FN pourrait se maintenir dans deux cents circonscriptions si le score moyen est de 15 % des suffrages, et dans près de trois cents s'il atteint 17 %. Avec une abstention à 30 %, le FN ne pourrait se maintenir que dans un peu plus de cent circonscriptions avec 15 % de suffrages, et dans un maximum de cent soixante-treize avec 17 % des voix. Avec une abstention à 40 %, il ne serait encore en piste que dans environ soixante-dix circonscriptions s'il recueille 15 % de suffrages, et dans un peu moins de cent circonscriptions s'il atteint 17 %.

La menace sur la majorité est radicalement différente selon le niveau exact de la participation. Avec une abstention à 20 %, le RPR et l'UDF pourraient perdre de cinquante à quatre-vingt-cinq sièges, avec une abstention à 30 %, la menace porte sur trente-cinq à cinquante sièges, avec enfin une abstention à 40 %, seuls dix à vingt sièges se trouvent directement menacés par le maintien des candidats frontistes.

Avec une forte abstention, l'arme fatale des triangulaires devient une épée de bois. Dans son désir de vaincre la majorité, il ne reste plus à Jean-Marie Le Pen qu'à travailler au corps son électorat pour le convaincre de voter socialiste au second tour dans les cas, de loin les plus fréquents, d'un duel entre le candidat PS et le candidat RPR-UDF.

Aujourd'hui, les sondages indiquent que, dans ce cas de figure, la moitié des électeurs du FN voteraient RPR-UDF, entre le cinquième et le quart voteraient socialiste et le reste s'abstiendraient ou voteraient blanc ou nul. Un déplacement de 10 % des suffrages lepénistes vers le candidat socialiste ferait battre la majorité dans une trentaine de circonscriptions supplémentaires. C'est sans doute ce qui explique l'ardeur du président du Front national à marquer sa préférence pour une assemblée de gauche plutôt que pour une assemblée RPR-UDF. Mais, pour y parvenir, M. Le Pen se heurte au tropisme antisocialiste de son électorat.

Le temps du « gaucho-lepénisme », s'il a existé, paraît révolu : 70 % des électeurs FN se sentent éloignés de la gauche, 76 % pensent que le PS n'est pas prêt à gouverner le pays, 71 % souhaitent la mise en œuvre d'une politique libérale contre 14 % qui optent pour une politique socialiste ou social-démocrate. Jean-Marie Le Pen aura les plus grandes difficultés à faire basculer plus de 30 % de son électorat actuel vers le vote socialiste. Au mieux pourrait-il espérer convertir ses troupes à une abstention de refus des deux blocs en présence.

Quant à la majorité, sa campagne antisocialiste peut bien apparaître à beaucoup comme désuète, elle n'en constitue pas moins le moyen sans doute le plus efficace pour obliger l'électeur frontiste à oublier son mécontentement à l'égard des pouvoirs en place pour marquer, face à la gauche, sa communauté d'appartenance avec la majorité.

Curieuse élection, en définitive, qui n'assurera vraisemblablement pas un progrès de la démocratie. Puisque l'abstention devient l'alliée de la majorité, en réduisant le nombre de triangulaires du second tour et qu'un antisocialisme archaïque assure le ciment de la droite et de l'extrême droite. Jean-Marie Le Pen peut encore rêver de battre ses records électoraux, mais il est peu probable qu'il se trouve, cette fois encore, en position d'arbitrer le duel du second tour entre la gauche et la majorité.

Jérôme Jaffré

L'IMPACT D'UNE FAIBLE PARTICIPATION ÉLECTORALE SUR LA DISTRIBUTION DES SUFFRAGES

	Suffrages exprimés sur l'ensemble de l'échantillon (83 % des interviewés)	[illegible]	[illegible]
Parti communiste	10	11	+ 1
Extrême gauche	2	2	=
Parti socialiste	27,5	28	+ 0,5
Divers gauche	2	2	=
Ecologistes	5	4	– 1
RPR-UDF	34,5	37	+ 2,5
Droite indépendante et divers droite	4,5	4	– 0,5
Front national	14,5	12	– 2,5
TOTAL	100 %	100 %	

Enquêtes SOFRES cumulées, 2 000 interviews du 2 au 10 mai.

L'IMPACT DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE SUR LE MAINTIEN AU 2e TOUR DES CANDIDATS DU FRONT NATIONAL

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nombre de maintiens possibles du FN au 2e tour			
si le FN a 13 %	129	72	43
si le FN a 14 %	156	90	55
si le FN a 15 %	198	114	70
si le FN a 16 %	238	139	77
si le FN a 17 %	289	173	94
Nombre de sièges perdus par la majorité en raison du maintien FN			
si le FN a 13 %	33	16	8
si le FN a 14 %	42	20	10
si le FN a 15 %	54	35	12
si le FN a 16 %	68	43	13
si le FN a 17 %	84	52	17

Vive le cumul ! *par Antoine Rufenacht*

HARO sur les cumulards ! L'affaire n'est pas nouvelle. Déjà Jean Gabin, dans les années 60, avait été accusé de tous les péchés pour vouloir être à la fois comédien et propriétaire terrien.

Aujourd'hui, ce sont les politiques qui sont dans le collimateur. Au nom d'un grand projet : changer la République. Pas moins…

En effet, la même personne ne saurait être efficace si elle occupe deux mandats « lourds » : parlementaire, maire d'une grande ville, responsable d'une région ou d'un département. C'est d'ailleurs une vérité incontestable puisque, dans les sondages, une majorité de Français pensent ainsi…

De bons esprits prétendent même que le cumul des mandats favoriserait la corruption. Enfin, ce sont des experts qui s'expriment : parmi les responsables politiques, ce sont souvent les plus gros cumulards qui multiplient les déclarations contre les cumuls. Sur l'air bien connu : « *Faites ce que je dis, pas ce que je fais.* »

Etonnante, cette propension à soulever de faux débats lorsqu'il est difficile de régler les vrais problèmes. Et des débats sans fin, car ils ne peuvent aboutir qu'à de mauvaises solutions.

Dans la diversité de nos collectivités territoriales, quel seuil faut-il fixer pour évaluer leur importance ? Doit-on mettre sur un pied d'égalité le président du conseil général de Lozère et le président du conseil régional d'Ile-de-France ? Le maire d'une très grande ville et le président d'une très grande communauté urbaine ou d'un district ? Dans la logique du non-cumul, ne faut-il pas aller plus loin : interdire par exemple au patron d'un grand parti d'être aussi responsable d'une grande collectivité ?

Naturellement, sur ces différents points, le législateur devra trancher. Il tranchera comme il l'a fait pour le financement des campagnes électorales : en mettant en place des règles dont les effets pervers – mal évalués – seront multiples et provoqueront des résultats inverses de ceux escomptés.

Car, dans l'affaire des cumuls comme dans le financement de la vie politique, on part d'un constat exact : des abus existent. Et on en tire des conclusions hâtives : il faut réglementer.

La démocratie doit être vertueuse. Mais la vertu ne se décrète pas. Il appartient au peuple d'apprécier et d'en tirer les conséquences.

Qu'il soit préférable d'éviter les cumuls qui rendent illusoire l'exercice véritable des responsabilités, assurément. Mais n'est-ce pas aux électeurs d'en décider ? Sur quelles bases et selon quels critères fixer « *l'indisponibilité* » de l'élu : importance réelle des responsabilités, distance entre les lieux où s'exercent ces responsabilités, mode de fonctionnement de l'élu lui-même, complémentarité des fonctions, d'autres encore ?

On voudrait qu'un ministre soit interdit de fonctions électives. Mais n'est-ce pas empiéter considérablement sur le libre choix du chef de l'Etat quand il nomme les ministres ? Et dans un pays où les comportements sont tellement respectueux du pouvoir central, n'est-il pas souhaitable que ceux qui exercent à Paris une autorité quasi monarchique (sous le contrôle de bureaucrates de Bercy) soient confrontés deux ou trois jours par semaine aux réalités de la vie de province ?

Quant aux prétendus liens entre le développement de la corruption et le cumul des mandats, soyons sérieux ! Un parlementaire n'est guère « corruptible » puisqu'il exerce l'essentiel de son pouvoir de manière collective. De ce point de vue, le patron d'une collectivité est évidemment plus « fragile ».

La lutte contre la corruption passe par un contrôle plus adapté aux exécutifs et par une sévérité accrue dans le choix des investitures politiques. Le cumul ne change rien à l'affaire.

S'il fallait véritablement expérimenter une réglementation anti-cumul, c'est peut-être le cumul du mandat de sénateur avec celui de président de conseil général qu'il faudrait envisager : c'est évidemment là que le cumul offre le plus de tentations. J'attends paisiblement une initiative en ce sens…

Antoine Rufenacht est président (RPR) du conseil régional de Haute-Normandie et maire du Havre.

L'Université en (vraies) questions

par Pierre Mœglin

IL est des remèdes pires que les maux qu'ils veulent guérir. Les recommandations de Claude Reichler sur l'Université dans votre page « Débats » du 25 avril me semblent être de ceux-là. D'abord parce qu'elles procèdent d'un diagnostic incomplet ; ensuite parce que la médication est contestable et inefficace ; enfin parce que le cas requiert un traitement d'une tout autre ampleur.

L'auteur part d'un constat : « *L'économisme* (...) *n'est pas seulement une pratique de gestion* (...), *c'est aussi un langage.* » Et, dit-il en substance, puisque ce langage a envahi l'Université, il faut s'en débarrasser avant d'engager le débat sur le projet universitaire lui-même. Qui conteste que la qualité de ce débat, urgent et nécessaire, dépende beaucoup des termes employés ?

Toutefois, le problème n'est pas là, et l'on en manquera l'essentiel si l'on tient pour de simples métaphores les références au marché et au management. En réalité, dans l'enseignement comme ailleurs, l'économisme n'est pas seulement un langage ; il est aussi, il est d'abord une pratique. Et c'est à la pratique qu'il faut s'attaquer, davantage qu'au vocabulaire, qui se contente de la refléter.

Lorsque par exemple des étudiants sont comptabilisés en « *stock* », « *flux* » et « *cohortes* », selon les consignes ministérielles depuis plusieurs années, l'on n'emprunte pas uniquement à la terminologie industrielle ; ce sont les techniques du « *flux tendu* » qui sont mises en œuvre, pour une production au plus juste – juste prix, juste à temps – combinant effectifs, mètres carrés, encadrements et ressources administratives. L'on connaît cependant la situation de l'enseignement supérieur : bâtiments dégradés et vétustes, conditions de travail déplorables, taux d'échec alarmant.

De même, quand un rapport officiel récent évoque le « *changement des habitudes de consommation* » pour caractériser l'attitude des étudiants et de la société vis-à-vis des diplômes, la formule s'inspire de la rhétorique consumériste, mais elle témoigne surtout de ce que le marketing est aujourd'hui la rationalité dominante des politiques éducatives. Or l'on n'a pas assez pris garde à ce que cela implique : au nom d'une responsabilité illusoire car imposée, les « *usagers* » – ainsi les étudiants sont-ils désignés ! – sont sommés d'agir en clients autonomes, informés et rationnels. Ce qu'ils ne sont évidemment pas, par définition. Des fragments de cursus plus ou moins appariés leur sont proposés, à charge pour eux de gérer au mieux leur trajectoire. Naturellement, en cas d'échec, ce sont eux et eux seuls qu'ils doivent incriminer, enseignants et tutelle n'étant, pour leur part, responsables que du contrôle de la qualité.

Faute de prendre la mesure de tels phénomènes, Claude Reichler s'en tient à une recommandation aussi inutile que dangereuse : sauvons ce qui peut l'être, les sciences humaines. Le reste, y compris l'enseignement des langues, est abandonné au règne de la marchandise et de l'utilitarisme. Grave erreur d'appréciation ! Outre que la discrimination entre disciplines ou filières est arbitraire et choquante, elle aurait pour conséquence d'isoler les secteurs à protéger, d'en faire des ghettos et de les promettre, fragilisés, à une disparition certaine dès qu'interviendrait la question de leur financement.

Quant au débat lui-même, il est bien vite escamoté. De quoi s'agirait-il en effet, si ce n'est de revenir purement et simplement au modèle de l'Université du XIXe siècle ? Passons sur la mention discutable d'un modèle historique unique, comme si, simultanément ou successivement, Berlin, Paris, Cambridge et Harvard n'avaient eu le leur. Implicitement, c'est du seul idéal allemand de l'université humboldtienne qu'il est ici question.

Mais que vaut cette référence pour un système de masse, ouvert à des publics croissants et de plus en plus hétérogènes, soumis à de pressants impératifs économiques et sollicité par des forces politiques et sociales contradictoires ? Que vaut-elle également face à la disqualification du grand récit du savoir spéculatif, alors que tout pousse l'Université à s'interroger activement sur sa contribution à la culture et au savoir de son temps ?

Mériteraient aussi d'être envisagées les voies d'une modernisation universitaire qui, sans céder à la facilité du *one best way*, renverrait dos à dos économisme et nostalgie. Ainsi ne seraient plus opposés, entre autres, professionnalisation et culture générale, formation de base et recherche de pointe, financement privé et service public, souci de l'efficacité et refus du rendement.

Ainsi, par exemple, le recours aux outils modernes serait-il considéré comme ce qu'il est : un moyen indispensable mais exigeant pour améliorer le savoir et sa diffusion, certainement pas pour en réduire la dépense. Il en va de la qualité du débat sur l'Université et son avenir.

Pierre Mœglin *est professeur à l'université Paris-Nord, directeur du Laboratoire des sciences de l'information et de la communication (LabSic).*

La présidentielle iranienne entre sanctuaires et stades

par Fariba Adelkhah

POUR la première fois de son histoire, l'Iran ne connaît pas d'avance le résultat d'une élection présidentielle. Le premier tour de ce scrutin est fixé au 23 mai. On ne peut exclure un second tour, la semaine suivante, tant paraît serrée la compétition entre les deux candidats les mieux placés : Ali-Akbar Nategh Nouri, le champion de la droite conservatrice, et Mohammad Khatami, le représentant de l'alliance entre la gauche islamique et les « serviteurs de la reconstruction », c'est-à-dire les rafsandjanistes. Les sondages se suivent – autre grande première – mais ils ne se ressemblent pas, donnant gagnant tantôt l'un, tantôt l'autre.

Le débat est singulier et révèle bien l'ambiguïté profonde du système politique iranien. Mohammad Khatami se pose en *leader* de l'opposition, mais en réalité il bénéficie du soutien de la majorité des membres du gouvernement de Hachemi Rafsandjani, auquel la Constitution interdisait de se représenter pour un troisième mandat.

Ali-Akbar Nategh Nouri est le président du Parlement et considéré comme le candidat officieux du régime, mais les élections législatives de mars-avril 1996 avaient montré les limites de l'audience de sa faction, et la puissante Société des enseignants de l'école religieuse de Qom, qui avait semblé lui donner son aval, a pris quelque distance après que Mohammad Khatami se fut déclaré candidat.

La différence entre les deux favoris se jouera certes dans les urnes, même s'il faut faire la part de probables manipulations à l'initiative des deux camps, mais aussi dans le désistement des autres candidats, Mohammad Rey-Shahri, le porte-parole populiste des nostalgiques de la Révolution, et Seyyed Reza Zavârehi, un laïc proche de Ali-Akbar Nategh Nouri et manifestement chargé de séduire la partie de l'électorat lassée de la prééminence politique des clercs. L'avantage semble donc rester du côté des conservateurs malgré le dynamisme de la campagne de Mohammad Khatami.

Cependant, l'importance du résultat final doit être relativisée. L'heureux élu, quel qu'il soit, verra sa marge de manœuvre contrainte à la fois par la multiplicité des centres de décision, par la crise économique et par la différenciation croissante de la société. En particulier, le nouveau président devra compter avec le Guide de la Révolution, Ali Khamenei, qui a joué un rôle décisif dans l'agrément des différents candidats (ou dans la mise à l'écart de certaines personnalités qui auraient été susceptibles d'entrer dans la course) ; avec le Parlement qui dispose de prérogatives réelles et dont la composition est beaucoup plus diversifiée depuis 1996.

Il lui faudra enfin compter – et ce n'est pas le moins important – avec le populaire Hachemi Rafsandjani, qui vient d'être nommé à la tête de l'Assemblée pour la défense de la raison d'Etat, chargé de conseiller le Guide de la Révolution et d'arbitrer les éventuels conflits entre le Conseil de surveillance de la Constitution et le Parlement.

Cette dernière Assemblée semble d'ailleurs vouée à être revitalisée, ne serait-ce qu'en raison de la personnalité de Hachemi Rafsandjani. La stabilité du personnel dirigeant et la diffusion du pouvoir parmi un nombre croissant d'institutions devraient assurer la continuité de la politique étrangère et de la politique économique de l'Iran.

N'allons pas en conclure qu'il s'agit d'élections pour rien. A l'instar des législatives de l'année dernière, elles témoignent d'une réelle mobilisation de la société pour la chose publique, en dépit du scepticisme dont font preuve les Iraniens dans leurs conversations. Pas moins de 238 personnes, dont 9 femmes, ont fait acte de candidature, le Conseil de surveillance de la Constitution n'ayant retenu en définitive que quatre noms. Cette sélection très sévère, en fonction de critères souvent assez flous, n'est évidemment pas démocratique. Mais elle n'exclut ni une vivacité indéniable de la campagne, ni une transformation notable des termes du débat politique qui attestent les capacités d'adaptation de la République islamique.

En dépit de l'arrestation ou du départ de plusieurs journalistes ou intellectuels en vue durant l'hiver, la presse a gardé sa liberté de ton, fût-ce sous contrôle, et sa pluralité. Par ailleurs, tous les candidats s'accordent à dire que « *le peuple n'a pas besoin de tutelle* » et à reconnaître la souveraineté du suffrage universel en s'efforçant de la concilier avec le principe du *velayat-e faqih* (l'omnipotence du « guide suprême » sur toutes les institutions de l'Etat), quitte à donner de ce principe une interprétation constitutionnaliste, comme Mohammad Khatami.

En dépit de l'arrestation ou du départ de plusieurs journalistes ou intellectuels en vue durant l'hiver, la presse a gardé sa liberté de ton, fût-ce sous contrôle, et sa pluralité. Par ailleurs, tous les candidats s'accordent à reconnaître la souveraineté du suffrage universel

De même, le discours politique s'écarte de l'unanimisme révolutionnaire et tend à désigner les acteurs dans leur diversité, voire leurs divisions. Derrière la stabilité de la classe dirigeante se lisent la flexibilité des institutions politiques et les mutations de la société, qu'avaient déjà révélées les élections législatives de 1996. L'avenir de l'Iran procédera de ces batailles intérieures plutôt que du mirage des solutions alternatives extérieures.

Symbole, parmi d'autres, de ce balancement de la République entre la fidélité à son idéologie hégémonique, l'islam, et son inévitable ouverture au changement, notamment sous la pression de la croissance démographique, la mobilisation électorale s'effectue simultanément dans l'enceinte des grands sanctuaires et dans celle des stades.

Chacun des principaux candidats semble soutenu par un lieu saint : Ali-Akbar Nategh Nouri par le sanctuaire de l'imam Reza à Mashhad, Mohammad Khatami par le mausolée de l'imam Khomeyni, Mohammad Rey Shahri par celui de Shahzadeh Abdol Azim, à Rey.

L'implication de la mosquée dans la campagne est d'autant plus évidente que celle-ci coïncide avec *Moharram*, le mois du deuil. Durant les processions d'Ashura et les réunions qui célèbrent la mémoire du roi des martyrs, l'ardeur des fidèles de l'imam Hussein se confond parfois avec celle des partisans de tel ou tel candidat. Mais, pour reprendre l'expression en vogue, le « *fourneau de l'élection* » brûle également dans les stades : les meetings s'y tiennent volontiers, et les meilleurs sportifs ne manquent pas d'exprimer leur préférence.

Fariba Adelkhah *est chargée de recherche au Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Fondation nationale des sciences politiques).*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La vérité des chiffres

LA *République* a *ses rites* : à chaque alternance, tous les gouvernements ont pour habitude d'engager un « audit » des finances publiques. En 1986, Jacques Chirac avait demandé à Renaud de La Genière de dresser le bilan de la gestion socialiste. En 1993, Edouard Balladur avait fait de même en installant la commission Raynaud, mais n'en avait pas exploité les conclusions après le suicide de Pierre Bérégovoy. Enfin, en 1995, M. Chirac avait annoncé qu'il rééditerait l'opération pour connaître l'état, *« calamiteux »*, dans lequel M. Balladur avait laissé les finances publiques. Mais il n'a pas tenu parole, de peur d'accroître les fractures au sein de la majorité.

En annonçant à son tour que lui aussi commanderait un audit, Lionel Jospin semble donc envisager de recourir à une pratique ancienne. On serait presque tenté *de dire*... à une vieille ficelle ! Car l'opération-vérité n'est jamais dénuée d'arrière-pensées. Quand un candidat en campagne annonce une telle expertise, c'est pour instiller le doute : pour accréditer l'idée que les comptes officiels sont enjolivés, voire truqués. Par avance, on peut ainsi prévenir son électorat que si toutes les promesses électorales ne seront pas tenues, ce sera évidemment parce que la situation est plus dégradée qu'on ne le pensait. C'est le coup de « l'héritage ».

Pourtant, cette fois, le débat a un autre enjeu. Selon des simulations confidentielles de la direction du budget, révélées par *Le Monde* du 18 avril, les comptes publics, et notamment *les comptes* sociaux, seraient beaucoup plus dégradés que prévu. Est-ce exact ? Bien que nous lui en ayons fait la demande, le ministère des finances s'est toujours refusé à communiquer la « note de perspective » de cette administration. Ce type de document est, évidemment, à interpréter avec précaution. La direction du budget a l'habitude de relever tous les risques de dérapage, même ceux qui ont peu de chances de se réaliser, et ses estimations sont souvent exagérément pessimistes. Il reste que le gouvernement oppose le silence à de nombreuses questions que les électeurs peuvent légitimement se poser. Comment, par exemple, sera financé le déficit cumulé de la Sécurité sociale, sur les années 1996 et 1997, qui – quoi qu'il arrive – atteindra au moins 75 milliards de francs ? Faudra-t-il recourir à des économies *budgétaires* – et *lesquelles* ? – pour compenser en 1998 le manque à gagner de 37,5 milliards de francs correspondant à la « soulte » de France Télécom ?

On comprend donc que M. Jospin évoque un audit. Mais cela ne saurait suffire. Si l'opinion ne dispose pas des chiffres dans leur détail, peu importe la virgule, c'est la tendance qui compte. Et celle-ci est connue. L'électeur sait l'état délabré des finances publiques. Il doit pouvoir choisir en connaissant les recettes que les uns et les autres comptent utiliser pour y remédier. Le débat démocratique exige donc que la droite comme la gauche répondent clairement à ces questions. Avant le vote, et non pas après.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Elégance et sagesse

LA SAISON de Paris bat le rappel de toutes les beautés printanières ! Chaque femme éprouve le *désir de renouveler son élégance*, mais un duel s'établit entre la séduction des formes neuves et la retenue qu'impose pour beaucoup la voix sévère de la raison. Il faut concilier les deux : être élégante et malgré tout maintenir à notre budget son difficile équilibre.

Les collections de printemps qui nous ont initiées à la ligne nouvelle – ligne qui moule le buste et arrondit nonchalamment les hanches sous de souples drapés – nous offrent un merveilleux champ d'idées neuves pour ajouter à notre garde-robe ou pour la transformer.

Par les clairs matins de mai vous porterez encore votre tailleur de l'année dernière ; il sera charmant et très à la page si vous faites assouplir la carrure des épaules et allonger la jupe de 3 ou 4 centimètres ; accompagnez-le d'un *amusant jumper de jersey rayé*.

Si vous manquez d'un ensemble à la fois chic et pratique, je vous conseille un de ceux dont Lanvin et Lelong ont le secret : petite veste très courte cintrée à la taille, arrondie du bas, se portant soit sur une jupe droite, soit sur une robe entière de même tissu. Ceci en lainage, en flanelle ou en imprimé. N'oubliez pas alors que le marine est grand favori !

Vous possédez un manteau de lainage un peu démodé ? Faites le teindre dans les tons corinthe, mousse ou piment, et transformez-le en une de ces charmantes vestes vagues qui font fureur cette saison.

E. de Semont
(18-19 mai 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

LE COURRIER DES LECTEURS La campagne pour les élections législatives du 25 mai et du 1er juin nourrit une bonne partie du courrier reçu par *Le Monde* au cours des deux dernières semaines. Le débat sur les institutions lancé dans notre journal, le 7 mai, par cinq spécialistes de droit constitutionnel a ainsi suscité beaucoup de commentaires. Nos lecteurs considèrent que, pour surmonter la *crise de confiance* qui affecte les relations entre les Français et leurs élus, il faut, comme l'a dit M. Giscard d'Estaing et comme l'affirme la gauche, que la France soit gouvernée autrement.

Une autre façon de faire de la politique

par Thomas Ferenczi

DE NOMBREUX lecteurs ont réagi à « l'appel pour changer la République » lancé le 7 mai, à la « une » du *Monde*, par cinq constitutionnalistes qui estiment qu'une réforme de la distribution des pouvoirs est un des moyens de combattre *« la déprime française »*.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Certains de nos lecteurs s'étonnent de l'importance que nous avons donnée à cet événement, auquel nous avons consacré, en première page, une « manchette » de quatre colonnes, ainsi que deux pages intérieures et l'éditorial du jour. *« Permettez-moi de me dire agacé, sinon agressé, par votre titre du 7 mai »*, nous écrit, par exemple, Daniel Schmidt, de Paris, qui ajoute : *« Ce modeste texte avait-il besoin d'être amplifié à ce point ? »* Selon notre correspondant, *« il y a du Labiche et du Courteline dans cette docte réunion qui s'approprie à grand bruit quelques idées à peu près aussi neuves que « le Doyen » et plus anciennes que ses acolytes »*.

Nathalie Salaün, de Vauréal (Val-d'Oise), s'interroge également, quoique dans des termes différents, sur le statut de cet appel et sur le rôle de support joué par *Le Monde*. Elle considère qu'un journal n'est pas le lieu le plus adéquat pour accueillir une telle initiative. Elle se demande si les cinq « sages » souhaitent *« donner une impulsion pour réveiller la France »* ou si leur texte *« n'est que la mise en valeur autosatisfaisante de leur pouvoir intellectuel »*. *« En cette fin de siècle où les outils de communication ne manquent pas (Minitel, Internet, courrier, téléphone)*, explique-t-elle, *n'aurait-il pas été moderne de leur part de se donner les moyens de lancer un mouvement afin de faire pression sur nos chers hommes politiques ? »*

D'autres lecteurs proposent de compléter les propositions du « groupe des cinq ». Nous publions ci-dessous quelques extraits de leurs lettres. Celles-ci témoignent d'une évidente insatisfaction à l'égard de l'organisation des pouvoirs et d'une forte demande de démocratie participative. Elles répondent, en tout cas, au voeu de notre journal, qui était de lancer une vaste discussion sur les institutions de la République. Notre page « Débats » s'est également fait l'écho de cette controverse, notamment dans *Le Monde* du 14 mai, avec les articles signés l'un de Joël Mekhantar, l'autre de Sylvain Bourmeau et Bastien François.

La désaffection des Français à l'égard des formes actuelles de la politique, attestée par beaucoup de sondages et confirmée par la perplexité que semblent susciter les élections législatives, est, selon nous, assez grave pour que le thème soulevé par les cinq constitutionnalistes soit jugé digne de figurer en bonne place dans la campagne. *« La critique la plus radicale de notre action ne nous oppose pas une autre politique, mais une autre façon de faire de la politique »* : cette phrase d'Alain Juppé, rappelée par Patrick Jarreau, responsable de la séquence France, dans une analyse récente (*Le Monde* du 29 avril), justifiait par avance l'ouverture d'un tel débat.

Quatre colonnes à la « une », était-ce trop ? En temps ordinaire, peut-être. En période de campagne électorale, non. Sans prétendre se substituer aux partis politiques, *Le Monde* estime conforme à sa mission de soumettre à la discussion publique des propositions qui contribuent, selon lui, à lutter contre la *« fracture démocratique »*. En sollicitant les cinq juristes, notre journal, précisait l'éditorial du 7 mai, tentait notamment de *« réveiller une campagne morose »*. Dans ces conditions, l'ampleur donnée à l'appel du « groupe des cinq » nous paraît légitime.

UNE SIXIÈME RÉFORME

Il me semble qu'une sixième réforme, essentielle, compléterait celles préparées par les cinq « sages ». Il faut absolument réduire à six ou sept le nombre des régions françaises. France Télécom a divisé le pays en cinq. C'est peut-être un peu court. Mais quel est le sens de ces régions de deux ou trois départements ? Onze régions ont une part inférieure à 3 % du total de la valeur ajoutée brute française. Quatorze une population inférieure à trois millions d'habitants... Le coût de ces superstructures trop petites est exorbitant, politiquement, financièrement, et ces microrégions sont un frein à la création d'une Europe forte, parce que composée de régions fortes, qui auront confiance en elles. Réduire le nombre des régions, c'est rendre attractive une carrière politique régionale, comme en Allemagne, lutter contre la tentation du cumul, permettre de décentraliser l'éducation, l'économie...

Daniel Gall
Chatou

L'ÉGALITÉ PAR LA PARITÉ

Comment ne pas souscrire à l'appel visant à changer la République lancé par cinq éminents constitutionnalistes ? Comment ne pas y voir le berceau d'une mesure plus radicale, véritablement refondatrice de la République et du pacte social sur lequel elle repose : la parité entre les hommes et les femmes au sein des instances politiques collégiales élues, et en premier lieu, à l'Assemblée nationale ? Une telle réforme constitutionnelle serait l'occasion privilégiée d'inscrire ce principe dans la loi fondamentale de la République. (...)

Aucun principe de philosophie politique ne me semble conférer une légitimité indépassable à la prétendue neutralité asexuée du pouvoir qui sert toujours d'alibi à son exercice quasi exclusif par les hommes. Quel tribut, du reste, cette apparente légitimité paie encore à la longue histoire de l'exclusion des femmes de la vie sociale ? Au-delà de la question institutionnelle, la parité est désormais, à l'heure où est épuisée la dynamique de la révolution contraceptive, des contraintes juridiques et des discours volontaristes, la seule mesure qui est susceptible de faire, à nouveau, substantiellement progresser l'égalité concrète entre les hommes et les femmes, en bouleversant la perception symbolique du pouvoir.

Laurence Helm
Paris

LA PERVERSION DES POLITICIENS

Cinq éminents spécialistes de l'organisation des pouvoirs publics disent dans vos colonnes quoi faire pour pallier le dévoiement de la Ve République opéré par les professionnels de la politique vilipendés par les Français.

Mais on peut craindre qu'il n'existe pas de remède à la perversion de ces politiciens habiles à déjouer toute règle et corrompant tout ce à quoi ils touchent, hors la limitation draconienne du pouvoir d'Etat devenu la proie d'intérêts privés. Aucun Etat n'a jamais fait le bonheur de ses « sujets », c'est plus souvent leur malheur qu'il a cruellement provoqué. (...)

Chacun des prétendus porte-parole des citoyens laisse sans contrôle effectif les autorités agissant au nom du peuple, son ambition étant d'y être coopté par ceux dont il se constitue bien vite un complice. Seule l'incompatibilité entre mandat dans une assemblée délibérante quelconque et mandat exécutif quelconque, et pour une durée suffisante après la fin de ses mandats, serait efficace.

Roland Verhille
Sangatte (Pas-de-Calais)

FRAPPER PLUS FORT

Bravo. Vous avez su mettre le doigt sur une matière essentielle. Rien ne pourra bouger, en effet, dans ce pays en l'absence d'une actualisation de la délégation de pouvoir (...).

Il faut donc réviser la Constitution, rendre plus aisée la consultation par référendum et la révision de la Constitution, fixer à cinq ans le mandat présidentiel, supprimer le cumul des mandats, assurer l'indépendance de la justice, supprimer les postes prébendiers, faire élire la totalité des structures locales, contrôler mieux les hauts fonctionnaires, accroître les moyens des cours régionales des comptes, faire jouer son rôle de contrôle à l'opposition (...). Mais ne faut-il pas dès maintenant frapper plus fort, aller plus loin ? (...) La cellule démocratique de base doit devenir le quartier de quelques milliers d'habitants, avec une décentralisation de ce qui peut l'être pour favoriser l'apprentissage par le plus grand nombre de la gestion.

Une grande ville serait dirigée par une « boulê » de cinq cents membres, siégeant quatre fois par mois, comme l'était Athènes. Les hauts fonctionnaires, comme il y a 2 600 ans, devraient être élus eux aussi et rendre des comptes à l'entrée et au départ de leurs fonctions. Les élus qui ont failli doivent être rigoureusement inéligibles. Les juges doivent être élus, tout comme les shérifs.

Jean-Pierre Lefebvre
Le Blanc-Mesnil
(Seine-Saint-Denis)

NON AU QUINQUENNAT

Les « cinq raisons » données par M. Olivier Duhamel (*Le Monde* du 7 mai) comme « imposant » le quinquennat me paraissent peu convaincantes. Que les responsables américains, anglais ou allemands soient élus pour quatre ou cinq ans ne signifie pas que le même régime convienne aux Français, dont la vivacité latine appelle un contrepoids fait de stabilité. Loin d'être un « archaïsme français », le septennat pourrait bien être un besoin durable.

Gilles Curien,
Cornimont (Vosges)

La pauvreté, en Europe comme aux Etats-Unis

CINQUANTE-SEPT millions de *pauvres. Malgré son prétendu* « modèle social », l'Europe des Quinze compte aujourd'hui près de cinquante-sept millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. C'est donc plus de 17 % des habitants de l'Union qui auraient un revenu net inférieur à la moitié du revenu moyen en vigueur dans leur pays. En France, ce seuil, conduisant à une exclusion quasi forcée, était évalué en 1993 à 3 716 francs par mois.

Tels sont quelques-uns des chiffres, accablants, qui ressortent d'un rapport instructif, mais malheureusement ancien, que vient de publier l'Office statistique des Communautés européennes. Le tableau ainsi dressé a fait sensation outre-Atlantique. A s'en tenir à cette analyse, les Etats-Unis avec leurs ghettos et autres zones interdites compteraient donc moins de laissés-pour-compte de la croissance que la moralisatrice Europe. Outre-Atlantique, rappelait en première page l'*International Herald Tribune* du 15 mai, les chiffres officiels évaluent à moins de 14 % la part de la population qui peut être classée parmi les indigents, un chiffre qui serait d'ailleurs en recul ces toutes dernières années.

D'après les travaux de l'Office statistique, les pays d'Europe du *Nord, on s'en doutait,* apparaissent comme les moins mal lotis : toujours en 1993, la proportion des pauvres dans la population totale ne dépassait pas 6 % au Danemark, 11 % en Allemagne, 13 % en Belgique et aux Pays-Bas, 14 % en France, mais elle atteignait 26 % au Portugal, 22 % en Grèce et... 22 % au Royaume-Uni.

Le recensement réalisé par l'Office constitue, à lui tout seul, une mise en cause sévère du modèle libéral proposé par Margaret Thatcher et par ceux qui lui ont succédé. Au Royaume-Uni, le chômage diminue certes, mais la pauvreté explose. De bonnes sources, on apprend d'ailleurs que l'administration britannique avait multiplié les efforts pour obtenir que le rapport ne sorte pas avant les élections du 1er mai !

AUGMENTATION

Le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN), une organisation non gouvernementale (ONG) très appréciée par la Commission de Bruxelles, publie, en s'appuyant sur les travaux de l'Office statistique, un tableau instructif sur l'évolution du mal entre la fin des années 80 et 1993. On nous assure que si les bases statistiques utilisées pour établir *cette comparaison* ne sont pas exactement identiques, aucun résultat important ne s'en trouve pour autant faussé.

Première constatation, le nombre de pauvres a sensiblement progressé durant cette période dans l'Europe (des Douze, à l'époque) : il aurait ainsi augmenté de près de 10 %, mais, sans en donner d'explication, le Réseau indique que le nombre de démunis a été, sur cette période, en recul sensible en France (– 17,9 %) ainsi qu'en Italie (– 13,7 %). Il a en revanche augmenté de manière spectaculaire en Grande-Bretagne (+ 46,8 %), atteignant près de 13 millions de personnes en 1993.

L'EAPN nous a communiqué le tableau recensant la situation de l'année 1994, que, nous dit-on, les experts de l'Office statistique ont été prié de garder sous le coude. Quelques pays sont en progrès (l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas), mais la France rechute (17 % de pauvres au lieu de 14 %) et la Grande-Bretagne, lanterne rouge avec le Portugal, plonge (25,3 % au lieu de 22 %).

L'aggravation du chômage contribue bien sûr à grossir les rangs des démunis. *Mais il n'en* est pas l'unique pourvoyeur *« Un peu plus d'un tiers des ménages pauvres travaillent, ils constituent ce qu'on appelle les très bas salaires. Un autre tiers est à la retraite, le tiers restant est soit inactif (19 %), soit au chômage (13 %) »*, lit-on dans la note de l'Office statistique. Par type de ménages, la famille monoparentale, avec des enfants de moins de seize ans, est la plus exposée au risque de basculer dans la pauvreté, suivie par les jeunes isolés de moins de trente ans, puis par les retraités, vivant seuls, de plus de soixante-cinq ans. Le rapport souligne aussi la fragilité économique des familles élevant trois enfants ou plus de moins de seize ans.

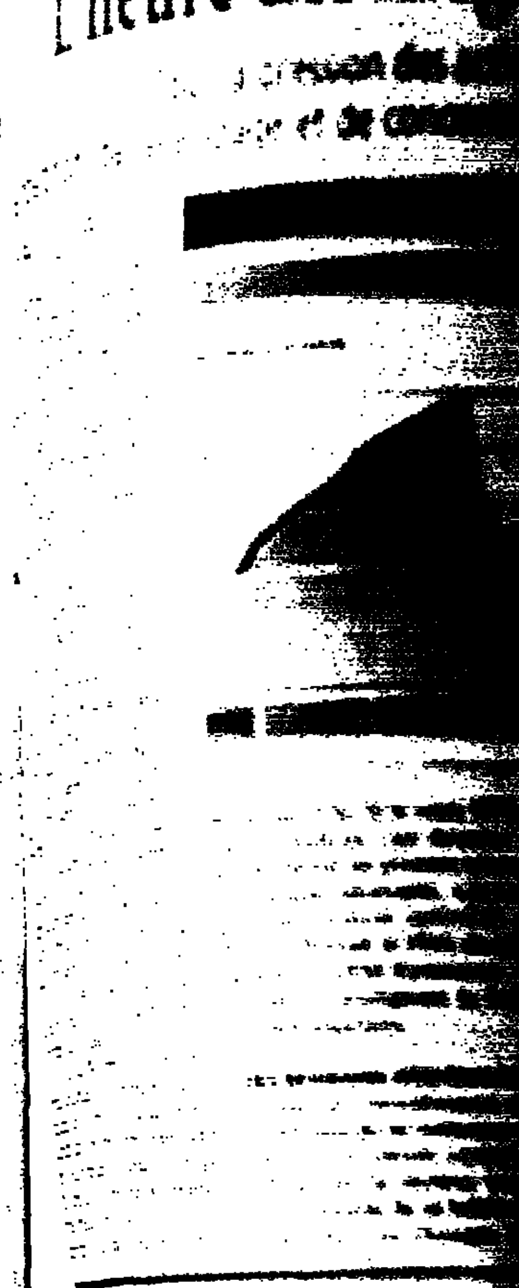
A force de « diaboliser » le modèle américain, l'Europe finirait par oublier qu'elle a en déjà acquis les défauts, sans en avoir les qualités.

Philippe Lemaître

RECTIFICATIF

ORDINATEURS

Les disques durs des modèles 7161 et 7201 de la gamme Infinia, lancée par Toshiba (*Le Monde* du 17 mai), disposent respectivement de 2,5 et 3,1 gigaoctets de mémoire, et non de 2,5 et 3,1 mégaoctets, comme il a été indiqué par erreur.



MATIÈRES PREMIÈRES Les actionnaires commencent à se lasser de l'industrie papetière. Soumise à de fortes variations de cycle, celle-ci n'arrive pas à gagner de l'argent sur une longue période. ● LES GROUPES papetiers sont, aux yeux des investisseurs, largement responsables de cette situation. Ils investissent trop et trop ensemble, provoquant des surcapacités et des fortes fluctuations de prix. ● MALGRÉ LA REPRISE de la consommation, les cours de la pâte à papier restent faibles, autour de 550 dollars la tonne. ● TROP FRAGMENTÉS dans un marché mondial, les papetiers lancent des opérations de recentrage et de concentration de part et d'autre de l'Atlantique. ● LES PRODUCTEURS AMÉRICAINS International Paper et Weyerhauser veulent profiter de ces mouvements pour mieux s'implanter en Europe. Le sud-africain Sappi est également intéressé.

L'heure des mégafusions a sonné dans l'industrie papetière

Sous la pression des actionnaires qui dénoncent la trop faible rentabilité du secteur, les firmes engagent des opérations de recentrage et de concentration. Le groupe Worms s'interroge sur une cession de sa participation dans Arjo Wiggins Appleton

QUE FAIRE d'Arjo Wiggins Appleton (AWA) ? Depuis plusieurs mois, la réflexion est ouverte chez Worms sur l'avenir de sa participation dans le papetier franco-britannique. La situation ne le satisfait plus. Malgré ses 40 % dans AWA, le groupe Worms n'est toujours pas considéré comme l'actionnaire majoritaire face aux investisseurs britanniques. Surtout, le papier ne lui assure pas les revenus récurrents que le groupe familial espère.

Plusieurs hypothèses sont à l'étude. Worms pourrait soit décider de vendre sa participation, soit rester mais en ne conservant que la partie la moins cyclique d'AWA : les papiers fins et la distribution. A cet effet, le groupe devrait réaliser une scission entre ses activités et céder son activité dans les papiers thermiques et autocopiants (dont sa filiale américaine Appleton), qui représentent des gros volumes mais aussi de gros dangers. Des difficultés pouvant surgir avec les autres actionnaires dans cette opération, le groupe Worms étudie aussi la possibilité de lancer une OPA sur la totalité du capital d'AWA pour réaliser la scission sans encombre par la suite.

A l'instar de Worms, de nombreux actionnaires commencent à réfléchir sur l'avenir de leur engagement dans les groupes papetiers et à vouloir peser sur leur stratégie. Ils sont lassés des performances très médiocres du secteur. Les groupes qui ont enregistré des baisses de 60 %, 70 % voire 90 % de leurs bénéfices l'an dernier affichent encore au premier trimestre des résultats décevants. *« Je ne suis que modérément optimiste pour 1997 »*, affirmait le PDG du groupe finlandais UPM-Kymmene, jeudi 15 mai, en soulignant la faiblesse des prix papetiers.

Des prix stabilisés

en dollars par tonne

540-550 $

Malgré une reprise de la consommation, les prix de la pâte à papier restent faibles. Stocks importants et dollar pèsent sur son évolution.

Source : Le Monde

DES RÉVISIONS DÉCHIRANTES

Mais les investisseurs refusent désormais de se contenter de cette seule explication conjoncturelle. Pour eux, le secteur papetier est responsable de sa faible rentabilité. Refusant de changer leurs habitudes, les groupes investissent trop, et de manière trop simultanée, créant des surcapacités gigantesques qui amplifient les variations cycliques. *« Les investisseurs n'accepteront pas longtemps de soutenir un secteur qui n'a pas dégagé suffisamment de résultat pour couvrir le coût de son capital pendant sept des dix dernières années »*, soulignait le président du groupe papetier irlandais Smurfit, lors de la présentation de ses résultats au mois d'avril.

Ne pouvant plus ignorer les attentes de leurs actionnaires, les groupes papetiers commencent des révisions déchirantes. En Europe, le finlandais UPM-Kymmene, autrefois partisan d'une intégration complète, vient de vendre une usine de carton à un concurrent national, Metsae-Serla Oy, et a annoncé la cession de sa filiale Rauma (mécanique). Enso, autre papetier finlandais, a acquis, le 28 avril, la majorité du capital du fabricant de papier-journal allemand E. Holtzmann, et a ainsi conforté sa place de troisième fabricant européen de papier d'édition.

LE RELAIS DES FONDS DE PENSION

Outre-Atlantique, les évolutions sont encore plus spectaculaires : l'industrie papetière, qui était restée très fragmentée, entreprend une consolidation de grande ampleur. Les américains Fort Howard et James River ont annoncé, le 5 mai, leur rapprochement en vue de créer le deuxième groupe mondial dans les papiers à usage domestique et sanitaire, derrière Kimberly-Clark Scott. Les canadiens Abitibi-Price et Stone-Consolidated avaient annoncé leur mariage en février, afin de s'affirmer comme l'un des premiers producteurs de papier-journal sur le continent nord-américain. Dans le même temps, des groupes très intégrés, comme Georgia-Pacific, cèdent à tour de bras leurs actifs moins importants pour se recentrer sur quelques spécialités papetières. En quelques mois, des milliards d'hectares de forêts ont changé de mains aux Etats-Unis, les fonds de pension et des groupes d'investisseurs prenant le relais des groupes papetiers.

Ces mouvements de recentrage et de concentration risquent de s'accélérer. *« L'heure des méga-fusions va sonner. Les concentrations vont s'opérer entre les grands groupes »*, prédit un observateur. Ces opérations, en cours aux Etats-Unis, pourraient se poursuivre de part et d'autre de l'Atlantique, les papetiers ne pouvant continuer à conserver une organisation régionale, alors que leur marché est depuis longtemps mondial.

Les groupes américains, très mal implantés en Europe, pourraient être les premiers à agir. Le numéro un mondial, International Paper, qui a racheté le français Aussedat-Rey en 1989, semble surveiller de très près les désinvestissements et les recentrages en Europe. Weyerhauser, premier producteur mondial de pâte à papier, qui n'a jamais réussi à s'installer sur le marché européen, semble également intéressé. Le producteur sud-africain Sappi pourrait se manifester très rapidement. Depuis plusieur mois, son nom est régulièrement avancé sur les marchés boursiers pour la reprise d'AWA.

Martine Orange

Les prix sous influence du dollar

Les carnets de commande des papetiers sont bons, mais les prix ne remontent pas. Le cours de la pâte à papier de référence NBSK, qui est tombé de 1 000 à 500 dollars la tonne entre octobre 1995 et février 1996, peine depuis à franchir la barre des 520 dollars. Au 1er mai, les principaux producteurs de pâte ont annoncé une augmentation à 560 dollars la tonne. Mais sans parvenir à l'imposer. A la Bourse d'Helsinki les contrats à terme pour septembre cotent 545 dollars.

Au-delà des stocks importants (2 millions de tonnes environ), un élément nouveau pèse sur les prix papetiers : le dollar. Alors que les prix de la pâte avaient commencé à augmenter à la fin de 1996, ils sont redescendus au fur et à mesure que la monnaie américaine s'appréciait. Pour ne pas perdre de parts de marché, les producteurs américains ont préféré ajuster leurs prix en fonction de la hausse du dollar. Les Européens en tirent profit puisque, depuis le début de l'année, le dollar a augmenté de plus de 10 % par rapport à la moyenne des monnaies européennes.

La Lufthansa sera privatisée avant la fin 1997

***LA COMPAGNIE AÉRIENNE** allemande Lufthansa pourra être privatisée* en totalité avant la fin 1997. La Bundesrat, la chambre haute du parlement allemand, a adopté, vendredi 16 mai en deuxième lecture, le projet de loi nécessaire. L'Etat possède encore 37,5 % du capital, *via* la banque publique Kreditanstalt für Wiederaufbau, alors que la première étape de la privatisation remonte à octobre 1994. Le gouvernement avait annoncé à la fin de l'année dernière son intention de se séparer définitivement de sa participation. *« Le chemin vers la privatisation complète est maintenant clair »*, a dit Matthias Wissmann, le ministre fédéral des transports. La cession permettra d'engranger quelques milliards de deutschemarks supplémentaires au moment où le ministère des finances cherche, par tous les moyens, à respecter les critères du traité de Maastricht. Elle surviendra dans la foulée de l'ouverture à la concurrence du ciel européen, le 1er avril dernier, et s'inscrit dans la logique du gouvernement allemand selon laquelle libéralisation et privatisation sont indissociables. *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALITALIA : la compagnie aérienne italienne** a annoncé, vendredi 16 mai, une perte de 1 217 milliards de lires (4,1 milliards de francs) en 1996, pour un chiffre d'affaires de 7 814 milliards de lires, en hausse de 3,3 %. Ce résultat prend en compte 901 milliards de lires de charges de restructuration suite à un plan, accepté par les syndicats, mais toujours en examen à Bruxelles.

■ **EUROTUNNEL : la société exploitante du tunnel sous la Manche** espère commencer à payer des dividendes à ses actionnaires à partir de 2006 si le rééchelonnement de sa dette de 80 milliards de francs se poursuit comme prévu, selon l'édition du 17 mai du *Financial Times*. La société commencerait à être bénéficiaire en 2005 ou 2006 si le trafic évolue comme elle l'escompte.

■ **RENAULT : la date de réunion du comité de groupe européen** de Renault sur la fermeture de l'usine de Vilvorde, rendue obligatoire à la suite de la décision de la cour d'appel de Versailles, le 7 mai, n'a toujours pas été fixée, à l'issue des discussions, vendredi 16 mai. De source syndicale, il y a *« désaccord »* entre la direction du groupe et le bureau du comité sur l'ordre du jour : *« La direction voudrait se cantonner au minima juridique, alors que le CGE réclame un examen en profondeur des solutions alternatives, et la désignation d'experts »*, a-t-elle ajouté. La date de convocation du CGE et l'ordre du jour devrait être connu mardi 20 mai.

■ **PHILIPP HOLZMANN : le premier groupe allemand de BTP** a annoncé, vendredi 16 mai, qu'il étudiait avec le groupe industriel Deutsche Babcock les possibilités d'une coopération plus intensive dans les techniques d'énergie et d'environnement, particulièrement à l'international. Les deux sociétés coopèrent déjà au sein de nombreux groupes d'étude en Allemagne.

■ **DAIMLER-BENZ : le groupe allemand réexamine** son projet de fabriquer des monospaces en Chine, dont l'investissement global est évalué à 1,4 milliard de marks (4,7 milliards de francs), en raison de son manque de viabilité économique, a indiqué, vendredi 16 mai, un de ses porte-parole. Mercedes prévoyait de construire 60 000 monospaces et 100 000 moteurs essence et diesel par an en Chine.

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique** fait face à une menace de grève de ses hôtesses et stewards, à la suite d'un différend sur les salaires. La British Airline stewards and stewardesses association va organiser un vote par courrier auprès de ses 8 500 adhérents chez British Airways, en leur demandant de soutenir un mouvement de protestation, comme l'exigent les lois sociales britanniques.

Total inaugure une raffinerie en Chine du Nord

DALIAN
de notre envoyé spécial

Au son des tambours et des *cuivres d'une fanfare d'écoliers sur* fond d'oriflammes aux couleurs vives claquant au vent et de slogans appelant les travailleurs à plus de responsabilité et d'initiative, le ministre de l'industrie, Franck Borotra, a inauguré, samedi 17 mai, la raffinerie de Dalian dans la province du Liaoning, sur la côte nord-est de la Chine, non loin de l'ex-Port-Arthur.

Cette unité est la seule installation de raffinage réalisée par les Chinois avec un partenaire étranger, en l'occurrence Total. Qualifié par les autorités locales *« du plus grand projet sino-français après la centrale nucléaire de Daya Bay »*, avec un coût de 1,013 milliard de dollars (5,7 milliards de francs), dont 200 millions de dollars pour Total, ce complexe figurait au programme de la visite du président de la République, Jacques Chirac. Mais son voyage étant raccourci pour raisons électorales, ce fut au ministre de l'industrie d'assurer cette inauguration pour laquelle les moyens n'avaient pas fait défaut.

Sur la voie rapide d'une dizaine de kilomètres reliant la zone économique spéciale de Dalian à la raffinerie, des groupes de plusieurs dizaines de militaires, armés de ba*lais et de pelles, nettoyaient le bi*tume pendant que la signalisation était peinte à la hâte, sur la chaussée neuve.

Dalian, avec ses cinq millions d'habitants, qui se classe au troisième rang des ports chinois, se veut *« la future Hongkong du Nord »*. L'arrivée de Total dans cette région remonte à 1991, date à laquelle les Chinois décidaient d'ouvrir le secteur du raffinage à condition de réexporter les produits raffinés sur le marché asiatique en plein essor. Quelques groupes, comme Shell, Elf et Total, saisissaient, non sans mal, l'opportunité.

Shell réduisit progressivement ses ambitions et n'aurait plus, à ce jour, qu'un projet d'usine vers Canton. Elf, qui projetait d'investir 2,5 milliards de dollars dans la construction d'une raffinerie à Shanghai, abandonnait en octobre 1995. De son côté, Total rejoignait un projet existant depuis plusieurs années afin de participer au management d'une raffinerie dont l'ouverture était prévue en 1995. Le *groupe entrait à hauteur de 20 %* dans la société Wepec (West Pacific Petrochemical Company) aux côtés de la ville de Dalian et de la compagnie de négoce pétrolière chinoise Sinochem.

L'objectif était de construire une raffinerie de 5 millions de tonnes capable de transformer des pétroles à haute teneur en soufre, et donc peu chers, venant du Moyen Orient, en produits légers (essence, kérosène, gazole). Comme prévu, 70 % de la production devaient être réexportés vers la Corée du Sud et le Japon, le reste étant destiné au marché domestique chinois.

DÉFICIENCES

En 1993, alors que le chantier était bien engagé, les Français s'inquiétèrent, non pas de la conception de l'usine mais des capacités techniques des firmes la réalisant. On s'aperçut de déficiences sur la qualité des soudures comme dans le montage de certaines installations. Total provoqua une crise en refusant de financer sa quote-part des travaux. Le chantier s'arrêta et le conflit dura deux ans. La solution fut trouvée avec l'entrée dans le tour de table du raffineur chinois Sinopec, qui reprit l'ensemble des travaux en main. Sinopec, qui possède une quarantaine de raffineries dans le pays, a prélevé dans cha*cune de ses installations des spé*cialistes chargés de refaire et d'achever le chantier en un temps record.

En mai 1996, pas moins de 8 000 ouvriers arrivaient sur le site pour *« régler plus de 6 000 problèmes de conception et de construction en moins de trois mois »*, racontait M. Cai Xi You, le directeur adjoint de Wepec, lors de l'inauguration. Une occasion pour lui d'exalter les mérites des ouvriers, dont l'un *« n'a pas pu se rendre au chevet de sa femme qui accouchait »* et d'autres *« ont dû reporter leur mariage »*. Depuis la fin du mois de septembre 1996, sept unités sur douze fonctionnent, et les dernières entreront en service au troisième trimestre. La raffinerie produira à plein régime à la fin de l'année prochaine.

Contrairement aux prévisions, l'essentiel de la production (85 %) est destinée à la consommation domestique chinoise. Cette inversion des tendances ne peut que ravir Total, qui souhaite se faire une place sur le marché de la distribution chinoise, encore complètement contrôlée par l'Etat. Comme tous les pétroliers, le groupe français essaie de s'allier à des distributeurs pour pouvoir apposer ses couleurs dans leurs stations-service et y vendre des lubrifiants à sa marque. *Sa percée reste embryonnaire* avec, par exemple, deux stations à son enseigne à Pékin.

« ÉCORNER LE MONOPOLE »

Mais le groupe place ses espoirs dans la région de Dalian, où se trouve la raffinerie. *« Toute notre stratégie consiste à écorner le monopole d'Etat, à prendre une petite place au soleil dans la perspective d'un grand changement qui n'est cependant pas à un horizon prévisible »*, explique Thierry Pflimlin, le représentant général de Total en Chine.

A long terme, le groupe français voudrait importer en Chine du GNP (gaz naturel liquéfié) pour faire fonctionner les centrales électriques du pays. Pour l'heure, les réticences sont fortes : l'investissement est considérable, et les Chinois estiment qu'ils ont suffisamment de charbon pour ne pas recourir à une source d'énergie plus coûteuse. D'autres groupes pétroliers comme Shell et Mobil nourrissent la même stratégie que Total. La différence se fera sur la capacité d'apporter le financement du projet.

Dominique Gallois

Le financier suisse Martin Ebner devient le premier actionnaire de Winterthur

WINTERTHUR, le troisième groupe suisse d'assurances, vient de se découvrir un nouvel actionnaire. Le financier suisse Martin Ebner, porte-drapeau d'un capitalisme plus actif et plus respecteux des actionnaires, a annoncé, vendredi 16 mai, détenir 14,5 % du capital du groupe d'assurances, ce qui en fait le premier actionnaire. Le financier a dépensé 1 milliard de francs suisses (4 milliards de francs) au cours des quatre derniers mois, par l'intermédiaire de BK Vision et Stillhalter, deux de ses fonds d'investissements, pour acquérir cette participation.

Par ailleurs, M. Ebner déclare que des clients de sa compagnie détiennent 5,5 % des actions de Winterthur. M. Ebner s'est illustré, ces dernières années, par de farouches batailles contre la direction du premier banquier suisse, UBS. Il qualifie sa montée en puissance dans Winterthur d'*« amicale »*. *« Depuis 1992, les résultats de Winterthur ont continuellement augmenté, sans que cette amélioration se traduise, jusqu'à cette année, dans les cours de Bourse. Nous avons vu une occasion à saisir »*, a-t-il expliqué. Après avoir stagné, en effet, pendant trois ans, le prix de l'action Winterthur a augmenté de 44 % depuis janvier.

De son côté, l'assureur se félicite de l'entrée de M. Ebner, en soulignant que ses fonds d'investissement sont présents dans les meilleures sociétés. Ces fonds sont actionnaires importants de Nestlé, d'UBS, de la Banque suisse, de Zurich Insurance ou du groupe pharmaceutique Roche.

L'entrée de Martin Ebner dans Winterthur relance les spéculations sur de possibles regroupements dans le monde financier suisse. La compagnie d'assurances a noué des coopérations avec la banque Crédit suisse et le réassureur Swiss Re. Celui-ci a déclaré, à plusieurs reprises, qu'il n'y avait aucun projet d'échange de participations entre les trois groupes. – *(Bloomberg.)*

Incertitude avant la réunion du conseil de la Réserve fédérale

Le comité de politique monétaire de la banque centrale des Etats-Unis se réunit mardi 20 mai. Impensable voilà peu, un statu quo monétaire apparaît aujourd'hui probable en raison des signes de ralentissement de l'économie américaine

La semaine a été marquée sur les marchés financiers internationaux par la remontée du yen face au dollar. La monnaie japonaise a atteint son niveau le plus élevé depuis le mois de décembre 1996. Aux Etats-Unis, les indicateurs économiques publiés ont revélé une baisse de régime de l'activité et l'absence de tensions inflationnistes. Dans ces conditions, la Réserve fédérale, qui réunira son conseil mardi 20 mai, pourrait s'abstenir de procéder à un nouveau resserrement de sa politique monétaire. Un statu quo sur les taux directeurs américains pourrait renforcer le mouvement de baisse des taux sur les marchés obligataires internationaux. En France, le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans s'est replié de 5,68 % à 5,55 %, les investisseurs ayant, par ailleurs, été rassurés par la remontée de la droite dans les sondages.

LA PLUPART des professionnels *des marchés financiers avaient* interprété le relèvement du niveau des fonds fédéraux décidé à la fin du mois de mars par la banque centrale des *Etats-Unis* comme la première étape d'un grand mouvement de resserrement de la politique monétaire américaine. Ils avaient parié sur de nouvelles hausses des taux en estimant qu'une augmentation limitée à un quart de point n'allait pas suffire à refroidir la machine économique et à apaiser les tensions inflationnistes naissantes. Sur la foi de ces anticipations, le contrat eurodollar 3 mois, qui reflète l'évolution future des taux à court terme, s'était fortement déprécié, tandis que les rendements obligataires étaient remontés – les taux progressent quand le cours des titres baisse – de 6,92 % à 7,20 %.

Il n'est pas certain que la réunion, mardi 20 mai, du conseil de la Réserve fédérale valide ce scénario et débouche sur un durcissement monétaire. Certes, la vigueur de Wall Street semble plaider pour un relèvement du niveau des fonds fédéraux. On se souvient des mises en garde adressées par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, à l'égard de *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés boursiers. Or la Bourse de New York atteint de nouveaux sommets historiques. Elle s'est appréciée de 14 % depuis un mois et a totalement effacé la baisse observée à la fin du mois de mars et au début du mois d'avril.

Vigueur du yen

Échelle inversée — 115,40 YENS le 16 mai — 22 nov. 1996 — 1er janv. 1997 — 9 mai — Source : Bloomberg

Le yen a regagné 10 % de sa valeur face au dollar depuis un mois.

M. Greenspan ne semble plus guère s'inquiéter, toutefois, du niveau des actions américaines. Il est vrai qu'il avait précisé, dès le début *du mois de mars*, que les cours n'étaient pas injustifiés si les résultats des entreprises américaines se révélaient conformes aux prévi*sions des analystes. Or les bénéfices* dégagés au premier trimestre ont été, dans l'ensemble, très élevés.

Par ailleurs, les indicateurs économiques publiés au cours des derniers jours ont reflété un ralentissement de l'activité. Au mois d'avril, les ventes au détail ont reculé de 0,3 %, tandis que la production industrielle restait stable. Le taux d'utilisation des capacités de production a pour sa part reculé, revenant de 83,7 % à 83,4 %. Du côté de l'inflation, les prix de gros ont reculé de 0,6 % en avril et ceux de détail ont enregistré une progression modérée de 0,1 %.

Après un premier trimestre exceptionnellement vigoureux (+ 5,6 % en rythme annuel), la croissance économique américaine devrait s'inscrire à un niveau nettement moindre au deuxième. Dans un discours prononcé il y a dix jours à New York, Alan Greenspan avait estimé que *« si le ralentissement attendu dans la croissance de la demande ne se manifeste pas, nous devrons agir en réponse à toute tension sur les marchés de crédit comme de la consommation »*. Les statistiques économiques publiées depuis ayant en majorité indiqué une nette baisse de régime, la Réserve fédérale pourrait choisir de *passer son tour. Elle attendrait* d'en savoir plus sur la nature du ralentissement actuel pour déterminer avec précision s'il ne représente *qu'une simple pause* ou s'il est l'amorce d'une tendance durable.

Un statu quo monétaire aux Etats-Unis serait de nature à renforcer le mouvement de baisse des taux obligataires internationaux. En France, le taux de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans s'est replié de 5,68 % à 5,55 % cette semaine, les investisseurs ayant, par ailleurs, été rassurés par la remontée de la droite dans les sondages *effectués en vue des élections législatives.*

Il pourrait, en revanche, provoquer des turbulences sur le marché des changes en accélérant la remontée du yen vis-à-vis du dollar. La devise japonaise a atteint, jeudi, son cours le plus élevé depuis le 26 décembre 1996, à 114,63 yens pour un dollar. Les autorités monétaires japonaises, qui s'inquiétaient depuis plusieurs mois de l'affaiblissement excessif du yen, ont tout lieu d'être satisfaites. En un mois, leur monnaie a regagné 10 % de sa valeur face au billet vert.

L'équilibre reste toutefois fragile. Un redressement trop prononcé du yen mettrait en péril la reprise de l'économie japonaise, largement *soutenue par les exportations.* A l'inverse, sa rechute, en incitant les investisseurs japonais à augmenter leurs placements à l'étranger, pourrait fragiliser la Bourse de Tokyo et aggraver la crise du système bancaire nippon. Elle risquerait aussi d'augmenter le surplus commercial japonais et de provoquer une nouvelle guerre commerciale entre Washington et Tokyo.

La tâche des autorités monétaires japonaises est donc délicate. Elles doivent s'efforcer de maintenir le dollar dans un couloir étroit compris entre 115 et 125 yens. Jusqu'à présent, elles y sont parvenues en utilisant la seule arme des mots. A elles seules, les déclarations d'Eisuke Sakakibara, *directeur des affaires* internationales au ministère des finances, surnommé « M. Yen » sur les marchés financiers, ont réussi à arrêter, de façon brutale et spectaculaire, le mouvement de dépréciation de la devise japonaise. Si celui-ci venait à reprendre, les responsables nippons pourraient toujours compter sur leurs réserves de changes très importantes (220 milliards de dollars) et vendre des quantités considérables de billets verts. Ils auraient aussi la possibilité de relever le taux d'escompte de la banque centrale, fixé au niveau historiquement bas de 0,5 % depuis le mois de septembre 1995.

Pierre-Antoine Delhommais

Le deutschemark a faibli

Les difficultés budgétaires allemandes ont provoqué, *cette semaine*, un recul du deutschemark. Celui-ci a cédé du terrain face à l'ensemble des devises européennes, cotant vendredi soir 3,3685 francs et 986 lires. Le ministre allemand des finances, Theo *Waigel*, a avoué, *jeudi 15 mai*, que *les recettes fiscales seront inférieures* de 18 milliards de marks (60 milliards de francs) aux prévisions initiales. Face à ce dérapage, Bonn souhaite réévaluer les réserves d'or de la Bundesbank, afin d'augmenter le volume du bénéfice de la banque centrale qui sera reversé à l'Etat fédéral.

L'utilisation de cet artifice comptable met l'Allemagne dans une position de faiblesse pour dénoncer les manœuvres budgétaires des autres pays et pour s'opposer à l'entrée de l'Italie dans l'Union monétaire. Inquiets à l'idée que l'euro intègre des devises de mauvaise réputation, telle la lire, les investisseurs préfèrent se tourner vers la monnaie américaine. Malgré son plongeon face au yen, le dollar a réussi à gagner, cette semaine, un peu de terrain face aux devises européennes (1,70 mark et 5,72 francs vendredi soir).



MATIÈRES PREMIÈRES



C'EST UN CAFÉ très chaud qui est servi en ce moment sur le marché mondial. Les cours de l'arabica, dont le niveau *était déjà très satisfaisant* en début d'année, ont encore grimpé. Tant et si bien qu'ils atteignaient, à la clôture du 15 mai à New York, 237 cents la livre pour le contrat de mai rapproché. Il faut remonter à l'année 1986 pour trouver pareille flambée. Jamais, depuis vingt ans, les stocks de café vert n'ont jamais été aussi bas, à 1,657 million de sacs fin mars. La politique des flux tendus et les gelées de 1994-1995, qui avaient réduit la récolte brésilienne, ont vidé les réserves. L'inquiétude des opérateurs se nourrit aussi de la déception engendrée par les productions décevantes d'Amérique latine, de Colombie particulièrement, le second producteur mondial après le Brésil.

Selon le représentant du groupe d'exportateurs colombiens, la *cueillette va être moins importante* que prévu. De 10,2 millions de sacs (de 60 kilos), les prévisions sont tombées à 9,5 millions au plus. La saison dernière a été trop pluvieuse et les mouvements sociaux se sont succédé. En revanche, les nouvelles du Brésil sont meilleures. Alors qu'en janvier les experts donnaient la récolte à 22 millions de sacs, elle a finalement été relevée à 25, voire 27 millions de sacs. La seule province du Minas Gerais en produit plus de la moitié, apparaissant *« plus que jamais comme le nouveau cœur de la caféiculture brésilienne »*, souligne *Le Cyclope* dans sa récente édition 1997. Toutefois, pas d'optimisme prématuré : la *période des gelées s'annonce.*

Méfiance n'est pas raison, mais on se rappelle encore qu'en 1994 il avait suffi de deux nuits de gel pour anéantir la moitié de la récolte brésilienne. Bien que tirés par l'arabica, les prix du robusta gardent des niveaux plus modestes. Ils ont ouvert, le 16 mai sur le Liffe londonien, à 1 960 dollars la tonne (quand même mieux que 1 570 dollars affichés en janvier). En manque d'arabica, des acheteurs s'intéressent au robusta, mais les très bonnes perspectives de récolte en Indonésie et surtout en Côte-d'Ivoire empêchent les prix de s'envoler.

Carole Petit

Marché international des capitaux : la perspective de l'euro et le franc suisse

UN ÉTAT EUROPÉEN qui lève des fonds sur le marché international des capitaux dans la monnaie d'un pays voisin se soumet à des règles édictées à l'étranger. Il doit se conformer, sinon à des directives officielles, du moins à des usages qu'il n'a pas contribué à imposer et sur lesquels il n'a guère de prise. Certains, souhaitant échapper à ces contraintes, envisagent donc de lancer chez eux des emprunts en devises qui auraient les mêmes caractéristiques que leurs obligations du Trésor.

Un pays qui offrirait simultanément des titres en plusieurs grandes devises européennes aurait de bonnes chances d'élargir le cercle des investisseurs auxquels il s'adresse. Cela *devrait logiquement faire diminuer le* coût moyen de l'intérêt de sa nouvelle dette. En outre, ce serait un excellent moyen de se préparer à l'introduction de l'euro, qui, lors*qu'il existera, mettra en concurrence directe* les différents Etats de notre continent habilités à partager la monnaie commune.

Si le calendrier de Maastricht est tenu, il reste assez peu de temps pour donner suite à de tels projets. L'avènement de l'euro est prévu pour le début de 1999. Aussi ne devrait-on pas trop tarder à savoir quel pays a réussi à résoudre toutes les nombreuses difficultés techniques qu'implique un projet aussi ambitieux. La Belgique semble être très avancée dans ses études et pourrait peut-être, dès cette année, émettre à Bruxelles des emprunts en devises dont le profil serait semblable à celui de ses obligations linéaires en francs belges. Si elle le faisait, il est probable qu'au moins une de ces opérations soit libellée en francs français. Paris permet, depuis l'automne dernier, que des emprunts en francs français soient lancés hors de France.

Il est, par contre, difficilement imaginable que le deutschemark soit utilisé. La Banque centrale allemande continue en effet d'exiger que les emprunts en marks voient le jour en Allemagne, sous la direction d'un établissement financier de son pays. Si, donc, la Belgique voulait contracter un emprunt en marks à moyen ou à long terme, il lui faudrait, comme à l'accoutumée, se soumettre aux règles du compartiment allemand du marché des capitaux.

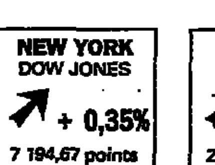
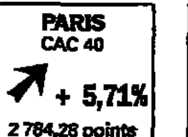
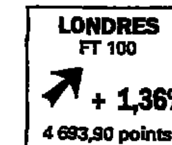
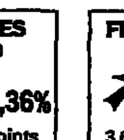
L'Italie continue de contracter des emprunts sur le marché international à une cadence soutenue, et c'est chaque fois pour elle l'occasion de s'illustrer. La publicité qui accompagne les *grandes émissions internationales est* beaucoup plus grande que celle dont bénéficient les opérations émises à domicile. Et comme le Trésor romain en est à sa quatrième réussite internationale de l'année, son prestige auprès des investisseurs ne cesse d'augmenter. Il vient de lancer des obligations aux Pays-Bas, pour un montant total de 1,25 milliard de florins et d'une durée de quinze ans, sous la direction de la banque ABN AMRO.

Dans leur majorité, les titres ont été achetés par des investisseurs néerlandais, mais une partie non négligeable a été acquise par des bailleurs de fonds français. Ceux-ci recherchent des titres de qualité de longue durée, et il se trouve que, pour des échéances de quinze ans, les rendements associés au florin sont les mêmes que ceux du franc. Un autre pays européen s'est distingué ces derniers jours, la Finlande, qui attend depuis des semaines à Paris et qui, inopinément, s'est adressée au marché suisse, où il lui a été fait un excellent accueil. L'émission finlandaise, que dirigeait la Société de banque suisse, porte sur 200 millions de francs suisses pour une durée de huit ans. L'affaire est intéressante dans la mesure où le Trésor public d'Helsinki en conserve le produit tel quel. C'est un des rares emprunteurs de l'année à n'avoir pas pris la précaution de se protéger immédiatement contre le risque de change. La Suisse ne faisant pas partie de *l'Union européenne, sa monnaie est sujette* à des fluctuations assez vives par rapport à celles des Quinze. Pour l'heure, le franc suisse est très fort. Et c'est précisément ce qui attire les em*prunteurs, lesquels bénéficient de conditions* très économiques (le taux d'intérêt nominal de l'emprunt est de 3,25 % l'an), tout en ayant de bonnes raisons d'espérer que l'emprunt ne continuera pas trop à s'apprécier.

Tous les regards des spécialistes se tournent maintenant vers l'Autriche, qui, depuis quelques mois, a cessé de s'endetter en francs suisses, privilégiant les devises de l'Europe commune. Mais dans le passé, la trésorerie publique viennoise a toujours su mettre à profit les périodes de hausse de francs lorsqu'elles étaient associées à des bas niveaux de taux d'intérêt.

Christophe Vetter

Paris s'affranchit de la campagne électorale et vole de record en record

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
↗ + 2,64%	↗ + 0,35%	↗ + 5,71%	↗ + 1,36%	↗ + 1,18%
20 324,73 points	7 194,67 points	2 784,28 points	4 693,90 points	3 604,55 points

SEULE PLACE à avoir cédé du terrain au cours de la *semaine* du 5 au 9 mai, la Bourse de Paris a effectué un rebond spectaculaire au cours de la période écoulée, alignant cinq séances consécutives de hausse et plus de 5 % de gains. Wall Street termine pratiquement sur ses niveaux de la semaine passée, *tandis que Londres et Francfort* atteignent de nouveaux sommets. La Bourse de Tokyo termine à son plus haut niveau de l'année.

L'inébranlable conviction affichée par les boursiers selon laquelle l'actuelle majorité sera reconduite lors des élections législatives a en*voyé l'incertitude des opérateurs* aux oubliettes. Une fois la crainte de la cohabitation écartée, la Bourse de Paris est franchement repartie de *l'avant* : le franc évolue actuellement sous les 3,37 francs pour 1 deutschemark, son niveau d'il y a un mois, et les autres grandes places internationales battent record sur record. Cette euphorie a trouvé sa traduction dans les *cours : en cinq séances*, les valeurs françaises ont progressé de 5,71 % et terminé, vendredi, sur un nouveau record de clôture, à *2 784,28 points*. En séance, pour la première fois de son histoire, l'indice CAC 40 a même franchi le seuil des 2 800 points (2 804,51 points) *avant de céder du terrain sous l'effet* de ventes de précaution à la veille d'un week-end prolongé. D'autant que certains opérateurs *pensent que, mardi 20 mai*, la Réserve fédérale pourrait durcir sa politique monétaire américaine.

La liquidation du terme boursier *de mai est pour l'instant gagnante* de plus de 9,89 %. Depuis le début de l'année, les valeurs françaises gagnent 20,2 %, une performance dans la moyenne des autres grandes places.

Cette progression s'est effectuée dans des volumes de transactions hors du commun au cours des séances de mardi et mercredi, les échanges quotidiens portant sur *plus de 10 milliards de francs*. Vendredi, alors que la progression n'a été que 0,30 %, pas moins de 9 milliards de francs de titres ont été *échangés. Pour Jacques-Antoine* Bretteil, d'International capital gestion, ces échanges étoffés témoignent du retour des investis*seurs anglo-saxons, qui* avaient quelque peu délaissé le marché français ces dernières semaines.

VERS LES 2 900 POINTS ?

Selon certains opérateurs, cette tendance haussière devrait se poursuivre jusqu'à la fin juin, et il n'est *pas exclu que l'indice CAC 40* atteigne les 2 850 points, voire les 2 900 points à la fin du premier semestre, niveau que de nombreux opérateurs avaient fixé pour la fin de l'année.

Les autres places européennes terminent également la semaine à des niveaux records. La Bourse de Londres, pour la sixième semaine consécutive, a gagné du terrain. *Mardi, elle inscrivait* un sommet absolu en cours de séance, à 4 720,30 points, passant pour la première fois au-dessus de 4 700 points, et *vendredi l'indice* Footsie terminait à 4 693,90 points, soit un gain hebdomadaire de 1,36 %. Selon les opérateurs, le marché reste sous le charme de l'indépendance accordée à la Banque d'Angleterre pour la fixation des taux d'intérêt. La City de Londres a mis une semaine à digérer cette réforme historique, qui, selon elle, a d'un seul coup considérablement renforcé la *« crédibilité »* de la politique monétaire britannique.

Outre-Rhin, l'heure a également été à la course aux records : lundi et mardi, l'indice DAX de la Bourse de Francfort a battu de nouveaux records avant de faire une pause mercredi et jeudi. La dernière séance de la semaine lui a donné l'occasion de dépasser, pour la première fois de son histoire, les 3 600 points, pour terminer la séance officielle à *3 604,55 points*, soit une progression de 1,18 % par rapport au vendredi 9 mai. *« Les clignotants de la Bourse restent au vert à moyen terme »*, estiment les économistes de la Commerzbank dans leur rapport boursier hebdomadaire, en raison de la *« combinaison idéale de taux bas et d'un environnement de changes favorables »*.

Bien que son score hebdomadaire soit très moyen (0,35 % sur la semaine), Wall Street a aussi établi deux records : le premier lundi, à 7 292,75 points, et le second jeudi, à 7 333,55 points. Mais vendredi, dans le sillage des valeurs de haute technologie et du marché obligataire, qui a réagi négativement à la progression plus forte que prévu des mises en chantier de logements en avril aux États-Unis, la Bourse new-yorkaise a fortement reculé. Au cours de cette seule séance, l'indice Dow Jones a cédé 138,88 points (– 1,89 %), à 7 194,67 points. Les marchés devront passer l'obstacle de la réunion de la Fed, mardi, pour se stabiliser, indiquent les analystes. Les chances d'un relèvement des taux continuent à évoluer autour de 50 %.

La Bourse de Tokyo devrait rester ferme après avoir atteint, cette semaine, son plus haut niveau de l'année dans le sillage du redressement du yen face au dollar. *« L'indice Nikkei devrait continuer à se montrer ferme »*, a déclaré Hajime Morishita, président d'Ace Securities. *« A moins d'une appréciation excessive du yen, il devrait, pour l'instant, fluctuer dans une fourchette comprise entre 19 500 et 21 000 points »*, a-t-il ajouté. L'indice Nikkei a terminé la semaine à 20 324,73 points, son plus haut niveau de l'année, après avoir gagné 521,95 points en cinq séances, soit une progression de 2,64 %.

François Bostnavaron

هكذا من الأصل

COMMUNICATION **Havas Advertising, numéro un de la publicité en Europe, a annoncé, fin avril, la création d'Euro RSCG United, première agence *« euro-régionale »* basée à la fois en France (Lille) et en Belgique (Bruxelles). ● LES AGENCES régionales de publicité *« sont mortes en tant que telles »*, explique à cette occasion Jérôme Doncieux, directeur des régions d'Euro RSCG. Elles sortent de leur périmètre géographique traditionnel pour s'occuper de clients nationaux, voire internationaux. ● LES TECHNIQUES de communication électronique, notamment pour le télétravail, profiteront en priorité aux agences basées en régions. De complémentaires, les agences régionales deviennent concurrentes directes des grandes agences parisiennes. Or leur rentabilité, qui avoisine souvent 15 %, fait déjà pâlir d'envie les ténors parisiens.**

Les publicitaires français redécouvrent leurs agences régionales

Face à la croissance d'un marché régional estimé à 1 milliard de francs, les groupes réorganisent leurs réseaux. Les agences ne limitent plus la prospection à leur zone géographique d'origine, pour concurrencer désormais les grosses agences parisiennes

LES AGENCES régionales créées par les groupes de publicité en France il y a une vingtaine d'années voient leur périmètre d'activité s'élargir : elles sortent de leur zone de chalandise pour acquérir une dimension nationale, voire internationale. *« Les agences régionales de publicité sont mortes en tant que telles*, estime Jérôme Doncieux, patron de l'activité régionale d'Euro RSCG (groupe Havas Advertising). *Plus de la moitié de leur marge brute se fait en dehors de leur périmètre géographique traditionnel. »* Ces propos, loin de sonner le glas de la publicité en régions, cachent plutôt une révolution.

Les états-majors des principaux groupes publicitaires en France revoient entièrement le fonctionnement de leurs filiales régionales et n'hésitent plus à parler d'alternative à un parisianisme typiquement français. *« Notre combat est celui de toutes les bonnes agences*, affirme Jean-Michel Carlo, vice-président d'Havas Advertising, *il faut que la France devienne un pays moderne où tout ne se décide pas en un seul endroit. »* Et le patron de l'activité française du premier groupe européen de citer les cas de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne, *« où l'on trouve des agences de publicité performantes sur l'ensemble du territoire »*.

C'est cette *« évolution naturelle, qui va dans le sens de l'Histoire, de la géographie et de la sociologie »* qu'a pris en compte son groupe en annonçant, mardi 29 avril à Bruxelles, la création d'Euro RSCG United. Celle-ci relie, selon une organisation transversale basée sur les techniques de communication numérique (courrier électronique, visioconférence, Intranet), les agences lilloise (ex-Euro RSCG Nord) et bruxelloise (ex-Euro RSCG Belgique). Forte de cette envergure renouvelée, Euro RSCG United se positionne comme une agence « euro-régionale ». Sa dimension européenne se traduit, notamment, par un système de double facturation (en euros et en monnaie locale), et sa capacité à travailler en six langues. Avec 81 millions de francs de marge brute et un effectif de 105 personnes, Euro RSCG United devient la troisième agence du réseau Euro RSCG en France.

TRAVAILLER À DISTANCE

Cette évolution stratégique vise à coller à une réalité de marché émergente : l'Union européenne gomme progressivement les frontières, la modernisation des moyens de transport raccourcit la durée des déplacements (TGV), et la montée en puissance des nouvelles technologies permet, désormais, de travailler à distance. Tout conduit à abolir les distances. Du coup, l'avantage lié à la proximité géographique disparaît. Les agences régionales de communication sont contraintes de se réorganiser, de grossir, de se moderniser. A l'instar d'Euro RSCG United, qui espère dorénavant attirer une partie des entreprises du nord de la France, qui confient, traditionnellement, leurs investissements publicitaires aux grandes agences parisiennes.

Mais cette adaptation forcée n'est pas pour autant une mesure de sauvetage. Les agences régionales se portent bien. Elles affichent généralement une bonne santé financière et des performances d'exploitation à faire pâlir d'envie les ténors parisiens. Avec des taux de rentabilité à deux chiffres, souvent proches des 15 %, elles contribuent dans une proportion croissante à la marge brute réalisée par les principales enseignes en France : 278 millions de francs en 1997 pour les neuf agences Euro RSCG en régions (soit plus de 17,5 % de l'activité en France), 219,3 millions pour les onze agences de Publicis (20 % de l'activité du groupe en France), environ 100 millions de francs pour les quatre agences de BDDP en 1996 (soit 14,6 % de l'activité en France) et 81 millions de francs pour les cinq agences DDB Trade (soit 15 % des profits de DDB France).

Le poids des réseaux régionaux

AGENCE EURO RSCG	278,0	440	18 villes
dont :			
•Euro RSCG United (cumul Lille et Bruxelles)	81,0		
•Euro RSCG Ensemble (cumul Lyon, Annecy, Dijon)	51,8		
AGENCE PUBLICIS	219,3	500	21 villes
dont :			
•Publicis Hourra ! (Lille)	31,0		
•Publicis Grand Angle (Brest)	[illegible]		
AGENCE BDDP/GGT (1)	100,0	200	7 villes
dont :			
•Jump (Lyon)	52,0		
AGENCE DDB (2)	81,0	104	[illegible] villes

(1) chiffres 1996
(2) dont DDB Trade Paris

Source : Le Monde

Le marché de la publicité en régions (hors Paris) est évalué, par [illegible] professionnels, à 1 milliard de francs.

COMPLÉMENTARITÉ

Cette bonne santé a longtemps été soutenue par des budgets émanant des maisons mères. Construits dans les années 70, les réseaux étaient à l'origine de simples bureaux de représentation chargés de décliner la communication des marques automobiles (Renault pour Publicis, Peugeot et Citroën pour Euro RSCG, et Volkswagen pour DDB) auprès des concessionnaires. Puis, les agences sont devenues pluridisciplinaires. Ainsi, Jump, agence lyonnaise de BDDP, intervient-elle dans l'aide à l'innovation, le design graphique, la promotion et l'édition. Les agences régionales travaillent désormais pour la grande distribution, les PME et les collectivités territoriales.

Selon les groupes publicitaires, la stratégie de croissance en région oscille entre spécialisation et complémentarité. Au sein du réseau DDB, l'évolution des agences régionales passe par une certaine forme de spécialisation. *« Il faut des agences régionales finement positionnées »*, explique Yves Gille, président de DDB Trade, pôle qui regroupe les agences régionales de DDB, seule enseigne américaine à posséder un réseau régional en France. Ainsi, DDB The Way, à Toulouse, travaille essentiellement dans les secteurs du luxe, du textile et de la parfumerie, quand DDB Lille se concentre sur les budgets de la grande distribution.

En revanche, au sein de Publicis, on joue plutôt la carte de la complémentarité. Les agences régionales doivent se concentrer sur les budgets qui échappent aux agences parisiennes. Une stratégie de développement qui permet à Publicis de « ratisser » large. *« De grandes agences parisiennes ne sauraient pas forcément traiter des budgets de communication souvent inférieurs au million de francs »*, souligne Dominique de La Taille, directeur des régions à Publicis. D'ailleurs, pour lui, les PME représentent un vrai marché : *« Une petite entreprise n'a pas forcément de directeur marketing, du coup l'agence joue un rôle de consultant, très en amont, dans la commercialisation des produits. »* Et dans ce domaine, la confiance d'hommes qui se connaissent n'est pas près d'être remplacée par des machines. Aussi performantes soient-elles.

Florence Amalou

SPORTS

Daniel Costantini, entraîneur de l'équipe de France de handball

« L'objectif est de se passer des anciens »

Les Français remettent leur titre de champion du monde en jeu au Japon, avec une formation rajeunie

« Comment avez-vous vécu la quatrième place aux Jeux d'Atlanta ?

– J'ai été très amer. J'ai toujours subodoré que cette équipe pouvait exploser. Ce qui m'a le plus intrigué, c'est qu'aucun des joueurs n'a revendiqué le travail comme un élément essentiel de réussite.

– Vous avez eu des regrets ?

– J'ai toujours eu des regrets quant à la carrière de cette équipe. Je savais que tant que nous n'avions pas pris une claque, il nous manquait quelque chose. Je repense, par exemple, aux championnats du monde en Suède, en 1993. L'équipe vient d'être médaillée de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone, a fait des éliminatoires médiocres et a obtenu sa place en demi-finale à l'arraché contre l'Espagne. Si nous avions perdu ce match, nous aurions peut-être été plus réalistes. Quelques jours après, elle est vice-championne du monde. A Atlanta, j'aurais pu être plus directif, mais je n'en avais pas envie avec des champions du monde. Je ne me voyais pas renvoyer des champions dans leur chambre quand ils passaient l'après-midi à prendre le soleil avant un match ou lorsque certains ont fêté les premières médailles françaises alors que notre tournoi n'avait pas commencé. Je pensais qu'ils savaient ce qu'ils faisaient.

– Comment avez-vous préparé ces championnats du monde ?

– Nous sommes la seule équipe du monde qui n'a rien fait pendant quatre mois et demi. Le programme avait été construit ainsi parce que je pensais amener au Japon l'équipe d'Atlanta. Le résultat a entraîné l'explosion et il a fallu repartir sur de nouvelles bases. Nous avons donc fait peu de matches ensemble. J'espère que l'osmose se fera au Japon.

– Qu'attendez-vous des championnats du monde ?

– Ils sont une pierre à la construction de l'équipe dans l'optique des Jeux de l'an 2000. Nous devons aller en Australie en médaillables. Il faut aussi changer les mentalités. Je veux montrer qu'avec moins de qualités, une équipe peut arriver aux mêmes résultats. Car les jeunes sont différents. Ils ont le sens des réalités. Avec eux, nous allons peut-être arriver à quelque chose de plus rationnel : perdre et gagner quand on le mérite.

– Vous repartez avec une équipe rajeunie. Que pouvez-vous espérer ?

– C'est une formation composée de trois générations. Nous avons une vraie chance avec les jeunes. Ils sont plus mûrs que les « barjots » à leur âge, ils se sentent valorisés d'être là et ont confiance. La deuxième génération est celle des joueurs de vingt-six, vingt-sept ans. Eux, ils veulent être stars sans le palmarès des autres ; ils sont la génération intermédiaire à qui les « barjots » ont fait de l'ombre. Et puis, il y a encore des « barjots » de Barcelone : Jackson Richardson et Stéphane Stoecklin sont heureux de vivre.

– Ils restent vos fers de lance.

– Je compte sur les anciens pour leur capacité à se transformer. Aux Jeux olympiques tout le monde avait étudié et adapté son jeu en fonction d'eux. Jackson Richardson, défenseur nº 1, va devenir notre argument offensif puisqu'aucun des jeunes n'a encore la dimension de Denis Lathoud ou Frédéric Volle, qui sont partis. Stoecklin (meilleur buteur de l'équipe) va peut-être devenir un passeur.

– Et les nouveaux ?

– La porte leur est de plus en plus ouverte. L'objectif est de les former et de pouvoir se passer des vieux, ils ont donc intérêt à faire attention. Quand la France s'est qualifiée pour les Jeux olympiques, en 1990, je ne savais pas que Richardson et Stoecklin existaient. Avec cette nouvelle équipe, lorsque nous monterons sur le prochain podium, je voudrais que l'on dise Costantini n'est pas le plus fort, mais nul d'entre eux n'était indispensable. Aucun joueur de l'équipe de France n'est propriétaire des « barjots ».

– Votre façon de travailler a-t-elle changé ?

– Je prends plus de précautions qu'avant. Je fais des réunions où je rappelle la déontologie de l'équipe – arriver à l'heure, penser à récupérer. Je stigmatise les erreurs plutôt que de les laisser filer. Je suis plus directif mais pas encore « garde-chiourme ». Je ne débarque pas encore à 1 heure du matin dans les chambres pour voir s'ils sont là, dans quel état ou avec qui.

» Récemment, j'ai dit aux joueurs qu'ils pouvaient partir, que si ils restaient, il fallait qu'ils respectent les statuts de cette équipe. Je suis lucide : les jeunes suivent les règles, les vieux ne suivront pas. Alors, il faut que je sois coulant. Imaginez que Richardson et Stoecklin partent, nous serions ennuyés à court terme.

– Jusqu'à quand comptez-vous rester l'entraîneur de l'équipe de France ?

– Entraîneur est une vie passionnante. C'est toujours la même, mais il y a toujours quelque chose à reconstruire, surtout avec le handball français. Je ne sais pas encore quand je partirai. Ce sera sans doute après un échec. Cela pourrait aussi venir de moi. Un matin, je me réveillerai peut-être en disant, basta. Je n'aurai plus envie de me lever pour aller m'entraîner avec des barjots. La fédération doit être prête à me remplacer, car je ne ferai pas un jour de plus lorsque je prendrai ma décision. Vu ce que j'ai fait, je me réserve le droit d'arrêter quand je veux.

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

Une équipe profondément remaniée

La France remet son titre en jeu aux championnats du monde, qui ont lieu au Japon jusqu'au 1er juin. Elle rencontrera d'abord l'Italie le 18 mai, la Corée du Sud le 20 mai, l'Argentine le 21 mai, la Norvège le 24 mai et la Suède le 25 mai. Elle doit être parmi les quatre premiers de la poule pour espérer aller en huitièmes de finale. Aujourd'hui, la formation championne du monde en 1995, en Islande, est une équipe profondément remaniée. Dix des seize joueurs sélectionnés vivent leur premier mondial, et seul Stéphane Stoecklin et Jackson Richardson sont des rescapés de l'aventure des « barjots », médaillés de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone, en 1992. Le renouvellement avait été accéléré après sa déconvenue aux Jeux d'Atlanta, en août 1996, où elle avait pris la quatrième place. Daniel Costantini avait écarté des joueurs, d'autres avaient démissionné. Autour de Stoecklin et Richardson, il attend beaucoup de Guillaume Gilles ou de Semir Zuzo, les plus jeunes de la formation (vingt ans).

Les Français

Gardiens : Christian Gandin, Bruno Martini, Francis Franck. Ailiers droit : Philippe Julia, Stéphane Joulin ; pivots : Guéric Kervadec, Semir Zuzo ; Ailiers gauche : Stéphane Cordinier, Eric Amalou ; Arrières droit, Stéphane Stoecklin, Patrick Cazal, Bernard Latchimy ; demi-centres : Jackson Richardson, Guillaume Gilles ; arrières gauche : Marc Marc Wiltberger, Yannick Reverdy. Seuls Christian Gaudin, Bruno Martini, Guéric Kervadec, Stéphane Stoecklin, Patrick Cazal et Jackson Richardson comptent parmi les « héros » des championnats du monde 1995. Guillaume Gilles et Semir Zuzo, âgés de vingt ans, évoluent également dans l'équipe de France espoirs.

DÉPÊCHES

■ **RADIO : le conseil des prud'hommes a donné raison,** vendredi 16 mai, au journaliste Philippe Alexandre, qui en septembre 1996, lors de la fusion de la CLT, maison-mère de RTL, et du groupe allemand Bertelsmann-UFA, avait demandé à faire jouer la clause de cession (*Le Monde* du 6 novembre 1996). RTL va donc devoir verser à l'ancien chroniqueur matinal des dommages et intérêts, dont le montant sera fixé par la commission arbitrale.

■ **PUBLICITÉ : Pascal Dasseux et Nicolas Menat ont été promus directeurs généraux adjoints de BI/LB,** filiale française de Léo Burnett, aux côtés d'Eric Delannoy, directeur général, et Bruno Lacoste, directeur de la création. Leur contribution devrait permettre d'élargir à l'ensemble de l'agence une méthodologie jusqu'ici pratiquée à un niveau expérimental consistant à rapprocher différents services de l'entreprise. Un des exemples de cette méthode avait été fourni par la campagne d'United Airlines avec l'utilisation de taxis parisiens.

■ **TÉLÉVISION : le bouquet de chaînes numériques DF1,** appartenant au groupe Kirch, a obtenu, jeudi 15 mai, de la cour d'appel de Hambourg, l'autorisation d'émettre sur toute l'Allemagne. Le jugement en première instance estimait que DF1 ne pouvait diffuser ses programmes que dans sa région d'origine, la Bavière.

Courriers signés en tête

Commercial ou personnel, le papier à lettres lance un message. Un travail passionnant pour les graphistes du vingtième siècle exposé au Musée de la Poste, à Paris

IL EST l'intime de la vie de bureau, s'imposant à l'ouverture de toute lettre, de tout fax. L'en-tête de lettre se glisse en préalable à l'échange, comme une politesse dont l'absence serait choquante. *Autant il est perçu fugitivement*, autant il s'efface devant le propos qu'il annonce. Il marque le passage du nom à la marque. Il relie celle-ci au logotype.

La force du logo se dissout à l'oral, mais pourtant il reste une mémoire de typographie dans le son : difficile de penser à la SNCF sans en voir l'italique gras ; à La Poste sans retrouver ce caractère machine bleu sur fond jaune ; au *Monde* sans visualiser son gothique. Chacun semble d'évidence installé à jamais dans le temps, alors qu'il n'a cessé d'être en mouvement avec lui. Qui a remarqué et mémorisé les réductions et les agrandissements du *titre de ce journal ? Qui sait qu'il* a été redessiné à plusieurs re*prises durant un demi-siècle ?* Une exposition au Musée de la Poste, relayée par un important numéro de la revue *Signes*, présente les repères historiques essentiels des images de marque *dans le courrier. Leur importance* s'affirme dès le début du siècle. Avec les industriels, les mouvements avant-gardistes sont les premiers à s'en préoccuper. Cette conjonction *a priori* curieuse de l'art et de l'industrie ne se démentira jamais.

Il est plaisant de constater que le mouvement Dada, tout armé de dynamite qu'il s'affirme, se dote d'emblée, comme la plus sage des entreprises, d'un papier à en-tête pour proclamer ses manifestes. Certes, il choisit une typographie éclatée, bien faite pour agacer l'époque. Mais il lui faut affirmer son entreprise par un en-tête avant de laisser place *à la parole. Il lui faut communi*quer. Tout comme le mouvement De Stijl aux Pays-Bas ou le surréalisme en France. « *La forme plastique typographique doit accompagner par les moyens optiques qui sont les siens ce que la voix et les gestes de l'orateur accomplissent pour ses idées* », estimait le constructiviste soviétique El Lissitsky après s'être frotté au Bauhaus. Car, comme dans bien d'autres domaines au croisement de l'art et de la vie quotidienne, la contribution du Bauhaus se révèle essentielle.

A Dessau, en Allemagne, à la fin des années 20, Herbert Bayer choisit les caractères bas de casse, c'est-à-dire « *l'opposition la plus radicale aux formes archaïques du gothique... qui représente l'esprit de la modernité* », estime la graphiste Ursula Held. Hitler se chargera de rappeler à ceux qui auraient considéré ce changement comme un détail combien le graphisme est affaire politique : une des premières mesures prises à l'arrivée des nazis au pouvoir sera d'imposer comme signe de la germanité le retour au gothique. Avant de revenir sur leur décision après qu'ils eurent découvert que l'un des caractères les plus répandus, le *Schwabacher*, avait été dessiné par un juif !

D'emblée, le graphisme aura été au cœur de l'idée de *design* global. Dès 1907, l'architecte Peter Behrens est chargé par la firme d'électricité AEG de définir ce qu'on n'appelle pas encore une charte graphique. Partant de l'imprimé, il va étendre sa volonté de maîtrise des signes jusqu'aux pavillons d'exposition de la marque, et même aux logements des ouvriers. Aujourd'hui, plus que jamais la lettre et le logo sont les premiers éléments d'une stratégie industrielle dont témoigne le graphiste Ruedi Baur : « *BMW est probablement l'une des entreprises ayant poussé le plus loin ce principe. La charte graphique, impressionnante, va jusqu'à définir la position des automobiles dans les lieux de vente, les tableaux et images présents dans les bureaux, et le style des correspondances. Le tout est préconçu, régularisé et imposé d'une manière autoritaire, au plan mondial. Le garage ou le lieu de vente situés dans une ville africaine doivent ressembler à s'y méprendre à ceux de Munich ; aucune liberté n'est laissée au responsable local.* »

PRENDRE CONSCIENCE

Durant les dernières décennies, avec un retard notable sur le privé, les institutions ont commencé à prendre conscience de l'importance de la lettre, de leurs formulaires, de leurs convocations ou de leurs invitations.

En France, à la différence des Pays-Bas ou de l'Allemagne, le graphisme d'utilité publique progresse encore trop lentement. Les organismes culturels ont été les premiers à saisir son importance. La quasi-totalité des musées et des théâtres sont maintenant dotés de leurs propres signes d'identité : Louvre, Bibliothèque nationale de France, Domaine de Versailles, Cité des sciences de La Villette, ont mis au point avec des professionnels la syntaxe et le rythme graphique de leur représentation écrite.

Mais la partie est encore loin d'être gagnée. Trop de propositions médiocres, relayées par l'inculture de responsables locaux, prennent le pas sur les démarches les plus innovantes. On en jugera devant le travail remarquable de rigueur et de fantaisie des Graphistes associés pour le théâtre de Rungis, rejeté par le maire de la commune avec l'appréciation suivante : « *Un monument de vulgarité et comme par le passé illisible ! Oui, la culture est malade !* »

L'image de marque est cependant désormais suffisamment installée dans les lieux de culture, pour que son absence concertée puisse aussi représenter une stratégie cohérente. Ainsi, le plus ancien musée municipal des Pays-Bas, le Centraal Museum d'Utrecht, a-t-il lancé en 1990 un projet présenté comme « anti-*design* total ». Les propositions d'une dizaine de graphistes néerlandais sont associées sans aucune contrainte de marque ou de logo. Chacun, visiblement, a pris plaisir à se surprendre lui-même. Les typographies se mêlent en combinaisons multiples : une enveloppe inspirée du mouvement De Stijl peut enfermer une lettre en caractères nouille. L'en-tête n'a plus rien d'autre en tête que sa liberté, et le musée est identifié aux signes de ce renouvellement incessant.

Jean-Louis Perrier



SIGNES MARS 1997

L'architecte Peter Behrens a fait évoluer le logotype de l'entreprise allemande AEG dès le début du siècle. Ci-dessus, visuel de lancement pour une ampoule électrique réalisé en 1907.

MOUVEMENT DADA

Le Théâtre

BERLIN GENEVE MADRID NEW YORK ZURICH

PARIS.

SIGNES MARS 1997

Soixante-dix ans séparent le papier à en-tête du mouvement Dada, né à Zurich en 1916, et celui conçu par le graphiste Roger Pfund pour le Théâtre Am Stram Gram à Genève.

La Poste en toutes lettres

La Poste (service public), qui dépense tant d'énergie à bourrer les boîtes aux lettres de publicité, propose, sous le titre de « Courriers distingués », une exposition pertinente sur « L'image de marque à travers le courrier », tout en célébrant d'entrée, avec un bel aplomb, sous forme d'*Accumulations* à la Arman, le mélange de courrier désirable et de courrier indésirable extrait d'une dizaine de boîtes aux lettres. Une scénographie légère met en valeur les raretés de la collection Ex-Libris (papiers à en-tête d'artistes des années 20 et 30), avant de réunir en six grandes familles (industrie et commerce ; institutions publiques ; associations ; culture ; médias, architectes, photographes et graphistes ; artistes) les lettres, enveloppes, cartons d'invitations, *flyers* et objets d'une centaine de commanditaires réalisés par quelques dizaines de graphistes.

★ Courriers distingués. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : 01-42-79-24-00. Du lundi au samedi, jusqu'au 3 août. Le numéro de mars 1997 de la revue *Signes*, dense et richement illustré (190 F), fait office de catalogue.

LIEU

Dans les coulisses du Grand Rex

LE SIÈCLE touchant à sa fin aime se retourner sur ses pas. On commémore, on se remémore, on repasse les bobines en noir et blanc avec délectation et presque sans nostalgie. Travail d'archiviste plutôt joyeux, quand les silhouettes s'estompent et reposent le regard, loin d'une actualité haute en couleurs trop soutenues, parfois insoutenables.

Un lieu parisien, dans ce panorama de cinquantenaire cannois, paraît promis à une carrière durable : les coulisses du Grand Rex. Cinéma géant dressé par Jacques Haïk sur les Grands Boulevards en 1932, inauguré avec *Les Trois Mousquetaires*, le Rex, relancé en 1988 avec un écran « grand large » en l'honneur du *Grand Bleu* pour 52 semaines de succès, n'avait jamais, contrairement à d'autres, renoncé à sa *grande* salle. En 1981, un nouveau ministre de la culture avait pris soin de l'inscrire sur l'inventaire des monuments historiques pour le protéger de la fin désastreuse du Gaumont-Palace de la place Clichy (détruit en 1973). Mais il n'y avait pas de menace.

De la passion au contraire, sous la direction de Philippe Hellmann, qui avait succédé à son père en 1967, et qui est l'initiateur de ce parcours dans les coulisses. Jamais le Grand Rex n'a cessé de faire son cinéma : avec Grace Kelly au bras de Rainier de Monaco, avec Gary Cooper et Mylène Demongeot, avec Liz Taylor et Richard Burton pour la première de *Cléôpatre*, dont on retrouve les images, entre Bardot, Belmondo, Deneuve, Depardieu et Gabin, projetées dans une des pièces du labyrinthe.

UN ITINÉRAIRE SURPRENANT

Ouverts depuis quelques mois, les espaces techniques derrière l'écran offrent un itinéraire surprenant, aménagé par l'agence qui avait réussi l'inoubliable premier *Cité-Cinés – mais raté le second* – et par le scénographe Pascal Mazoyer. Court (40 minutes) mais intense moment d'évocation des métiers et des trucs du cinéma, il met en valeur une institution de spectacle complet qui, à la grande époque, entretenait autour de la projection du film, un orchestre, un ballet et des attractions comme cette Féerie des eaux, inaugurée en 1954 en lever de rideau du film *Tant qu'il y aura des hommes*, où Fred Zinnemann donnait justement le beau rôle à l'eau et à la vague.

Rencontre avec King Kong dans l'escalier, passage dans un tunnel étoilé de sourires de stars et de déclarations d'amour... Le visiteur se déplace à l'intérieur de la lanterne magique, glisse dans un ascenseur à l'envers de l'écran géant, découvre une cabine de projection et devient peu à peu le figurant d'un tournage. Avant de se voir projeté lui-même dans un extrait du film dont il pourra acheter la cassette vidéo.

Les techniques du son, de l'image et de l'électronique sont mises en action pour conduire le visiteur, ouvrir les portes, lancer des voix, projeter des silhouettes, en n'ayant jamais recours aux mannequins type Grévin : ici, tout bouge, le cinéma, c'est le mouvement. Et ce fondu-enchaîné de l'histoire vivante du 7e art se conclut, pour ceux qui le souhaitent, par une séance classique, du bon côté de l'image.

Michèle Champenois

★ Les étoiles du Rex, 1 bd Poissonnière, 75002 Paris. Mercredi, samedi et dimanche, de 10 heures à 19 h 30. Tarif : 40 F (65 F pour un billet couplé avec une place de cinéma). Prix de groupe : 35 F, groupe de scolaires, 25 F. Renseignements : 08-36-68-05-96 et Minitel 3615 REX.

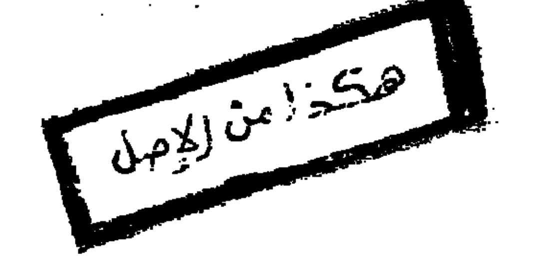
Sacs-objets et mots-valises

A l'instar des autres accessoires (mocassins, parfum...) créés par l'Américain Tom Forde, les nouveaux bagages de la maison Gucci sont conçus comme des objets doués de personnalité, qui ne demandent qu'à s'exposer sur un socle. Leurs aînés se contentaient de servir leurs maîtres avec humilité, proclamant par le sigle GG ou le ruban tricolore tout ce qui aurait dû aller de soi : excellence des matières et des finitions, appartenance à la caste du succès. Ces labels, dévoyés par la copie, perdirent leur raison d'être à mesure que les objets s'emplissaient d'une identité reconnaissable.

***Tandis que les mocassins* abandonnaient leur mors emblématique, le sigle Gucci vint se résumer, sur les nouveaux accessoires, à un *gros « G » sur la languette de la* fermeture-éclair. A quoi ressemblent-ils, ces fétiches rigides et noirs qui ne jouent la distance que pour éveiller le désir ? Rompant avec le cuir de sanglier, qui servait autrefois de signe de reconnaissance, ils s'enchasublent de mastercalf, un veau si longuement brossé qu'il en devient glacé. D'abord testé sur les sacs et les portefeuilles, il cuirasse aujourd'hui toutes sortes de sacs de voyage, de plage et autres fourre-tout, auquel son éclat d'obsidienne confère une présence mystérieuse. Presque un pouvoir... Si Gucci n'est pas la première marque à tendre vers cette ambition, elle est la seule à proposer aux femmes un concept que Louis Vuitton, avec sa *dure et sobre ligne Taïga, en cuir* vert profond légèrement grainé, avait conçu pour les hommes d'affaires.**

Ces businessmen itinérants forment, comme de juste, le cœur de cible de la nouvelle ligne Pasha, appelée, chez Cartier, à concurrencer les bagages bordeaux des années 70. Lisses et noirs, secrets et cossus, ils illustrent la philosophie de leur créatrice, Peggy Huyn Kinh : « *Le sac est un compagnon doué d'une vie propre.* » Là aussi, la marque se résume à un subtil signe de reconnaissance : les boutons-poussoirs de la serrure sont ceux de la montre Pasha. Pourquoi le noir ? « *Parce que cette couleur-matière produit une netteté, une évidence rassurantes. Un homme d'affaires se doit d'être bien accompagné. Son bagage parle pour lui.* » Doués de tous les raffinements Cartier (pochette à disquettes, poche-soufflet pour téléphone portable, etc.), ces sacs, serviettes et mallettes sont photographiés sur le catalogue dans un noir et blanc droit sorti des vieux films policiers. Peggy Huyn Kinh s'en explique : « *Mon homme d'affaires possède un côté Batman, un peu mystérieux. Le cuir liégé de ses bagages ne décevrait pas James Bond : il résiste à toutes les éraflures.* » A son sens, le bagage-objet n'a rien d'une révolution. Il en appelle, au contraire, à ces années 50 où les esthètes des deux sexes communiaient encore dans le luxe des belles choses. Peggy Huynh Kinh ne s'est d'ailleurs pas privée de diffuser, sous sa propre signature, des bagages-objets aux formes abstraites et pures, mais dessinés pour les femmes.

Jacques Brunel



هكذا من الأصل

Les orages s'attardent sur le Nord-Est

LES ORAGES se feront plus rares dimanche. Ils persisteront encore sur un quart nord-nord-est et s'atténueront lentement. A l'origine de cette activité orageuse, une dépression qui se rapproche de la Bretagne. Elle fait remonter un front orageux du sud-ouest vers le nord-est du pays.

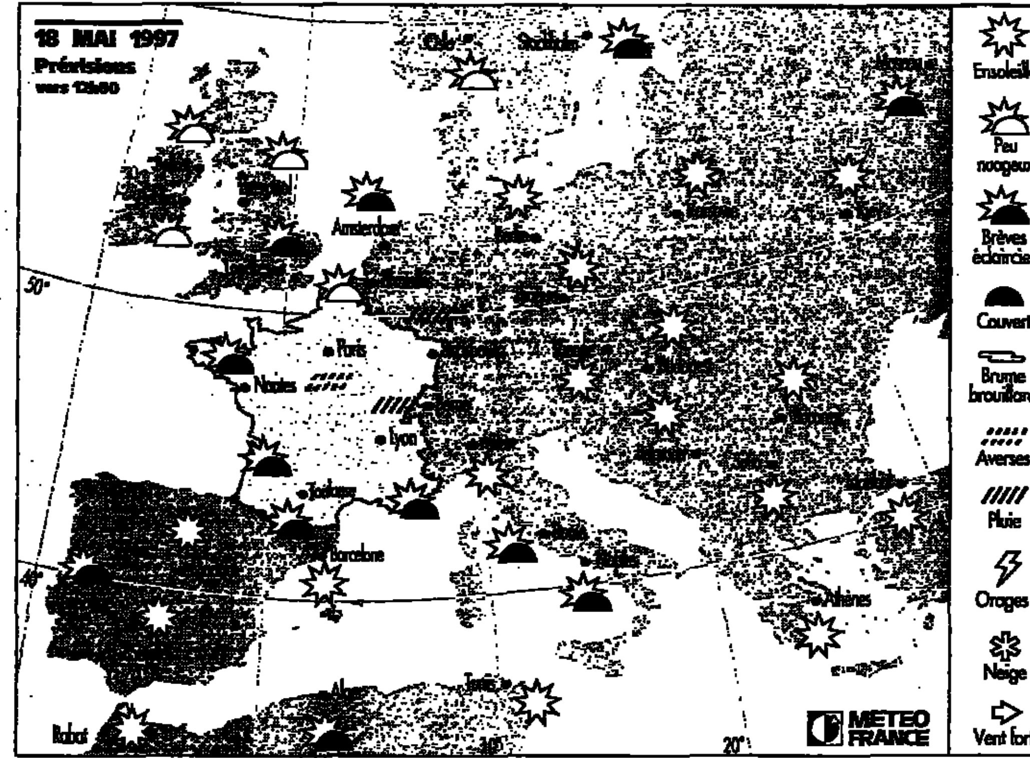
Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – L'impression sera agréable. Le soleil brillera malgré un voile nuageux. Le vent de sud-est deviendra modéré l'après-midi. Températures printanières avec 17 à 22 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée sera très nuageuse avec des risques d'averses ou d'orages. L'activité orageuse diminuera l'après-midi et le soleil fera par moment des percées. L'après-midi, le thermomètre montera entre 18 et 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages accompagnés d'averses ou d'orages vont dominer. Sur les Vosges et le Jura, l'activité orageuse sera plus importante. En fin d'après-midi, le temps deviendra plus calme. Les températures seront élevées, entre 20 et 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Cette journée sera plus calme. Le soleil brillera malgré des passages nuageux. Dans l'après-midi, le thermomètre montera entre 22 et 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans la matinée, le temps sera lourd avec des averses ou des orages. En cours d'après-midi, le temps s'améliorera sur le Limousin et l'Auvergne. Quelques orages pourront éclater sur les Alpes en soirée. L'après-midi, le mercure indiquera 20 à 24 degrés. **Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Sur tout le bassin méditerranéen, ce sera une journée ensoleillée. Les températures seront agréables, 21 à 24 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BOSNIE.** Le train reliant la Bosnie à la Hongrie devrait rouvrir au mois de septembre, après des travaux confiés à l'Agence américaine pour le développement international. Pour la première fois depuis six ans, il permettra de joindre Sarajevo à un pays extérieur à l'ex-Yougoslavie. – *(AP.)*

■ **MALAISIE.** Des sociétés américaine et malaisienne vont installer en juillet à l'aéroport international Langkawi de Kuala Lampur un système de sécurité basé sur la reconnaissance visuelle informatisée des passagers à l'embarquement. Ce système effectue une comparaison entre le visage d'un passager filmé par une caméra vidéo et une image encodée dans un ordinateur, pour renforcer la sécurité sans allonger l'attente. L'ordinateur ne laissera monter à bord que les passagers qui ont préalablement été filmés au comptoir d'embarquement. – *(AFP).*

PRÉVISIONS POUR LE 18 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 P	KIEV	10/21 S	VENISE	18/26 S	LE CAIRE	23/37 S
				POINTE-A-PIT.	24/31 P	LISBONNE	16/19 S	VIENNE	16/27 S	MARRAKECH	12/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/26 C	LIVERPOOL	10/15 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/23 S
				EUROPE		LONDRES	14/20 S	BRASILIA	15/23 S	PRETORIA	9/20 S
				AMSTERDAM	13/19 S	LUXEMBOURG	15/20 P	BUENOS AIR.	19/24 P	RABAT	12/22 S
FRANCE métropole		NANCY	14/21 P	ATHENES	18/25 S	MADRID	9/21 S	CARACAS	25/31 S	TUNIS	18/25 S
AJACCIO	11/22 P	NANTES	10/22 S	BARCELONE	14/20 S	MILAN	18/27 S	CHICAGO	8/21 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	11/22 S	NICE	14/21 S	BELFAST	9/15 N	MOSCOU	3/11 S	LIMA	21/27 S	BANGKOK	29/38 C
BORDEAUX	11/24 S	PARIS	12/21 P	BELGRADE	20/28 S	MUNICH	12/28 S	LOS ANGELES	15/23 S	BOMBAY	25/33 S
BOURGES	10/21 P	PAU	9/21 P	BERLIN	16/28 S	NAPLES	18/26 S	MEXICO	13/19 P	DJAKARTA	26/31 S
BREST	10/19 S	PERPIGNAN	13/23 S	BERNE	13/22 P	OSLO	9/17 N	MONTREAL	6/13 S	DUBAI	27/37 S
CAEN	12/17 P	RENNES	10/22 S	BRUXELLES	15/18 N	PALMA DE M.	14/22 S	NEW YORK	14/19 S	HANOI	25/32 P
CHERBOURG	9/17 P	ST-ETIENNE	12/22 P	BUCAREST	14/28 S	PRAGUE	14/26 S	SAN FRANCIS.	13/20 C	HONGKONG	26/27 P
CLERMONT-F.	12/23 P	STRASBOURG	14/23 P	BUDAPEST	16/27 S	ROME	17/24 S	SANTIAGO/CHI	6/12 S	JERUSALEM	15/29 S
DIJON	13/22 P	TOULOUSE	12/23 S	COPENHAGUE	8/14 S	SEVILLE	15/25 S	TORONTO	5/13 S	NEW DEHLI	23/40 S
GRENOBLE	11/23 P	TOURS	11/21 P	DUBLIN	9/15 N	SOFIA	16/26 S	WASHINGTON	13/24 S	PEKIN	18/24 S
LILLE	12/20 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/27 N	ST-PETERSB.	2/11 S	**AFRIQUE**		SEOUL	16/23 S
LIMOGES	9/19 P	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	15/19 P	STOCKHOLM	7/15 S	ALGER	14/22 S	SINGAPOUR	27/32 P
LYON	13/23 P	FORT-DE-FR.	25/30 P	HELSINKI	3/12 S	TENERIFE	14/20 S	DAKAR	22/28 S	SYDNEY	14/20 S
MARSEILLE	15/23 S	NOUMEA	21/26 C	ISTANBUL	14/22 S	VARSOVIE	9/21 S	KINSHASA	20/32 S	TOKYO	16/24 S

Situation le 17 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 19 mai à 0 heure TU

PRATIQUE

Comment obtenir l'autorisation de voter par procuration

PRÉVU DE LONGUE DATE, le baptême de Clara, le 25 mai à Digne, plonge toute la famille dans le désarroi : comment obtenir l'autorisation de voter par procuration ? Fête religieuse, le baptême sera-t-il admis comme motif d'absence suffisant ? Chacun entreprend localement les démarches. Simone, qui réside à Paris, dans le treizième arrondissement, s'adresse au commissariat, où l'on juge son cas trop complexe : on lui conseille d'aller au tribunal d'instance, *« car le juge a un pouvoir d'appréciation que nous n'avons pas »*.

Au tribunal, on lui répond qu'il suffira de produire l'invitation à condition qu'elle comporte la date du baptême, ainsi que le titre de transport. Son interlocutrice manifeste quelque réticence lorsqu'elle apprend que Simone compte effectuer le trajet en voiture : *« Un billet de train, ferait mieux l'affaire. »* Sa cousine Lisa qui habite dans le premier arrondissement, a plus de chance : si elle part en voiture, une simple déclaration sur l'honneur suffira. Michel, qui vient de Lyon, devra montrer le faire-part, tandis que Paul, à Dijon, n'aura qu'à apporter une lettre manuscrite précisant la date du baptême. Enfin, Olivier, qui habite Montpellier, devra fournir une attestation du prêtre !

Lorsque la demande de vote par procuration n'entre pas dans les catégories dûment codifiées (circulaire nº 76-28 du ministère de l'intérieur, remise à jour le 22 avril 1997), l'autorisation est laissée à l'appréciation de l'autorité compétente, en l'occurrence, le juge d'instance (l'équivalent de l'ancien juge de paix). Le demandeur devra alors présenter toutes les justifications *« de nature à emporter la conviction »* du juge. Mais celui-ci possède une large liberté d'appréciation, d'où la diversité des pièces demandées concernant le baptême de Clara.

Le droit aux vacances est désormais bien établi, que l'électeur soit actif ou non : les retraités, les chômeurs, les lycéens et les étudiants peuvent donc partir en villégiature pendant les périodes électorales (circulaire du 31 mars 1995, parue au *J. O.* du 6 avril 1995). Mais il y a, là aussi, de grandes disparités quant aux justificatifs exigés. Ainsi, un électeur qui présentait l'attestation de congés payés visée par son employeur s'est vu réclamer un billet de train ou d'avion pour prouver son déplacement, au motif qu'il pouvait parfaitement prendre des vacances en restant chez lui ! *« On peut aussi bien acheter un billet de train pour la circonstance, et se le faire rembourser ensuite »*, protestait la victime du refus qui partait à l'aventure avec son camping-car.

Parmi les justificatifs communément acceptés figurent les billets de train ou d'avion, les factures d'achat de voyages organisés, les contrats de location saisonnière, les réservations hôtelières et les formulaires de réexpédition du courrier en cas de vacances passées dans une résidence secondaire.

En principe, on établit la procuration au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance du lieu de résidence. Mais si l'on est déjà parti en vacances, en stage ou en mission, on peut déposer sa demande de vote par procuration à l'endroit où l'on se trouve (circulaire du 31 mars 1995). Ainsi, une étudiante alsacienne en stage de fin d'études à Nice a-t-elle pu donner une procuration à sa mère, sans revenir à Strasbourg. Une enseignante qui avait déménagé en septembre et était restée inscrite dans son ancienne commune n'a pas pu profiter de cette facilité, car le cas du déménagement n'est pas prévu par le code électoral.

Le « mandataire » (l'électeur qui reçoit la procuration) doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le « mandant » (celui qui émet la procuration). Le mandataire recevra la procuration à son domicile. Il faut que le mandant fournisse les nom et prénoms, adresse, date et lieu de naissance, ainsi que la profession de son mandataire. Il devra également s'assurer que celui-ci n'a pas déjà accepté d'autres procurations, car le nombre de celle-ci est limité à deux, dont une seule établie en France. Ainsi, dans le cas d'un couple absent pour raisons de vacances, chacun devra trouver un mandataire différent. Enfin, si l'on n'a pas de mandataire, on peut s'adresser au parti politique pour lequel on souhaite voter.

En cas d'empêchement inattendu, on peut faire établir une procuration entre les deux tours. Il faut également savoir qu'une procuration pour un scrutin est valable pour les deux tours, *« sauf si le mandant a expressément limité sa procuration à un seul tour »* (circulaire n° 76-28, mise à jour le 22 avril 1997). La famille de Clara pourra donc s'offrir en toute quiétude un second week-end buissonnier.

Michaëla Bobasch

Les formalités

● **Délais.** Le plus tôt sera le mieux. Officiellement, il n'y a pas de délai, mais il faut prévoir le temps d'acheminement des deux volets de la procuration par envoi recommandé, à la mairie concernée et au mandataire. Si ni l'un ni l'autre n'ont reçu le volet de la procuration, le vote est impossible.

● **Où s'adresser.** Au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance. En cas de difficultés au commissariat ou à la gendarmerie quant à la nature des justificatifs à fournir, se tourner vers le tribunal.

● **Pièces à fournir.** On doit présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité ou de téléphone) et la preuve que l'on appartient à une catégorie relevant du vote par procuration : attestation de l'employeur, certificat médical, carte d'invalidité, billet de train ou d'avion, etc. La carte d'électeur n'est en principe pas nécessaire, mais elle est souvent réclamée.

● **Permanences.** A Paris, les commissariats de permanence accueilleront le week-end, de 9 à 19 heures, les personnes dans l'incapacité de se déplacer les jours ouvrables. En province, il y a également des permanences le samedi matin : se renseigner dans les commissariats, les gendarmeries et les tribunaux d'instance.

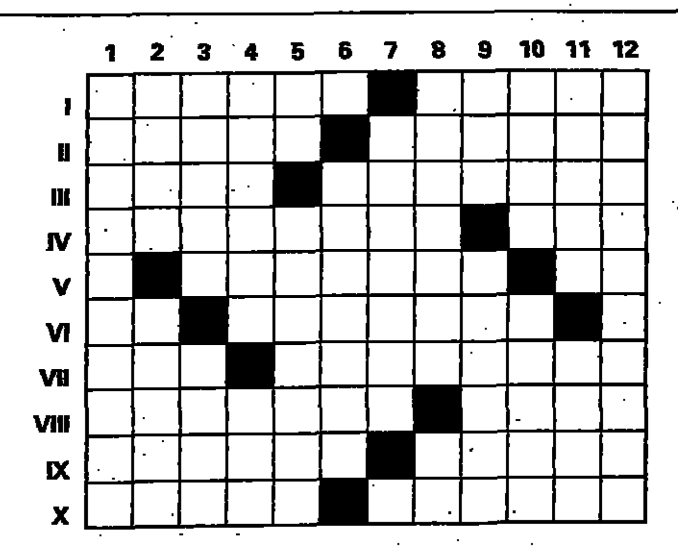
● **Se raviser.** On peut avoir donné procuration et être quand même présent le jour du vote. En ce cas, c'est celui qui arrive le premier (le mandant ou son mandataire) qui vote.

● **Renseignements.** Centre d'information civique, tél. : 01-45-44-41-66 et par Minitel : 3616 CICINFO, rubrique « Questions d'actualité » (1,01 franc la minute).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97100

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Bien en chaire, moins bien ailleurs. Sa chair est fine, malgré son aspect. – II. Mangées par la racine. Avoir de la peine à l'ouvrage.– III. Jardin des délices. Grand fournisseur de grains. – IV. Inspira Monet. Personnel et réfléchi.– V. Nous met dans un drôle d'état. En tôle.– VI. En plomb. Entre fenêtres et enclumes. – VII. Pour faire la peau. Son métier lui procure du travail. – VIII. Ce n'est pas forcément un délit de l'être. Protège le petit-gris. – IX. Prêts à mordre. Contrista. – X. Préparer le terrain. Les premières dans l'existence.

VERTICALEMENT

1. Ne peut arriver qu'avant le mariage. – 2. Un endroit où il ne fait pas bon rester. Pisé africain. – 3. Pour laisser partir les gaz. Un refus pour Eltsine. – 4. Vit en solitaire chez le chien après avoir perturbé le mouton. Sélection. – 5. L'hassium. Son œuvre est internationale. – 6. Interdites. – 7. A subi le passage des Maures. – 8. Régnèrent sur toutes les cours d'Europe. Négation. – 9. Un petit supplément. Capitale pour l'Arménie. – 10. Pour préparer apéritifs et tisanes. Doux et agréable. – 11. Se fait du bout des lèvres. Un titre pour un seigneur.– 12. Briseras les cordes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97099

HORIZONTALEMENT

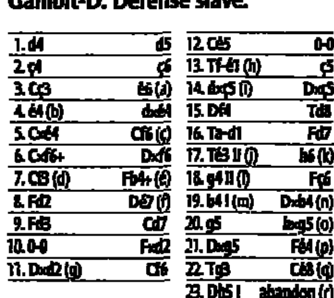
I. Jonc. Asséner – II. Acide. Aucune. – III. Ite. Mourrait. – IV. Sacristie. Mi. – V. Leone. Mta. – VI. Suc. Apéro. – VII. If. Temporale. – VIII. Cabarets. Sir. – IX. Inégal. Elevé. – X. Ascèses. Ures.

VERTICALEMENT

1. Jais. Vicia. – 2. Octal. Fans. – 3. Nièces. Bec. – 4. CD. Routage. – 5. Eminceras. – 6. Ose. Mêlé. – 7. Saut. Apt. – 8. Surimposé. – 9. Ecrêter. Lu. – 10. Nua. Araser. – 11. Enim (mine). Olive. – 12. Rétif. Eres.

ÉCHECS Nº 1741

TOURNOI OPEN, NEW YORK, 1997
Blancs : L. Van Wely.
Noirs : A. Lein.
Gambit-D. Défense slave.



1. d4	d5	12. Cé5	0-0
2. ç4	ç6	13. Tf-é1 (h)	ç5
3. Cç3	é6 (a)	14. éxç5 (i)	Dxç5
4. é4 (b)	dxé4	15. Df4	Td8
5. Cxé4	Cf6 (c)	16. Ta-d1	Fd7
6. Cxf6+	Dxf6	17. Té3 !! (j)	h6 (k)
7. Cf3 (d)	Fb4+ (é)	18. g4 !! (l)	Fç6
8. Fd2	Dé7 (f)	19. b4 ! (m)	Dxb4 (n)
9. Fd3	Cd7	20. g5	hxg5 (o)
10. 0-0	Fxd2	21. Dxg5	Fé4 (p)
11. Dxd2 (g)	Cf6	22. Tg3	Cé8 (q)
		23. Dh5 !	abandon (r)

NOTES

a) Les Noirs retardent la sortie usuelle 3..., Cf6 et évitent le clouage 4. Fg5.

b) D'où cette réponse logique de Marshall qui implique un sacrifice de pion central.

ç) Fuir les complications du gambit Marshall (5..., Fb4+ ; 6. Fd2, Dxd4 ; 7. Fxb4, Dxé4+ ; 8. Fé2 suivi de 9. Fç3 selon J. Lautier) oblige les Noirs à opter pour des lignes de jeu inférieures.

d) La D noire est mal placée et doit éviter 8. Fg5.

é) Ou 7..., b6 ; 8. Fd2, Dd8 ; 9. Fç3, Fé7 ; 10. Fd3 avec avantage aux Blancs.

f) Les Blancs sont également mieux après 8..., Fxd2+ ; 9. Dxd2.

g) L'avantage de développement des Blancs est net.

h) Ainsi que l'avantage positionnel, ce qui permet déjà aux Blancs de déclencher leur attaque sur l'aile-R, dont les cases noires sont affaiblies par la disparition du F-R.

i) Et non 14. d5 ?, Td8.

j) L'arrivée de la T-R en g3 pose aux Noirs le maximum de problèmes.

k) La suite naturelle 17..., Fç6 ne sauve rien : 18. Tg3, Dé7 (ou la fuite 18..., Rf8 ; 19. Txg7!!, Rxg7 ; 20. Dg5+, Rf8 ; 21. Dxf6, Fé8 ; 22. Dh6+, Ré7 ; 23. Dg5+, Rf8 ; 24. Cd7+ avec gain de la D) ; 19. Dg5, g6 ; 20. h4!, Fé4 ; 21. h5!

l) La seule réfutation de la défense 17..., h6.

m) Un sacrifice de pion de déviation de la D noire.

n) Si 19..., Dé7 ; 20. b5.

o) Ou 20..., Da4 ; 21. Td2 !, hxg5 ; 22. Dxg5, Rf8 ; 23. Tg3, Cé8 ; 24. Th3.

p) Si 21..., Cé4 ; 22. Dh5!

q) Ou 22..., Df8 ; 23. Dxf6 ou 22..., Fg6 ; 23. Cxg6, fxg6 ; 24. Dxg6, Dé7 ; 25. Té1!

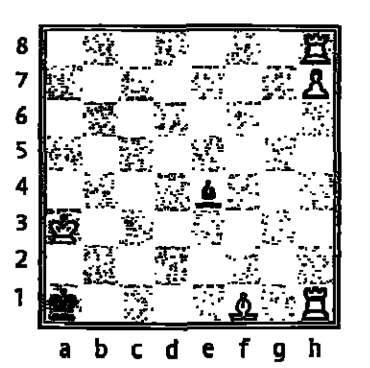
r) En effet, les Noirs payent maintenant leur traitement passif dans l'ouverture et n'ont aucune défense. Si 23..., Dé7 ; 24. Th3 et si 23..., Fg6 ; 24. Cxg6, fxg6 ; 25. Dxg6, Td7 ; 26. Tf3!

SOLUTION DU PROBLÈME Nº 1740
J. TOLOSA Y CARRERAS (1887)

(Blancs : Ré2, Da7, Fb1, Cç2 et ç4, Ph7. Noirs : Rh8, Pç3.) Mat en trois coups.

1. Cb2!, çxb2 ; 2. Ca1!!, bxa1=D ; 3. Dxa1 mat.

PROBLÈME Nº 1741
C. SENECA (1936)



Blancs (5) : Ra3, Th1 et h8, Ff1, Ph7.
Noirs (2) : Ra1, Fé4.
Mat en deux coups.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



CANNES 97 « Assassin(s) », le nouveau film de Mathieu Kassovitz, le triomphateur de 1995 (« La Haine »), était précédé d'une grosse réputation. Trop sans doute. Il y eut de cruelles huées à la conférence de presse qui suivit. Michel Serrault vola au secours de Kassovitz. Il explosa. « Ayez donc la générosité de regarder et de comprendre ! Sachez trouver dans un film les cinq minutes qui vont vous enthousiasmer, et qui suffisent à rendre un film inoubliable ! » Mais « Assassin(s) » ajoutait un épisode assez « relou » (« lourd », en verlan, comme ils disent dans le film) à une programmation déjà écrasée par le thème de la violence... C'est d'Orient qu'est venu un des rares vrais plaisirs du Festival. On le doit à l'Iranien Abbas Kiarostami, deuxième « incident diplomatique » de la quinzaine après la censure par Pékin du Chinois Zhang Yimou. Mais, à la différence de « Keep Cool », « Le Goût de la cerise » a finalement été « libéré ». Et c'est tant mieux.



LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

19 h. Greta devant Garbo

« Ici, faisons la photo ici », demande la belle Greta Scacchi. Je réalise soudain que nous sommes devant la suite d'Isabelle Adjani, qui n'est autre que celle qu'occupait Greta Garbo. Et que je photographie l'une de mes actrices préférées. Bonne journée !

VU

En voiture pour la liberté

Le Goût de la cerise. Avec ce récit d'une extrême modestie, le grand cinéaste iranien offre à Cannes une œuvre splendide

SÉLECTION OFFICIELLE EN COMPÉTITION
Film iranien d'Abbas Kiarostami. Avec Homayon Ershadi, Abdolrahman Bgheri, Afshin Khorshid Bakhtiari, Safar Ali Moradi. (1 h 35.)

Il faut saluer le sens de la dramaturgie de Gilles Jacob, qui programme la Sélection officielle. Car après avoir fait un peu languir les festivaliers à mi-parcours, il leur offre un magnifique bouquet final. Après Chahine et Egoyan, et avant Wong Kar-wai, voici donc Abbas Kiarostami. La seule présence du cinéaste iranien sur la Croisette offre déjà une satisfaction, puisqu'il fut longtemps réputé interdit de Festival par les autorités de son pays, pour être finalement annoncé après l'ouverture de la manifestation.

Mais dès que, dans la salle, la lumière s'éteint, ces péripéties dues à une situation pourtant dramatique, celle de la liberté en Iran, paraissent presque anecdotiques. Parce que la liberté, elle est là, sur l'écran, et sous le signe de ces cerises dont nous, compatriotes de Jean-Baptiste Clément, savons quelle saveur elles invoquent. On voit quoi ? On voit un type, au volant de sa voiture – figure classique de ce cinéaste qui (dans le sillage du Rossellini de *Voyage en Italie*) a fait depuis *Et la vie continue* du voyage automobile une machine cinématographique extraordinairement simple, puissante et poétique.

Il roule, cet homme, dans la ville et dans cette zone de construction où se mélangent campagne et banlieue, chantier et désert. Il s'arrête quand il voit des hommes seuls, leur propose de monter avec lui, leur offre de l'argent. Ses interlocuteurs croient, comme les spectateurs, à une drague homosexuelle. Les uns et les autres se trompent, cela fait partie des ressorts ironiques du film. Mais c'est bien un geste d'amour que demande le chauffeur. Pas une passe, oh non. Un coup de main, un coup de pelle, pour recouvrir de terre son corps, le lendemain, après qu'il aura exécuté à l'aube le suicide qu'il projette.

A ceux (un soldat, un étudiant en religion, le concierge du Musée des sciences naturelles) qui acceptent de monter dans sa voiture, il montre la fosse déjà creusée, indique la procédure à suivre... Ce qu'il en adviendra, il faut le taire. Mais il faut dire en revanche, bien haut bien fort, quelle formidable aventure de cinéma se met en route à partir de ce tout petit dispositif. Une *formidable aventure de cinéma*, telle que la conçoit Abbas Kiarostami, ce n'est pas un film qui surenchérit sans cesse sur les péripéties, qui accumule les effets, les surprises et les scènes choc. C'est la construction, entre le film et le spectateur, d'un échange d'une fécondité sans commune mesure avec les moyens mis en œuvre.

Rarement un film aura aussi magnifiquement démontré le paradoxe qui veut qu'un grand film est moins *fait* des histoires qu'il raconte que de celles que, littéralement, il ne raconte pas. Sinon, il faudrait laisser tomber *caméras et micros*, venir s'asseoir sur la scène et parler. Le cinéma à son sommet, celui que pratique ici l'un des plus grands metteurs en scène vivants, est un cinéma de l'invisible, où l'essentiel est au-delà (ou en deçà, n'importe) de ce qui est montré. *Le Goût de la cerise* sera, comme il vous plaira, étude de mœurs, parabole sur l'humaine condition, métaphore du suicidaire isolement d'une nation, méditation sur le cinéma, retour d'un artiste sur son œuvre, ode à la diversité humaine, réflexion métaphysique à l'ère des machines omniprésentes, hymne à la nature ou éloge du lien social et du langage.

ÉMOTIONS ESSSENTIELLES

Que chacun y amène ses réflexions, ses désirs, ses angoisses, pourquoi pas ? Puisqu'ici la mise en scène se fait accueil fraternel et stimulant, dans sa composition en apparence linéaire. Non qu'il s'agisse d'une auberge espagnole. Sous ses dehors économes (de moyens matériels comme d'outillage romanesque), le travail du cinéaste élabore une forme très solide, où l'éthique du regard et la justesse des mises en relation des divers éléments narratifs (personnages, lieux, idées) ne prêtent le flanc à aucune dérive – en ce sens, l'allusion du titre au dernier chef-d'œuvre d'Ozu, *Le Goût du saké*, est parfaitement justifiée. Quand Kiarostami réalise, il ouvre la porte à des émotions et à des réflexions multiples, sans renoncer à aucune de ses prérogatives d'auteur.

Celles-ci s'exercent pleinement dans la splendeur cosmique des paysages qu'il montre en se contentant de filmer comme ils doivent l'être des lieux ordinaires, trouvés à quelques kilomètres de Téhéran. *Elles s'exercent dans cette sorte* de douceur sans concession, le contraire de la mièvrerie, qui imprègne le regard du cinéaste. Elémentaire, mon cher Abbas ! a-t-on envie de s'exclamer, tant son film semble ne reposer que sur des éléments premiers (la terre, le ciel, la lumière, les mots *de tous les jours, les émotions* essentielles). De ces pierres vives, se bâtit une œuvre d'autant plus grande qu'elle paraît si modeste.

Il est assez judicieux que le Festival se soit ouvert avec un film, *Le Cinquième Elément*, fonctionnant sur l'accumulation, sur un « plein », et qu'il approche de son terme avec un autre film qui, lui, repose non sur le vide mais sur un espace immensément ouvert, grâce aux *seules ressources du cinéma*. Au-delà de la perfection de la réalisation, d'une fluidité et d'une précision indépassées, au-delà des thèmes mêmes que le film convoque avec subtilité (et qui sont de nature à déranger tout pouvoir autoritaire, y compris la question du suicide comme ultime *possibilité de reprendre* en main son destin – sujet d'ailleurs interdit par le récent code de la censure iranienne), c'est bien cette manière de construire la place disponible, responsable, du spectateur qui fait du *Goût de la cerise* un admirable chant de liberté.

Jean-Michel Frodon

Vers la consécration

Autant que la qualité du film, la logique voudrait que *Le Goût de la cerise* figure en bonne place au palmarès : parce que Cannes accompagne depuis cinq ans la reconnaissance d'un des plus grands cinéastes contemporains. Après la présentation de *Et la vie continue* (1992) à Un certain regard, puis la sélection en compétition de *Au travers des oliviers* (1994), un prix majeur achèverait de consacrer un auteur salué par les plus grands de *ses pairs*, de Kurosawa à Moretti. Ces deux derniers films complétaient une trilogie commencée avec un film « pour enfants », *Où est la maison de mon ami ?*, grâce auquel Kiarostami fut découvert en Occident en 1990. Ce réalisateur a en effet débuté en tournant des courts métrages (*Le Pain et la Rue*, 1970) puis des longs métrages (*Le Passager*, 1974) destinés aux jeunes.

Il ne faudrait cependant pas le réduire à ce domaine, qui lui permit d'être moins *exposé* aux foudres des censures iraniennes, et où il excella d'emblée. Nombre de ses films, et notamment l'admirable *Close-Up*, démontrent que Kiarostami est également porteur d'une pensée très profonde et subtile sur le processus cinématographique.

Papy tueur cherche descendance, désespérément

Assassin(s). Sur un canevas de film noir, un requiem glacé pour le cinéma

SÉLECTION OFFICIELLE EN COMPÉTITION
Film français de Mathieu Kassovitz. Avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Mehdi Benoufa. (2 h 10.)

Le nouveau film de Mathieu Kassovitz est un objet étrange, presque une abstraction. On y retrouve les deux éléments qui firent la renommée de *La Haine*, mais disjoints, comme réduits à des modèles théoriques : d'un côté la virtuosité technique, de l'autre le sujet de société, représentés à l'écran *par deux figures (on ne saurait* parler de « personnages », tant ils sont fonctionnels) : Monsieur Wagner, habitant du Vieux-Paris, expert dans un artisanat transmis de père en fils, celui du meurtre sur commande. De l'autre, un adolescent des cités, presque un enfant, et qui n'a pas de nom.

Entre les deux : Mathieu Kassovitz lui-même, à la fois réalisateur et acteur, dans le rôle d'un jeune homme de la banlieue, mais version zone pavillonnaire. Lui a un prénom, *Max*. *Assassin(s)* raconte l'effort désespéré de Max-Kassovitz pour faire le lien entre M. Wagner et le gosse, entre ce que chacun d'eux représente – et son échec. Wagner, assassin professionnel au bout du rouleau, se cherche un successeur (un fils) en la personne de Max, qui, de demi-scrupules en grosses maladresses, se révèle un incapable. Il sera remplacé par le gamin, qui ne respecte aucune règle du jeu parce que, camé aux jeux vidéo et aux feuilletons télé, il ne les comprend plus. Accro non à la violence, mais à l'image de la violence, et robotisé par elle.

Sous ses stridences et ses trépidations, ses scènes-chocs et ses dialogues-coups de boule, il s'agit d'un film funèbre. Il est construit sur un principe dont on ne devine pas d'emblée l'originalité. Lorsque, à la première minute du film, la voix *off* de Max dit : *« Putain ! Il paraît que quand on meurt on voit sa vie défiler »*, le spectateur reconnaît une formule narrative inventée dès l'aube de la tragédie (et souvent employée au cinéma), menant inexorablement à l'anéantissement du héros. Mais le film ne s'arrête pas alors. Le pseudo-héros n'était qu'une parenthèse, une dernière chance aussi, avant de laisser face à face la vieille incarnation du Mal (un bref plan-gag affuble Michel Serrault d'une queue fourchue) et le néant moral, au-delà du bien et du mal, représenté par le gosse anonyme.

La malédiction sous le signe de laquelle s'accomplit ce cauchemar du vide est clairement désignée : pas un lieu où ne soit allumé un poste de télévision, pas une situation qui ne soit redoublée et mise en abyme dérisoire par un flot d'images électroniques. Même les extérieurs sont sous contrôle, sous l'oeil-machine glacial de la vidéo-surveillance, divinité désincarnée régnant sur l'univers de la marchandise, et où la publicité est omniprésente. Au bout de cette marche à l'effondrement, le néant, et Poivre d'Arvor.

Certaines scènes reprennent explicitement le thème de la « déréalisation » meurtrière par un ensevelissement dans l'image audiovisuelle telle que la dénonçait Tavernier dans *L'Appât*. Mais *Assassin(s)*, métaphore morale et sociale, est surtout une parabole *sur l'état du cinéma*. Wagner-Serrault symbolise à la fois un genre « classique », le film noir, et une époque de techniciens qualifiés. Max devrait être son héritier, mais n'y parvient pas (autant pour le jeune cinéma). Après lui vient un mutant sans passé ni avenir, exclu de la cité des hommes.

OUTRE-PÉRIPHÉRIQUE

Ce point de vue sur le cinéma pèse, forcément, sur la facture du film lui-même. Kassovitz est un réalisateur efficace, il sait rythmer une scène d'action et user de la surenchère pour donner du punch à des situations plus banales. Il est, aussi, un remarquable comédien, qui toujours habite les plans avec intensité. Et dans le rôle du gosse, traité judicieusement sans aucune hostilité, comme un « état des choses », le tout jeune Medhi Benoufa est assez sidérant de présence en extraterrestre venu d'outre-périphérique. Le réalisateur a plus de mal avec Michel Serrault. Face à la diction rap et aux esquives souples ou saccadées de ses jeunes partenaires, celui-ci arpège ses aphorismes narquois et ses mimiques de Méphistophélès farceur et dépressif.

Son jeu, qu'on pourrait définir d'un paradoxe : l'outrance en finesse, exige une mise en scène qui lui renvoie coup pour coup, et non la manière dont Kassovitz l'accompagne « dans le sens du poil », *affaiblissant* sa puissance d'impact. Surtout, la perte de croyance dans le cinéma que professe le film lui donne son côté froid, tenu à distance, qui est à la fois logique et gênant. Qu'*Assassin(s)*, construit sur un constat de défaite (morale, sociale et artistique), soit lui-même un film vaincu, la preuve en est donnée quand sa *séquence* la plus forte provient de ce qu'il veut dénoncer : la spectaculaire publicité Nike où les meilleurs footballeurs du monde affrontent une équipe de monstres infernaux. Cantona marque son but fulgurant, mais l'appropriation du combat du Bien et du Mal par une marque de godasses signe un désenchantement du monde sans appel.

J.-M. F.

هكذا من الأصل

TROIS QUESTIONS À FRANCIS BOESPFLUG

1 Après avoir travaillé dans le cinéma indépendant puis chez Gaumont, vous êtes depuis le début de l'année le patron de Warner France. Pourquoi ?

C'est à ce poste que je peux faire le plus pour le cinéma que j'ai envie de défendre. Je suis entré chez Warner pour, en plus de la classique distribution en France de ses films, mettre en place une politique de production d'œuvres françaises.

2 Quel est l'intérêt pour Warner de produire des films français ?

Les Américains ont compris qu'ils n'occuperaient jamais tout l'espace cinématographique en France. Warner a donc choisi de faire partie des 35 % de la part de marché que nous avons préservée. Et je compte contribuer à augmenter cette part de marché grâce aux films que je produirai. Ces films ne seront distribués par Warner aux Etats-Unis que s'ils ont un potentiel commercial international, ce qui arrivera mais n'est pas leur vocation première.

3 Comment avez-vous choisi votre premier projet ?

Classe de neige est un thriller avec des enfants, réalisé par Claude Miller. Il correspond aux critères des cinq projets annuels que j'aimerais produire : un film d'auteur, en français, avec un budget raisonnable, entre 30 et 35 millions. Des millions de francs, pas de dollars : nous sommes une société française, même si ses capitaux sont américains, j'espère que la réglementation prendra rapidement en compte cette nouvelle situation.

Des premiers films décevants

Mises en scène maladroites, imageries pesantes : la Semaine de la critique a été médiocre, à l'exception de « Budringeren » du Norvégien Pal Sletaune

1997 aura été une année décevante pour la Semaine de la critique. Certes les choix de films ont démontré, une fois de plus, la coloration particulière de cette sélection parallèle, tout entière consacrée à la découverte de jeunes réalisateurs (tous les films présentés étaient des premiers films) et habituée à proposer des objets un peu particuliers, légèrement décalés, abordant des sujets forts ou conjuguant les règles du cinéma de genre avec des ambitions d'auteurs. Toutes ses caractéristiques étaient bien présentes, mais elles avaient du mal à trouver une incarnation cinématographique convaincante.

Faraw, une mère de sables, est un film malien qui raconte l'histoire d'une mère africaine, prête à tout pour empêcher sa fille de travailler chez les Blancs. Explicitement anticolonialiste, l'œuvre d'Abdoulaye Ascofaré souffre d'un certain nombre de maladresses rédhibitoires qui entachent la mise en scène et l'interprétation, malgré quelques images saisissantes (le voyage de la mère perchée sur un âne dans le désert). Le film américain de Michael Oblowitz, *This World, then the Fireworks*, réussit à édulcorer une nouvelle de l'écrivain Jim Thompson en adoptant une imagerie rétro publicitaire. *Bent*, de Sean Mathias, adapte une pièce de théâtre « à sujet » – le sort des homosexuels dans l'Allemagne nazie – en chaussant de gros sabots.

Le Mani forte, de l'Italien Franco Bernini, débute de façon assez prometteuse et semble annoncer une œuvre présentant une certaine complexité de récit : une psychanalyste se rend compte que son patient, en lui parlant d'un souvenir lié à la guerre à Sarajevo, lui décrit précisément un attentat organisé en Italie dans les années 70. Le film bifurque très vite sur un récit à thèse qui entend faire le procès du rôle des services secrets italiens qui auraient entrepris, il y a dix ans, une stratégie de déstabilisation de l'Etat.

Coloration particulière et sujets décalés, certes. Mais sans incarnation cinématographique convaincante

Karakter est un film hollandais, une reconstitution historique légèrement décalée à la façon des frères Coen qui décrit à grands coups de truelle le combat œdipien entre un père, ignoble huissier de justice, et son fils naturel. *Insomnia*, du Norvégien Erik Skoldbjaerg, est un polar froid dont la réalisation ne se distingue guère d'une modeste série télévisée. Le clou du film est une séquence où le héros, un policier auteur d'une bavure, abat d'un coup de pistolet un chien, puis découpe l'animal au scalpel pour récupérer la balle.

Enfin, l'autre film norvégien, *Budringeren*, de Pal Sletaune, restera le plus réussi de la sélection. Le récit suit les tribulations d'un parfait anti-héros, un postier voyeur et obsédé, qui, en sauvant du suicide une jeune femme chez laquelle il s'était introduit, sera pris dans un engrenage de situations tragi-comiques. Un goût certain pour la crasse intellectuelle et morale décrit de façon parfois convaincante un certain désespoir social. Le relatif intérêt de *Budringeren* restera, avec beaucoup d'indulgence, une relative consolation pour une Semaine de la critique 1997 particulièrement médiocre.

Jean-François Rauger

D.R.

KIOSQUE

LE NOUVEL OBSERVATEUR

« Quand on me dit que la politique est triste, écrit François Reynaert, faisant un parallèle entre les deux événements du moment, le Festival et les élections, *parce que le fond manque, qu'elle s'englue dans les questions économiques, etc., je note à cela que vous avez dû, par un inexplicable égarement, rater l'ensemble des interviews de Luc Besson dans la presse à propos de son dernier film (...). Soit il parle du fond, ça donne : "Alors, l'histoire, c'est les forces du bien qui luttent contre les forces du mal", et on a le sentiment gênant d'entendre M. de Villiers en campagne contre le terrible pacte socialo-bolchevique. Soit il parle de ce que son film a coûté, ce qui est d'un niveau artistique à peu près aussi fascinant qu'une tribune libre de M. Balladur dans* Déficit public Magazine. *»*

TÉLÉRAMA

Le chef de la rubrique cinéma de l'hebdomadaire relève que les films sélectionnés *« portent chacun la marque d'une urgence. Urgence de plonger dans un présent servi chaud. Les cinéastes de ces films-là ne sont pas forcément ceux qui font avancer l'histoire du cinéma. Mais ils laissent d'ores et déjà une empreinte remarquable. Ils n'ont presque rien en commun, sauf l'essentiel : la réalité colle à leur imaginaire (...). Et au cœur de celle-ci il y a souvent la violence. Toutes les formes de violence, collective ou individuelle, sociale ou morale. »*

EN VUE SUR LA CROISETTE

■ Les noms des trois maisons de production retenues par le Arts Council britannique pour recevoir les subventions provenant de la Loterie nationale anglaise ont été rendus publics, jeudi 15 mai, à Cannes, par le nouveau secrétaire d'Etat pour le National Heritage, **Chris Smith**. Les lauréats de cette procédure très controversée en Grande-Bretagne sont DNA Films, The Film Consortium et la firme française Pathé. Les trois sociétés se partageront 150 millions de dollars (plus de 850 millions de francs) pour produire à elles trois quatre-vingt-dix films sur six ans. Pathé s'est vu accorder 53 millions de dollars (environ 300 millions de francs) et compte produire trente-cinq films pendant cette même période. Ces mesures ont pour but d'augmenter sensiblement le nombre de films produits en Grande-Bretagne.

■ Le cinéaste bosniaque **Ademir Kenovic** est le lauréat des deux premiers prix décernés à Cannes en marge de la compétition officielle. Le jury du prix François-Chalais, créé cette année en mémoire du célèbre critique, et celui du Prix de la jeunesse, ont tous deux récompensé son film, *Le Cercle parfait*, présenté dans le cadre de la Quinzaine de la critique.

■ Créé à l'occasion du cinquantième anniversaire du Festival, le prix Europe 1 des jeunes comédiens espoirs du cinéma français a récompensé **Virginie Ledoyen et Vincent Elbaz.**

Nick Cassavetes, un cinéaste sous influence

She's so Lovely. Le fils de John réalise une œuvre autrement convaincante que son premier film

SÉLECTION OFFICIELLE EN COMPÉTITION
Film américain de Nick Cassavetes. Avec Sean Penn, Robin Wright, John Travolta, Harry Dean Stanton. (1 h 40.)

Décroche les étoiles, le premier film de Nick Cassavetes, montrait de manière flagrante les limites d'un réalisateur héritier d'un nom beaucoup trop lourd. *She's so Lovely* représente une avancée beaucoup plus intéressante dans sa jeune carrière. Nick Cassavetes est pris entre le marteau et l'enclume, c'est-à-dire le scénario original de son père, qui devait le réaliser avant sa mort – avec Sean Penn déjà –, et la présence de Penn, qui écrase le film de tout son talent – et dont certains partis pris de mise en scène (l'utilisation du ralenti, par exemple, très présent dans *Crossing Guard*) semblent avoir été repris par Nick Cassavetes. Coincé entre un père encombrant et une star masculine omniprésente, Nick Cassavetes a du mal à se départir de ses influences. *She's so Lovely* semble se situer au croisement de trois sensibilités. C'est précisément cette faiblesse qui fait la qualité de ce film. Les fantômes de John Cassavetes sont toujours préférables aux ectoplasmes d'un autre réalisateur.

Nick Cassavetes possède un vrai talent pour faire exister ses personnages, une capacité à ne pas sombrer dans le misérabilisme pour montrer à nu une fêlure intérieure. Cette volonté de montrer le pathétique de ses acteurs tournait au ridicule dans *Décroche les étoiles*. Elle est beaucoup plus convaincante dans *She's so Lovely*. Cassavetes évite tout sentimentalisme pour se concentrer sur des gestes, quelques attitudes et une manière de bouger, propres aux trois comédiens principaux du film, Sean Penn, Robin Wright et John Travolta. *She's so Lovely* est le pendant masculin d'*Une femme sous influence*, où John Cassavetes décrivait la névrose de plus en plus brutale qui s'emparait d'une mère de famille. Eddie, le futur père de famille incarné par Sean Penn, est gagné par la même folie que Gena Rowlands dans *Une femme sous influence*. Un voisin qui violente Maureen – sa femme, enceinte – va suffire à lui faire perdre complètement un équilibre déjà chancelant. Un infirmier de l'hôpital psychiatrique qui s'approche trop près de lui et une réaction inconsiderée vont le condamner à dix ans d'internement psychiatrique. Lorsqu'il sort, sa femme est remariée avec Joey (John Travolta) et vit avec ses trois filles, dont une seule est de lui.

DÉFAUT FLATTEUR

Le défaut est assez flatteur, mais *She's so Lovely* souffre de la présence trop courte de ses personnages à l'écran. Si l'on pense à ce point à John Cassavetes, c'est parce que son scénario est présent d'un bout à l'autre du film, qu'il n'y a pas une parole, pas un geste, qui puisse nous faire croire que son influence ait été diluée dans autre chose. Nick Cassavetes ne sait pas installer ses personnages dans la durée, leur donner le temps d'exister au lieu de les abandonner dès que le spectateur a saisi leur essence. On sent, bien sûr, très vite à quel point le déséquilibre d'Eddie dissimule une véritable folie, à quel point le tempérament apparemment nonchalant de Maureen dissimule un caractère inflexible, ou combien Joey (son second mari) est un faux dur, incapable d'affronter une situation inédite pour lui.

Nick Cassavetes s'en tient trop strictement au simple énoncé de l'histoire. Il y a pourtant plusieurs scènes d'une incroyable justesse dans *She's so Lovely* : Sean Penn qui baisse son pantalon en signe de lassitude devant plusieurs voitures de police venues le cueillir après qu'il eut presque tué un infirmier ; Robin Wright qui l'emmène dans sa salle de bains et le couvre de baisers après sa sortie de l'asile ; Penn encore, confronté à sa petite fille pour la première fois et assumant un statut de père qui lui avait toujours été refusé. Mais toutes ces scènes qui auraient dû être inoubliables sont seulement réussies. Il ne leur manque qu'une chose : du temps. Quelques baisers de plus dans l'étreinte entre Robin Wright et Sean Penn, un abandon encore plus grand de ce dernier lorsque sa folie devient incontrôlable auraient pu faire de *She's so Lovely* plus qu'un bon film.

Samuel Blumenfeld

Sean Penn, au nom du père

DEPUIS des années, cela se savait à Hollywood : Sean Penn rêvait d'un mystérieux « projet Cassavetes ». Présenté hier en compétition, *She's so Lovely*, réalisé aujourd'hui par Nick Cassavetes, devait être un film de son père John, le plus indépendant sans doute des cinéastes américains.

« J'étais allé chez John participer à la lecture d'une pièce qu'il avait écrite, se souvient Sean Penn. *C'était notre première rencontre, et nous nous sommes vite bien entendus. Ben Gazzara, un de ses acteurs fétiches, participait à cette lecture. Tout à coup, John lui dit :* "Ben, je vais donner à Sean le scénario de *Lovely*". *J'en suis tombé amoureux dès la première lecture. Je devais jouer Eddie, nous nous sommes mis en quête de financement. »*

« UNE TRÈS BELLE FEMME »

L'entreprise est plus difficile que prévu. Le producteur pressenti meurt d'un cancer. John Cassavetes lui-même s'affaiblit. Avec Sean Penn, il envisage un autre réalisateur. Leur choix se porte sur Hal Ashby. Penn part tourner en Asie *Casualties of War* (*Outrages*), de Brian De Palma. Peu après son retour, Ashby et Cassavetes meurent à six mois de distance.

« La mort de John avait renforcé mon désir de faire ce film, mais je trouvais indélicat de déranger la famille à un moment si douloureux. » Quelque temps se passe, et Sean Penn finit par prendre une option sur le scénario. *« Je tenais à le réaliser en noir et blanc; mais personne n'en voulait. »* Il renonce à l'option, réalise *The Indian Runner* (Quinzaine des réalisateurs, 1991), puis *Crossing Guard*. Lorsque Nick Cassavetes, reprenant le scénario de son père, demande à Penn si « Eddie » l'intéresse toujours, Penn se fait projeter *Décroche les étoiles*, le premier film de Nick. Convaincu, il accepte.

Penn tombe assez vite d'accord avec Nick Cassavetes sur le ton du projet. *« Il y avait quelque chose de fantaisiste dans ce scénario. Une dimension qui le rapprochait du conte de fées, d'une chanson. Si l'on ne s'attache qu'aux paroles, elles peuvent paraître politiquement incorrectes. Il vaut mieux se laisser emporter par la mélodie. »* Et celle-ci, en l'occurrence, c'est l'amour fou entre Eddie et Maureen (Robin Wright). »

Odieux, pourri peut-être, mais dans *Dead Man Walking* Sean Penn l'a prouvé : il se moque éperdument que son personnage soit aimable ou pas. *« Je n'ai jamais ressenti le besoin de rendre mes personnages aimables. Je ne saurais comment m'y prendre. En revanche, je sais jouer quelqu'un que j'aime. Aimer quelqu'un ne signifie pas s'identifier à lui ou être d'accord avec ses options. »*

Le fait que Penn ait longtemps voulu réaliser *She's so Lovely* n'a-t-il pas troublé ses rapports avec Nick Cassavetes ? *« Pourquoi ? Nick a réussi en couleurs ce dont je rêvais en noir et blanc. »* Il hésite un instant. *« Notre grand point de divergence,* ajoute-t-il en souriant, *a été la scène avec Gena Rowlands, dont il voulait couper une réplique, gênante, j'en conviens, quand elle est adressée à sa propre mère. Je l'ai pris par les épaules et, les yeux dans les yeux, je lui ai dit :* "Nick, je ne fais ce film que parce que ça me donne l'occasion de pouvoir dire à ta mère qu'elle est une très belle femme. OK ?" *La réplique est restée. »*

Henri Béhar

AUTRE FILM

SUNDAY
UN CERTAIN REGARD. Film américain de Jonathan Nossiter. Avec David Suchet, Lisa Harrow, Jared Harris, Larry Pine. (1 h 33.)

■ Grand Prix du jury au dernier festival de Sundance, ce film s'ouvre sur une chanson qui lui tient lieu de programme. C'est assez curieusement Fréhel qui en formule le thème : *« Y en a qui vous parlent de l'Amérique, ils ont des visions de cinéma. »* Pour montrer, lui, le vrai visage de l'Amérique, Jonathan Nossiter démarre façon Cassavetes, caméra à l'épaule et au plus près des visages, dans le petit matin glauque d'un foyer pour sans-abri à New York. Et puis, sans crier gare, il part dans une tout autre direction. Celle que prend Oliver, un cadre d'IBM déclassé, lorsqu'il sort du foyer et rencontre Madeleine, une actrice au chômage qui le confond avec un metteur en scène réputé. Ce quiproquo scelle une relation où les deux partenaires, semblablement marqués par la dureté de la vie, vont se mentir et s'aimer, s'inventer des histoires et tenter d'en construire une ensemble.

Malheureusement, le réalisateur immerge ce conte urbain dans une esthétique un peu sucrée et laborieusement originale, qui use et abuse de vues léchées du Queens avec les tours de Manhattan en arrière-plan, et qui compose de multiples figures exotiques à partir d'un monde pourtant bien banal, celui de la déchéance et de la souffrance humaines. *Jacques Mandelbaum*

Le contentieux germano-russe sur les biens culturels rebondit

Un fragment de la chambre d'ambre, le cabinet impérial de Tsarskoïe Selo vient d'être retrouvé à Brême. Le Parlement russe a récemment décidé de nationaliser les « trophées » pris à l'Allemagne nazie

LA CHAMBRE D'AMBRE de Tsarskoïe Selo, dont un fragment aurait été retrouvé en Allemagne, va-t-elle remettre en cause le vote du Parlement russe (*Le Monde* du 15 mai) qui venait de décider de « *nationaliser* » définitivement les « *trophées de guerre* » enlevés à l'Allemagne nazie ? Ce nouvel épisode illustre la complexité du dossier de la « restitution » des biens culturels entre la Russie et l'Allemagne. Qu'est-ce que la chambre d'ambre ? Une œuvre mythique, ensemble de tableaux en marqueterie d'ambre sculptée offert en 1716 par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier, au tsar Pierre le Grand, et installée dans la résidence d'été de l'empereur à Tsarskoïe Selo, près de Saint-Pétersbourg. Ces pièces seront intégrées dans une pièce du palais construit, à partir de 1752, par l'architecte Rastrelli pour l'impératrice Catherine II.

La chambre d'ambre est considérée comme un des joyaux du palais. La révolution de 1917 épargne Tsarskoïe Selo, rebaptisé Pouchkine. En 1941, des soldats de la Wehrmacht l'occupent et démontent le cabinet pour le transporter au château de Königsberg (aujourd'hui Kaliningrad), capitale de la Prusse. L'armée rouge assiège la ville en 1944. Bombardée, celle-ci est presque entièrement détruite. On perd toute trace de la chambre d'ambre. Le château de Tsarskoïe Selo, que les Allemands ont fait sauter avant leur retraite, est lentement et pieusement reconstitué par les Soviétiques – sans sa pièce maîtresse.

Coup de théâtre le 13 mai : on retrouve chez un notaire de Brême, port du nord de l'Allemagne, un fragment (55 centimètres sur 70) de mosaïque d'ambre. Le directeur du musée de Tsarskoïe Selo, Ivan Saoutov, débarque le lendemain dans la ville hanséatique, accompagné de spécialistes russes qui authentifient le fragment : ce dernier fait bien partie de la célèbre chambre.

Une œuvre mythique offerte en 1716 par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier au tsar Pierre le Grand

Ivan Saoutov reste prudent. Il estime peu probable que cette découverte permette de retrouver l'intégralité de l'œuvre. Les présidents des deux Chambres du Parlement russe, qui avaient fait voter les lois « *nationalisant* » les biens culturels saisis par les Soviétiques en Allemagne nazie, ont commencé par mettre en doute la découverte. « *On nous a déjà souvent dit qu'on avait trouvé quelque part la chambre d'ambre* », déclare Egor Stroïev, le président du Conseil de la fédération (Chambre haute). « *Qu'ils nous montrent ce qu'ils ont trouvé* », renchérit Guennadi Seleznev, le président de la Douma (Chambre basse).

Pourtant le mythe de la chambre d'ambre est si fort et le désir d'en récupérer, ne serait-ce qu'un fragment, est si puissant en Russie que cette modeste trouvaille risque d'ébranler la décision du Parlement russe de ne rien restituer des « *trophées* » considérés comme la juste rançon des destructions et des pillages opérés par les nazis sur le sol russe. L'un des vice-présidents de la Douma, le député Alexandre Chokhine, réclame, bien sûr, le retour de ce morceau de la chambre d'ambre à Tsarskoïe Selo. Il reconnaît néanmoins que cette mosaïque sera l'occasion, pour les Allemands, de négocier le retour d'une partie de leurs biens culturels détenus par la Russie – le trésor de Priam, par exemple. Et il estime que la loi adoptée par le Parlement ne peut être « *qu'un obstacle dans ce genre de négociations* ». A Bonn, le 15 mai, des experts allemands de la Commission germano-russe de restitution ne cachaient d'ailleurs pas que la mosaïque pourrait être incluse dans les négociations avec Moscou sur la restitution des œuvres d'art. Tandis que, prudent, un porte-parole du ministère allemand des affaires étrangères déclarait qu'il fallait attendre « *que toutes les expertises sur l'authenticité de la mosaïque soient achevées avant de décider de la conduite à tenir* ».

Du coup, Egor Stroïev fait marche arrière. Il indique que la loi votée par le Parlement russe a été adoptée « *sous le coup de l'émotion* », à un moment où l'anniversaire de la victoire de 1945 rappelait aux membres du Conseil de la fédération « *leur responsabilité envers les anciens combattants. Je pense qu'avec le temps nous arriverons à trouver une bonne solution* ». Curieusement, la découverte de cette mosaïque intervient alors que le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, devait assister à Tsarskoïe Selo, dans la soirée du 16 mai, à une cérémonie au cours de laquelle aura été remis plus d'une tonne d'ambre destinée à la reconstitution de la fameuse chambre !

Emmanuel de Roux

Normand Chaurette donne la parole à six femmes de Shakespeare

La Comédie-Française crée une nouvelle pièce du Québécois autour d'Anne Warwick, sœur de Richard III. Amante de son frère George, elle fut atrocement punie par sa mère

LES REINES, de Normand Chaurette. Mise en scène : Joël Jouanneau. Avec Christine Fersen, Catherine Hiégel, Martine Chevallier, Emmanuelle Meyssignac, Cécile Garcia Fogel et Océane Mozas.
COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 45. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 15 juin.

Richard III, le roi de Shakespeare, était fils de la duchesse d'York, qui fut la mère d'un autre roi, Edouard IV, et d'une dizaine d'autres enfants. Les poètes dramatiques veulent que l'un de ces rejetons, Anne Warwick, ait été l'amante de l'un de ses frères, George, et que sa mère, pour la punir, lui ait fait couper les deux mains et la langue. L'existence réelle d'Anne Warwick n'a pas été prouvée. Normand Chaurette, actuellement numéro un du théâtre à Montréal (il a plusieurs longueurs d'avance), pose sur les planches la « galère » de cette méchante mutilation. La pièce a pour nom *Les Reines*.

Normand Chaurette, grand dévoreur de Shakespeare (dont il a traduit plusieurs pièces en français), fait un reproche au grand patron : il estime que la parole des femmes, chez lui, se limite à du « *lamento* ». Par esprit de vengeance, ou de justice, il a écrit une pièce qui donne la parole, pour de bon, à huit reines de Shakespeare, mais comme il ne parvenait pas à dominer la situation, il a finalement réduit l'effectif à six femmes (dont la pauvre Anne Warwick et sa mère). Il croise souvent, en route, Shakespeare, surtout celui de *Richard III* et de *Henri VI*, mais il prend ses héroïnes avant qu'elles entrent en scène, ou après qu'elles en sortent. Lorsqu'elles échappent à Shakespeare, somme toute.

L'« histoire », comme l'on dit, est incompréhensible, ne serait-ce que parce qu'Anne Warwick, à qui les bourreaux ont coupé la langue, ne cesse de tenir des discours incendiaires.

Incompréhensible, mais c'est sans importance aucune : l'auditoire est sous hypnose, enthousiaste, pieds et poings liés, tant ce qui est joué et dit sur la scène est multicolore, illuminé, rebondissant, archi-comique, archi-tragique, et tant nous sommes comblés simplement aussi par la splendeur du dialogue. Bien sûr, le metteur en scène Joël Jouanneau a jeté son dévolu sur l'un des as du décor, Jacques Gabel, l'un des as du costume, Patrice Cauchetier, l'un des as des lumières, Franck Thévenon, l'un des as de la bande son, Pablo Bergel. Et Joël Jouanneau lui-même risquerait peut-être de devenir, un jour, un as lui aussi s'il voulait bien admettre enfin de ne pas obliger ses acteurs à hurler comme des sourds. Mais le cas est désespéré, semble-t-il, et les trois actrices Christine Fersen (la Duchesse d'York), Catherine Hiégel (la Reine Marguerite) et Martine Chevallier (la Reine Elisabeth) se montrent une fois de plus, contre vents et marées, des géantes de leur art. Leurs trois camarades, bien méritantes, périssent quelque peu sous leurs propres cris.

Avec *Les Reines*, Normand Chaurette ne fait pas ses débuts en France. En 1990, Gabriel Garran avait mis en scène une chose très étonnante, *Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues* – c'était l'histoire de géologues envoyés en Afrique pour y déceler des nappes d'eau souterraines et qui revenaient à Montréal bredouilles (*Le Monde* du 18 décembre 1990). Et l'année dernière, au Festival d'Avignon, Normand Chaurette avait fait un triomphe avec son *Passage de l'Indiana* (*Le Monde* du 12 juillet 1996), qu'avait mis en scène le Québécois Denis Marleau.

L'auditoire est sous hypnose, enthousiaste, pieds et poings liés, tant ce qui est joué et dit sur la scène est multicolore, illuminé, rebondissant, archi-comique, archi-tragique

C'est pourquoi Denis Marleau va être le premier Québécois à donner, dans la Cour d'honneur du palais des Papes, le coup d'envoi du Festival d'Avignon, le 10 juillet prochain. Mais c'est le chef-d'œuvre de Lessing, *Nathan le Sage*, qu'il mettra en scène, et non pas la dernière œuvre de Normand Chaurette, *Stabat Mater*, – « *pièce à 24 femmes* », annonce l'auteur, d'un ton sans réplique.

Michel Cournot

« Guernica » au cœur d'une nouvelle querelle entre Basques et Castillans

MADRID
de notre correspondante

« *En somme, les bombes sont pour les Basques, les œuvres d'art pour Madrid !* » Tel est le commentaire ulcéré du président du Parti nationaliste basque (PNV), Javier Arzalluz, apprenant que le célèbre tableau de Picasso *Guernica*, symbole parmi les symboles pour les Basques du drame vécu par leur pays au temps de la guerre civile et de la dictature, ne serait pas prêté par le musée madrilène Reina Sofia pour l'inauguration, le 3 octobre, du Musée Guggenheim de Bilbao. Il donne bien le ton de la polémique qui est en train de se faire jour dans la Péninsule.

Javier Arzalluz enfonce le clou, soutenu en cela par tous les partis et toutes les institutions locales, y compris le Parti populaire du chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, qui estiment que la décision du Reina Sofia est dépourvue « *de jugement et de sensibilité* » : « *Officiellement, on nous explique que le tableau n'est pas techniquement en état de supporter un voyage supplémentaire*, explique le président du PNV. *Il a pourtant déjà été prêté et a changé de place trente-deux fois. Je ne vois pas en quoi une trente-troisième pourrait lui être précisément fatale. A moins, bien sûr, que le gouvernement ne pense que Guernica, une fois au Pays basque, n'en reviendra plus.* »

« VEXATION POLITIQUE »

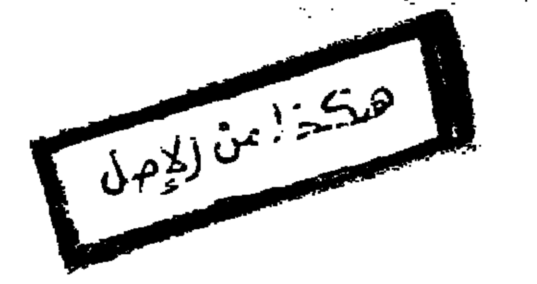
Il est vrai que depuis son retour du Musée d'art moderne de New York à Madrid en 1981, où il fut l'hôte du Prado puis – non sans autres polémiques – celui du Reina Sofia depuis 1992, *Guernica* est réclamé par les Basques. Notamment par Eduardo Vallejo, le maire de la petite ville-martyre écrasée par les bombes de l'aviation allemande en avril 1937. Ce dernier estime que la garde du tableau, dont Picasso lui-même avait interdit le retour en Espagne tant que durerait la dictature, revient « *moralement* » à sa ville. Autant dire que lorsque les experts du Reina Sofia ont rendu leurs conclusions, rédigées sur presque une centaine de pages, et annoncé le 14 mai que *Guernica* ne serait « *plus jamais prêté* », ni aux Basques ni à personne d'autre, car il souffrirait « *des dommages irréversibles* », la réaction a été brutale.

M. Vallejo n'a pas hésité à affirmer, pour sa part, que José Maria Aznar, qui a parfois du mal à maintenir une alliance « *sereine* » avec ses alliés gouvernementaux, les nationalistes basques, « *vient de perdre une superbe occasion de satisfaire certaines demandes historiques du peuple basque* ».

Esperanza Aguirre, le ministre de l'éducation et de la culture, embarrassée, a préféré se réfugier derrière un verdict « *technique* », qui dépasse, dit-elle, les compétences d'un ministre. Est-ce la fin de l'interminable odyssée de *Guernica* ? Plusieurs demandes de prêt ont été refusées ces dernières années (entre autres une demande française pour l'exposition « Face à l'histoire », au Centre Georges-Pompidou, et une demande japonaise, à l'occasion du cinquantième anniversaire d'Hiroshima).

Mais les Basques n'en démordent pas, s'estimant bafoués et ignorés par une décision qui fait figure, à leurs yeux, de « *vexation politique* ». Surtout au moment où, pour célébrer le soixantième anniversaire du bombardement de Guernica, les Allemands eux-mêmes ont fini par faire officiellement leur *mea culpa* auprès du Pays basque.

Marie-Claude Decamps

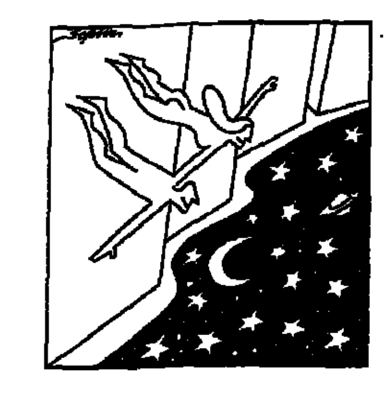


nd Chaurette donne la par
x femmes de Shakespeare

هكذا من الإصل

Le théâtre a rendez-vous à Dijon

« En mai », le festival le plus intéressant de la fin de saison



POUR sa huitième édition, « Théâtre en mai » change de nom. Il s'appelle « En mai », tout simplement. Mais il reste fidèle à la ligne qui a assis son excellence : présenter un panorama, électif, de la création théâtrale. Créé par François Le Pillouer – actuel directeur du Théâtre national de Bretagne – ce festival dijonais a permis de découvrir des metteurs en scène comme Stéphane Braunschweig ou... Dominique Pitoiset, lequel dirige aujourd'hui le Théâtre national de Bourgogne, et En mai.

A côté de l'extraordinaire *Bernadejte*, d'Alain Platel et Arne Sierens, et du *Voyage de Lina Bögli* mis en scène par Christoph Marthaler – deux spectacles-phares signés par des aînés – le festival est, à son habitude, centré autour de jeunes personnalités. Ainsi, Stéphanie Chévara met en scène *Liliom*, de Ferenc Molnar ; Jacques Osinski a choisi une pièce peu connue de Horvath, *Sladek, soldat de l'armée noire* ; Anton Kouznetsov plonge dans l'univers d'Isaac Babel, avec *Cavalerie rouge et autres récits* ; Nicolas Rossier entre *Dans le petit manoir*, de Witkiewicz ; Véronique Timsit signe sa première mise en scène, avec *Zoo* – d'après le roman de Victor Chklovski – après avoir été assistante de Klaus-Michael Grüber pour *Splendids'*.

★ **Renseignements-réservations au Théâtre national de Dijon-Bourgogne, 6, rue Rameau, Dijon. Du 17 au 31 mai. Tél. : 03-80-30-12-12.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Fête contre le chômage
Cent cinquante artistes accueillent, dimanche 18 mai, la Marche européenne contre le chômage qui se déroule depuis un mois et se termine le 14 juin. Des défilés viennent de Grande-Bretagne, Finlande, Irlande, Espagne, Allemagne. Les artistes des Frigos du treizième arrondissement organisent des concerts (Yann et les Abeilles, Negro politain, Louise attaque...), des spectacles de rue avec l'Ecole du cirque, des interventions de conteurs, photographes, graphistes.
Les Pieds en fête, Frigos, 91, quai Panhard-Levasseur (ex-quai de la Gare), Paris 13e. De 12 heures à 24 heures, le 18 mai. Mo Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-42-77-04-73.

Pedro Abrunhosa & Bandemonio
La barbiche bien dessinée et les allures de rocker en rupture de ban, Pedro Abrunhosa est un Portugais de Porto qui a multiplié les collaborations internationales en tout genre (Maceo Parker, des musiciens de l'entourage de Prince ou de Boulou Ferré). Venu du jazz, il accède au succès international en 1995 avec l'album *Viagens*, et à la couverture du magazine américain *Billboard*, grâce à un éclectisme effronté, confirmé par *Tempo*, son dernier opuscule (Polydor).
Zénith, 211, avenue Jean Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 19 h 30, le 17. Tél. : 01-42-31-31-31.

Tanger
Après *Diabologum* il y a quelques mois, Tanger promet d'être l'autre révélation d'un rock français qui conceptualise bruits et mots avec intelligence. D'autant que, comme l'indique son patronyme oriental, ce groupe n'hésite pas à faire voyager ses *larsens* au-delà de la Méditerranée.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-87-25-91. 50 F.

Orlando Poleo & Chaworo
Le percussionniste le plus en vue de la scène *latino* parisienne a réuni autour de lui une équipe de redoutables guerriers pour le meilleur de la salsa et du *latin jazz*. Il présente sur scène son tout nouvel album, à paraître en juin, *Cimarroneando* (Sony).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 22 heures, le 17. Tél. : 01-45-23-56-39. De 110 F à 130 F.

Soirées Isadora Duncan
Autour de tableaux inédits du peintre Jules Grandjouan représentant différentes danses de la célèbre chorégraphe, l'association Isadora Duncan France organise une rétrospective dansée, avec la participation exceptionnelle de Ligoa Duncan, une des innombrables nièces.
Danse-Théâtre & musique, 6, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. 20 heures, les 17 et 18. Tél. : 01-47-00-19-60. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ASSASSIN (S) (**)
Film français de Mathieu Kassovitz
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 +) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 +) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 +) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).

LE BAISER DU SERPENT
Film franco-allemand-britannique de Philippe Rousselot
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 +) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 +) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).

HAMLET
Film britannique de Kenneth Branagh
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 +).

LES MARCHES DU PALAIS
Film français de Bernard Dartigues
Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 +).

LES EXCLUSIVITÉS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO (Fr.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
ALMA GITANA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
LES ANGES DÉCHUS (H., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +).
ANTONIA ET SES FILLES (Hol., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 +) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
ARLETTE (Fr.) : UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
BASQUIAT (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e.
BIG NIGHT (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
BRIGANDS, CHAPITRE VII (Fr.-Géor.-It.-Suis., v.o.) : Lucernaire, 6e.
CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
CHAMANKA (Fr.-Pol.-Suis., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT (Fr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 +) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 +) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).
LA COLLINE OUBLIÉE (Fr.-Alg., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +).
LE COMMENT ET LE POURQUOI (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DIDIER (Fr.) : UGC George-V, 8e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 +).
LES ENFANTS DU SOLEIL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
L'ENVOLÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).
EVITA (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (+).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LA FÊTE BLANCHE (Rus., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
GRACE OF MY HEART (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
GRAINS DE SABLE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
JERRY MAGUIRE (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e.
KIDS RETURN (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LARRY FLYNT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e.
LEVEL FIVE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
MARION (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MARS ATTACKS ! (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC George-V, 8e ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +).
MICHAEL COLLINS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (01-42-56-52-78 +) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +).
LA MOINDRE DES CHOSES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
MOUVEMENTS DU DÉSIR (Que.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES PALMES DE M. SCHUTZ (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
LE PATIENT ANGLAIS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 +) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; UGC George-V, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +).
LA PLANTE HUMAINE (Can.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
PORT DJEMA (Fr.-Gr.-It.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 +).
LA PROMESSE (Bel.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
QUADRILLE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 +).
LES RANDONNEURS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
RIDICULE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
ROMÉO ET JULIETTE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Pathé Wepler, 18e (+).
SCHIZOPOLIS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
SEXY SADIE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +).
SHINE (Austr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 +).
LE SORT DE L'AMÉRIQUE (Que.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
THE PILLOW BOOK (Fr.-Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
TIETA DO BRASIL (Brés., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e.
TYKHO MOON (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e.
UN AIR DE FAMILLE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Triomphe, 8e.
UN ÉTÉ A LA GOULETTE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
UN INSTANT D'INNOCENCE (Fr.-Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 +).
LA VÉRITÉ SI JE MENS ! (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 +) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 +) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).
LE VILLAGE DE MES RÊVES (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 +).
WHEN WE WERE KINGS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 +) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 +).

LES REPRISES

L'APPÂT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 +) ; Lucernaire, 6e.
CABARET (A., v.o.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 +) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 +) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
HOLIDAY (A., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 +).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
LE PROFESSEUR TARANNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 +) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 +).
SUBARNAREKHA (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 21 h 50.
L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 50.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 13 h 30.
CABARET (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) samedi 20 h 15, dimanche 18 h.
DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 15 h 50.
GOOD MEN, GOOD WOMEN (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
HENRY V (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
LA JETÉE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 20.
LA MAIN (Tch.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 20.
MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 18 h 10.
METROPOLIS (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 +) dimanche 16 h 15.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 50.
QUATRE HISTOIRES COMIQUES (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h 10.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 16 h 20.
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 18 h 20.
VIRIDIANA (Mex., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) samedi 16 h, 18 h, 20 h.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +) samedi 19 h 15.

FESTIVALS

***50 ANS DE CANNES*, UN FESTIVAL DE RÉVÉLATIONS** (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). *Possession, mar. 16 h 15 ; Cria Cuervos*, dim. 16 h 15 ; Fitzcarraldo, dim. 20 h 30.
50 ANS DE PALMES D'OR (v.o.), Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89). Secrets et mensonges, lun. 21 h 30 ; Padre Padrone, lun. 16 h 30 ; Blow-up, mar. 16 h ; Othello, dim. 22 h ; Underground, sam. 20 h ; Orfeu Negro, mar. 14 h ; la Dolce Vita, mar. 18 h ; les Parapluies de Cherbourg, dim. 14 h ; le Troisième Homme, lun. 14 h ; le Guépard, sam. 16 h 30, dim. 19 h ; Mort à Venise, dim. 16 h 30, lun. 19 h ; Film surprise, mar. 21 h.
7 FILMS DE DREYER, LE MAÎTRE DANOIS (v.o.), Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34). Ordet, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vampyr, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Maître du logis, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Passion de Jeanne d'Arc, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
BOB RAFELSON (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). le Facteur sonne toujours deux fois, dim. 12 h, 22 h 10 ; Aux sources du Nil, sam. 22 h 10 ; la Veuve noire, lun. 12 h, 22 h 10 ; The King of Marvin Gardens, mar. 12 h, 22 h 10.
CANNES, 50 ANS DE FESTIVAL, *Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +)*. Monsieur Klein, sam. 18 h 30, 21 h 20 ; Midnight Express, dim. *14 h 15, 16 h 45, 22 h 10 ; l'Homme* blessé, lun. 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h 10 ; la Sentinelle, mar. 14 h, 17 h, *21 h.*
CANNES DANS VOTRE SALLE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). la Dolce Vita, sam. 17 h, lun. 13 h 30, mar. 18 h 30 ; Mash, sam. 22 h 30, lun. 16 h 45, mar. 14 h ; Cyrano de Bergerac, dim. 13 h 45, lun. 19 h.
CARTE BLANCHE A JEAN-CLAUDE BIETTE, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Loin de Manhattan, mar. 16 h 45 ; le Complexe de Toulon, mar. 18 h 15.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 +). Un été sans histoires, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). le Roi et l'Oiseau, sam. 16 h, dim. 11 h 40, 16 h.
CYCLE ABEL LE REBELLE (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +). The King of New York, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Ange de la vengeance, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Addiction, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, *22 h* ; Nos funérailles, mar. 14 h, 16 h ; Snake Eyes, mar. 19 h, 21 h 30.
CYCLE DAVID LYNCH (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Twin Peaks, mar. 22 h ; Eraserhead, *dim. 22 h ; Dune, sam. 22 h* ; Sailor et Lula, lun. 22 h.
DEMY TOUT ENTIER, Denfert, 14e (01-43-21-41-01 +). Peau-d'Ane, *dim.* 15 h 10, lun. 15 h 10 ; Lady Oscar, mar. 15 h 40.
DEMY TOUT ENTIER, Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Peau-d'Ane, dim. 14 h, lun. 14 h ; Lola, mar. 14 h.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). Dieu sait quoi, dim. 11 h 30 ; Un chant d'amour, dim. 14 h ; Nathalie Granger, dim. 18 h ; Chouette aveugle, dim. 20 h 15.
DOUGLAS SIRK (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Ecrit sur du vent, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Demain est *un autre jour, dim. 14 h*, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Ronde de l'aube, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mirage de la vie, mar. 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40.
FILMS ET ART, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Gérard Titus-Carmel dessinant le Grand Arc III, sam. 16 h ; Louis Cane, Paris mai 1981, sam. 19 h ; les Recyclés, 9 tableaux de Gloria Friedman, dim. 16 h ; Dessin n 13992 sc, dim. 19 h.
HOMMAGE A ROBERT BRESSON, Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Une femme douce, sam. 22 h ; Lancelot du Lac, dim. 22 h ; l'Argent, lun. 22 h ; les Dames du bois de Boulogne, mar. 22 h.
HOMMAGE A ROLAND TOPOR, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). les Rêves de Topor, mar. 13 h.
JEUNE CINÉMA FINLANDAIS (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Pater Noster, sam. 16 h.
KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). l'Impossible Mr. Bébé, dim. *18 h, 20 h* ; Madame porte la culotte, sam. 16 h, 20 h, mar. 16 h, 20 h ; Indiscrétions, lun. 16 h, 20 h.
NUIT DE LA TRILOGIE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 +). le Retour du Jedi, sam. 0 h 30.
ODYSSÉE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU A TRAVERS LES OCÉANS, Institut océanograpique, 5e (01-44-32-10-90). le Chant du dauphin, sam. *16 h*, dim. 15 h, 16 h.
PALESTINE : ÉCRANS DE MÉMOIRE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Couvre-feu, sam. 17 h ; Nous sommes les soldats de Dieu, dim. 15 h ; Haïfa, dim. 17 h.
SEPT COMÉDIES LATINES (v.o.), Latina, 4e (01-42-78-47-86). le Roi ébahi, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Comédie de Dieu, dim. 14 h, 17 h 30, 21 h ; Mi-fugue, mi-raisin, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une famille formidable, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
SPLENDEURS DE LA COMÉDIE MUSICALE (v.o.), Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 +). la Belle de Moscou, sam. 0 h.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). la Huitième Femme de Barbe-Bleue, sam. 17 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; To be or not to be, dim. 15 h 15, 17 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; The Shop Around the Corner, lun. 15 h 15, 17 h 10, 20 h 10, *22 h 10* ; le Ciel peut attendre, mar. 15 h 15, 17 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
WESTERN STORY (v.o.), *Action Christine*, 6e (01-43-29-11-30). les Deux Cavaliers, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Il était *une fois dans l'Ouest, dim. 14 h*, 17 h 20, 20 h 40 ; le Soldat bleu, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Homme *des vallées perdues, mar. 14 h, 16 h 30*, 19 h, 21 h 30.
WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le *Champo-Espace Jacques-Tati*, 5e (01-43-54-51-60 +). Tombe les filles et tais-toi, sam. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, dim. 12 h 05, 14 h, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Stardust Memories, lun. 12 h 05, 14 h, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Meurtre mystérieux à Manhattan, mar. 12 h 05, 14 h, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Carte blanche à Gilles Jacob : les Maîtres de la mer (1939, v.o.), de Frank Lloyd, 16 h 30 ; Divorce à l'italienne (1962, v.o. s. t. f.), de Pietro Germi, 19 h ; l'Avventura (1960, v.o. s. t. f.), de Michelangelo Antonioni, 21 h.
MARDI
Conférence d'Alain Bergala : l'Intervalle, 18 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE (01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : le Baiser (1929), de Jacques Feyder, 17 h ; le Diable s'en mêle (1941, v.o. s. t. f.), de Sam Wood, 19 h 30 ; On murmure dans la ville (1951, v.o. s. t. f.), de J. L. Mankiewicz, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

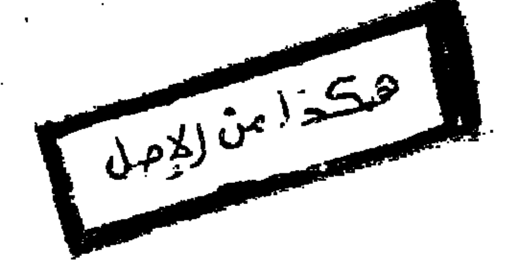
SALLE GARANCE (01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : la Source thermale d'Akitsu (1962, v.o. s. t. f.), de Kiju Yoshida, 14 h 30 ; Histoire écrite sur l'eau (1965, v.o. s. t. f.), de Kiju Yoshida, 17 h 30 ; Promesse (1986, v.o. s. t. f.), de Kiju Yoshida, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma japonais : Eros + Massacre (1969, v.o. s. t. f.), de Kiju Yoshida, 14 h 30 ; Coup d'Etat (1973, v.o. s. t. f.), de Kiju Yoshida, 17 h 30 ; Passion obstinée (1967, v.o. s. t. f.), de Kiju Yoshida, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles. (01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Maîtres et valets : Deux têtes folles (1963, v.o. s. t. f.), de Richard Quine, *14 h 30* ; les Contes des chrysanthèmes tardifs (1939, v.o. s. t. f.), de Kenji Mizoguchi, 16 h 30 ; les affaires sont les *affaires (1942), de Jean Dréville, 19 h* ; Entente cordiale (1912), de Max Linder ; la Folle Ingénue (1946, v.o. s. t. f.), d'Ernst Lubitsch, *21 h.*
MARDI
Maîtres et valets : Elena et les Hommes (1956), de Jean Renoir, 14 h 30 ; Tu m'as sauvé la vie (1950), de Sacha Guitry, 16 h 30 ; Samyong le muet (1964, v.o. s. t. f.), de Sang Okk, 19 h ; Cette nuit ou jamais (1973, v.o. s. t. f.), de Daniel Schmid, 21 h ; Avant-première : Film surprise, 20 h 30.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.





هكذا من الأصل

SAMEDI 17 MAI

TF 1

20.45

VOUS NE RÊVEZ PAS !
Divertissement présenté par Nagui (120 min). 745253
Emission spéciale Fête des mères. Les futurs candidats seront accompagnés de leurs mamans...

22.45

HOLLYWOOD NIGHT
L'enquête interdite.
Téléfilm O de Bobby Roth, avec Peter Weller, Sela Ward (120 min). 4860524
Par hasard témoin d'un meurtre, un policier poursuit en vain le tueur. De retour sur le lieu du crime, ses collègues sont déjà là...

0.45 Formule foot.

1.20 et 2.00, 3.00, 4.45 TF 1 nuit. 1.35 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.10 Histoire des inventions. Documentaire. [5/6] Inventer pour tuer (rediff.). 3.15 Permeke. Documentaire. 4.55 Musique. Concert. 5.20 Histoires naturelles (rediff., 25 min).

France 2

20.55

QUI EST QUI ?
Divertissement présenté par Marie-Ange Nardi, avec la collaboration de Jean-Luc Reichmann (135 min). 4695974
Divertissement interactif, proposé en semaine à 18 h 45, le jeu Qui est qui ? s'installe en prime-time.

23.10

MUSIC STARS À DALIDA
Emission présentée par Michel Drucker (80 min). 3325036
Un portrait de la star défunte que Michel Drucker a souhaité le plus fidèle possible.

0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Signé Croisette.
0.55 La 25e heure.
D.W. Griffith (cinéaste) (160 min). 82303708

3.35 Bouillon de culture (rediff.). 4.35 Rapport du Loto. 4.40 Taratata (rediff., 90 min).

France 3

20.50

L'HISTOIRE DU SAMEDI
L'AVOCATE.
Accident de chasse.
Téléfilm de Jean-Claude Sussfeld, avec Corinne Dacla (95 min). 278458
Laura, qui a ouvert son propre cabinet, accepte de défendre une femme accusée d'avoir tué son mari.

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Rémy Grumbach. [2/2] C comme Cinéma, Cannes, Chalais (60 min). 5709185

23.25 Journal, Météo.
23.50 Grain de philo.
Magazine. Procréation ou reproduction ? Avec Sylviane Agacinski, Alain Etchegoyen, Jacques Testard (55 min). 591098
0.47 Guerres privées. Série.
Remue ménages.

1.40 Guerres privées. Série. Le temps du partage. 2.35 Musique graffiti. Magazine. Stamitz (15 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : L'ELDORADO DU ROI SALOMON
L'énigme du Zimbabwe.
Documentaire de Dieter Grossherr (1995, 55 min). 4883659
Sur les traces de l'explorateur allemand Carl Mauch qui pensait avoir trouvé l'Ophir du Livre des rois en septembre 1871.

21.40

L'AVOCAT
Liberté sous condition. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug [2/2] (40 min). 1435543

22.20 Metropolis.
Magazine. Cannes ; Jeunes gens en colère : les nouveaux auteurs "underground" en Europe ; Interview : D.J. Spooky (60 min). 4013475
23.20 Music Planet : Madonna.
Documentaire de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (60 min). 7171678
0.20 Les Meilleures Intentions.
Téléfilm de Bille August, avec Samuel Fröler, Pernilla August [2/4] (1992, v.f., 75 min). 1776465
2.00 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).
2.30 Trophée qui chante.
Court métrage (rediff., 20 min). 2817128

M 6

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL
L'AVENTURE CONTINUE.
Série (165 min). 83601833
Un sénateur venu d'ailleurs, avec Perry King.
Un médecin découvre lors d'une radio faite sur un homme politique que celui-ci est un extra-terrestre qui projette l'extinction de la race humaine.
Frères de sang O, avec Martin Kemp.
Deux frères se livrent un impitoyable combat pour le contrôle d'une société pharmaceutique.
Si les murs pouvaient parler O.
Un scientifique, hermétique aux phénomènes surnaturels, fait la connaissance d'une femme hantée par l'esprit de son fils, mort dans d'étranges circonstances.

23.30 Le Cimetière oublié.
Téléfilm O de John Patterson, avec David Soul (100 min). 3471307

1.15 Rock express. Magazine. 1.35 La Nuit des clips (385 min).

Canal +

19.45

MULTIFOOT
En direct. Championnat de France D1. 37e journée. Avant-matchs. 20.00 Coups d'envoi (175 min). 41525630
Avec Monaco, sacré champion de France, le suspense se déplace sur les qualifications européennes.

22.55 Flash d'information.

23.00

UN DIVAN À NEW YORK ■ ■
Film de Chantal Akerman, avec Juliette Binoche, William Hurt (1995, 104 min). 7478543

0.45 Mon homme ■
Film de Bertrand Blier (1995, 95 min). 9925302
2.20 M.A.S.H. ■ ■ ■
Film de R. Altman (1970, v.o., 115 min). 67233654
4.15 Les Fraises sauvages ■ ■ ■
Film d'Ingmar Bergman (1957, N., v.o., 90 min). 7177470

Radio

France-Culture

20.45 Fiction.
Une demande en mariage ou les drôles de noces de Saint-Simon, de Philippe Derrez.
22.35 Opus. Jean Guidoni.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Des incidents ordinaires, d'Edward Limonov. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra.
Donné le 7 mai, à l'Opéra Bastille, par les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Armin Jordan : *La Clémence de Titus*, de Mozart, Keith Lewis (Tito Vespasiano), Cynthia Lawrence (Vitellia)...
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Zoltan Kocsis, piano.

22.35 Da Capo. Œuvres de Schubert, Saint-Saëns, Waxman. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Pain noir.
Téléfilm de Serge Moati [7/8] (1978) (90 min). 49638611
21.30 Bonjour cinéma.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête (France 2 du 26/4/97).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Derniers voyages.
Les deux morts de Joseph Staline.
21.35 Sangliers de métier.
21.50 Portraits d'Alain Cavalier.
[5/24]. La brodeuse.
22.05 L'Histoire du Pandora.

Animaux

21.00 Le Monde sauvage.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Le Monde de la nature.
23.00 Wildlife International.

Paris Première

20.00 et 23.30 Le J.T.S. Spécial Cannes.
21.00 Danse sportive.

France Supervision

20.50 Récital Dietrich Fischer-Dieskau.
Concert
22.15 Cap'tain Café.
Magazine.
23.15 Mélanie. Téléfilm d'Emmanuel Finkiel (1996) (90 min). 87837123

Ciné Cinéfil

19.55 Actualités Pathé n° 2.
20.45 Le Club. Pierre Jolivet.
22.05 Hollywood :
23.00 En route pour le Maroc (Road to Morocco) ■
Film de David Butler (1942, N., v.o., 80 min). 3198814

Ciné Cinémas

20.45 Les Années infernales.
Téléfilm d'Anthony Page [1/4] (1989), avec Sam Waterston (95 min). 7993543
22.20 45 ans de Festival de Cannes.
23.25 Mort d'un commis voyageur ■ ■
Film de Volker Schloendorff (1985, 135 min). 91198765

Festival

20.40 L'Enfant des loups.
Téléfilm de Philippe Monnier [2/3], avec Marisa Berenson (90 min). 12874833
22.10 La Chambre secrète.
Téléfilm de Didier Haudepin (1987), avec Jean-Pierre Léaud (55 min). 98162678

Téva

20.55 Clara.
Téléfilm d'Andrea et Antonio Frazzi [1 et 2/4] (186 min). 595033456

Série Club

19.55 Highlander. Final.
20.45 Le Saint, la saga. Vendetta pour le Saint.
22.20 Code Quantum.
La mégère et le marin.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones.
Bénarès, janvier 1910.
0.00 Mission impossible.
Gitano.
0.45 La Famille Addams.
Le grand amour de Morticia (25 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends (3e saison).
Celui qui bricolait. Celui qui se souvient.
21.50 Spin City. Tommy Dugan.
22.10 Chronique californienne. Magazine.
22.15 T'as pas une idée ?
Invité : Claude Berri.
23.15 Le Fugitif.
Un curieux bonhomme.
0.05 Classic Trucks.
[3/3]. Classic Monsters.

Disney Channel

19.40 Dinosaures.
Super héros ou super zéro.
20.10 Planète Disney.
21.00 Des couacs en vrac.
21.20 Animalement vôtre.
21.50 Les dauphins ont-ils une âme ?
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur.
Quel punch.
23.30 SOS Polluards.
23.55 Sports (65 min).

Voyage

20.00 Destination golf.
20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.50 Deux jours en France.
Magazine.
23.05 Lacs d'Europe.
Le lac de Constance.
23.25 Chronique Lanzmann.

Eurosport

16.15 Tennis. En direct.
Tournoi de Rome : 2e demi-finale (105 min). 4638340
18.00 Motocyclisme.
Résumé. Grand Prix d'Italie : essais.
19.00 Tennis. En différé.
Tournoi de Rome. 1re demi-finale.
21.00 Sport de force.
22.00 Boxe. Championnat WBC.
Poids lourds-légers. Roy Jones Jr (E-U) - Montell Griffin (E-U).
23.00 Pole Position (60 min).

Muzzik

21.00 A la recherche de Rosamunde.
21.40 Doudy.
22.20 Fidelio. Opéra en deux actes de Ludwig van Beethoven (130 min). 50308291
0.30 Classic Meet Jazz.
Concert (60 min). 3132654

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.00 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 18 MAI

TF 1

16.45 Disney Parade. Splash too ; Les chevaux à Chantilly ; Dingo fait de l'équitation.
17.55 Vidéo gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 7 sur 7. Magazine.
Invité : Robert Hue.
20.00 Journal,
Invité : Philippe Séguin. L'image du sport, Tiercé, Météo.

20.45

GUET-APENS
Film O de Roger Donaldson, avec Alec Baldwin (1993, 120 min). 227470
Remake bien inutile du film tourné en 1972 par Sam Peckinpah avec Steve McQueen et Ali McGraw.

22.45 Ciné dimanche.
Les films dans les salles.

22.55

SNIPER, TIREUR D'ÉLITE
Film O de Luis Llosa, avec Tom Berenger, Billy Zane (1992, 105 min). 706876

0.40 Monpti ■ ■
Film d'Helmut Kautner (1957, 100 min). 6127364
Comédie dramatique sur laquelle pèse la fatalité sociale. Un film très rare et méconnu qui délivra Romy Schneider du mythe sucré de Sissi.

2.20 et 4.40 TF1 nuit. 2.35 Les Saisons de Joseph Haydn. Concert. 4.55 Musique. Concert. 5.10 et 5.40 Histoires naturelles (25 min).

France 2

16.50 Naturellement :
Le monde du National Geographic. Etosha, un lac au cœur du désert africain (60 min). 5344321
17.50 Stade 2. Magazine.
18.55 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour.
Avec Jean-Hugues Anglade et Christophe Lambert.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

LA REINE MARGOT ■ ■
Film O en deux parties de Patrice Chéreau, avec Isabelle Adjani. La Main de Dieu ; La Cuiller du Diable (1993, 195 min). 21588418
Patrice Chéreau et Danièle Thompson ont adapté le roman d'Alexandre Dumas comme une tragédie sombre et cruelle de la passion du pouvoir, de la passion amoureuse et du commencement de la fin pour la dynastie des Valois.

0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Signé Croisette.
Magazine.
0.30 Musiques au cœur
Magazine présenté par Eve Ruggieri. La Flûte enchantée (170 min). 40114203

3.20 Savoir plus santé. Magazine (rediff.). 4.10 Polémiques. Magazine (rediff.). 4.55 Aux marches du palais. Documentaire. [2/2] J.F. Kennedy. 5.10 Urti. Documentaire. De Zola à Sultzer (30 min).

France 3

17.55 Corky, un ado pas comme les autres. Série.
La dernière danse.
18.45 Y'a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information.
Avec Dominique Strauss-Kahn.
20.05 Météo.
20.10 La Vipère noire. Série.
La chasse aux sorcières.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
La fin du voyage.
Série, avec Horst Tappert (65 min). 578885

21.55 Y'a pire ailleurs.
Présenté par D. Vincenti.
22.30 Dimanche soir.
Invité : Lionel Jospin.
23.35 Journal, Météo.

0.00

AU FIL DU TEMPS ■ ■
Film O de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, (1975, N., v.o., 170 min). 76880426
Le voyage en camion, le long de la frontière séparant les deux Allemagnes, d'un tourneur de cinéma ambulant et d'une sorte d'intellectuel, qu'il a recueilli. Deux attitudes devant l'existence, la prise de conscience des réalités d'une société de consommation selon le modèle américain.

2.50 Guerres privées. Série. 3.45 Musique graffiti. (15 min).

La Cinquième

18.25 Va savoir. Le secret de l'hostie ; Au secours des maisons alsaciennes. 18.50 Le Journal du temps. 18.55 50 jours pour 50 Palmes. [50/50] 1996.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : Didon et Enée. Chorégraphie de Mark Morris, d'après l'opéra d'Henry Purcell donné par l'orchestre The Tafelmusik Baroque Orchestra.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES PIRATES
Proposée par Michel Le Bris et Michel Viotte.

20.45 Pavillon noir ■
Film de Frank Borzage, avec Paul Henreid, Maureen O'Hara (1945, N., v.f., 95 min). 933383
Film de genre hollywoodien mis en scène avec panache et humour, mais sans que s'y manifeste la personnalité romantique du réalisateur. Méfiance pour le doublage.
22.20 Les Anges noirs de l'utopie.
Documentaire de Michel Le Bris et Michel Viotte (1997, 50 min). 8049876
Les « Anges noirs » rassemblés sous le fameux drapeau aux tibias croisés, rêvent de justice et de richesse. Histoire...
23.10 Les Pirates des Caraïbes.
Documentaire (1997, 15 min). 9513925
Dans un parc d'attraction de Walt Disney.
23.25 A l'abordage !
Documentaire (1997, 35 min). 2963708
Les ingrédients d'un bon film de pirates...
0.00 Tortuga, l'île des flibustiers.
Documentaire (1997, 55 min). 15567
La mythique île de la Tortue arpentée de long en large.
0.50 Metropolis (rediff.).
1.45 Le Voyage au bout de la mer.
Documentaire (rediff., 50 min).

M 6

17.10 Le Saint.
Téléfilm de Dennis Berry, avec Simon Dutton, (105 min). 6180437
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.05 E = M 6.
20.35 et 1.00 Sport 6.
Magazine.

20.45

LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE
Magazine présenté par Patrick de Carolis. Les chemins de l'adoption (125 min). 667963
Seules cinq mille demandes d'adoption sont satisfaites chaque année.

22.50

CULTURE PUB
Magazine. Like a Virgin (30 min). 2158857
L'aventure de Richard Branson, fondateur de la maison de disques Virgin.

23.20 La Maison des fantasmes.
Téléfilm □ de Nini Grassia, avec Helmut Berger (100 min). 4645031

1.15 Motocyclisme. Grand Prix moto d'Italie. L'intégrale des deux courses en 250cc et 500cc. 2.50 Best of 100 % nouveautés. 3.50 Fan de (rediff.). 4.15 Turbo (rediff.). 4.45 Faites comme chez vous (rediff., 45 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 18.00
17.50 Cyclisme. Tour d'Italie.
2e étape : Mestre-Cervia (211 km).
18.00 Astérix et les Indiens.
Film d'animation (1994, 75 min). 1815882
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.15 Flash d'information.
19.20 Cérémonie de clôture.
20.05 Le Journal du cinéma.
Cannes 97 : Best of.

20.35

BEAUTÉ VOLÉE ■
Film de Bernardo Bertolucci, avec Liv Tyler, Jeremy Irons (1996, 115 min). 806505
Une jeune fille se découvre et découvre le sens de la vie.

22.30 Flash d'information.

22.35

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 5873055

1.05 Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles ■ ■
Film de Marcello Cesena (1994, v.o., 85 min). 5518258
Comédie macabre, emportée par un délire absolu dans le pastiche de policier de série B.
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse.
Visite de l'exposition sur le tutu à l'Opéra garnier.
21.00 Atelier de création radiophonique.
Allen Ginsberg's apocalypse ou la chute de l'Amérique, par René Farabet.

22.25 Poésie sur parole. Joseph Brodsky.
22.35 Le Concert.
Transcontinentales. Le trio Archipel.

0.05 Clair de nuit. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs.
René Verdière, ténor. Der Freischutz : A travers bois, prés et roches (Max, acte 1), de von Weber : Œuvres de Verdi : Le Trouvère : le Miserere (duo Manrico/Leonora, acte 4) ; Aïda : Celeste Aïda (acte 1) ; Duo de la prison (Amnéris/Radames, acte 4) ; Otello : Tout m'abandonne (acte 2) ; Werther : Un autre est son époux (acte 2), de Massenet ; Œuvres de Reyer : Sigurd : Esprits gardiens (acte 2) ; Un souvenir poignant (acte 4) ; Samson et Dalila. Œuvres de Saint-Saëns, Bruneau.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique.
Le Mariage secret, opéra bouffe en deux actes, de Cimarosa, par le English Chamber Orchestra, dir. Daniel Barenboïm. Dietrich Fischer-Dieskau (Geronimo).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 7 sur 7.
Magazine.
21.00 Temps présent.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Du sel sur la peau ■
Film de J.-M. Degesves (1984, 100 min). 29258418
0.15 Bonjour cinéma.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Nature de toutes les Russies. [3/3].
Cercle de feu.
20.35 Ces femmes qui tuent.
21.25 Dans le noir.
21.55 Racetrack.
23.50 D'Alger à Berlin, la France en guerre 1942-1945. [1/3].
Le débarquement d'Afrique du Nord et la campagne de Tunisie.

Animaux

20.30 Wild South.
Le chant du Kokako.
21.00 Le Monde sauvage.
Enchantements sous-marins.
21.30 La Vie des zoos.
Water-Babies.
22.00 Le Monde de la nature.
Trinité et Tobago.
23.00 Wildlife International.
La grande île rouge.
23.30 Galapagos.
L'innocence du monde.
0.00 Le Monde sauvage.
La jungle amazonienne.

Paris Première

21.00 Cinéma Paradiso (Nuovo cinema Paradiso) ■ ■
Film de Giuseppe Tornatore (1989, v.o., 120 min). 4377383
23.55 Eco, Ecu et quoi ?
0.25 Miles Davis.
De Philippe Koechlin.

France Supervision

20.30 The Fairy Queen.
Opéra de Henry Purcell. Enregistré au London Coliseum (135 min). 74791296
22.45 Jazz à Vienne.
Concert enregistré au Théâtre antique en juillet 1996 (90 min). 27173437

Ciné Cinéfil

20.30 Les Voyages de Sullivan (Sullivan's Travels) ■ ■
Film de Preston Sturges (1941, N., v.o., 90 min). 5338437
22.00 Les Pique-assiettes
Film de Jean Girault (1959, N., 80 min). 74997050
23.20 Un nommé La Rocca ■
Film de Jean Becker (1961, N., 105 min). 88998012
1.05 Un rêve blond (Ein blonder Traum) ■
Film de Paul Martin (1932, N., v.o., 95 min). 71835835

Ciné Cinémas

20.45 L'Inconnu dans la maison
Film de Georges Lautner (1992, 105 min). 8451234
22.30 Le Bal des vampires ■ ■
Film de Roman Polanski (1967, v.o., 105 min). 68678128
0.15 Mon cousin Vinny ■
Film de Jonathan Lynn (1991, v.o., 115 min). 10869093

Festival

20.30 Vedettes sans maquillage.
Court métrage de Jacques Guillon (1959).
21.00 La Grande Cabriole.
Téléfilm de Nina Companeez (1989) [3/4] (105 min). 27402012 et 22.45 [4/4] (90 min). 26983079

Série Club

20.45 La Famille Addams.
Le grand amour de Morticia.
21.15 Zéro un Londres.
Le mensonge.
21.40 Sherlock Holmes.
Les faux monnayeurs.
22.05 Chasse au crime.
La femme au visage perdu.
22.20 Code Quantum.
Retour de guerre.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones.
Paris, octobre 1916.

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Le bonbon à la menthe (v.o.).
20.30 Dream On.
French conception (v.o.).
20.55 Le Meilleur du pire.
21.30 Absolutely Fabulous.
Jalousie (v.o.).
22.00 La Semaine sur Jimmy.
22.10 New York Police Blues.
Tom et Geri (v.o.).
23.00 Destination séries.
23.30 Spin City.
Tommy Dugan (v.o.).
23.55 Dancing in the Street.
De David Espar. [6/10]. Eight Miles High.

Disney Channel

20.10 Zorro.
Un procès impartial.
20.35 Richard Diamond.
21.05 Les Monstres.
C'est à hurler.
21.35 Honey West.
22.05 Un vrai petit génie.
Le manoir hanté.
23.05 Sport Académie.
Une nuit à la belle étoile.
23.35 Art Attack.
Magazine.
23.50 Okeloreurr.

Téva

20.55 Nuit blanche de la danse. (95 min). 505508944
22.30 Madame Sousatzka ■
Film de John Schlesinger (1988, 120 min). 500030383

Eurosport

11.00 Motocyclisme.
En direct. Grand Prix d'Italie : La course des 125 cc, 250 cc et 500 cc à Mugello (255 min). 85569588
15.15 Tennis. En direct.
Tournoi de Rome. Finale (135 min). 4088166
21.00 Sport de force.
23.00 VTT. Coupe du monde de descente. 1re manche. Au Cap (Afrique du Sud, 75 min).

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Chronique Polac.
23.00 Lacs d'Europe.
Le lac de Lugano.
23.25 Les Clés du luxe.

Muzzik

19.15 La Passion selon Saint-Jean de Bach.
Concert donné par l'Orchestre de la Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken (115 min). 8955708
21.10 African Roots.
Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1995 (60 min). 2316321
22.10 Solo Tango.
22.40 Le Journal de Muzzik.
23.10 Jazz and Africa.
Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux en 1995 (60 min). 1995944

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style With Elsa Klench. 1.00 Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15 Euro 7. 20.45 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 Art Collection. 21.45 Euro Forum. 22.15 Eurozoom. 22.45 Media. 23.15 0.45, 1.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Les Aventures du Baron de Munchhausen. Film de Terry Gilliam (1988, 130 min). Avec John Neville. *Comédie.*
22.40 L'Esprit de Caïn. Film de Brian De Palma (1992, 90 min). Avec John Lithgow. *Policier.*
0.10 La Proie pour l'ombre. Film d'Alexandre Astruc (1960, N., 95 min). Avec Annie Girardot. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Karaté Kid 3. Film de John G. Avildsen (1989, 110 min). Avec Noriyuki «Pat» Morita. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 18 - LUNDI 19 MAI 1997

Lionel Jospin se prononce en faveur d'un audit des finances publiques, dont la situation se dégrade

La faible croissance économique freine les rentrées d'impôts et de cotisations sociales

CE N'EST qu'une coïncidence, mais, en pleine campagne électorale, elle survient pour le gouvernement au plus mauvais moment : les *hasards du calendrier ont voulu que* deux séries statistiques – celle sur les dépenses d'assurance-maladie et celle sur l'exécution du budget de l'Etat, à fin mars – soient connues le même jour, vendredi 16 mai. Or, dans les deux cas, la situation des finances publiques apparaît dégradée. Pour la Sécurité sociale, on savait dès à *présent que la faiblesse de* l'activité risquait de comprimer les rentrées de cotisations et donc d'aggraver le déficit prévu. Dans ses scénarios confidentiels (*Le Monde* du 18 avril), la direction du budget estime déjà depuis quelque temps que le déficit pourrait atteindre plus de 45 milliards de francs en 1997, contre une estimation *initiale* de 17 milliards, ultérieurement relevée à 30 milliards. Or c'est maintenant au tour des dépenses d'assurance-*maladie de déraper* : elles *ont* progressé de 0,6 % en mars *(lire ci-dessous).*

Pour le budget de l'Etat, la tendance récente n'est guère plus favorable. Certes, à regarder rapidement les chiffres, on pourrait penser que la situation budgétaire de la France est bonne. Au 31 mars, le déficit était en effet seulement de 121,7 milliards de francs, en baisse de 21,4 milliards *de francs par rapport à fin mars* 1996. A première vue, le gouvernement semble donc tenir le cap qu'il s'est fixé : ramener le déficit de 295,4 milliards de francs en 1996 à 284,8 milliards de francs en 1997.

Il faut cependant observer les chiffres dans le détail pour comprendre qu'il n'y aura, malheureusement, pas de bonne *surprise.* Traditionnellement, il n'y a en effet qu'une *seule inconnue dans l'exécution* d'un budget : c'est le niveau *des recettes. Celles-ci peuvent varier* sensiblement selon que la croissance économique est conforme ou non à ce que l'on prévoyait. Sauf plan drastique d'économies, les dépenses, elles, peuvent fluctuer en cours d'année, mais, en fin d'exécution, elles sont toujours conformes au niveau prévu, sinon au-dessus.

DÉFICIT

Or les comptes arrêtés à fin mars font apparaître que, si le déficit est plus bas que prévu, c'est précisément parce que les dépenses sont inférieures de 12,1 milliards de francs à leur niveau de mars 1996. Même si le bas niveau des taux d'intérêt pourrait légèrement alléger la *charge de la dette, on estime,* cependant, à Bercy, que ces chiffres n'au*gurent pas de l'évolution des mois à* venir.

En revanche, l'évolution des recettes apparaît très inquiétante. En loi de finances initiale, le gouvernement avait prévu qu'elles progressent en 1997 de 2,6 %. Or les statistiques arrêtées à fin mars montrent qu'elles sont en recul de 0,9 %. Tous les impôts sont concernés. La baisse de l'impôt sur le revenu – attendue du fait de la réforme – est plus accentuée que prévu : 7,9 % au lieu de 7,1 %. Par ailleurs, les recettes d'impôt sur les sociétés baissent de 2,6 % (contre une estimation de plus 1,1 % sur l'ensemble de l'année), celles de la taxe sur les carburants de 0,9 % (contre plus 2,4 %). De leur côté, les recettes de TVA progressent de seulement 1,5 % (contre une prévision de hausse de 5,8 %).

La situation des comptes publics risque *donc* de revenir au centre de la controverse électorale. Vendredi soir, sur France 2, Lionel Jospin a d'ailleurs indiqué que, en cas de victoire, les socialistes feraient *« une analyse, une sorte d'audit de l'état des finances publiques »*. Se disant attaché *« à l'objectif d'une maîtrise des dépenses de santé »*, il a par ailleurs *« récusé les méthodes »* du plan arrêté par le gouvernement dans le cas de l'assurance-maladie.

La polémique risque de prendre d'autant plus d'ampleur que le problème n'est évidemment pas seulement comptable. Si les recettes fiscales comme les rentrées de cotisations sociales patinent, c'est d'abord parce que la reprise économique ne s'accélère toujours pas.

Laurent Mauduit

Lire aussi notre éditorial page 16

Les dépenses d'assurance-maladie ont fortement progressé en mars

MAUVAISE NOUVELLE pour le gouvernement, qui croyait les dépenses médicales *sous contrôle : la* Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés *(Cnamts) a annoncé, vendredi 16 mai, que* ses dépenses avaient progressé de 0,6 % au mois de mars par rapport au mois précédent. Ce mauvais résultat fait suite à la stabilisation enregistrée en janvier et à la faible hausse constatée en février (0,1 %). Il donne un coup d'arrêt à la tendance à la baisse, amorcée en juin 1996, qui avait permis à Alain Juppé et au ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, d'affirmer que la réforme de la Sécurité sociale commençait à porter ses fruits.

Ce sont les dépenses de médecine de ville qui ont dérapé : + 1,8 % pour les *honoraires*, + 1 % *pour les* prescriptions de médicaments, + 2 % pour les actes de biologie, + 1,9 % pour les auxiliaires médicaux et + 1,8 % pour les cliniques. En revanche, celles des hôpitaux publics sont restées stables. La Cnamts estime que ce dérapage ne met pas en cause l'objectif fixé par les deux conventions médicales signées le 12 mars par les trois régimes d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et deux syndicats de médecins. *« Malgré la reprise constatée,* indique-t-elle dans un communiqué, *les dépenses générées au premier trimestre par les médecins omnipraticiens et spécialistes demeurent nettement en deçà des objectifs »* : de 516 millions de francs pour les *généralistes et de 251 millions de francs pour* les spécialistes. M. Barrot a fait savoir immédiatement que *« la maîtrise des dépenses, réussie en 1996, n'est pas mise en cause »* par cette hausse. Si la caisse nationale évoque, sans pouvoir l'affirmer, des raisons techniques qui expliqueraient cette progression inattendue (effet report d'un mois sur l'autre des dépenses), le ministre *des affaires sociales y voit un effet possible de la grève* des internes en mars. Elle a, selon lui, probablement *« conduit les patients à se tourner plus que d'habitude vers les cabinets de ville et les cliniques, plutôt que vers l'hôpital »*.

« COMITÉ DE VIGILANCE »

Ce résultat de mars n'est pas suffisant pour faire une tendance. En mai 1996, une hausse de 0,6 % également avait été enregistrée. Imputable pour l'essentiel aux médecins de ville, elle n'avait été suivie d'aucune flambée des dépenses les mois suivants, au contraire. Il n'en reste pas moins que ces chiffres arrivent au plus *mauvais moment, apportant des arguments à tous* ceux qui estiment que le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale est un échec. Ces résultats pourraient forcer la majorité et le PS à sortir de leur mutisme sur la protection sociale. Aucun des principaux partis n'a annoncé comment il apurerait le déficit de quelque 75 milliards de francs que le régime général des salariés (maladie, retraite, famille) a accumulé sur la période 1996-1997.

Les partisans du plan Juppé commencent à s'inquiéter. Le « comité de vigilance » regroupant plusieurs syndicats *(CFDT, CGC, UNSA)* et des grandes institutions (Mutualité française, FNATH, Uniopss) demande *au RPR, à l'UDF, au PS et au PCF leurs « positions »* sur la réforme. De son côté, MG-France, seul syndicat médical à soutenir le plan, a déploré, vendredi, des *« retards considérables »* dans sa mise en œuvre.

Jean-Michel Bezat

Le Front national mène une campagne électorale discrète

JAMAIS, à Marseille, les militants *lepénistes ne s'étaient faits aussi* discrets en période électorale. Sans les affiches abondamment collées et les tracts dans les boîtes à lettres, on oublierait presque leur existence. A ce phénomène s'ajoute le départ de quelques « pointures » locales et leur remplacement par des « parachutés ». La *« lassitude »* de Marie-Claude Roussel qui, en 1993, avait failli faire chuter Guy *Hermier* dans la quatrième circonscription, la volonté de son mari, *Jean Roussel,* de *prendre* sa retraite et les ennuis de santé de Ronald Perdomo, doublé d'un *« désir de consacrer plus de temps à son cabinet d'avocat »*, sont tombés à point.

Si M. Perdomo a laissé sa place à Marie-Odile Rayé, conseillère municipale, M. Le Pen s'est empressé de remplacer Mme Roussel par l'ancien responsable OAS Jean-Jacques *Susini (Le Monde du 3 mai)*, tandis que Bruno Mégret imposait Daniel *Gazzola à la place de M. Roussel.*

La discrétion du Front national est observée dans de nombreuses autres villes et gagne même les responsables du mouvement, Jean-Marie Le Pen compris, dont les discours font, pour le moment, moins *de place à la provocation.*

A en croire plusieurs membres du bureau politique, tout cela serait voulu : consigne aurait été donnée aux militants d'éviter les lieux d'accrochages. Les lepénistes craignent un drame tel que celui de la campagne présidentielle de 1995, lorsqu'un jeune Comorien avait été tué d'une balle tirée par un colleur d'affiches de Front national. Carl Lang, secrétaire régional du Nord-Pas-de-Calais, a ordonné à ses militants *d'éviter les marchés du centre de* Lille après une bousculade, le 4 mai, avec des militants anti-frontistes.

Par ailleurs, M. Le Pen a annoncé qu'il se lancera dans la bataille des élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec l'objectif de gagner la région. Quant au délégué général, Bruno Mégret, maire « consort » de Vitrolles, conseiller régional et candidat aux élections *législatives dans la circonscription* de Vitrolles et Marignane, il n'entend *pas laisser échapper la maîtrise* du département. La « guerre des chefs » continue.

Christiane Chombeau et Michel Samson

Rhin-Rhône : les opposants occupent les ponts

« TOUS sur le pont ! ». C'est avec ce mot d'ordre simple et imagé que le collectif « Saône et Doubs vivants-Sundgau vivant-WWF » et le Comité de liaison anti-canal (CLAC) appelaient, samedi 17 mai, les opposants à la réalisation du canal à grand gabarit Rhin-Rhône à « occuper » une trentaine de ponts, depuis *Lyon jusqu'à* Mulhouse. Histoire de rappeler *« qu'un total de 86 ponts, dont 11 ponts ferroviaires, sont concernés »* par le projet de canal et que 34 d'entre eux devraient être *« déplacés ou reconstruits »*.

Déjà, le 27 avril, une manifestation anti-canal avait réuni 10 000 personnes à Montbéliard (Doubs) *(le Monde* du 29 avril). Le slogan *« Pas une voix pour le grand canal »* avait été développé, en particulier par Dominique Voynet (Verts) et Pierre Moscovici (PS), candidats aux élections législatives dans la région. Au cours de ces dernières semaines, une spectaculaire série de ralliements aux adversaires du canal a été observée parmi les élus de la majorité du secteur. Michel Jacquemin, député *(UDF) de Besançon-Est, Claude* Girard, député (RPR) de Besan*çon-Ouest, ainsi que* les deux candidats du RPR à Montbéliard, Monique Rousseau et Jean Geney, se sont prononcés contre sa réalisation. Gilbert Barbier, député (UDF-AD) du Jura et maire de Dôle, reste seul à porter les couleurs des partisans de la liaison fluviale.

La contestation non seulement « écologique » mais aussi économique et sociale de ce projet *« pharaonique »* (229 km entre le *Rhin* et la Saône, *pour un coût de* 28 à 50 milliards de francs) – selon l'expression de Corine Lepage, ministre de l'environnement – ne cesse de se développer. Plusieurs représentants de la majorité, dont Alain Madelin et Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, ont très récemment exprimé de sévères réserves vis-à-vis d'un dossier « porté » par Raymond Barre, maire (UDF) de Lyon, et soutenu par le premier ministre, *Alain Juppé. En cas de victoire aux* législatives, le PS s'est engagé à abroger la déclaration d'utilité publique.

Robert Belleret

Des traditionalistes tentent de s'emparer d'églises dans l'Eure

***LE CHAMBLAC* (Eure)**
de notre envoyé spécial

Au pays des « charitons » – qui enterrent les morts depuis l'époque des grandes pestes –, la charité n'est plus la qualité première. Serrures d'église fracturées, vitres brisées, fils électriques sectionnés : des catholiques traditionalistes du Chamblac (trois cent cinquante *habitants)* et du pays d'Ouche, aux confins de *l'Eure et de l'Orne, renforcés par des* cars venus de Saint-Nicolas-du Chardonnet (Paris), tentent de s'emparer par la force d'églises du canton et font régner un climat de harcèlement qui divise et exaspère de plus en plus les élus et la population.

Ce week-end de Pentecôte était à *nouveau veillée d'armes au Chamblac*, à La Roussière et à la Trinité-de-Réville, un ensemble de près de deux mille âmes. Mais, cette fois, Mgr Jacques David, évêque d'Evreux, a adressé à Bernard Larvaron, préfet de l'Eure, un ordre de réquisition, demandant à la gendarmerie d'intervenir en cas de troubles.

Dimanche 11 mai, le Père Roland *Dollé, vicaire général du diocèse,* avait été expulsé au moment où il commençait la messe. Des insultes et des bousculades avaient suivi, sous les yeux de gendarmes impuissants. A l'arrière des véhicules accourus pour le coup de force, les témoins avaient reconnu, parmi les *images pieuses, des insignes du* Front national. Le Chamblac, La Roussière, *La Trinité écoulaient des* jours heureux au temps de l'abbé Quintin Montgomery-Wright. Une forte personnalité que cet Ecossais, anglican converti au catholicisme, qui servit pendant quarante-cinq ans ce coin du bocage normand ! En vieillissant, il choisit le camp des partisans de Mgr Lefebvre, garde la messe en latin selon l'ancien rite de saint Pie V et lègue ses biens à la Fraternité Saint Pie X, qui regroupe les prêtres ordonnés par Mgr Lefebvre et excommuniés avec lui en 1988. Mais la cohabitation avec les autres curés et fidèles, et même avec Mgr Gaillot, alors évêque d'Evreux, reste harmonieuse.

« LES ANGES DU CIEL »

En novembre 1996, à quatre-vingt-deux ans, l'abbé Montgomery-Wright décède des suites d'un accident. Dans un geste d'apaisement, Mgr David, le nouvel évêque, célèbre la messe d'enterrement en latin, selon l'ancien rite. Mais il reconnaît avoir alors sous-estimé la détermination des partisans de *Mgr Lefebvre et la tentative d'an*nexion qui se tramait. Avant de mourir, le prêtre écossais avait pourtant prévenu le curé nommé pour lui succéder : *« Attention, tu auras beaucoup à souffrir ! »*

C'est alors qu'entre en scène, l'abbé Paul Aulagnier, ancien supérieur du district de France de la Fraternité Saint Pie X. Il anime un prieuré près de Caen et il propose à l'évêque et *au nouveau curé du Chamblac un modus vivendi* pour l'occupation en alternance des églises. Il se heurte à un *refus poli mais ferme* de Mgr David, qui n'entend pas transiger avec des prêtres qui ne sont plus *« en communion »* avec le pape, à la suite de désaccords portant moins sur la soutane ou le latin que sur la liberté religieuse, le dialogue avec les autres religions ou l'engagement social de l'Eglise.

*Sans doute une période de transi*tion eût-elle permis de ménager la *sensibilité de ces intégristes devenus* orphelins, mais c'était compter sans la réaction du clergé local, pour qui *« dire la messe en latin, c'était revenir en arrière »*. C'eût été surtout méconnaître l'art de la surenchère, dans lequel les abbés lefebvristes sont passés maîtres. Après l'échec de sa tentative de « conciliation » avec *Mgr David, le 17 mars,* l'abbé Aulagnier annonce : *« Ce sera la guerre. »*

Au début, ses arguments impressionnent la population et les élus : pourquoi ne pas laisser à des fidèles traditionalistes des églises qui se vident ? Une pétition signée par trois cents personnes arrive sur le bureau de l'évêque. *La violence des* amis de l'abbé Aulagnier achève de retourner la population. Les plaintes en justice pleuvent : effraction, vol de registres, entrave à la liberté du culte, injures. Mais les coupables rusent et les poursuites tardent. Quand on lui demande qui brise les serrures, l'abbé Aulagnier répond : *« Les anges du ciel ! »*

Henri Tincq

■ **POLICE : des Basques ont dénoncé des violences** dont ils auraient été victimes à l'occasion de leur interpellation, mardi 13 mai à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), puis de leur garde à vue, par des policiers agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction antiterroriste Laurence Le Vert. Les neuf personnes interpellées ont été remises en liberté, sans qu'aucune charge soit retenue contre elles.

■ **IMMIGRATION : un délégué des sans-papiers a été condamné à quatre mois de prison ferme et dix ans d'interdiction du territoire,** vendredi 16 mai, par *le* tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Interpellé après l'occupation du Stade de France à Saint-Denis par des sans-papiers, *mercredi 14 mai*, El Hadj Momar Diop, représentant du troisième collectif, devait répondre de *« coups et blessures sur un agent de la force publique et rébellion »*. Ses avocats, soutenus par l'association Reporters sans frontière, dénoncent au contraire les *« violences policières »* intervenues contre cette *« manifestation pacifique »*.

■ **CULTURE : la prochaine édition du Festival de Châteauvallon** aura finalement lieu du 5 au 27 juillet. L'administrateur provisoire, Me Henri Nespoulous, a donné son feu vert. Le programme avait été défini par Gérard Paquet avant son licenciement du poste de directeur du Théâtre national de la danse et de l'image. Parmi les compagnies *invitées*, celles de Marie-Claude *Pietragalla, étoile du ballet de* l'Opéra de Paris, des Sankaï Juku, de Castafiore, etc. Renseignements : 04-94-22-74-00.

Tirage du *Monde* daté samedi 17 mai 1997 : 486 926 exemplaires